

J.O. BLAND et E. BACKHOUSE



TSEU-HI
IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE

@

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tseu-Hi, impératrice douairière

à partir de :

TSEU-HI, IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE (La Chine de 1835 à 1909)

d'après les papiers d'État, les mémoires secrets, les correspondances

par John Otway Percy BLAND (1863-1945) et
Edmund Trelawny BACKHOUSE (1873-1944)

Éditions Hachette et Cie, Paris, 1912, 350 pages.



Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mai 2020

TABLE DES MATIÈRES

Table des illustrations. — Plan de Péking, avec index.

Tableau généalogique de la famille impériale de Chine.

Avant-propos.

Chapitre premier. — Origines et jeunesse de Ye-ho-na-la.

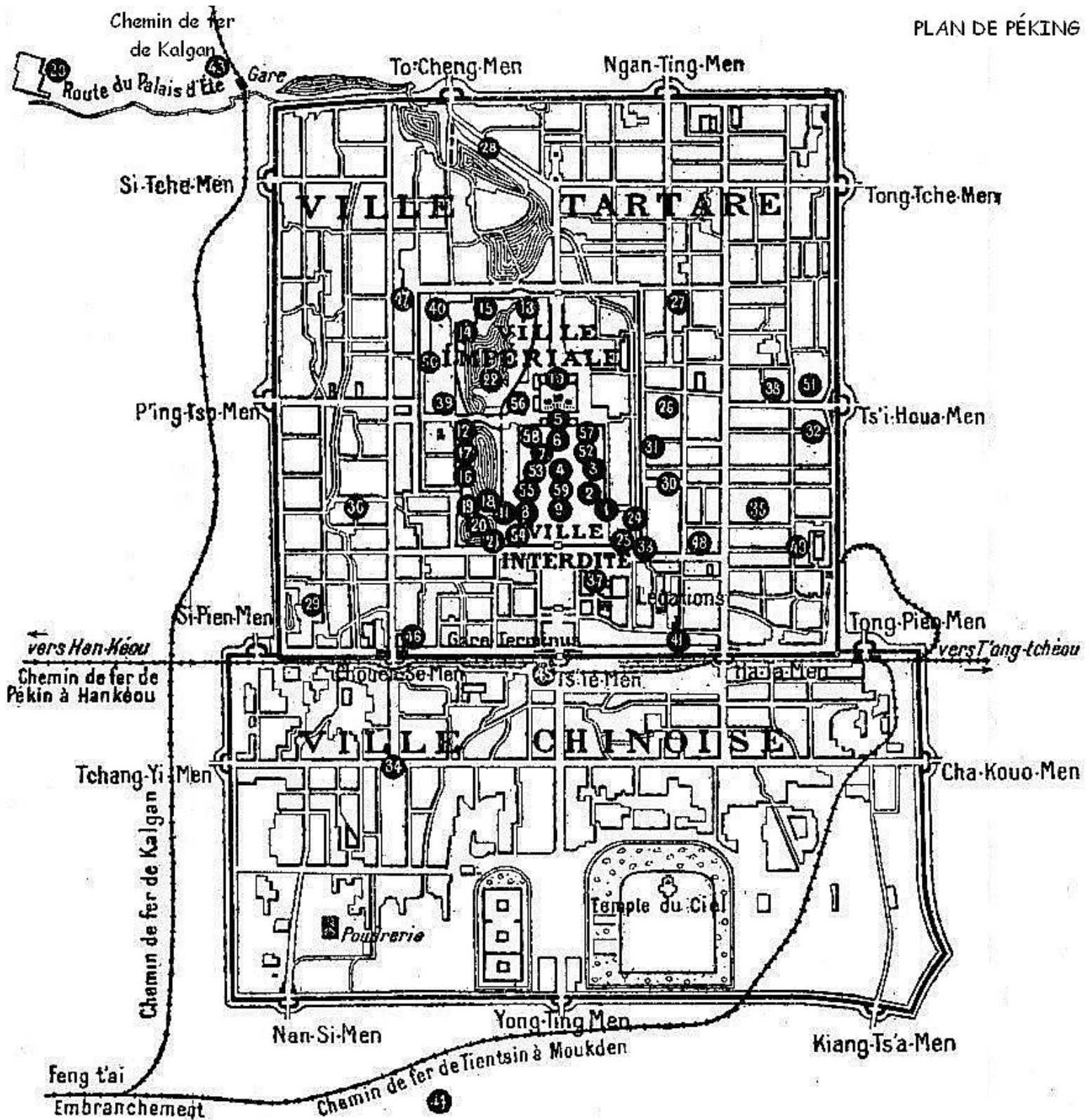
- II. — La fuite à Jehol.
- III. — La conspiration de Tsai-Youen.
- IV. — La première régence.
- V. — Tseng Kouo-fan et la révolte des T'ai-p'ing.
- VI. — Tseu-Hi et les eunuques.
- VII. — Une question d'étiquette.
- VIII. — Majorité et mort de Toung-Tche.
- IX. — Protestation et suicide de Ou-K'o-tou.
- X. — Tseu-Hi devient seule régente.
- XI. — La retraite de Tseu-Hi.
- XII. — Le mouvement réformateur de 1898.
- XIII. — Les « Cent jours » de réformes.
- XIV. — Le coup d'État de 1898.
- XV. — Tseu-Hi reprend la régence (1898).
- XVI. — La genèse du mouvement boxer.
- XVII. — Le journal de son excellence King-Chan.
- XVIII. — En mémoire de deux hommes courageux.
- XIX. — La diplomatie de Tseu-Hi.
- XX. — La Cour en exil.
- XXI. — Comment sont morts les chefs boxers.
- XXII. — Le *mea culpa* de Tseu-Hi.
- XXIII. — Retour de la Cour à Péking.
- XXIV. — La nouvelle politique de l'impératrice douairière.
- XXV. — Le testament de Jong-Lou.
- XXVI. — Les derniers jours de l'impératrice douairière.
- XXVII. — Mort et funérailles de Tseu-Hi.
- XXVIII. — Conclusion.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Pl. 1. — Frontispice. La « mère sacrée », Sa Majesté Tseu-Hi.
- Pl. 2. — L'estrade impériale dans la salle Kiao-Tai.
- Pl. 3. — Sa Majesté Tseu-Hi en 1903.
- Pl. 4. — Le palais K'ien Ts'ing.
- Pl. 5. — Sa Majesté Tseu-Hi avec l'impératrice consort (Loung-Yu) et la principale concubine (Jen Fei) de Sa Majesté Kouang-Siu, entourées de dames de la Cour et d'eunuques.
- Pl. 6. — Fac-simile d'une lettre écrite par le Grand eunuque.
- Pl. 7. — Intérieur du Yang-Sin Tien (Palais de la « nourriture de l'esprit »)
- Pl. 8. — Une salle du palais I-Koun-Koung.
- Pl. 9. — Intérieur du palais Tai-Ho tien.
- Pl. 10a. — Salle du Trône dans le palais du Lac, pillé par les troupes alliées en 1900.
- Pl. 10b. — Pavillon sur le lac, à l'ouest de la Ville Interdite.
- Pl. 11. — Sa Majesté l'impératrice douairière entourée de dames de la Cour (1903).
- Pl. 12. — Le Ta-A-Ko, fils du prince Touan, le chef boxer.
- Pl. 13. — Reproduction d'une peinture sur soie exécutée par Sa Majesté Tseu-Hi.
- Pl. 14. — Filles d'un Mandchou haut-dignitaire de la cour impériale.
- Pl. 15a. — Pont de marbre dans le palais du Lac.
- Pl. 15b. — Vue prise dans le parc du palais de l'Ouest.
- Pl. 16. — Son altesse le prince Tsai-Siun.
- Pl. 17. — Le palais d'Été vu du lac K'oun Ming.
- Pl. 18. — L'impératrice douairière et le Grand eunuque Li Lien-yin.
- Pl. 19. — Le « beilé » Tsai-Ying, fils du prince Koung (destitué par Tseu-Hi pour ses tendances favorables aux Boxers), et son fils.
- Pl. 20a. — Pont de marbre sur le lac du parc de l'Ouest qui entoure le palais du Lac.
- Pl. 20b. — « Ti Wang miao » ou temple consacré à la mémoire des empereurs vertueux des précédentes dynasties.
- Pl. 21. — Portrait de l'impératrice douairière, peint d'après nature, par Catherine A. Carl (1865-1938).
- Pl. 22. — L'estrade impériale dans la salle K'ien-Ts'ing.
- Pl. 23. — Le prince Tch'ouen, régent, depuis 1909, avec ses deux fils, l'empereur actuel (debout) et le prince P'ou-Tche.
- Pl. 24. — Son altesse impériale P'ou Iou, cousin de l'empereur actuel, fils du prince boxer Tsai-Ying et petit-fils du prince Koung.
- Pl. 25. — Le Fils du Ciel. S. M. Siuen-T'oung, empereur de Chine (depuis fin 1908).
- Photo Ogawa, Tokio: 2, 4, 7, 8, 9, 22, 23. - Photo Betines, Peking: 10a, 10b, 15a, 15b, 20a, 20b.

Tseu-Hi, impératrice douairière

PLAN DE PÉKING



Plan de Péking

Tseu-Hi, impératrice douairière

INDEX DU PLAN DE PÉKING

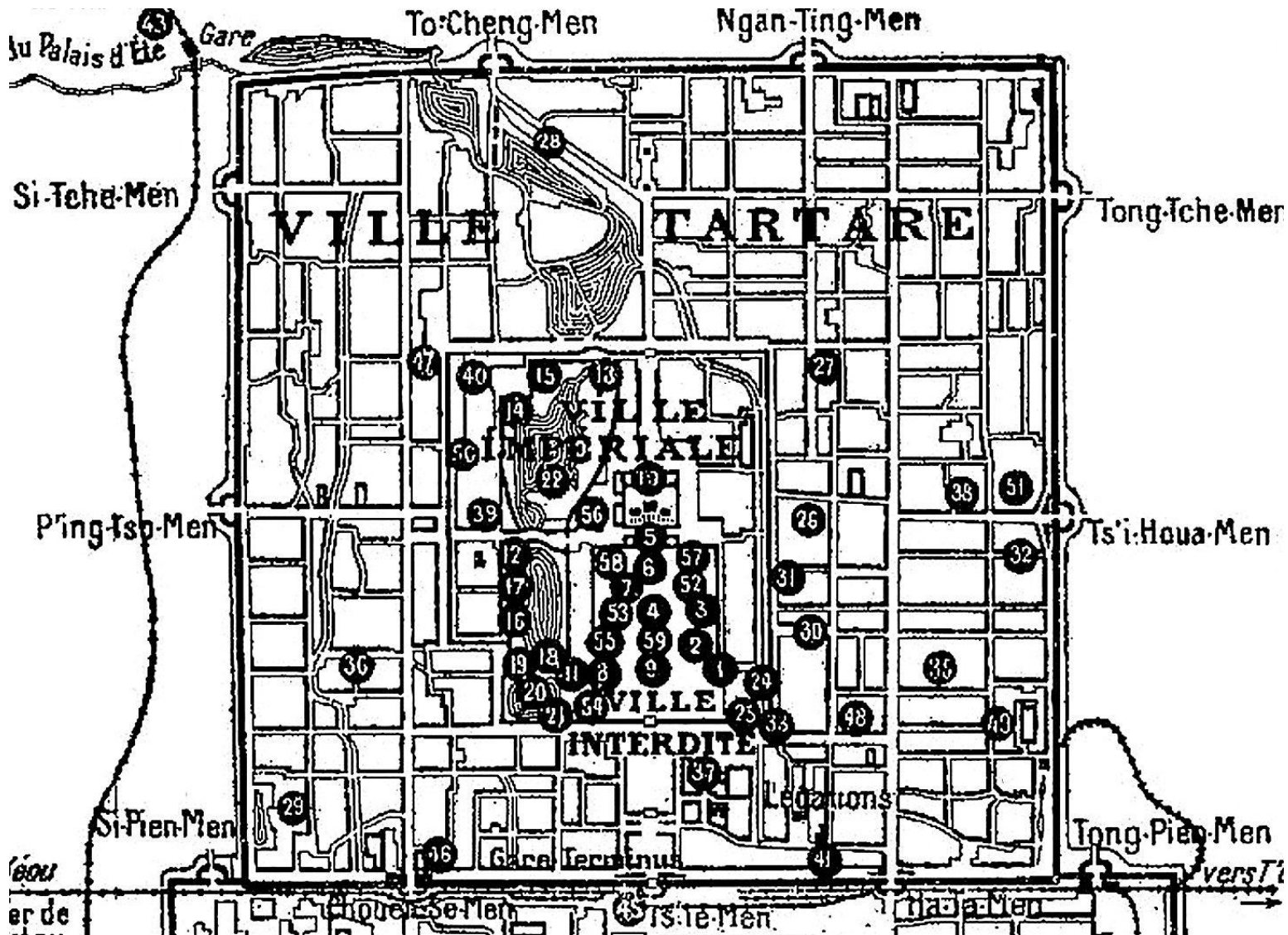
1. Toung-Houa men, la porte de l'Est, dite Glorieuse. C'est l'entrée par laquelle passent ordinairement les fonctionnaires qui viennent en audience dans la Ville Interdite. C'est à cette porte que fut suspendue dans un panier la tête de l'Européen pris par les Boxers le 20 juin 1900.
2. Houang-Ki Tien, ou salle du Trône de la Suprématie impériale. C'est dans cette salle que l'impératrice, après le retour de l'exil, avait l'habitude de recevoir les fonctionnaires en audience pendant les rares périodes où elle habitait la Ville Interdite. Son cercueil y fut déposé pendant près d'un an en attendant le jour de l'ensevelissement.
3. Ning-Cheou Koung, ou palais de la Paisible longévité. C'est là qu'habita Tseu-Hi pendant le siège et qu'elle enfouit ses trésors. Elle y revint aussi après les jours d'exil et y séjourna tandis que l'on préparait le palais du Lac, profané par l'occupation étrangère.
4. K'ien-Ts'ing Koung, ou palais de la Pureté céleste. Les empereurs de Chine y tenaient d'ordinaire les audiences du Grand conseil. Après la révolte des Boxers, et conformément au nouveau cérémonial stipulé au protocole de la paix, le corps diplomatique fut reçu dans cette salle. C'est là aussi que l'empereur Kouang-Siu discuta et décida avec K'ang Yeou-wei le programme de réformes de 1898, là que son cercueil fut déposé de novembre 1908 à février 1909.
5. Chen-Wou men, ou porte du divin Génie militaire. C'est par cette porte du Nord que l'impératrice s'enfuit à l'aube du 15 août 1900.
6. Jardin dans lequel Sa Majesté se promenait pendant le siège des légations et d'où elle assista à l'incendie de l'académie des Han-Lin.
7. Yang Hin Tien, ou salle du Trône du Progrès intellectuel. C'est dans ce palais que demeura l'empereur Toung-Tche pendant tout son règne.
8. Si-Houa men, porte de l'Ouest, dite Glorieuse, une des principales entrées de la Ville Interdite.
9. T'ai-Ho Tien, Salle du Trône de la Suprême concorde. Elle ne s'ouvre qu'à l'occasion de grandes cérémonies, telles que l'accession au Trône d'un nouvel empereur, un anniversaire impérial ou pour les fêtes du nouvel An.
10. Cheou-Houang Tien, ou salle du Trône de la Longévité impériale. C'est dans ce palais que le souverain régnant déroule, le jour de la nouvelle année, les portraits des empereurs défunts et leur fait des sacrifices.
11. Hi Youen men, porte du parc de l'Ouest. C'est par cette porte que passent le Grand conseil et les hauts fonctionnaires pour se rendre à l'audience du souverain lorsqu'il réside au palais du Lac.
12. C'est à cette porte que l'empereur attendait, humblement agenouillé, l'arrivée de Tseu-Hi lorsqu'elle allait au palais d'Été ou en revenait.
13. Autel des Vers à soie, auquel l'impératrice consort doit faire un sacrifice une fois par an, et où Tseu-Hi sacrifiait aussi à l'occasion.
14. Temple lama auquel Tseu-Hi venait souvent faire ses dévotions.
15. Ta Hi Tien, temple du Grand ciel de l'Ouest. Célèbre sanctuaire bouddhiste construit pendant le règne de Kouang-Siu.
16. L'ancienne église catholique construite dans l'enceinte du palais impérial avec la permission de l'empereur Kang-Hi. L'impératrice douairière la transforma en musée, où l'on conserva les collections d'oiseaux empaillés du père David. Plusieurs témoins oculaires du siège de la cathédrale française, en 1900, ont dit que l'impératrice et quelques dames de la Cour montèrent sur le toit de ce monument pour y assister à l'attaque des chrétiens ; mais il est vraisemblable qu'elles ne restèrent pas longtemps dans cette position, qui devait présenter quelque danger.
17. Tseu-Kouang-Ko, salle du Trône de l'Éclat de la pourpre. Palais dans lequel l'empereur reçoit d'ordinaire et offre un banquet aux dalai et panshen lamas, ainsi qu'à certains chefs feudataires. C'est aussi dans ce palais qu'avant 1900 étaient reçus les ambassadeurs étrangers.
18. Ching Cheng Tien, ou salle du Trône du Gouvernement diligent : servait aux audiences du Grand conseil lorsque la cour résidait au palais du Lac.
19. Li Youen Tien, salle du Trône des Phénix de cérémonie. Partie du nouveau palais de l'impératrice douairière construit pour elle dans les premières années du règne de Kouang-

Tseu-Hi, impératrice douairière

- Siu. C'est là qu'elle recevait lorsqu'elle résidait au palais du Lac ; elle y donna son audience d'adieu juste avant sa mort.
20. Ying Tai, terrasse de l'Océan, où l'empereur Kouang-Siu fut tenu sous la plus étroite surveillance après le coup d'État de 1898 et qu'il ne quitta jamais — sauf une fois où il chercha à s'échapper — entre septembre 1898 et mars 1900. Grâce à un pont-levis, cette terrasse de l'Océan était une prison sûre. Après le retour de la Cour en 1902, Kouang-Siu habita encore ce palais, mais avec plus de liberté, et c'est là qu'il mourut.
 21. Ici s'élevait le haut monticule sur lequel l'impératrice est, dit-on, montée la nuit du 13 juin 1900 pour regarder les incendies allumés dans divers quartiers de la ville.
 22. La pagode blanche construite à l'époque de la dynastie youen (environ 1290 ap. J.-C.).
 23. Wan-Cheou-sseu, temple de la Longévité impériale, où l'impératrice avait l'habitude de faire des sacrifices lorsqu'elle allait au palais d'Été ou en revenait.
 24. Demeure de King-Chan, l'auteur du journal que nous publions dans ce volume.
 25. Résidence de Wen-Lien, contrôleur de la Maison impériale et ami de King-Chan.
 26. Résidence de Jong-Lou.
 27. Palais de la princesse impériale, fille du prince Koung, adoptée par l'impératrice douairière.
 28. Palais où naquit l'empereur actuel, Siuan-T'oung, fils du prince Tch'ouen et petit-fils de Jong-Lou. Conformément à la coutume, il sera transformé en temple.
 29. Palais où naquit Kouang-Siu. La moitié en a été convertie en temple en l'honneur de Sa Majesté, et l'autre moitié en un temple à la mémoire du premier prince Tch'ouen, grand-père de l'empereur actuel.
 30. Rue d'Étain, où naquit Ye-ho-na-la.
 31. Palais du duc Tchao, frère cadet de Tseu-Hi.
 32. Palais du duc Kouei-Siang, frère aîné de Tseu-Hi et père de l'impératrice douairière actuelle.
 33. Ici fut dressé l'échafaudage d'où le feu fut dirigé sur les légations. Les soldats de service à cette place étaient logés dans la maison de King-Chan.
 34. Place d'exécution où furent mis à mort les réformistes de 1898, ainsi que les ministres qui en 1900 protestèrent contre l'attaque des légations.
 35. Résidence de Ts'ai-Youen, prince Yi, mis à mort en 1861 par Tseu-Hi pour avoir usurpé la régence.
 36. Résidence de Touan-Houa, corégent avec Ts'ai-Youen et qui dut se suicider aussi en 1861.
 37. Tribunal du clan impérial où se trouve la « Chambre Vide », dans laquelle ces princes usurpateurs se donnèrent la mort.
 38. Résidence du beile Tsai-Ying, fils du prince Koung, destitué pour complicité avec les Boxers.
 39. Emplacement du Tchan-t'an-sseu, célèbre temple lama, détruit par les troupes françaises en 1900, parce qu'il avait servi de champ d'exercice aux Boxers.
 40. Résidence du grand eunuque Li Lien-yin.
 41. Ancienne résidence du chef boxer, Siu-T'oung, précepteur impérial, dont l'ambition était de recouvrir sa voiture avec des peaux de diables étrangers. C'est dans ce palais qu'est maintenant installée la légation belge.
 42. Canal impérial par lequel Tseu-Hi se rendait d'ordinaire en bateau au palais d'Été.
 43. Tombeaux des parents de l'impératrice douairière. Ils sont ornés de deux colonnes de marbre, portant des inscriptions louangeuses.
 44. Emplacement de la gare terminus provisoire, où l'impératrice débarqua à son retour d'exil.
 45. Temple situé au nord-ouest de la porte Ts'ien men et dans lequel l'impératrice douairière et l'empereur ont sacrifié au dieu tutélaire de la dynastie (Kouan-Yu), le patron des Boxers.
 46. De nombreux chrétiens furent massacrés en cet endroit dans la nuit du 13 juin 1900.
 47. Palais du prince Tch'ouang, le chef boxer, où, suivant le journal de King-Chan, les chrétiens furent sommairement jugés.
 48. Résidence de Youen-Tch'ang, où il fut arrêté pour s'être élevé contre le mouvement des Boxers.
 49. Résidence du Grand secrétaire Wang Wen-chao.

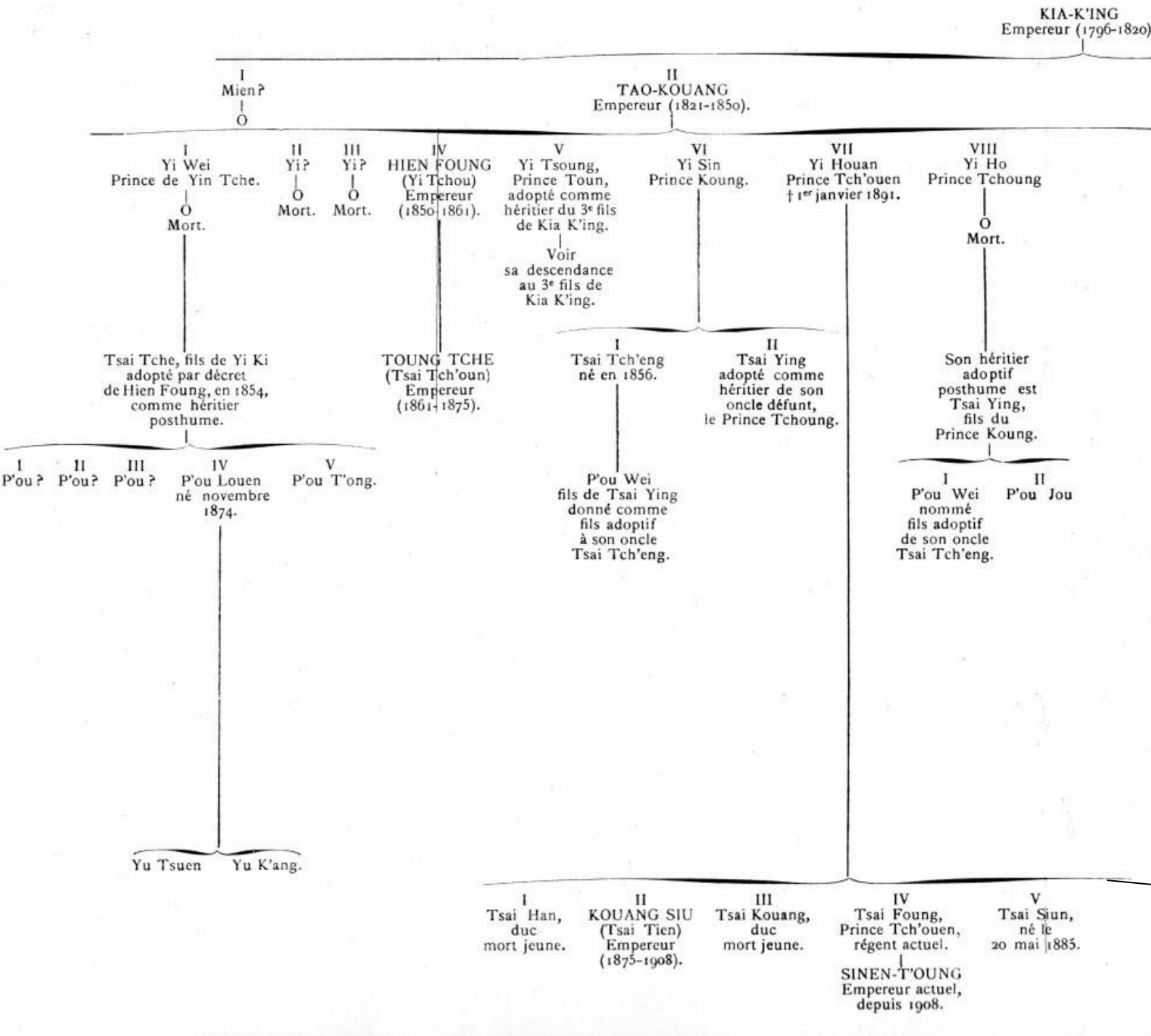
Tseu-Hi, impératrice douairière

50. Résidence de Yang Li-chan, président du ministère des Finances, exécuté par ordre du prince Touan.
51. Résidence du duc Lan, le chef boxer ; habitée maintenant par le prince P'ou-Tsiun, ex-héritier présomptif.
52. Tseu-Ning Koung, ou palais de la Tranquillité maternelle, où l'impératrice douairière Tseu-Ngan habita pendant presque toute la durée de sa corégence.
53. Chang Tch'oun Koung, palais du Printemps perpétuel, où Tseu-Hi demeura pendant le règne de Toung-Tche.
54. Habitation des acteurs engagés pour les représentations du Palais.
55. Le Nei Ou Fou, intendance de la Maison impériale.
56. Temple taoïste (Ta-Kao Tien), où l'empereur prononce les prières pour demander la pluie ou la neige.
57. 58. C'est dans ces deux palais qu'habitaient les principales concubines impériales. Après que Tseu-Hi eut repris la régence, en 1898, Kouang-Siu et l'impératrice consort occupaient de petits appartements sur le derrière du palais de l'impératrice pendant les courtes visites de la Cour à la Ville Interdite.
59. Tchoung Ho Tien, salle du Trône de la Permanente harmonie, où Kouang-Siu fut arrêté en septembre 1898, pour être ensuite emprisonné à la terrasse de l'Océan.



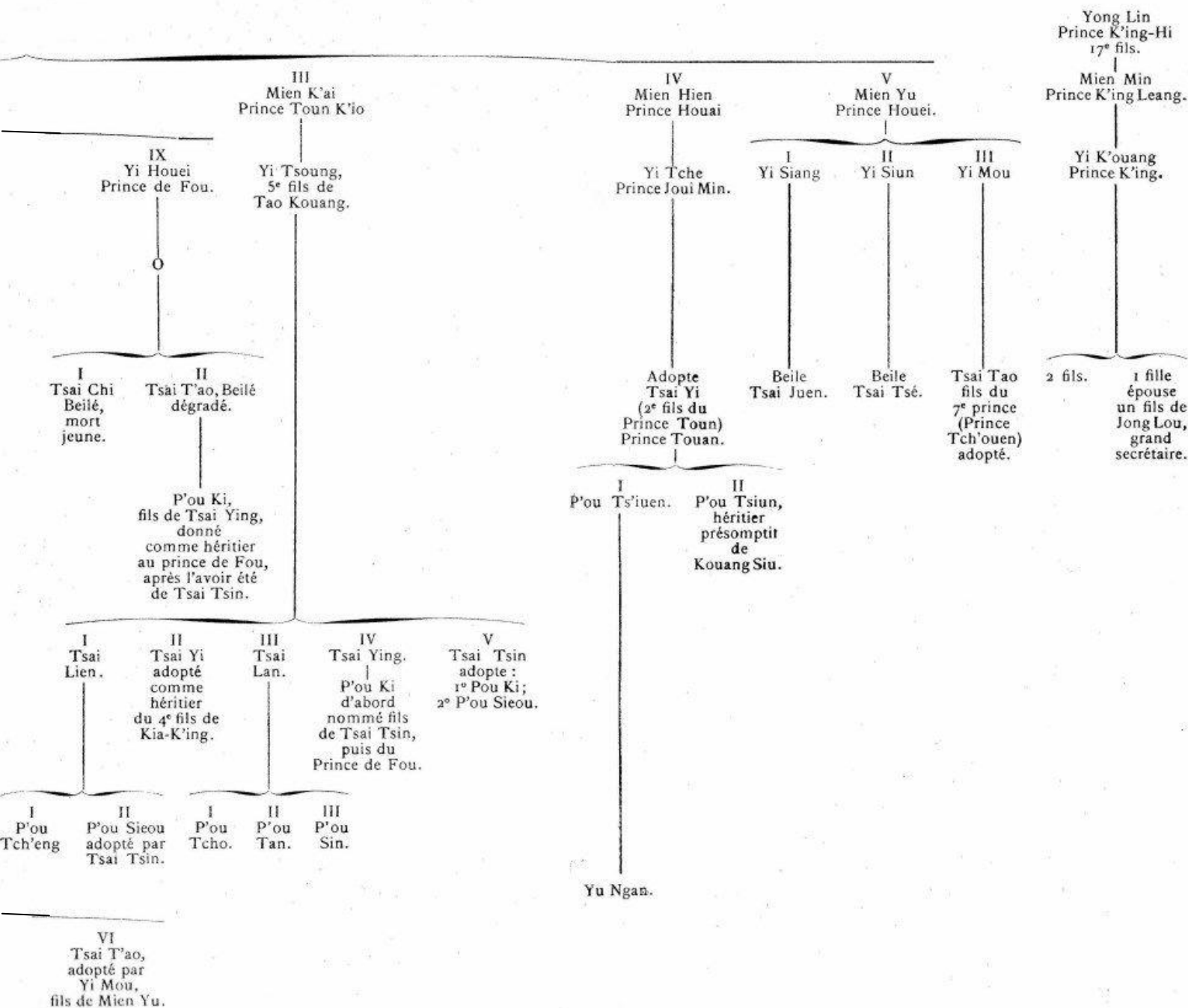
Tseu-Hi, impératrice douairière

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE



Tseu-Hi, impératrice douairière

LA FAMILLE IMPÉRIALE DE CHINE



Avant-propos des éditeurs français

@

Pour mettre le lecteur en mesure de suivre cette histoire de la Chine sous le gouvernement de l'impératrice Tseu-Hi, nous pensons indispensable de rappeler, au début du livre, les bases du gouvernement chinois telles qu'elles se maintinrent jusqu'aux premières années du XX^e siècle. Nous empruntons ces indications sommaires à *l'Histoire des Relations de la Chine avec les puissances occidentales*¹, de M. Henri Cordier, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes.

Le *Grand conseil*, sans attribution spéciale, n'en est pas moins la cheville ouvrière de l'Empire et est présidé par l'empereur. Le nombre de ses membres, qui d'ailleurs ont également d'autres fonctions, est indéterminé : il ne dépassait pas le chiffre de cinq dans les dernières années du règne de Kouang-Siu. Soixante secrétaires sont attachés au Grand conseil, qui se réunit tous les matins au lever du soleil. Ce conseil a diminué considérablement l'importance de la chancellerie impériale. Cette dernière comprend quatre *Grands secrétaires*, dont deux Mandchous et deux Chinois. On choisit, pour en faire partie, des personnages considérables, comme des gouverneurs généraux de province, Tseng Kouo-fan, Li Houng-tchang, par exemple.

Il y a *six ministères* : chaque ministère comprend deux présidents, l'un mandchou et l'autre chinois ; quatre vice-présidents, moitié mandchous, moitié chinois, etc. Ces ministères sont : le ministère de l'Intérieur, divisé en quatre bureaux, qui s'occupent des fonctionnaires, etc. ; le ministère des Finances, chargé des impôts, du cadastre, etc. ; le ministère des Rites ou des Cérémonies, auquel il faut ajouter le bureau de la Musique officielle, qui en est une dépendance ; le ministère de la Guerre, qui dirige l'armée et la marine ; le ministère de la Justice, ou plutôt des Châtiments ; et enfin le ministère des Travaux publics.

¹ Félix Alcan, vol. I, pages 104 à 107, passim.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le *Tsoug-li yamen* — le ministère des Affaires étrangères — est une création relativement récente, que la guerre de 1860 avec la France et l'Angleterre a rendue nécessaire. Il fut créé par décret du 23 janvier 1861, a compris jusqu'à onze membres et est redescendu à neuf. C'est la même année que furent installées les premières légations européennes à Péking. Il a été transformé, il y a peu de temps, en *wai-woupou*.

La *Cour des censeurs* se compose de cinquante-six censeurs répartis en quinze juridictions comprenant les dix-huit provinces, outre celle de la capitale.

Les dix-huit provinces de la Chine sont administrées par des *gouverneurs généraux* et des *gouverneurs*. Il y a huit gouverneurs généraux (*tsong-tou*), qui administrent :

1° Le Pe-tchi-li (province métropolitaine) ; 2° le Kiang-Sou, le Ngan-Houei et le Kiang-Si ; 3° le Fou-Kien et le Tche-Kiang ; 4° le Hou-Pe et le Hou-Nan ; 5° le Kouang-Toung et le Kouang-Si ; 6° le Yun-Nan et le Kouei-Tcheou ; 7° le Chan-Si et le Kan-Sou ; 8° le Se-Tch'ouen.

Sauf le Pe-tchi-li, le Kan-Sou et le Se-Tch'ouen, les provinces ont en outre un gouverneur, ou *fou-tai*. Les *fou-tai* sont donc au nombre de quinze. Ceux du Chan-Toung, du Chan-Si et du Hou-Nan ne relèvent d'aucun *tsong-tou* et correspondent directement avec la capitale. C'est ainsi que le célèbre Youen Che-k'ai, lorsqu'il était gouverneur du Chan-Toung, était quasi indépendant.

On appelle mandarins les fonctionnaires chinois.

Il y a neuf rangs de fonctionnaires qui se distinguent par le globule porté sur le chapeau officiel, la broderie pectorale et la boucle de ceinture.

Nous tenons à adresser ici nos vifs remerciements à M. Henri Cordier, qui a bien voulu nous autoriser à puiser les renseignements dans son important ouvrage et à reproduire le tableau généalogique de la famille impériale qu'il contient.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



1. La « Mère sacrée », Sa Majesté Tseu-Hi.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES ET JEUNESSE DE YE-HO-NA-LA

@

Le clan de Ye-ho-na-la ; ses origines. Naissance de Ye-ho-na-la ; ses premières années ; la légende et l'histoire. Ye-ho-na-la et la famille impériale ; rivalités dynastiques. Éducation de Ye-ho-na-la. Ye-ho-na-la concubine impériale. Ye-ho-na-la en famille. Ye-ho-na-la mère de l'héritier présomptif. Son influence, son rôle et sa politique.

p.001 La famille de Ye-ho-na-la, descendant en droite ligne du prince Yang-kou-nou, appartient à l'un des clans mandchous les plus anciens. La fille de ce prince épousa, en 1588, Nou-eul-ho-tch'e, véritable fondateur de la domination mandchoue en Chine et premier ancêtre direct des empereurs ts'ing. Yang-kou-nou fut tué à Moukden en 1583, au cours d'une incursion sur les territoires qui étaient encore sous la suzeraineté du souverain chinois Wan-Li. Son clan s'était établi près de la frontière de Corée, dans la région dominée par la Longue Montagne blanche, berceau de la race mandchoue. Lui et son peuple semblent avoir appris l'art de la guerre et acquis l'amour des conquêtes en harcelant et pillant sans cesse les riches contrées voisines. Sa fille prit le titre d'impératrice ; elle eut un fils qui finit par enlever toute la Mandchourie à la dynastie ming et régna sous le nom de T'ien-Tsoug.

p.002 C'est dans cette famille qu'en novembre 1835 naquit une enfant qui devait un jour étendre sa domination sur des millions d'hommes, être trois fois régente de Chine et pendant plus d'un demi-siècle exercer sur l'Empire tout entier un pouvoir absolu ¹. Son père, Houei-

¹ La curieuse personnalité dont nous écrivons ici l'histoire sera, au cours de ce livre, désignée par divers noms qui ont marqué les diverses étapes de sa vie. Son nom de famille ou de clan était Ye-ho-na-la, et c'est sous ce nom qu'elle fut connue à Péking avant qu'elle n'entrât au harem impérial. Ensuite, au Palais, et jusqu'à ce qu'elle devînt impératrice mère ou impératrice de l'Ouest, on l'appelait encore Ye-ho-na-la, mais plus souvent « Yi ». Enfin, comme corégente et impératrice mère, son nom officiel, proclamé par décret impérial, fut Tseu-Hi, auquel furent adjoints beaucoup d'autres noms honorifiques. Pour la masse du peuple, elle fut soit « l'impératrice douairière » (Houang T'ai-heou) soit « le vieux Buddha », et vers la fin de son règne, ce surnom respectueusement familier était universellement employé dans le Nord.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tcheng, qui avait, par droit d'hérédité, le rang de capitaine dans un des corps des Huit Bannières, semblait appelé par sa naissance à de hautes destinées ; à sa mort, il n'était cependant qu'intendant de circuit ou taot'aï, dans la province de Ngan-Houei. Ye-ho-na-la avait alors trois ans. Un de leurs parents, Mouyanga, dont la fille devint plus tard impératrice consort de l'empereur Hien-Foung et corégente avec Ye-ho-na-la, pourvut aux besoins de la famille et à l'éducation des orphelins.

Des légendes sans aucun fondement ont attribué à l'impératrice douairière les antécédents les plus humbles et parfois même les moins honorables. Ces légendes sont dues en partie aux journalistes en quête de nouvelles sensationnelles, et aussi à de hauts fonctionnaires appartenant à la branche aînée de la famille impériale, désireux, pour des rivalités de clans, de diminuer le prestige de Tseu-Hi et des siens. Ces calomnies ont naturellement été accueillies avec complaisance à Péking et dans le Sud de la Chine, et se sont répandues un peu partout.

Le prince Toun, cinquième fils de l'empereur Tao-Kouang, colportait, par exemple, avec toutes les apparences ^{p.003} de la bonne foi, l'histoire suivante : Quand son mari mourut à Ning-Kouo, où il remplissait les devoirs de sa charge, la mère de la future impératrice, obligée de pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, se trouva dans la situation la plus misérable. N'ayant pas l'argent nécessaire pour retourner à Péking, elle allait être réduite à la mendicité. Mais, par un hasard providentiel, une somme d'argent destinée à un autre voyageur lui fut remise à bord du bateau qui la rapatriait, et le véritable destinataire, ému de pitié, à la vue de cette famille dénuée de tout, insista pour que la veuve gardât l'argent. Vingt-cinq ans après, quand Tseu-Hi, devenue la toute-puissante régente de l'empire, donna audience à ce fonctionnaire, elle ne souffrit pas, en souvenir de ses bienfaits, qu'il restât agenouillé devant elle et lui exprima sa vive gratitude pour sa générosité.

Cette anecdote est plus jolie que la plupart de celles qui viennent de la même source ; l'idée qu'un fonctionnaire provincial mandchou ait pu mourir à son poste dans le plus complet dénûment ne manque même

Tseu-Hi, impératrice douairière

pas d'originalité. Et l'on regrette presque, pour la beauté du fait, qu'au moment de la mort de Houei-Tcheng aucun membre de sa famille ne se trouvât à Ning-Kouo, tous étant partis à Péking, où il devait les rejoindre pour reprendre du service dans le corps de la Bannière Blanche.

Il est bon de donner ici quelques indications sur le clan de Ye-ho-na-la et sa situation par rapport à la branche aînée de la famille impériale. Cette question est d'importance capitale, et son influence sur l'histoire de la Chine moderne est considérable. Des rivalités de toutes sortes n'ont cessé de diviser la Maison impériale et la puissante famille patricienne, depuis le jour où Ye-ho-na-la devint en fait la souveraine de l'Empire, après l'échec de la conspiration de Tsai-Youen. Mais ces relations devinrent encore plus tendues après le coup d'État de 1898 ; et si la crainte salutaire qu'inspirait la « divine colère » de ^{p.004} l'impératrice douairière a empêché toute rupture définitive, les germes de troubles intérieurs n'en ont pas moins subsisté à l'état latent dans la Ville Interdite.

De récents événements, et en particulier la révocation du vice-roi du Pe-tchi-li, Touang-Fang, en raison de sa prétendue attitude irrévérencieuse au cours des funérailles de l'impératrice douairière, ont montré clairement les divisions qui règnent au camp des Mandchous et quels dangers menacent le gouvernement, privé maintenant de la poigne de fer de Tseu-Hi. Il est difficile, pour des étrangers, de se faire une idée claire de la vie du Palais impérial et des partis qui s'y disputent la prédominance. La plus grande confusion y règne par suite de questions très complexes de généalogie, de mariages entre parents, d'adoptions, par suite aussi de très anciennes querelles de famille.

Nous nous en tiendrons à quelques détails essentiels. Les membres de la famille impériale (qui, dans leur propre langue, portent le nom de Ngai-sin-Gioros), divisés en Ceintures Jaunes et Ceintures Rouges, sont les descendants de Nou-eul-ho-tch'e. En vertu de cette filiation directe, ils se considèrent, et sont considérés par les Chinois, comme les représentants de la plus haute noblesse de la dynastie mandchoue.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le clan Ye-ho-na-la n'est pas de sang impérial ; les mariages entre le souverain et les femmes d'une famille ne donnent droit, en effet, qu'à des titres de noblesse ; mais il doit sa puissance au grand nombre de ses membres, au fait qu'il a donné trois impératrices douairières à l'empire et surtout au prestige et à la popularité personnelle de Tseu-Hi. Si l'on interprète les événements récents à la lumière de l'histoire et du significatif testament *in extremis* de Tseu-Hi, les chefs actuels de la famille Ye-ho-na-la voudraient que la présente impératrice douairière, veuve de Kouang-Siu, suivît l'exemple de son auguste tante et contrôlât les affaires de l'État, du moins pendant la régence.

p.005 La méfiance et les dissensions qui divisent les partis viennent surtout de ce que les descendants de Tao-Kouang ¹ appartenant à la branche aînée, et en particulier le prince Pou-Louen ² et le prince Koung ³, craignent que le présent empereur, ou son père, le régent, n'élèvent le fondateur de leur famille, le premier prince Tch'ouen ⁴, au rang posthume d'empereur. Cette sorte de canonisation, sans importance aux yeux des Européens, constituerait pour les Chinois une usurpation posthume de la part de la branche cadette : le prince Tch'ouen, en effet, serait ainsi placé sur un pied d'égalité avec Nou-eul-ho-tch'e, fondateur de la dynastie, et deviendrait pratiquement le fondateur d'une dynastie nouvelle. Tch'ouen avait prévu la possibilité d'une pareille tentative et les difficultés qu'elle ne manquerait pas de faire naître. Aussi, comme nous le verrons plus loin, avait-il pris des mesures pour éviter ce danger. Ceux qui suivent de près la politique chinoise n'ont pas manqué d'observer que, depuis l'avènement du présent empereur, les sacrifices faits au mausolée du prince Tch'ouen ont été célébrés avec une pompe et un cérémonial inusités, tandis que, son nom étant dans les documents officiels marqué de la « double

¹ Tao-Kouang fut empereur de Chine de 1821 à 1850.

² Le prince Pou-Louen, né en 1874, est le petit-fils du premier fils de Tao-Kouang.

³ Il sera question au cours de ce livre de deux personnages portant le nom de prince Koung. Le premier est le sixième fils de Tao-Kouang, et est mort en 1898. Le second est le petit-fils du cinquième fils de Tao-Kouang.

⁴ Ce premier prince Tch'ouen, mort le 1^{er} janvier 1891, était le septième fils de Tao-Kouang. Le second prince Tch'ouen, régent de Chine, est père de l'empereur actuel, quatrième fils du premier prince Tch'ouen et frère de l'empereur Kouang-Siu.

Tseu-Hi, impératrice douairière

élévation », il se trouvait aux yeux des lettrés porté au rang d'empereur régnant. L'opinion courante dans les milieux chinois bien informés est qu'à sa majorité l'empereur conférera de nouveaux honneurs posthumes à son grand-père, y compris la « triple élévation », qui lui donnera le rang d'un empereur décédé ayant droit à p.006 un culte spécial dans le temple des Ancêtres de la dynastie. Au point de vue constitutionnel chinois, les conséquences de cette mesure seraient extrêmement sérieuses et d'un règlement difficile.

Ye-ho-na-la était profondément attachée à sa famille : sa vie durant, ses parents furent au-dessus des lois et tirèrent honneur et profit de sa protection. Aussi y eut-il toujours entre eux et les Ceintures Jaunes et Rouges des dissentiments dont les échos parvinrent quelquefois jusqu'aux maisons de thé et aux places publiques de la capitale. Tseu-Hi ne laissa passer aucune occasion d'être désagréable aux Ngai-sin-Gioros. Elle leur interdit par décret de résider dans le quartier commerçant de la ville, ayant, disait-elle, appris que certains d'entre eux se livraient à des trafics peu honorables. Elle était détestée des princes aux « Casques de fer » et des autres descendants de Nou-eul-ho-tch'e, qui, tout en la redoutant, ne cessaient de protester contre les atteintes qu'elle portait à leurs privilèges séculaires.

Voici, entre mille, un exemple de la manière dont elle traitait les membres de la plus haute noblesse. Un des ducs impériaux eut l'audace de se faire construire un somptueux hôtel dans le voisinage immédiat de la Cité impériale ; cet hôtel dominait même l'enceinte du Palais. Dès que les travaux en furent terminés, Tseu-Hi confisqua l'hôtel, blâma le propriétaire d'avoir manqué à l'étiquette en osant prendre vue sur le palais du souverain, et, sans perdre un instant, elle y installa le plus jeune de ses frères, le duc Tchao.

La mère de Ye-ho-na-la, Nieou-kou-lou, survécut de longues années à son époux. Elle habitait la rue d'Étain, près du quartier des légations. Lorsque sa fille devint impératrice-mère, elle reçut le titre de duchesse impériale. Son intelligence et son énergie semblent avoir été remarquables, même dans une famille où les femmes p.007 supérieures

Tseu-Hi, impératrice douairière

ne se comptent plus. Elle mourut à un âge avancé et fut ensevelie à côté de son époux dans le cimetière de famille, situé en dehors de la ville, à l'ouest, près du champ de course européen. La piété filiale de Ye-ho-na-la y fit élever un arc d'honneur et les traditionnelles tables de marbre. Lorsque, en janvier 1902, l'impératrice douairière revint d'exil en chemin de fer, elle refusa d'entrer à Péking par la ligne de Han-Keou, parce que la voie était toute proche du tombeau de ses parents : c'eût été manquer gravement à leur mémoire que de passer près de ce lieu sacré sans s'y agenouiller et y faire une prière. Elle exigea donc que son itinéraire fût modifié, et elle entra à Péking par le Sud, au grand enthousiasme des orthodoxes et du peuple tout entier.

Il n'y a que peu de choses à dire sur l'enfance de Ye-ho-na-la ; nous citerons seulement, parmi ses camarades de jeux, un de ses parents, Jong-Lou, qui dans la suite devait jouer un rôle important dans les moments critiques de sa carrière. On raconte, — ce qu'il est d'ailleurs impossible de vérifier, — que, dès sa naissance, elle lui avait été fiancée. K'ang Yeou-wei et d'autres hauts personnages chinois, adversaires de la dynastie mandchoue, ont été jusqu'à affirmer qu'au moment de la fuite à Jehol, avant la mort de l'empereur, il s'établit entre Jong-Lou et Ye-ho-na-la des relations intimes qui durèrent plusieurs années.

Ye-ho-na-la reçut l'éducation traditionnelle de son milieu, mais la vivacité et l'activité exceptionnelles de son esprit, jointes à son extraordinaire ambition et à sa soif du pouvoir, lui permirent de s'élever au-dessus des influences déprimantes de l'éducation traditionnelle et de tirer parti de ses études même dans la vie pratique. Elle apprit à peindre avec goût et à composer des vers. À l'âge de seize ans, elle avait terminé ses études chinoises et mandchoues et était particulièrement versée dans l'histoire des vingt-quatre dynasties. Elle avait, sans aucun doute, ce désir ^{p.008} de savoir qui est le commencement de la sagesse et le secret de la puissance, et elle pressentait en outre très nettement — les chroniqueurs du moins l'affirment, — la grandeur de sa destinée.

Tseu-Hi, impératrice douairière

À la mort de l'empereur Tao-Kouang, en 1850, l'aîné des fils qui lui restaient devint, à l'âge de dix-neuf ans, empereur de Chine sous le nom de Hien-Foung.

À l'expiration du deuil légal (vingt-sept mois), pendant lequel il est interdit au nouvel empereur de se marier, un décret appela toutes les belles jeunes filles mandchou d'âge nubile au palais impérial pour qu'on pût choisir celles qui entreraient au harem de l'empereur. Antérieurement à son élévation à l'empire, Hien-Foung avait épousé la fille aînée de Mouyanga, mais elle était morte avant qu'il montât sur le trône. Parmi celles qui répondirent à l'appel de l'empereur, se trouvèrent la seconde fille de Mouyanga, Sakota, et aussi Ye-ho-na-la. Le 14 juin 1852, une soixantaine de jeunes beautés appartenant à l'aristocratie mandchoue défilèrent sous le regard critique de la veuve ¹ de Tao-Kouang. Elle choisit vingt-huit d'entre elles, fixant à chacune son rang dans la hiérarchie à quatre degrés des concubines impériales : les « fei », les « pin », les « kouei jen » et les « tch'ang tsai ». Sakota devint « pin », Ye-ho-na-la « kouei jen » ou « personne honorable ».

À de rares exceptions près, ces concubines sont beaucoup plus les domestiques de leur belle-mère que les épouses de leur souverain. Théoriquement, leur nombre est limité à soixante-dix, mais ce chiffre n'a rien d'absolu. En outre, environ deux mille femmes mandchoues sont employées dans le palais impérial comme servantes et femmes de charge sous la direction des eunuques. Pour toutes les affaires domestiques, la veuve du dernier empereur défunt exerce une autorité sans limite : bien que des précédents permettent à l'empereur d'examiner les concubines choisies, il n'a pas qualité pour fixer leur rang.

C'est ainsi que Ye-ho-na-la quitta la maison maternelle ^{p.009} de la rue d'Étain pour venir habiter la Ville Interdite et se trouva brusquement privée de toute relation directe avec les siens. Si nous en croyons une vieille servante attachée à sa personne depuis son arrivée au palais impérial jusqu'à sa mort, la seule visite que fit Ye-ho-na-la à sa famille eut lieu, par permission spéciale de l'empereur, en janvier 1857, neuf mois après la naissance de son fils, l'héritier présomptif de la couronne.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le matin, de bonne heure, des eunuques furent dépêchés pour annoncer à Nieou-kou-lou que sa fille, la concubine Yi, viendrait la voir à midi. Un si rare honneur remplit d'allégresse parents et amis. Tous les voisins de la rue d'Étain sortirent de chez eux pour voir passer les eunuques et la chaise à porteurs drapée de jaune. La mère et tous les membres de la famille se rangèrent des deux côtés de l'entrée du jardin, lorsque la chaise y fut avancée. Devant les marches qui conduisaient à la cour intérieure, les eunuques prièrent Yi de descendre : elle entra dans la pièce principale et prit le siège d'honneur. Tous les membres de la famille s'approchèrent respectueusement pour la saluer et s'agenouillèrent devant elle, sauf la mère et les parents âgés. Un banquet fut ensuite servi. Le siège qu'occupait Ye-ho-na-la était plus élevé que celui de sa mère ; par cette marque de déférence, cette dernière honorait en sa fille celle qui avait donné naissance à l'héritier présomptif. La jeune concubine impériale fit sur tous les assistants l'impression la plus favorable par ses manières simples et affectueuses ; elle causa avec sa vivacité coutumière, témoignant de l'intérêt aux affaires de la famille et surtout à l'éducation de ses jeunes sœurs.

Le banquet dura tard dans l'après-midi : la nuit tombait lorsque les eunuques prièrent Ye-ho-na-la de se préparer au retour. Elle exprima son sincère regret de vivre ainsi séparée de tous les siens, et son espoir que l'empereur lui permettrait quelque jour de renouveler sa visite. Sa mère était en tout cas autorisée à venir la voir. Après avoir p.010 remis un souvenir à tous les membres de la famille, elle monta dans le palanquin et rentra au palais. Elle ne revit jamais la maison maternelle, mais, dans la suite, sa mère alla souvent la voir dans la Ville Interdite.

Dès ses débuts au Palais impérial, Ye-ho-na-la eut vite fait de s'implanter dans les bonnes grâces de la veuve de Tao-Kouang. Grâce à l'influence de cette dernière et à ses propres charmes, elle ne tarda pas à devenir la première favorite d'un monarque faible et dissolu. Lorsqu'en avril 1856 elle couronna enfin les ambitions si longtemps

Tseu-Hi, impératrice douairière

déçues de son seigneur et maître en lui donnant un héritier, sa situation à la Cour se trouva définitivement assurée.

À peine admise dans l'entourage du monarque, Ye-ho-na-la eut l'occasion de montrer les qualités d'« homme d'État » dont elle devait si souvent faire preuve dans la suite. La révolte des T'ai-P'ing causait de grandes inquiétudes dans la capitale. En mars 1853, les rebelles prirent Nanking, la capitale du Sud. Ye-ho-na-la, qui déjà s'était assurée le droit de lire et d'apprécier les mémoires adressés des provinces, mit en œuvre son influence sur le Fils du Ciel pour faire nommer commandant en chef Tseng Kouo-fan. Elle lui fournit en outre les ressources nécessaires pour lever les milices dans le Hou-Nan et, grâce à ces forces, grâce aussi à l'aide du général Gordon, Tseng put réduire les révoltés.

En se référant aux traditions officielles, Tseng Kouo-fan n'aurait pas dû être nommé à la tête des troupes, car il était en deuil de sa mère. Mais ce fut toujours l'opinion de Ye-ho-na-la que les traditions devaient passer après les intérêts de l'État.

En août 1855, la veuve de Tao-Kouang mourut, et Ye-ho-na-la, en reconnaissance « de son dévoué ministère », fut élevée au rang de concubine « pin » (du deuxième rang). Sakota était entre temps devenue impératrice consort.

À cette époque, les écrivains chinois estimaient généralement que Hien-Foung serait le dernier monarque ^{p.011} d'une race qui, disait-on, avait « accompli la mission qu'elle tenait du Ciel ». Dans tout l'Empire, la rébellion couvait : le souverain était faible et débauché, incapable d'inspirer affection ou loyalisme à son peuple. On considérait d'ailleurs comme un mauvais présage que, parvenu à l'âge de vingt-cinq ans, il n'eût pas encore d'héritier, alors que plusieurs de ses prédécesseurs n'avaient pas attendu leur quinzième année pour assurer leur succession. Aussi, lorsqu'en avril 1856 Ye-ho-na-la mit au monde un garçon et que, d'autre part, les rebelles furent chassés des provinces de Yun-Nan et Kiang-Si, on sentit que l'ère des malheurs était close et que la volonté céleste s'était une fois encore prononcée en faveur du Trône.

Tseu-Hi, impératrice douairière

À cette époque, l'empereur fut frappé de paralysie ; Ye-ho-na-la, en qualité de mère de l'héritier présomptif, et surtout grâce à son indomptable énergie, devint le chef effectif de l'Empire. L'impératrice consort ne prit que peu ou point d'intérêt aux affaires publiques. Ye-ho-na-la était alors devenue concubine du premier rang (« fei »), et on la désignait d'ordinaire à Péking sous le nom de « kouei fei yi », le dernier de ces mots étant un titre honorifique qui signifie « vertu féminine ».

Elle suivait à cette époque une politique étrangère nettement agressive, qui s'explique facilement par sa jeunesse, son orgueil de race, sa complète ignorance des nations et de leur puissance. C'est vraisemblablement sur ses conseils qu'on refusa au haut commissaire Ye, à Canton, l'autorisation de négocier avec les Anglais les bases d'un traité de commerce, refus qui, l'année suivante, motiva la prise de Canton par les « Barbares ». Toutes les affaires de la Cité Impériale et de l'Empire furent dès lors entièrement aux mains de Ye-ho-na-la : fait extraordinaire dans une contrée où il est interdit aux femmes de régner, plus extraordinaire encore si l'on songe que la femme qui s'était ainsi emparée du pouvoir n'était qu'une concubine à peine âgée de vingt-deux ans.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



2. L'estrade impériale dans la salle Kiao-Tai.

CHAPITRE II

LA FUITE À JEHOL

@

Journal d'un docteur de l'académie des Han-lin. Amour filial et patriotisme. Prise de Péking par les « Barbares » et fuite de la Cour à Jehol. Comment on soigne les malades en Chine. Derniers devoirs et funérailles. Un monarque belliqueux, mais prudent. Signature de la paix.

p.013 Les causes et l'histoire de l'invasion du Nord de la Chine par les forces alliées de l'Angleterre et de la France sont trop connues pour qu'il soit besoin de les exposer. Ce que le lecteur européen connaît moins, c'est le rôle joué par Ye-ho-na-la pendant les journées mémorables qui précédèrent et qui suivirent la fuite à Jehol. Des détails fort intéressants nous sont fournis par un docteur de l'académie de Han-lin, dont le journal fut imprimé secrètement plusieurs années après l'invasion. C'est à ce document que nous empruntons les passages qui suivent. On verra que cette œuvre est surtout un témoignage de piété filiale, où l'on trouve des digressions sur les faits et gestes des « Barbares » et sur la personnalité, déjà dominante, de Ye-ho-na-la. L'œuvre est un document humain fort curieux, intéressant par la naïveté et la sincérité qui s'en dégagent.

« Au cours de la septième lune de l'année Keng-Chen (août 1860), cinq ou six jours après que ma mère fut tombée malade, le bruit se répandit soudain que les Barbares s'étaient avancés jusqu'à la ville de Ta-Kou ¹. Tout le monde savait que des mémoires avaient été p.014 adressés au Trône par des fonctionnaires de la capitale et des provinces ; mais, comme la *Gazette de Péking* (journal officiel) n'en avait pas fait mention, cette nouvelle détermina, comme il fallait s'y attendre, un sentiment général d'inquiétude et donna naissance aux bruits

¹ Port de T'ien-Tsin.

Tseu-Hi, impératrice douairière

les plus alarmants. Jusqu'alors cependant personne n'avait fui. L'empereur était dangereusement malade ; on savait qu'il désirait partir pour le Nord, mais la concubine favorite et le prince Seng l'en dissuadèrent et l'assurèrent que les Barbares ne pénétreraient jamais à Péking.

À ce moment ma mère souffrait de la dysenterie, mais elle avait défendu à ses domestiques de m'en aviser. Je n'appris qu'elle était sérieusement malade que par hasard, en voyant une ordonnance sur sa table. C'était le Dr Lieou qui la soignait. Je n'ai jamais eu confiance en lui ni en ses méthodes. Il y avait cependant sept ans qu'il était le médecin de ma mère et de son entourage, qui ne juraient que par lui. Hélas ! les anciens avaient raison de dire qu'un bon fils devrait connaître les principes de la médecine ; mon ignorance a sûrement été la principale cause de la mort de ma mère !

Pendant les jours qui suivirent, on commença à quitter Péking, car le bruit s'était répandu que nos troupes avaient été battues à Ta-Kou et qu'il y avait un général parmi les morts. La garnison de Pei-T'ang avait fui et les forts étaient aux mains des Barbares. Le prince Seng avait reçu de l'empereur l'ordre de ne pas livrer bataille, si bien que nos troupes restaient inactives devant l'ennemi. Nous ne sûmes rien de précis sur la cause réelle de notre défaite, et la population, qu'on eut soin de laisser dans l'ignorance, se remit graduellement de ses premières alarmes.

Le treizième jour de la septième lune, je remarquai une aggravation dans l'état de ma mère. Je demandai aussitôt un congé de dix jours à mon bureau. Je cachai à ma mère la situation politique et la priai de ne s'inquiéter de rien. Mais les nouvelles étaient chaque jour plus mauvaises, et c'était maintenant par milliers que les habitants quittaient Péking.

Le lendemain, le magistrat Li Mia-tchai passa nous dire adieu : il allait rejoindre l'armée dans la province de Ngan-

Tseu-Hi, impératrice douairière

Houei. Il désapprouva nettement l'ordonnance du Dr Lieou et m'en donna une autre. Ma mère se refusa d'abord à prendre sa médecine ; je réussis cependant à l'y décider. Pendant la nuit, la respiration vint à lui manquer ; j'envoyai vite chercher M. Li, qui m'assura que ce malaise n'était nullement dû à sa potion. Ma mère voulut cependant à toute force revenir à l'ordonnance du Dr Lieou ; tout ce que je pus faire fut d'insister auprès de ce dernier pour qu'il ordonnât des médicaments moins énergiques, qu'une malade de l'âge de ma mère pût supporter.

Ma mère me pria alors de préparer son cercueil, car elle était certaine que sa mort était proche. J'avais par bonheur acheté le bois huit ans auparavant à Moukden et l'avais déposé chez un fabricant de cercueils à Péking. Je l'y fis chercher. Je fis venir les menuisiers qui se mirent à l'ouvrage dans la cour de notre maison, si bien que, le 20, le cercueil était terminé. Le bois en était épais à souhait, et le tout avait fort bon aspect. Je n'aurais jamais cru que dans cette hâte, au milieu du désordre général, un travail aussi parfait pût être exécuté. Les menuisiers m'assurèrent que, dans les circonstances présentes, on ne trouverait pas dans tout Péking un si beau cercueil pour moins de mille taels ¹. Cette assurance me fut une bien douce consolation.

Le lendemain matin, on vint passer la première couche de laque sur la bière ; il en fallut bien deux livres. Puis je fis venir le tailleur avec six ouvriers pour confectionner le costume funéraire de la mourante : entre-temps j'achetai les étoffes nécessaires. On fit d'abord une longue robe noire ; mais le lendemain, comme ma mère se sentait un peu mieux, je décidai de remettre à plus tard la préparation des autres vêtements. On disait alors partout que les Barbares étaient maintenant à Toung-Tcheou et qu'ils allaient bombarder

¹ Environ 5.000 francs.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Péking le 27 : tous ceux qui pouvaient quitter la ville s'enfuyaient. Le 27, on passa la seconde couche de laque.

Ce même jour, nos troupes firent neuf prisonniers, dont un chef barbare, Pa Hsia-li (Parkes) ; tous furent incarcérés au ministère des Châtiments. Ce fut un grand émoi dans toute la ville, et l'on apprit alors que Sa Majesté se disposait à quitter la capitale pour faire un voyage dans le Nord. Mais la concubine Yi sut persuader quelques-uns des plus anciens dignitaires d'adresser au monarque des mémoires pour qu'il restât à Péking. Aucun de ces mémoires n'a été publié. Tous les fonctionnaires mandchous et chinois ^{p.016} envoyaient maintenant leur famille loin de la capitale et mettaient leurs richesses en sûreté ; mais, près de la porte principale, les grandes boutiques étaient ouvertes comme d'habitude. L'état de santé de ma mère restait stationnaire, et je demandai un nouveau congé de dix jours.

Le premier jour de la huitième lune, nous passâmes une nouvelle couche de laque sur le cercueil. Le même jour, le Dr Lieou prescrivit à ma mère une autre potion, mais la dysenterie n'en persista pas moins.

Le 4, ma mère m'appela à son chevet et me dit :

— Il n'est pas possible que je me rétablisse. Fais préparer mes funérailles. Je ne prendrai aujourd'hui aucune nourriture.

Ces paroles me glacèrent le cœur, et je fis dire aussitôt au tailleur de hâter la confection des robes funéraires. Mon ami Pan Yeou-che vint nous voir et recommanda un purgatif, mais ma mère se mit en colère et refusa net de le prendre. Dans la nuit, elle fut prise de violents vomissements qui parurent la soulager, à tel point que je fis dire au tailleur de ne point trop se presser. Le lendemain matin toutes les pièces du costume étaient prêtes, mais ma mère trouva le couvre-pied trop lourd, et je le remplaçai en conséquence par une étoffe de

Tseu-Hi, impératrice douairière

soie, beaucoup plus légère. Mais alors elle objecta que c'était bien trop luxueux et bien trop coûteux pour sa condition. Ses beaux-parents, dit-elle, n'avaient pas eu pour leur dernier voyage d'aussi précieuses étoffes.

Entre-temps, la confusion augmentait d'heure en heure et la population s'enfuyait en masse de la capitale. La plupart des portes étaient fermées par crainte des Barbares, sauf la porte Tchang-yi, dans la ville du Sud.

Le 7, nos troupes eurent un engagement avec les Barbares à quelque distance de la porte Tsi-Houa. Notre première ligne se composait de cavaliers mongols qui n'avaient pas encore été à l'ennemi.

Dès que les Barbares ouvrirent le feu, nos Mongols, dans la plus grande confusion, tournèrent bride comme un seul homme et se rabattirent en désordre sur l'infanterie. Beaucoup de fantassins furent renversés et foulés aux pieds des chevaux ; une déroute générale s'ensuivit : nos hommes s'enfuirent dans toutes les directions, et les Barbares parvinrent au pied des murs de la capitale.

Le narrateur raconte alors les nouveaux efforts de la ^{p.017} concubine Yi pour empêcher l'empereur de quitter Péking. Mais le lendemain matin, on apprit qu'un second engagement avait eu lieu au même endroit.

« Sa Majesté Sacrée, accompagnée de toutes ses concubines, des princes, ministres et ducs et de tous les dignitaires de sa maison, quitta la ville dans une panique et un désordre indescriptibles, comme si des hordes de Barbares étaient déjà à leur poursuite. En réalité les étrangers étaient encore à une distance considérable.

Je ne puis comprendre pourquoi on permit à Sa Majesté de partir. Jusqu'au dernier moment la concubine Yi la supplia de rester dans son Palais ; sa présence ne pouvait manquer, disait-elle, d'inspirer aux Barbares une crainte respectueuse,

Tseu-Hi, impératrice douairière

et c'était là la protection la plus efficace sur laquelle pussent compter et le peuple et la ville. Comment, ajoutait-elle, pouvait-on espérer que les Barbares épargnassent la cité si le Chariot Sacré avait fui, laissant sans protection les temples tutélaires et les autels sacrés ? Elle supplia le souverain de ne pas oublier l'exemple de ce monarque de la dynastie Tcheou qui avait fui sa capitale, « la tête couverte de poussière », et avait été forcé d'aller se réfugier chez un des princes feudataires. Le peuple chinois a toujours regardé cet épisode comme un des plus honteux de son histoire. Mais cette fois la fuite de la Cour apparaît comme plus humiliante encore...

Le 12 au matin, ma mère se trouva à toute extrémité et il lui devint impossible de rien avaler. Je fis donc venir Li, le tailleur, pour mettre la dernière main aux robes funéraires et préparer l'« oreiller du chant du coq », ainsi que les couvertures. À onze heures du matin, elle rendit l'âme et abandonna son très indigne fils. Hélas ! si j'avais connu la médecine, je n'aurais pas aujourd'hui à me reprocher cette mort ! Nous la revêtîmes alors de ses robes. D'abord sa servante lui mit ses vêtements de dessous, une chemise de soie blanche, puis une veste de soie grise et par-dessus une robe ouatée de satin bleu. Puis on lui mit la robe et le manteau de cérémonie, avec les insignes de son rang : la ceinture de jade et le collier d'ambre. Après avoir orné ses cheveux de parures en or, nous la coiffâmes du chapeau du Phénix. Enfin des matelas rouges furent placés sur le lit et nous y étendîmes son corps dans une ^{p.018} position de repos, la tête appuyée sur « l'oreiller du chant du coq » en satin rouge. Pas un ami ne se joignit à nous : toutes les maisons du voisinage étaient désertes. Le lendemain matin, je doublai de satin rouge l'intérieur du cercueil et je le garnis de paille pour éviter les heurts. À trois heures de l'après-midi, j'invitai ma mère à monter dans sa « longue maison ».

Tseu-Hi, impératrice douairière

Sur le conseil d'un ami, le narrateur, au lieu d'inhumer le corps de sa mère dans le jardin de la maison, se décide à le déposer provisoirement dans un temple hors de Péking. Il espère ainsi éviter la profanation du cercueil par les « Barbares » européens, qui sont, croit-il, coutumiers du fait.

« Le 19, je transportai les restes de ma mère dans le temple : tout était calme en cet endroit ; mais j'avais eu mille peines à passer la porte de la ville à cause de la foule qui s'y pressait. Le 23, il n'y avait presque personne dans les rues ; çà et là, quelques petits groupes parlaient à voix basse. Tout à coup, vers midi, une immense lueur embrasa le ciel au nord-ouest, et peu après la nouvelle nous parvint que les Barbares s'étaient emparés de Hai-tien et du palais d'Été. Notre armée compte, dit-on, cinq cent mille hommes, et cependant il semble que pas un d'entre eux n'ait osé s'opposer à la marche en avant des étrangers. Ceux-ci ont environ mille cavaliers, et pourtant ils vont et viennent comme ils veulent dans notre pays comme dans un désert ! Tout cela est vraiment extraordinaire ! Les troupes du prince Seng et du général Cheng ont battu en retraite sur la porte Te-Cheng...

Le 24, dans l'après-midi, nous aperçûmes au nord-ouest des colonnes de fumée : on assura alors que les Barbares avaient pénétré dans le palais d'Été et que, après avoir pillé les trois salles principales, sans y rien laisser, ils avaient mis le feu au bâtiment. Leur excuse pour cet acte abominable est que les officiers perdirent momentanément le contrôle de leurs troupes. À la suite de cet exploit, ils affichèrent partout une proclamation, en très mauvais chinois, disant que, si les plénipotentiaires n'étaient pas tombés d'accord sur les conditions de la paix, le 29 avant midi, Péking serait bombardé. Dans ce cas les habitants désireux de ne point partager le sort de la ville feraient bien de s'éloigner.

Tseu-Hi, impératrice douairière

p.019 Ce même jour on apprit que le Chariot Sacré avait atteint Jehol sans encombres. Mais Sa Majesté avait passé par les plus vives alarmes et publié un décret exprimant son regret de ne s'être pas suicidée à l'approche des envahisseurs. On dit que l'empereur est malade et aussi que les princes Tsai-Youen et Touan-Houa font tous leurs efforts pour être nommés membres du Grand conseil. Si l'empereur vient à mourir (littéralement « quand dix mille années se seront écoulées »), la concubine Yi deviendra impératrice douairière, mais pour le moment elle est, dit-on, en désaccord avec les princes, qui s'efforcent de lui aliéner l'esprit de l'empereur...

Le 29, à onze heures du matin, les Barbares firent leur entrée dans Péking par la porte Ngan-ting et occupèrent la tour et les remparts voisins. Ils placèrent sur les remparts un grand canon et quatre de petit modèle, puis hissèrent un pavillon à cinq couleurs. À l'exception des négociateurs de la paix, tous les personnages officiels ont quitté la ville. Il y a deux jours, le prisonnier Parkes et ses compagnons ont été rendus à l'ennemi avec les marques de la plus grande courtoisie. Ils avaient à peine rejoint leur camp qu'un décret spécial, notifié en hâte de Jehol, parvenait au prince Koug, lui enjoignant de les décapiter sur l'heure pour servir d'exemple aux bandits qui avaient osé envahir l'enceinte sacrée du Palais impérial. Comme la concubine Yi avait réclamé cette exécution dès le début, il semblerait qu'elle est en train de reconquérir la faveur impériale.

Au milieu de ces circonstances critiques, l'auteur du journal ne néglige point ses devoirs filiaux. Il décide de transporter le cercueil de sa mère à Pao-Ting-Fou, où sa famille devait se réfugier. En arrivant le lendemain matin au temple, il y trouve les porteurs et les coolies qu'il a commandés ; mais le châssis sur lequel doit être porté le cercueil se trouve trop petit. Cependant le cortège se forme et s'ébranle au milieu des fugitifs dont la panique est des plus pénibles à contempler. « Mais

Tseu-Hi, impératrice douairière

le principal et seul objet de mon esprit, observe le narrateur, était de protéger le cercueil de ma mère. »

Malgré l'exiguïté du châssis, le cercueil soigneusement p.020 enveloppé d'une couverture ouatée arrive sans accident à destination : « La laque fut trouvée intacte ».

Les « Barbares » régnaient en maîtres dans la capitale, et les habitants étaient terrifiés : le bruit courait que les négociations de paix n'avaient aucune chance d'aboutir ; le prince Koung ne voulait pas accepter les conditions des « Barbares », qui étaient à ses yeux inacceptables.

Le 6, les Anglais adressèrent une note accusant la Chine d'avoir violé toutes les règles de la civilisation en faisant périr leurs compatriotes dans les tortures ; ils réclamaient une indemnité de 500.000 taels. Les Russes offrirent alors au plénipotentiaire chinois leur médiation pour demander aux Anglais de réduire leurs exigences. Mais le prince Koung, ne se souciant pas d'être l'obligé de la Russie, répondit qu'il avait déjà accordé la somme demandée ; le 9, il la fit remettre aux Anglais.

« Finalement les seize articles présentés par les Barbares pour les préliminaires de paix furent acceptés sans modifications. Tout ce que nos négociateurs désiraient, c'était que l'armée étrangère se retirât immédiatement et, pour obtenir satisfaction, ils étaient prêts à tout accorder. Cette attitude valut à la Chine, si pauvre en hommes courageux, le dédain des Barbares. Ah ! que j'éprouve de douleur à raconter une aussi lamentable histoire !

Lorsque la concubine Yi apprit la capitulation du prince Koung, elle reprocha à l'empereur d'avoir chargé son frère des négociations, et elle le supplia de rouvrir les hostilités. Mais Sa Majesté était gravement malade et refusa de quitter Jehol. Il nous faut donc pour le moment renoncer à la revanche.

Le troisième jour de la huitième lune de la dixième année du règne de Hien-Foung (6 septembre 1860), peu de temps avant le départ de

Tseu-Hi, impératrice douairière

Péking, fut publié un édit impérial où se manifestent l'énergie et l'esprit de décision de Ye-ho-na-la. On y lisait :

« Maître de l'Univers, nous sommes néanmoins animé d'un même ^{p.021} sentiment de bienveillance à l'égard de tous les hommes. Nous n'avons jamais interdit à l'Angleterre ni à la France de faire du commerce en Chine, et, pendant de longues années, la paix a régné entre elles et nous. Mais il y a trois ans, les Anglais ont, sans raison avouable, envahi notre ville de Canton et traîné nos représentants en captivité. Nous nous sommes alors abstenus de toute mesure de représailles, ayant dû reconnaître que l'obstination du vice-roi Ye avait, jusqu'à un certain point, été la cause des hostilités. Il y a deux ans, le chef barbare Elgin ¹ s'avança vers le nord et nous donnâmes l'ordre au vice-roi du Pe-tchi-li, T'an Ting-siang, d'ouvrir les négociations. Mais les Barbares profitèrent de ce que nous n'étions pas prêts pour attaquer les forts de Ta-Kou et menacer Tien-Tsin. Désirant éviter à notre peuple les horreurs de la guerre, nous nous abstînmes à nouveau de toute mesure de représailles et donnâmes l'ordre à Kouei-Liang de discuter les conditions de la paix. Bien que les prétentions des Barbares fussent exagérées, nous envoyâmes Kouei-Liang à Chang-Hai pour y négocier le traité de commerce qui nous était proposé et l'autorisâmes même à le ratifier comme gage de notre bonne foi.

En dépit de toutes ces concessions, le chef barbare Bruce ² fit preuve de l'intransigeance la plus déraisonnable, et son escadre apparut de nouveau à la hauteur de Ta-Kou, pendant la huitième lune. Seng-ko-lin-sin l'attaqua alors avec vigueur et le força à battre rapidement en retraite. On peut voir, à la lumière de ces faits, que la Chine a toujours agi avec la plus entière bonne foi, que les torts sont du côté des Barbares. Au

¹ Lord Elgin, plénipotentiaire anglais.

² Sir Frederick-W. A. Bruce, frère de lord Elgin.

Tseu-Hi, impératrice douairière

cours même de cette année, les barbares Elgin et Gros ¹ ont de nouveau paru dans les eaux chinoises. Mais nous n'avons pas voulu recourir aux mesures et leur avons permis de débarquer pour venir à Péking ratifier le traité.

Qui aurait pu supposer que les Barbares employaient tout ce temps à préparer les plus noires entreprises, à faire venir des soldats et des canons pour attaquer les forts de Ta-Kou, mettre nos forces en déroute et s'avancer sur Tien-Tsin ! Nous envoyâmes de nouveau Kouei-Liang dans cette ville pour entrer en pourparlers avec eux, espérant qu'ils n'avaient pas perdu tout sens de la justice, décidé p.022 d'ailleurs à leur donner satisfaction si leurs demandes n'étaient pas absolument déraisonnables. À notre grand étonnement, Elgin et son collègue poussèrent l'audace jusqu'à réclamer une indemnité ; ils demandèrent aussi qu'un plus grand nombre de ports fussent ouverts au commerce et qu'il leur fût permis d'occuper militairement notre capitale. Voilà jusqu'où ils ont poussé la brutalité et l'astuce ! Nous leur dépêchâmes alors le prince Yi et le ministre de la Guerre Mou-Yin, avec mission de leur faire entendre raison et d'aboutir à un arrangement qui satisfît tout le monde. Mais ces Barbares perfides eurent l'audace de faire avancer leur sauvage soldatesque vers Toung-Tcheou et d'annoncer qu'ils entendaient nous forcer à leur donner audience.

Dans ces conditions, faire preuve d'une plus longue patience équivaldrait à une abdication de nos devoirs envers l'Empire : nous avons donc commandé à nos armées d'attaquer les Barbares avec la dernière énergie et nous avons donné l'ordre aux notables des provinces d'organiser des milices bourgeoises qui se joindront aux troupes régulières et s'opposeront à la marche en avant des étrangers.

¹ Le baron Gros, ambassadeur de France en Chine.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Par les présentes, nous promettons les récompenses suivantes. Pour la tête d'un Barbare noir ¹, 50 taels et pour la tête d'un blanc, 100 taels. Pour la prise d'un chef barbare, mort ou vif, 500 taels et pour la prise ou la destruction d'un vaisseau, 5.000 taels.

Les habitants de Tien-Tsin ont la réputation d'être braves. Qu'ils entrent en ligne dès maintenant et, par force ou par ruse, nous débarrassent de ces sauvages malfaisants. Nous n'aimons pas la guerre, mais notre peuple reconnaîtra que cette fois nous y avons été contraint...

Ces barbares vivent dans de lointaines contrées, d'où ils viennent en Chine pour faire du commerce. Leurs outrages ont été encouragés, nous le savons, par l'abominable trahison de certains de nos sujets. Nous ordonnons en conséquence que les ports ouverts par traité soient fermés et que tout commerce avec l'Angleterre ou la France soit suspendu. Les sujets des États qui se soumettent à notre autorité ne devront pas être molestés, et dès qu'Anglais et Français se seront repentis de leurs mauvaises actions et seront rentrés dans la voie de l'obéissance, nous serons heureux de donner ^{p.023} une marque éclatante de notre clémence en leur permettant de faire du commerce comme par le passé. Mais, s'ils persistaient dans leur condamnable violation de tout principe de justice, nos armées devraient les frapper avec force et s'engager solennellement à faire disparaître toute trace de ces artisans de malheur. Puissent-ils se repentir pendant qu'il en est temps encore !

Trois jours après, Ye-ho-na-la assistait à l'audience du matin, pendant laquelle l'empereur fit la déclaration suivante :

« Nous apprenons que les Barbares continuent à menacer notre capitale. Nous avons fait droit à toutes leurs demandes, mais ils veulent maintenant nous présenter à nous-mêmes

¹ Il s'agit des troupes hindoues mises en ligne par l'Angleterre.

Tseu-Hi, impératrice douairière

leurs lettres de créances et exigent que le prince Seng retire ses troupes de Tchang-Tchia-wan. Une telle insolence rend tous pourparlers désormais impossibles. Le prince Seng a déjà remporté une grande victoire, et maintenant ses troupes tiennent l'ennemi en échec à Pa-Li-K'iao.

En dépit des courageuses résolutions exprimées dans son décret, l'empereur s'enfuit de la capitale après avoir adressé des prières au dieu de la Guerre dans un petit temple dépendant du Palais impérial. Cette fuite fut présentée par le décret annonçant le départ de l'empereur comme une « tournée d'inspection d'automne ¹ ».

De la deuxième étape, l'empereur donnait pleins pouvoirs au prince Koung, son frère cadet, pour diriger les négociations, et abdiquait momentanément toutes responsabilités.

Le 11, la Cour s'arrêta au rendez-vous de chasse de Mi-Youn-Hien. Les chroniqueurs chinois racontent que l'empereur, trop fatigué pour recevoir le Grand conseil, délégua ses pouvoirs à Ye-ho-na-la, qui signa le décret suivant :

« Nous apprenons que les Barbares menacent notre capitale, et nos ministres nous ont demandé d'appeler des renforts de p.024 province. Or, dans l'art de la guerre, la meilleure tactique est de procéder par surprises longuement préparées. La supériorité des Barbares réside dans leurs armes à feu ; mais, si nous pouvions seulement les amener à combattre corps à corps, leur artillerie ne leur serait plus d'aucune utilité, nous serions sûrs de la victoire. Les cavaliers mongols et mandchous sont absolument inutiles pour ce genre de combat, mais les hommes du Hou-Pe et du Se-Tch'ouan sont aussi agiles que des singes et particulièrement adroits à se dissimuler pour attaquer l'ennemi par surprise. Qu'ils surprennent seulement une fois ces bandits, et leur déroute est inévitable. En conséquence, Tseng Kouo-fan, vice-roi de

¹ Ce même euphémisme fut employé lors de la fuite de la Cour, en août 1900.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Hou-Kouang, enverra au moins trois mille de ses meilleurs soldats à Péking, et on en fera venir autant du Se Tch'ouan. Les troupes du prince Seng ont été battues à maintes reprises, et la capitale est en grand danger. Dans ces conjonctures, il n'y a pas de temps à perdre ; nous avons le ferme espoir que des forces suffisantes seront rapidement réunies, et nous pourrons alors nous débarrasser de ce fléau pernicieux. Pour la bravoure et les bons services, il y aura de grandes récompenses. Ce décret est des plus importants.

Après un voyage à petites journées, la Cour atteignit Jehol le 18. Le 20, les conseillers du monarque semblaient pencher pour la guerre à outrance. Le prince Koung reçut l'ordre de n'épargner sous aucun prétexte la vie des « Barbares » tombés entre ses mains : il répondit que les prisonniers avaient déjà été remis en liberté et que les « Barbares » étaient maîtres de la porte Ngan-ting Men. Le prince Koung, en effet, était assez homme d'État pour comprendre que la seule chance de salut qui restât à la Chine était de se soumettre. Il ne tint donc nul compte des décrets impériaux. Bientôt on amena l'empereur à autoriser la reprise des négociations, et le quinzième jour de la neuvième lune il homologua le traité signé à Péking par l'édit suivant :

« Le prince Koung, investi par nous de tous pouvoirs plénipotentiaires, a conclu, les onzième et douzième jours de cette lune, des traités de paix avec les Anglais et les Français. Des relations d'amitié devront régner éternellement entre nos nations, et les diverses clauses du traité seront strictement observées par tous.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



3. Sa Majesté Tseu-Hi en 1903.

CHAPITRE III

LA CONSPIRATION DE TSAI-YOUEEN

@

Les conspirateurs : Tsai-Youen, Touan-Houa, Sou-Chouen. Ye-ho-na-la en défaveur. Le sceau d'« autorité légitimement transmise ». Mort de l'empereur Hien-Foung. La triple régence. Ye-ho-na-la et ses alliés. Retour à Péking. Un coup d'État. La victoire de Ye-ho-na-la.

p.025 Il avait d'abord été convenu que l'empereur Hien-Foung quitterait Jehol au printemps de 1861, mais en janvier son état de santé fit abandonner tout projet de retour à Péking.

À Jehol, soustrait à l'influence de ses frères et affaibli par la maladie, l'empereur était peu à peu tombé sous la domination du prince Yi (Tsai-Youen), qui avait pour alliés au Grand conseil le prince Touan-Houa et Sou-Chouen, membre de la famille impériale. Ces trois personnages, assurés que la fin de l'empereur était proche et qu'une régence serait nécessaire, résolurent de s'emparer du pouvoir. Le prince Yi était le chef nominal du complot, mais c'était en réalité Sou-Chouen qui en était l'âme et en avait la direction effective. Sou-Chouen était le frère de lait de Touan-Houa, prince Tchen, chef de l'une des huit familles princières mandchoues, descendant en droite ligne du frère de Nou-eul-ho-tch'e. Dès sa jeunesse, il avait été l'un des personnages les plus en vue de la capitale, qu'il emplissait du bruit de ses désordres et de ses débauches.

Ce furent les deux princes qui attirèrent l'attention de l'empereur sur ce vicieux personnage. Après avoir débuté p.026 dans une situation subalterne au ministère des Finances, Sou-Chouen s'éleva rapidement au rang de Grand secrétaire-adjoint. Dans l'exercice de cette fonction, son avarice et sa cruauté lui acquirent une réputation peu enviable. Ye-ho-na-la fit en vain tous ses efforts pour contre-balancer son influence grandissante. Sou-Chouen fit régner sur la cour un régime de terreur ; tous ceux qui lui résistèrent ne tardèrent pas à être bannis ou dégradés. Sur ses instances, l'empereur révoqua tous les secrétaires du ministère

Tseu-Hi, impératrice douairière

des Finances accusés de réaliser des profits illicites en accaparant le marché de l'argent. L'accusation était sans doute fondée, car de tels procédés font partie des moyens d'existence couramment admis pour les fonctionnaires métropolitains ; mais, venant d'un homme comme Sou-Chouen, dont la corruption était notoire, elle prenait le caractère d'une vengeance personnelle. C'est sous ce même chef d'accusation que plus d'une centaine de notables et de riches négociants furent arrêtés, jetés en prison, et condamnés à d'énormes amendes. Telles furent les sources de la fortune qui permit à Sou-Chouen de conspirer avec les princes Yi et Tchen ¹. Cette fortune se trouve encore en grande partie dans les caves du Palais impérial. Elle y fut transportée à la mort de Sou-Chouen, et lorsqu'en 1900 la cour dut prendre le chemin de l'exil, Tseu-Hi eut grand soin de la faire mettre en lieu sûr.

C'est surtout sur les conseils de Sou-Chouen que l'empereur se décida à désertir sa capitale et qu'il fut interdit à la plupart des hauts dignitaires de la cour d'accompagner le monarque dans sa fuite ; il importait aux conspirateurs d'avoir le champ libre et de pouvoir exercer sur Hien-Foung une influence absolue.

Le but du prince Yi fut, tout d'abord, de soustraire l'empereur à l'influence de Ye-ho-na-la. Il rapporta au ^{p.027} monarque les bruits qui couraient sur les prétendues relations de la concubine avec Jong-Lou, ce bel officier des gardes, alors dans toute la force de la jeunesse, qui avait été l'ami d'enfance de la favorite. On ne manqua pas de rappeler à Hien-Foung que, pour une faute moins grave, un simple manque d'égards envers la mère de son maître, la femme de l'empereur Kien-Loung avait été condamnée à la prison perpétuelle. Ces calomnies et ces insinuations frappèrent à tel point l'esprit débile de l'empereur qu'il finit par consentir à ce que l'héritier présomptif fût arraché à sa mère et confié à la femme du prince Yi, que l'on manda à cet effet au pavillon de chasse de Jehol. En même temps les conspirateurs desservirent le prince Koung auprès de l'empereur, son frère ; ils l'accusèrent d'avoir

¹ Yi et Tchen sont des dénominations honorifiques qui signifient l'une « harmonieux », l'autre « calme ».

Tseu-Hi, impératrice douairière

eu avec les étrangers des connivences coupables et outrepassé ses pouvoirs de plénipotentiaire. Le prince Yi était depuis de longues années l'ennemi juré du prince Koung.

Sou-Chouen et ses complices nourrissaient, d'autre part, le projet de massacrer tous les Européens résidant à Péking et de mettre à mort, ou tout au moins de condamner à la prison perpétuelle les frères de l'empereur. Ils rédigèrent par avance les proclamations où ils justifiaient ces mesures, comptant les publier au lendemain de la mort du monarque, qui paraissait maintenant imminente. Mais alors ils se heurtèrent à un obstacle inattendu, le premier de ceux que la prévoyante Ye-ho-na-la devait semer sur leur route. Ils s'aperçurent que la concubine avait réussi à s'emparer du sceau qu'une tradition inviolable ordonne d'apposer sur le premier édit de tout nouveau règne pour garantir la légitimité de la succession. Ce sceau, confié à la garde de l'empereur, porte des caractères qui signifient : « Autorité légitimement transmise ». Dépourvu de ce sceau, tout décret publié par les usurpateurs manquerait de la consécration légale et pourrait être annulé. Le prince Yi n'osa pas brusquer les événements en ^{p.028} accusant Ye-ho-na-la ou en essayant de s'emparer du sceau par la force.

L'empereur, irrité contre sa concubine et dans un état de santé chaque jour plus critique, passa encore tout l'été de cette année à Jehol, cependant qu'à Péking le prince Koung accomplissait en son nom les sacrifices ancestraux. Le quatrième jour de la sixième lune, la veille de son trentième anniversaire, il publia une déclaration en réponse à un mémoire du bureau des Astronomes qui avait annoncé à cette occasion une conjonction des astres d'un présage favorable.

« Le mois dernier, les astronomes ont annoncé l'apparition d'une comète au nord-ouest : nous avons reçu cette nouvelle comme un solennel avertissement de la colère divine. Maintenant ils nous font savoir que les étoiles se présentent favorablement, ce qui est sans aucun doute une information exacte, et non pas inspirée par le seul désir de nous être agréable. Cependant, depuis notre avènement, nous avons

Tseu-Hi, impératrice douairière

toujours refusé de prêter attention aux présages heureux, en raison des révoltes toujours plus nombreuses de nos provinces du Sud et de la condition misérable de notre peuple. Puisse cet heureux présage annoncer l'aube d'un jour meilleur et fasse le Ciel que la révolte prenne bientôt fin !

Le lendemain, l'empereur reçut les félicitations de la Cour, mais Ye-ho-na-la fut exclue de cette cérémonie. Ce fut la dernière fois que Sa Majesté parut en public : sa maladie s'aggrava dès lors et fit de rapides progrès.

Le septième jour de la septième lune, la concubine Yi envoya, dans le plus grand secret, un exprès à Péking pour informer le prince Koung de la situation critique de son frère et le presser d'envoyer en toute hâte un détachement du corps de la Bannière auquel appartenait le clan Ye-ho-na-la. Les événements maintenant se précipitent. Le 16, le Grand conseil et les ministres de la Présence, tous dévoués à Tsai-Youen, pénètrent dans la chambre à coucher de l'empereur, dont ils expulsent l'impératrice ^{p.029} consort et les concubines. Ils font signer à l'empereur des décrets attribuant après sa mort la régence à Tsai-Youen, Touan-Houa et Sou-Chouen et enlevant à Ye-ho-na-la toute autorité sur l'héritier présomptif. Mais, pour que ces mesures soient valables, le sceau de l'État est indispensable. Or il est toujours en la possession de Ye-ho-na-la et reste introuvable. Le lendemain, aux premières heures du jour, l'empereur meurt, et immédiatement on publie le testament traditionnel que les conspirateurs ont préparé à l'avance. Tsai-Youen y était nommé régent principal : il n'y était fait mention ni du prince Koung ni de l'impératrice consort.

Au nom du nouvel empereur, qui n'était alors qu'un enfant de cinq ans, un décret fut promulgué annonçant son accession au trône. Mais on observa que ce décret violait la coutume et la Constitution en omettant l'éloge traditionnel de l'impératrice consort. Le lendemain cependant un édit conféra le rang d'impératrices douairières à l'impératrice consort et à Ye-ho-na-la. Ainsi les régents étaient obligés de tenir compte de la popularité indiscutable de Ye-ho-na-la parmi les

Tseu-Hi, impératrice douairière

troupes de Jehol, toutes d'origine mandchoue. Ils n'osaient point rompre ostensiblement avec elle avant d'être rentrés à Péking et d'avoir affermi leur situation.

Leur premier soin devait être de s'assurer de l'effet produit à Péking et dans les provinces par leur usurpation. Puis ils publièrent, au nom des trois régents, les décrets en vertu desquels ils assumaient la charge de l'héritier présomptif et donnaient au régent principal le titre de « kien kouo » (équivalent à celui de dictateur), exclusivement réservé jusqu'alors aux frères ou oncles des empereurs.

Dès que ces événements furent connus à Péking, censeurs et hauts dignitaires adressèrent à Jehol mémoires sur mémoires. On y conjurait l'empereur de confier la régence aux deux impératrices, ou, suivant l'expression p.030 chinoise, « d'administrer les affaires publiques rideau baissé ¹ ». Le prince Koung et les autres frères de l'empereur défunt étaient alors en correspondance secrète avec Ye-ho-na-la, qui était pour eux, comme pour tous les censeurs, la seule personne qui comptât dans la Ville Interdite. Ils la suppliaient de hâter le départ du cortège funèbre pour la capitale. Pour y réussir, il fallait agir avec la plus grande diplomatie, car plusieurs des femmes du monarque avaient été gagnées à la cause des usurpateurs, qui pouvaient aussi compter sur un certain nombre de gardes du corps d'origine mandchoue appartenant à leur clan. La grande fortune de Sou-Chouen n'était pas, d'autre part, un facteur négligeable. Sans doute l'homme était personnellement impopulaire à Péking ; on lui reprochait ses abus de pouvoir, ses spéculations sur les billets de banque et le numéraire, qui coûtaient cher aux citoyens, mais on savait que ses caves regorgeaient de richesses — et il n'y a pas de ville au monde où l'argent puisse acheter autant de consciences qu'à Péking.

La situation politique était, d'autre part, favorable aux conspirateurs. La présence des troupes étrangères dans la capitale, la révolte qui

¹ Cette expression a pour origine le fait que, suivant l'étiquette, les impératrices régentes sont pendant les audiences cachées à la vue des ministres par un rideau suspendu devant leurs trônes.

Tseu-Hi, impératrice douairière

s'étendait dans les provinces, devaient faire accueillir avec faveur un changement de gouvernement, d'autant que les régents jouissaient à juste titre de la réputation d'hommes d'État expérimentés. Ye-ho-na-la avait d'ailleurs contre elle les lois intérieures de la dynastie. Ces lois défendent, en effet, que le gouvernement soit exercé par une impératrice douairière. Et l'on pouvait au contraire justifier l'établissement d'un conseil de régence par des précédents sous les empereurs Choun-Tche et K'ang-Hi. Dans les deux cas, l'impératrice Tai-Tsoung avait été tenue à l'écart des affaires. Ces conseils de régence, celui de la minorité de ^{p.031} K'ang-Hi en particulier, avaient cependant laissé un mauvais souvenir ; plusieurs de leurs membres avaient été exilés ou obligés de se suicider. Il est probable aussi que le prince Koung, en soutenant la cause des impératrices, comptait sans l'énergie de Ye-ho-na-la et pensait qu'une régence exercée par des femmes lui permettrait de prendre en réalité la direction du pouvoir.

Ye-ho-na-la fit preuve, au cours de cette période critique, des plus grandes qualités. Elle sut rester maîtresse des événements sans éveiller les soupçons des usurpateurs. Pour tous ses messages secrets, elle eut recours aux services de l'eunuque Ngan Te-hai, dont nous parlerons plus loin. Par l'intermédiaire de Ngan Te-hai, des rapports journaliers étaient envoyés au prince Koung, cependant que Ye-ho-na-la amenait le plus grand calme et traitait le prince Yi avec une déférence étudiée qui endormait ses soupçons.

Le onzième jour de la huitième lune, le conseil de régence annonça, au nom du jeune empereur, que le cortège funèbre partirait pour la capitale le deuxième jour de la lune suivante. C'était là une décision préparée de longue main par Ye-ho-na-la, et elle attendait ce moment avec impatience. En leur qualité de ministres de la Présence, les régents étaient obligés d'accompagner le cercueil pendant tout le trajet (environ 150 milles) ; or le grand poids du catafalque, porté par cent vingt hommes, rendait naturellement la marche très lente, surtout dans cette contrée accidentée. On ne pourrait guère faire plus de 15 milles par jour. Le transport durerait donc une dizaine de jours, plus même en cas de

Tseu-Hi, impératrice douairière

mauvais temps. Pour les impératrices, au contraire, la lenteur du cortège présentait un avantage capital, car elles ne devaient pas se joindre à la procession : devançant le cortège, elles pourraient rejoindre la capitale en cinq jours avec de rapides porteurs. La coutume dynastique et l'étiquette de la Cour prescrivent en effet que le nouvel empereur et les consorts de l'empereur défunt fassent des prières et offrent des libations au ^{p.032} départ du convoi funèbre, et qu'ensuite ils se rendent en hâte au lieu de destination pour y exécuter les mêmes rites à l'arrivée du catafalque. Ye-ho-na-la avait donc l'avantage sur ses adversaires : elle parvint à Péking plusieurs jours avant eux et put se concerter avec le prince Koung pour leur préparer une chaude réception.

Tsai-Youen et ses collègues virent nettement le danger qu'ils couraient si Ye-ho-na-la arrivait à Péking avant eux, et ils décidèrent de faire assassiner les deux impératrices en cours de route ; dans cette intention, ils leur donnèrent comme escorte les gardes du corps du premier régent. Sans l'intervention de Jong-Lou, qui eut vent du complot, les deux douairières ne fussent certainement pas arrivées vivantes dans la capitale. Mais, une nuit, avec cette décision que Ye-ho-na-la savait inspirer à son entourage, Jong-Lou abandonna le convoi impérial et, suivi d'un grand nombre de ses hommes, s'élança au secours des impératrices ; il les rejoignit avant Kou pe-keou, ville située à l'extrémité du défilé qui fait communiquer le pays plat avec la Mongolie et qui devait être le lieu du crime.

Dès le départ de Jehol, une pluie torrentielle s'était mis à tomber. Les routes étaient devenues impraticables, et les impératrices durent chercher un abri dans le défilé de la Longue Montagne, où aucun refuge n'avait été préparé pour les recevoir. Le convoi funèbre était alors à dix milles en arrière. Ye-ho-na-la, toujours soucieuse du protocole, détacha plusieurs hommes de son escorte pour demander au nom de l'impératrice consort et au sien si aucun accident n'était arrivé au cercueil impérial. Le prince Yi et ses collègues répondirent que le catafalque avait atteint la première étape sans accident. Ye-ho-na-la, usant alors des prérogatives de l'autorité suprême, fit don aux porteurs

Tseu-Hi, impératrice douairière

de 1.000 taels pris sur sa cassette particulière. Le prince Yi n'ignorait pas que sa situation devenait d'heure en heure plus critique ; il savait aussi qu'il n'avait à espérer aucun ^{p.033} retour de fortune tant que les deux impératrices auraient leur pleine liberté d'action. Il n'en joua pas moins bravement son rôle, en grand seigneur fidèle aux traditions. Il écrivit aux impératrices pour les remercier humblement de la sollicitude qu'elles témoignaient pour la dépouille mortelle de l'empereur. Ye-ho-na-la répondit en le félicitant de son loyal dévouement. Ainsi, marchant à la mort, ils n'oubliaient aucune règle du jeu compliqué de l'étiquette. Ces documents se trouvent dans les archives de la dynastie et fournissent des preuves remarquables de l'importance capitale que Chinois et Mandchous attachent à la forme et à la lettre, même dans les moments les plus critiques.

Les impératrices, sous la sauvegarde de Jong-Lou, arrivèrent sans encombre à Péking, le vingt-neuvième jour de la neuvième lune, alors que le cortège funèbre se trouvait encore à trois jours de marche. Dès leur arrivée, elles tinrent un conseil secret, auquel assistèrent les frères de l'empereur, les ministres et les membres de la famille impériale, qu'elles savaient dévoués à leur cause. La situation était grave et fut l'objet d'une longue discussion. Sans doute, l'impératrice-mère était en possession du sceau d'« autorité légitimement transmise » ; mais il n'y avait aucun précédent pour justifier l'arrestation sommaire, peut-être violente, de hauts dignitaires de l'État escortant un cercueil impérial. On sentait qu'un tel acte serait interprété comme un manque de respect envers l'empereur défunt et ferait commencer le règne du nouvel empereur sous de fâcheux auspices. L'avis général fut qu'il convenait d'agir avec lenteur et circonspection et de respecter toutes les formes extérieures de la tradition. Dès l'arrivée du cercueil impérial, on dépouillerait les régents de l'autorité qu'ils avaient usurpée ; on aviserait ensuite.

Le cortège devait entrer à Péking par la porte du Nord-Ouest, le deuxième jour de la dixième lune au matin. ^{p.034} La veille, le prince Koung fit occuper cette partie de la ville par des forces considérables,

Tseu-Hi, impératrice douairière

en prévision d'une attaque à main armée de la part de Tsai-Youen et de ses partisans.

Le jeune empereur, accompagné des deux impératrices douairières, s'avança à la rencontre du cortège ; les frères du monarque défunt et toute une suite de hauts dignitaires s'étaient joints à eux. Lorsque le catafalque franchit la porte, l'empereur et sa suite s'agenouillèrent et donnèrent au défunt les marques de respect prescrites par la coutume. Le cercueil était précédé par les insignes impériaux et suivi d'un important détachement de cavalerie mandchoue. Le prince Yi et les deux autres régents, s'étant acquittés de leur mission, s'avancèrent, comme le voulait la coutume, pour en rendre compte au jeune empereur. Ils furent reçus sous un large dais élevé à l'entrée de la ville. Les deux impératrices étaient présentes ainsi que les frères de l'empereur et les Grands secrétaires Kouei-Liang et Tcheou-tsou-pe.

Ye-ho-na-la, assumant, selon ses habitudes, le principal rôle, ouvrit l'entrevue en informant le prince Yi que l'impératrice consort et elle-même lui savaient gré, ainsi qu'à ses collègues, des services qu'ils avaient rendus comme régents et membres du Grand conseil, mais qu'ils étaient maintenant relevés de ces fonctions. Le prince Yi payant d'audace, répondit qu'il était régent principal en vertu d'une nomination régulière, que les impératrices n'avaient aucun pouvoir pour lui enlever une autorité qui lui avait été conférée par l'empereur défunt, et que, pendant la minorité du nouveau monarque, aucune audience impériale ne serait accordée ni à elles ni à personne sans son autorisation formelle.

— Nous verrons bien !, dit Ye-ho-na-la,

et, sur-le-champ, elle fit arrêter les trois régents. L'empereur et sa suite se rendirent alors en hâte au Palais pour y recevoir le cercueil à l'entrée principale de la Ville Interdite : même dans les circonstances les plus critiques, les morts, en Chine, ^{p.035} passent avant les vivants. Les régents déposés suivaient avec résignation. Toute tentative de fuite ou de résistance eût été vaine, car les rues étaient garnies de troupes dévouées à la cause de Ye-ho-na-la. Elle avait, par les seules

Tseu-Hi, impératrice douairière

ressources de son esprit, gagné sur la force brutale de ses ennemis la plus complète des victoires.

Sans perdre un instant, les impératrices prirent soin de régulariser leur situation au moyen d'un décret revêtu du grand sceau de l'« autorité légitimement transmise », et, par une fiction gouvernementale couramment admise en Chine, on attribua ce décret au jeune empereur, âgé de six ans à peine.

Dans la première partie de ce document, les trois conspirateurs étaient rendus responsables et de l'invasion de la Chine par les « Barbares », et de la fuite à Jehol. Puis l'empereur rappelait qu'un des censeurs avait demandé que les impératrices fussent chargées du gouvernement pendant sa minorité, avec la collaboration d'un ou deux princes :

« Ces propositions, ajoutait-il, ont reçu notre entière approbation. Il est vrai que l'exercice de la régence par une impératrice douairière n'est justifié, dans l'histoire de notre dynastie, par aucun précédent ; mais les intérêts de l'État doivent passer avant tout, et il est certainement plus sage de prendre les décisions exigées par les circonstances que de nous attacher à la scrupuleuse observation des précédents.

Le décret se terminait par la mise en accusation des trois usurpateurs et de quatre membres du Grand conseil. Le prince Koung, les Grands secrétaires, les ministres réunis en commission judiciaire étaient appelés à statuer sur leur sort.

Entre-temps, les impératrices avaient escorté avec les cérémonies d'usage le cercueil impérial jusqu'à la salle du Trône, où il fut provisoirement déposé.

Maintenant qu'elle était à Péking, entourée de troupes dévouées à sa cause, Ye-ho-na-la pensa que le moment ^{p.036} était venu de prendre des mesures plus énergiques. Elle promulgua un second décret, en son nom et en celui de l'impératrice consort, traduisant les trois principaux conspirateurs devant leurs pairs pour y être frappés d'une peine sévère.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Elle s'affirme en cet édit la souveraine despotique et vindicative que révélera plus tard le moindre de ses actes.

« L'audace dont ils ont fait preuve ce matin en paraissant mettre en doute notre droit de donner audience au prince Koung témoigne d'un degré de perversité inconcevable et prouve la noirceur de leurs desseins. La punition dont ils ont été frappés jusqu'ici est tout à fait disproportionnée à l'énormité de leur faute.

Contre Sou-Chouen en particulier, la haine de l'impératrice fut féroce. Son épouse l'avait insultée lors de sa disgrâce à Jehol, et Ye-ho-na-la n'était pas femme à pardonner les injures. Sans attendre la décision de la Cour, elle prononça la confiscation à son profit de tous les biens de Sou-Chouen. Ces richesses s'élevant à plusieurs millions de livres sterling au bas mot, Ye-ho-na-la constituait ainsi la base de cette immense fortune qui devait être, dans la suite, un des principaux objets de son ambition et une des premières sources de sa puissance. Elle poussa la cupidité jusqu'à faire faire des fouilles dans toutes les propriétés de Sou-Chouen, « car il avait certainement enfoui sous terre de larges sommes d'or et d'argent en prévision de la découverte de ses crimes ».

Le sixième jour de la dixième lune, le prince Koung et la commission impériale déposèrent leur rapport sur les faits imputés à Tsai-Youen et ses complices. Ils concluaient à la peine de l'écartèlement et de la mort lente pour les trois chefs du complot.

Dans le décret qui fut promulgué à cette occasion, Ye-ho-na-la, après avoir énuméré les crimes des usurpateurs et chargé particulièrement Sou-Chouen, conclut ainsi :

« p.037 La peine d'écartèlement et de mort lente, recommandée par la commission, est en effet celle que méritent leurs crimes ; mais la loi de notre dynastie nous permet de faire preuve de clémence à l'égard des membres de la famille impériale. En conséquence, nous décidons que leur déshonneur ne sera pas public. Tsai-Youen et Touan-

Tseu-Hi, impératrice douairière

Houa sont par les présentes autorisés à mourir de leur propre main ; les princes Su et Mien Sen sont chargés de se rendre sur l'heure dans la « Chambre Vide » ¹ et de veiller à ce que cet ordre soit exécuté sans délai. Ce n'est pas par sympathie pour ces traîtres que nous accordons cette autorisation, c'est simplement pour sauvegarder la dignité de notre famille impériale.

Quant à Sou-Chouen, sa faute dépasse de beaucoup celle de ses complices, et il a pleinement mérité la peine proposée, ne serait-ce que pour satisfaire à la loi et à l'indignation publique ! Nous ne pouvons cependant pas nous résigner à ordonner un châtiment si exemplaire. Envers lui aussi nous userons de clémence et le condamnerons à la décollation immédiate : les princes Jouei et Tsai-Liang sont chargés d'assister à l'exécution. Qu'elle soit un avertissement pour tous les traîtres et les rebelles !

Le titre héréditaire de prince du sang que portaient Yi et Tchen fut rayé des registres généalogiques de la dynastie à la suite de la conspiration de 1861. Mais, trois ans après, en 1864, ce titre, ainsi que les propriétés appartenant aux derniers titulaires, furent rendus aux deux familles par décret des impératrices régentes en témoignage de reconnaissance pour la répression du soulèvement des T'ai-P'ing et la reprise de Nanking. Mais la fatalité semble poursuivre les porteurs de ces noms historiques. Le prince Yi, deuxième du nom après Tsai-Youen, dut se suicider en 1900 pour prétendue complicité avec les Boxers. La même année, le chef de la maison Tchen, type du patriote mandchou, se suicida lui aussi au moment de l'entrée des Alliés à Péking.

Quant à la famille de Sou-Chouen, Tseu-Hi la poursuivit de sa haine : elle interdit aux fils du conspirateur et à ses descendants l'exercice de toute fonction publique.

@

¹ Prison de la cour du clan impérial.

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE RÉGENCE

@

Les trois régences de Ye-ho-na-la. Ye-ho-na-la fait preuve de clémence. Elle reçoit le titre de Tseu-Hi (maternelle et propice). Le prince Koung, conseiller du Gouvernement. Son arrogance et sa disgrâce. Funérailles de l'empereur Hien-Foung. Le prince Koung rentre en grâce.

p.039 L'insuccès de la conspiration de Tsai-Youen et la sévérité avec laquelle elle avait été réprimée avaient affermi la situation de Ye-ho-na-la et mis, en fait, la Chine sous sa domination. L'autre régente, en effet, était, au point de vue politique, une quantité presque négligeable. Ye-ho-na-la évita cependant, durant les premières années de la régence, tout ce qui eût pu ressembler à l'exercice personnel du pouvoir. Sans perdre une occasion de se perfectionner dans l'art de gouverner, et tout en s'assurant l'appui des principaux dignitaires de la Chine, elle sut se tenir au second plan et promulgua d'abord tous les décrets au nom de l'empereur. La première régence (1861-1873) est pour Tseu-Hi comme une période de préparation. Elle a toutes les satisfactions du pouvoir sans en avoir les prérogatives. Pendant la seconde régence (1875-1889), son nom ne figura que de loin en loin au bas des décrets impériaux, mais elle eut grand soin de garder la haute main sur les nominations des fonctionnaires, l'attribution des récompenses ou des châtiments et les autres affaires administratives. Elle sut, par ce moyen, accroître sa popularité et son prestige auprès des mandarins. Le « rideau n'était p.040 pas baissé » pendant la minorité de Kouang-Siu, car il ne tenait son mandat que des impératrices, tandis que l'empereur T'oung-Tche avait reçu le pouvoir directement de son père. Tseu-Hi dut attendre la dernière régence (1898-1908), — qui fut à proprement parler moins « une régence » qu'une usurpation des prérogatives impériales pendant la vie du souverain, — pour qu'elle pût sans crainte donner satisfaction à son amour du pouvoir. C'est alors que, avec ce

Tseu-Hi, impératrice douairière

mépris des formes qui naît d'une longue pratique du gouvernement, elle accapara tous les signes extérieurs de l'autorité impériale. Elle tint audience chaque jour dans la grande salle du Palais, assise sur le trône du Dragon, reléguant l'empereur-fantôme dans une situation subalterne et se vit reconnue et acclamée sous le nom de « Vieux Buddha », comme la seule et toute-puissante maîtresse de l'Empire.

Elle semble avoir compris dès le début que l'idée de voir une femme à la tête de l'Empire n'avait jamais été populaire parmi les Chinois. Mais elle savait, — car l'étude de l'histoire était son passe-temps favori, — que des impératrices douairières avaient jadis pris en main les rênes du gouvernement, sans tenir aucun compte des principes ou des précédents, et elle décida de suivre leur exemple.

Le prince Koung eût vivement désiré qu'on prît sinon des mesures de représailles, du moins des mesures de précaution à l'égard de ceux qui s'étaient concilié la faveur impériale dans les derniers mois du règne. Mais Ye-ho-na-la fit, en cette circonstance, preuve d'une longanimité des plus diplomatiques ; elle avait compris qu'un petit nombre de victimes fait plus d'effet qu'un grand nombre, et qu'épargner des vies humaines, c'est souvent se concilier l'amitié de familles entières. Après avoir relevé de leurs fonctions les amis que le prince Yi avait laissés au Grand conseil, elle se montra clémente envers les autres coupables. Elle se contenta de révoquer les fonctionnaires qui s'étaient par trop compromis. Jamais, à aucun moment, elle n'eut ^{p.041} l'idée d'une proscription en masse, malgré les avantages de toutes sortes qui en fussent résultés pour elle et pour son parti, lorsqu'elle avait atteint son but, elle savait toujours adopter une politique de clémence prudente, *moderato durant*. Elle s'acquitt ainsi, surtout à Péking, une réputation de générosité chevaleresque, dont on trouve l'expression dans les noms de « Mère bienveillante », ou de « Visage bénin », qu'on lui donnait fréquemment, pour illustrer sans doute certains mouvements très sincères et très réels de son caractère complexe.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Dans un décret de cette époque, elle insiste sur cette idée que les péchés d'omission ne sont pas moins graves que les péchés d'action ; et elle adresse de vifs reproches aux princes et ministres de la Couronne pour s'être abstenus de dénoncer les conspirateurs. Elle les accuse de lâcheté. Ce fut la peur seule, dit-elle, qui les empêcha de dire la vérité. Puis, par un de ces traits de naïveté qui rendent la lecture des édits chinois si savoureuse, elle ajoute que, s'il se produit de nouveaux complots, elle compte bien en être informée sans délai. Elle engage le clan impérial à se souvenir du sort infligé aux conspirateurs et laisse entendre que toute tentative du même genre entraînerait une répression encore plus terrible.

Un des premiers soins de la régence fut de donner un titre au nouveau règne. Tsai-Youen et ses complices avaient choisi le nom de « Ki-Tsiang », c'est-à-dire « Bonheur d'un favorable présage ». Mais l'esprit affiné et le goût délicat de Ye-ho-na-la jugèrent ce choix mal inspiré, à cause de la redondance des termes. Elle préféra donc le titre de « T'oung-Tche » c'est-à-dire « Tranquillité régnant partout », pensant probablement à la répression des révoltes et aux chances de paix dans la Ville Interdite. Les événements se chargèrent de prouver qu'aucun de ces deux titres ne devait avoir la moindre influence sur la destinée de l'empereur.

En même temps que la proclamation du nouveau ^{p.042} règne, parut un édit des deux impératrices douairières :

« Notre accession à la régence, disaient-elles, a été tout à fait contraire à nos désirs ; mais nous nous sommes rendues aux pressantes instances des princes et des ministres, car nous comprenons qu'il faut une autorité supérieure à laquelle ils puissent en référer. Dès que l'éducation de l'empereur sera terminée, nous cesserons de nous mêler des affaires du gouvernement, qui s'exercera à nouveau suivant le système prescrit par toutes les traditions de notre dynastie. Tous doivent savoir que nous assumons à contre-cœur la direction des affaires publiques. Nous attendons des dignitaires de

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'État une loyale collaboration dans la tâche difficile que nous avons entreprise.

Pour l'expédition des affaires, il fut alors décidé que les impératrices tiendraient chaque jour une audience commune dans la salle latérale du palais principal. À ces audiences, et à toutes les autres réunions, sauf les grandes cérémonies de la cour, les cinq oncles de l'empereur étaient dispensés du « ko-t'eu »¹ ; le jeune empereur affirmait ainsi son respect pour la génération précédente.

Des titres honorifiques furent conférés aux deux impératrices lors de leur nomination à la régence. Chacun de ces titres représente une pension de 100.000 taels par an (soit à cette époque environ 500.000 francs). C'est ainsi que l'impératrice consort reçut le titre de Tseu-Ngan (Maternelle et paisible), tandis que Ye-ho-na-la devint Tseu-Hi (Maternelle et propice) ; la première fut l'impératrice du palais de l'Est, l'autre fut l'impératrice du palais de l'Ouest. À diverses occasions, d'autres titres honorifiques furent conférés aux impératrices : à son soixante-dixième anniversaire, Tseu-Hi n'en possédait pas moins de seize. Tseu-Ngan vécut assez longtemps pour en recevoir dix. De titre officiel de Tseu-Hi était « Tseu-Hi Touan-Yeou K'ang-Yi Tchao-Yu Tchouang-Tch'eng Cheou-Koung K'in-Hien Tch'oung-Hi Houang T'ai-Heou », ce qui ^{p.043} signifie : « L'impératrice douairière, maternelle, propice, orthodoxe, bénie, prospère, bienfaitante, éclatante, calme, posée, parfaite, pleine de jours, respectable, vénérée, révérée, illustre et admirable ».

Au commencement de la régence, il était de l'intérêt de Ye-ho-na-la de se concilier les sympathies du prince Koung. Avec l'approbation de la corégente, elle lui conféra le titre de conseiller du Gouvernement, et, par décret spécial, elle rendit héréditaire dans sa famille le titre de « Ts'in Wang », ou prince du sang, que lui avait donné l'empereur défunt. En outre elle adopta sa fille, dont elle fit une princesse impériale, ayant droit au palanquin jaune. La fille du prince Koung exerça sur Tseu-Hi une grande influence, surtout dans les derniers

¹ Salut accompagné de genuflexions.

Tseu-Hi, impératrice douairière

temps ; et cette influence eut l'occasion de s'exercer activement, en 1900, en faveur du prince Touan et des chefs Boxers.

Ignorante de la routine gouvernementale, cherchant sa voie parmi les mille complications des intrigues de partis et les difficultés de la politique étrangère, effrayée de sa propre jeunesse et de son inexpérience, Tseu-Hi eut tout naturellement recours à la sagesse éprouvée du frère de l'empereur défunt et se laissa d'abord guider par lui. Mais, avec le temps, sa connaissance des affaires devint plus profonde et plus vaste, ses instincts autoritaires s'affirmèrent, et les conseils lui devinrent insupportables. Le guide, qui d'abord avait été si précieux, fut jugé importun et indiscret. De son côté, le prince Koung n'était pas d'un caractère moins fier ni moins indépendant que l'impératrice. Lors donc que la jeune Ye-ho-na-la commença à laisser voir qu'elle se passerait volontiers de ses avis, il ne cacha pas son mécontentement, et leurs rapports ne tardèrent pas à devenir quelque peu tendus. Le prince s'efforça de déterminer l'autre impératrice douairière à jouer un rôle moins effacé ; on devine les rivalités et les disputes qui en résultèrent. Au début de la régence, Koung prenait souvent, si nous en croyons des témoins ^{p.044} oculaires, une attitude arrogante à l'égard des deux impératrices. Il exagérait volontiers l'importance de sa situation et de ses services : il alla même jusqu'à dire aux impératrices, au cours d'une audience, que c'était à lui seul qu'elles devaient leur haute situation, affirmation imprudente que Tseu-Hi ne devait ni oublier ni pardonner.

Les audiences du Grand conseil avaient lieu conformément au cérémonial suivant : les deux impératrices prenaient place sur une estrade, chacune ayant un trône particulier ; devant elles était suspendu le rideau de soie jaune qui les cachait aux yeux des conseillers : ceux-ci étaient reçus séparément et par rang d'âge, le prince Koung venant le premier en sa qualité de conseiller du Gouvernement. Sur l'estrade se tenaient, à côté des impératrices, leurs eunuques de service : ils guettaient d'un œil attentif, de chaque côté du rideau, l'attitude des dignitaires admis à l'audience et notaient le

Tseu-Hi, impératrice douairière

moindre manque de respect ou la moindre faute protocolaire. En règle stricte, aucun fonctionnaire, quelque haut que fût son rang, ne pouvait entrer dans la salle du Trône s'il n'y était appelé par le chef des eunuques de service ; mais le prince Koung se considérait comme au-dessus de ces lois et entra sans être annoncé. Il se rendit coupable de quelques autres manquements à l'étiquette, qui furent relevés avec soin. Il semblait, en somme, vouloir traiter d'égal à égal avec les impératrices, prétention inadmissible pour la jeune et fière Tseu-Hi. Les craintes et les soupçons, que l'attitude trop indépendante du prince Koung pouvait lui faire concevoir, étaient encore entretenus par les rapports des eunuques, dont elle tenait tous ses renseignements. Elle en arriva, suivant toute vraisemblance, à penser que le prince s'employait à miner son autorité, et elle chercha dès lors à lui prouver que c'était d'elle et de son bon vouloir que dépendait exclusivement sa haute fortune.

p.045 L'occasion que cherchait l'impératrice pour rompre lui fut fournie en avril 1865, pendant la quatrième année de la régence. Par distraction ou par bravade, le prince Koung prit un jour la liberté de se lever pendant une audience. Il violait ainsi une règle fondamentale de l'étiquette, instituée à l'origine pour mettre le souverain à l'abri d'une attaque soudaine, et, qui exige que les visiteurs restent à genoux. Leurs Majestés en furent immédiatement informées par les eunuques ; et Tseu-Hi, feignant de croire que Koung en voulait à sa vie, appela bruyamment au secours. Les gardes accoururent, et le prince Koung reçut l'ordre de se retirer immédiatement. Par un décret publié sur l'heure, il était relevé de ses fonctions de conseiller du Gouvernement, de membre du Grand conseil et de chef du ministère des Affaires étrangères, ou Tsoung-li yamen.

« Il s'est montré indigne de la confiance de Leurs Majestés, disait le décret, et a fait preuve d'un népotisme scandaleux dans la nomination de hauts fonctionnaires : ses tendances à la révolte et à l'usurpation doivent être sévèrement réprimées.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Un mois après, cependant, Tseu-Hi, comprenant que sa propre situation n'était pas absolument hors d'atteinte et que la façon dont elle avait traité le prince avait été mal accueillie par la Cour comme par la province, sauva les apparences en publiant un décret qu'elle présenta comme une explication. Son seul objet, disait-elle, en punissant le prince Koung pour son manque de respect à l'égard du Trône, était de l'avertir de son orgueil et de l'arracher au péril imminent où l'avait placé sa propre folie. Mais, dès lors que plusieurs mémoires avaient été adressés à l'empereur pour lui demander de pardonner, le Trône ne pouvait plus avoir d'objection à faire preuve de clémence, et, la situation étant maintenant bien nette, le prince Koung était réintégré dans ses fonctions de chambellan et de chef du ministère des Affaires étrangères. Une semaine plus tard, un décret annonçait que Koung avait été reçu ^{p.046} en audience par les impératrices, s'était humblement incliné et avait amèrement pleuré devant elles.

« Il s'est maintenant repenti de ses fautes et a confessé ses péchés... Il fera donc de nouveau partie du Grand conseil ; mais, afin que son autorité soit limitée, nous ne lui rendrons pas son titre de conseiller du Gouvernement. Prince Koung, n'oubliez pas maintenant la honte et les remords qui vous ont accablés ! Efforcez-vous de reconnaître notre bonté et montrez plus de sagesse dans l'exercice de vos devoirs. Justifiez notre haute confiance en libérant votre esprit de toute crainte et de tout soupçon.

C'est à l'automne de cette même année 1865 qu'eurent lieu les funérailles de l'empereur Hien-Foung, dont le tombeau avait nécessité quatre années de travail. Avec lui fut ensevelie son épouse Sakota, morte en 1850, dont la dépouille mortelle était depuis quinze ans déposée dans le temple d'un village, à 7 milles à l'ouest de la capitale. Le mausolée impérial avait coûté 10 millions de taels, dont une grande partie avait naturellement été détournée au bénéfice des dignitaires de la Maison impériale et autres fonctionnaires de la Cour.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le jeune empereur et les impératrices régentes se rendirent, comme l'exigeait le protocole, aux tombeaux de l'Est pour prendre part aux cérémonies funèbres. Le corps de l'empereur, enfermé dans un cercueil de bois de catalpa, richement laqué et gravé de sutras bouddhistes, fut transporté dans la grande salle du tombeau et déposé en présence de Leurs Majestés sur un « lit de bijoux », piédestal de métaux précieux préparé pour le recevoir. À la place des concubines et des eunuques qui, dans l'antiquité chinoise, étaient ensevelis vivants avec le monarque, on disposa, aux côtés du cercueil, des figures en bois et en papier, de grandeur naturelle, respectueusement agenouillées et prêtes à servir leur seigneur et maître. On alluma de grands cierges, on récita des prières ; de précieux ornements furent déposés dans la tombe et, dans le cercueil, on plaça des p.047 sceptres d'or et de jade et un collier de perles. Lorsque tout fut terminé, la grande porte de la salle s'abaissa lentement, et on la scella.

Le lendemain, les impératrices exprimaient leur satisfaction pour la solennité de la cérémonie et la majesté du tombeau. Tout l'honneur en revenait au prince Koung, qui avait été chargé des préparatifs. Aussi, ne voulant pas que la postérité pût blâmer injustement la mémoire de ce prince, les régentes ordonnaient que le décret prononçant sa révocation fût retiré des archives impériales, afin que la « jade immaculée de son renom » n'en fût point ternie.

L'impératrice douairière était capricieuse, et ses décrets ne furent, du début jusqu'à la fin de son règne, que le reflet de ses dispositions du moment.

@

CHAPITRE V

TSENG KOUO-FAN ET LA RÉVOLTE DES T'AI-PING (1864)

Un héros chinois : Tseng Kouo-fan. Révolte des T'ai-P'ing. Gordon et « l'armée toujours victorieuse ». Comment les Chinois reconnaissent les services des « Barbares ». Tseng Kouo-fan, vice-roi à Nanking, au Pe-tchi-li ; à Nanking pour la seconde fois. Ses entretiens avec Tseu-Hi. Sa mort.

p.049 Les premières années de la corégence de Tseu-Hi sont restées associées, dans l'esprit de ses sujets, à la répression de la révolte qui, depuis 1850, bouleversait la plus grande partie de l'Empire. Les historiens chinois s'accordent à attribuer l'honneur de la pacification finale à l'habile et courageux vice-roi Tseng Kouo-fan et, pour une fois, leurs éloges sont mérités. Savant lettré en même temps que grand général, Tseng était, comme son collègue Tso Tsoung-t'ang, un de ces admirables philosophes que la doctrine de Confucius a produits, de tout temps, pour le plus grand bien du peuple chinois. La Chine l'a rangé au nombre de ses héros et parle encore avec respect de son intégrité et de son patriotisme éclairé.

Le grand secret du succès de Tseu-Hi fut qu'elle sut toujours et partout distinguer le mérite et en particulier confier la conduite de ses armées au plus capable et au plus digne ; elle n'échoua dans ses desseins que lorsqu'elle laissa sa superstition prendre le pas sur son jugement. Elle avait le plus grand respect pour le p.050 caractère et le talent de Tseng Kouo-fan, sans doute à l'origine à cause de l'impression profonde produite sur sa jeune imagination par les messages du général et ses émouvants récits de batailles ; et plus tard, pour avoir su apprécier ses rares et précieuses qualités. À la seule exception de Jong-Lou, aucun haut dignitaire ne fut autant estimé d'elle ; or Jong-Lou était de la grande famille mandchoue, tandis que Tseng était d'une de ces familles du Hou-Nan dont l'indépendance est proverbiale.

Un récit chinois de la révolte des T'ai-P'ing nous fournit des idées très précises sur le caractère de Tseng, sa conception du patriotisme et aussi

Tseu-Hi, impératrice douairière

sur le pouvoir absolu qu'exerçait dès cette époque la jeune impératrice. Avant d'en parler à nos lecteurs, nous noterons certains détails relatifs à la défaite des T'ai-P'ing, qui confirmeront nos doutes sur la valeur historique des édits impériaux et des documents officiels chinois.

On se rappelle la mort de l'empereur Hien-Foung à Jehol, en août 1861, la destruction du palais d'Été par les forces franco-anglaises, la signature de la paix et la corégence des impératrices douairières. L'un des premiers actes du prince Koung, en sa qualité de conseiller du Gouvernement, après la conclusion du traité d'octobre 1860, avait été de demander l'appui des envahisseurs de son pays contre les Chinois rebelles dont la solide position sur le Yang-Tsé causait à la Cour les plus vives alarmes. C'est là un exemple frappant des méthodes chinoises : à l'instant même où les armées anglaises et françaises se concentraient à Chang-Hai pour envahir les provinces du Nord, de hauts fonctionnaires chinois des provinces du Yangtsé n'avaient pas hésité à les appeler à leur aide contre les rebelles. Ils avaient été péniblement surpris d'essuyer un refus, qui leur parut impolitique au premier chef, car il sacrifiait les intérêts du commerce anglais dans son centre le plus important.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de l'« armée ^{p.051} toujours victorieuse ». Elle tint les rebelles en échec dans la province de Kiang-Sou pendant l'année 1862. En février 1863, Gordon ¹, avec l'autorisation du gouvernement anglais, prit le commandement de cette armée, ramena en peu de temps la victoire dans les rangs des Impériaux et rendit à Tseng Kouo-fan, quand il fut chargé de rétablir l'ordre, la tâche singulièrement facile. Sou-Tcheou, le chef-lieu de la province, fut pris en décembre 1863 ; au mois de juillet suivant, la chute de la capitale des insurgés, Nanking, et la mort de leur « roi » marquèrent en réalité la fin de la révolte.

Un grand nombre d'Européens, parmi lesquels un amiral français, avaient donné leur vie pour rendre la Chine à la dynastie mandchoue, alors qu'au début l'opinion publique penchait pour la stricte neutralité et

¹ Charles Gordon, général anglais mort à Khartoum, en 1885.

Tseu-Hi, impératrice douairière

n'était même pas loin de penser que la Chine avait intérêt à se soustraire à la règle d'une dynastie en pleine décadence. Et pourtant, dans le triomphant décret publié à l'occasion de la prise de Nanking par Tseng Kouo-fan, il n'est pas dit un mot des services inappréciables rendus par Gordon : on ne parle de lui que pour l'accuser d'avoir voulu infliger des traitements inhumains à un prisonnier sans défense. Conformément aux traditions, l'édit attribue le succès « à la vertu et à la sagesse parfaites » du défunt empereur Hien-Foung : cette tradition est conforme à la conception orientale du droit divin des monarques et de leur infaillibilité. Elle s'exprime encore dans les rapports rédigés en termes des plus modestes par les généraux japonais contemporains à l'occasion de leurs plus grandes victoires. Or, en Chine, cette tradition défend toute allusion à l'existence des « Barbares » et plus encore aux services qu'ils ont pu rendre. Ce fait valait la peine d'être noté, car Tseng était un homme d'une intelligence et d'un courage exceptionnels qui pouvait, mieux que p.052 personne, risquer une infraction aux traditions ; il savait d'ailleurs parfaitement que ce même Gordon, qui, la canne à la main, avait chassé devant lui les rebelles pendant plus d'une année, avait été indigné par le pillage du palais d'Été.

La nouvelle de la prise de Nanking souleva naturellement l'enthousiasme dans la capitale du Nord, et Ye-ho-na-la rédigea aussitôt un décret à la louange des vainqueurs. Après y avoir rappelé les opérations militaires qui aboutirent au siège de Nanking et narré dans le détail la prise de cette ville, la déroute des révoltés et la mort de leurs chefs, elle terminait ainsi :

« Cette glorieuse victoire est entièrement due à la bienveillante protection du Ciel, à l'aide toujours efficace de nos ancêtres et à la prévoyante sagesse des impératrices régentes. En mettant à la tête des armées des chefs compétents, elles ont assuré la coopération de toutes nos forces et l'accomplissement de ce grand événement qui doit reconforter l'âme de notre défunt père et réaliser les vœux de notre peuple... Cette révolte a duré quinze ans ; Nanking a été pendant douze ans au pouvoir des

Tseu-Hi, impératrice douairière

rebelles. Ils ont dévasté une douzaine de provinces et pris des centaines de villes. Nous devons leur déroute finale à nos généraux, « qui ont été ébréchés par le vent, baignés par la pluie » et soumis à toutes les souffrances imaginables avant d'arriver à détruire ces traîtres immondes.

L'édit mentionnait enfin les récompenses accordées aux généraux. Tseng Kouo-fan recevait « pour son incomparable stratégie et son courage, pour son discernement dans le choix de ses subordonnés, pour son remarquable talent d'organisateur », le titre de Gardien principal du Trône, avec un marquisat de premier rang héréditaire à perpétuité et la décoration de la plume de paon à œil double. Le frère de Tseng était nommé comte.

« Quant aux deux chefs prisonniers, ils seront transportés à Péking dans des cages pour y être traduits en justice, puis condamnés à la peine de la mort lente.

^{p.053} Tseng Kouo-fan resta, pendant les quatre ans qui suivirent la révolte, vice-roi de Nanking. Il ne s'absenta que pour une courte expédition contre des rebelles musulmans dans le Chan-Toung. En septembre 1868, il fut nommé vice-roi du Pe-tchi-li et se rendit à Péking à la fin de l'année. À son départ, le peuple de Nanking lui fit une ovation enthousiaste. On le reçut à Péking avec de grands honneurs. En sa qualité de Grand secrétaire, il assista à la réunion du conseil le lendemain même de son arrivée, puis aussitôt après fut reçu en audience impériale. L'un des princes l'introduisit auprès du jeune monarque. Ce dernier avait pris place sur le trône face à l'ouest : derrière lui, les impératrices étaient assises, dissimulées par le rideau de soie, Tseu-Ngan à gauche, Tseu-Hi à droite du trône. Voici, d'après un chroniqueur chinois, le compte rendu de l'entretien ; c'est un document précieux qui nous renseigne sur l'attitude et les procédés de Tseu-Hi en pareille occasion.

« En entrant dans la salle du Trône, Tseng s'agenouilla, comme il le devait, et dans cette position avança de quelques pas.

Tseu-Hi, impératrice douairière

— Votre serviteur Tseng Kouo-fan s'enquiert respectueusement, dit-il, de la santé de Vos Majestés.

Puis, ôtant son chapeau et faisant le *ko-t'eou*, il remercia humblement l'empereur pour les faveurs qu'il lui avait accordées. Ces préliminaires terminés, il se leva et avança de quelques pas pour s'agenouiller sur le coussin qu'on lui avait préparé au pied de l'estrade. Puis Tseu-Hi et lui échangèrent ces paroles :

Sa Majesté Tseu-Hi : Lorsque vous avez quitté Nanking, tout votre travail officiel était-il terminé ?

Tseng : Oui, complètement terminé.

Tseu-Hi : Est-ce que les troupes irrégulières et les « braves » ont tous été licenciés ?

Tseng : Oui, tous.

Tseu-Hi : Combien y avait-il d'hommes en tout ?

Tseng : J'ai licencié plus de vingt mille irréguliers et j'ai enrôlé trente mille réguliers. p.054

Tseu-Hi : De quelle province ces hommes viennent-ils pour la plupart ?

Tseng : Une partie vient du Hou-Nan, mais la grande majorité est du Ngan-Houei.

Tseu-Hi : Le licenciement s'est-il effectué dans le calme ?

Tseng : Oui, dans le plus grand calme.

Et l'entretien se poursuit par mille questions sur la carrière de Tseng, sa famille, etc.

Tseng alla s'installer, comme vice-roi du Pe-tchi-li, à Pao Ting-Fou, où il s'occupa de la réorganisation des forces navales et militaires de la province. Il y resta un peu plus d'une année. En juin 1870, le vice-roi de Nanking fut assassiné, et Tseng reçut l'ordre d'aller reprendre son

Tseu-Hi, impératrice douairière

ancien poste. Il fut remplacé au Pe-tchi-li par Li Houng-tchang, qui devait conserver ces fonctions pendant vingt-quatre ans.

Tseng, dont la santé était ébranlée et la vue menacée, s'efforça de faire rapporter sa nomination. Mais Tseu-Hi n'accepta aucune excuse.

— Même si sa vue s'affaiblit, dit-elle, il pourra toujours exercer une haute surveillance.

Avant de partir pour Nanking, Tseng célébra son soixantième anniversaire et reçut à cette occasion de riches présents et de nombreux témoignages de la faveur impériale. L'impératrice lui envoya une pièce de vers écrite de sa propre main et des tablettes portant cette inscription :

« Mon soutien éminent et mon roc protecteur en même temps qu'une statue de Buddha, un sceptre de bois de santal incrusté de jade, une robe ornée du dragon, dix pièces de soie « de bon augure » et dix de crêpe.

L'audience qui précéda le départ, eut lieu l'intéressante conversation que voici :

Tseu-Hi : Quand avez-vous quitté Tien-Tsin ?

Tseng : le 23. p.055

Tseu-Hi : Les meneurs responsables du massacre des étrangers ont-ils été exécutés ¹ ?

Tseng : Pas encore. Le consul m'a dit que le ministre de Russie allait venir à Tien-Tsin et que le ministre de France allait envoyer un représentant pour assister aux exécutions, si bien qu'elles n'ont pu se faire sommairement.

Tseu-Hi : Quel jour Li Houng-tchang a-t-il fixé pour les exécutions ?

Tseng : Le jour de mon départ, il m'envoya un mot pour m'aviser qu'il comptait y procéder hier.

¹ Des massacres avaient eu lieu peu avant le départ de Tseng.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tseu-Hi : La populace de Tien-Tsin est-elle revenue au calme ?

Tseng : Oui, tout est maintenant rentré dans l'ordre.

Tseu-Hi : Pour quelle raison le préfet et le magistrat se sont-ils enfuis à Chung-Te après le massacre ?

Tseng : Après avoir été destitués, ne sachant quelle peine allait être prononcée contre eux, ils prirent effrontément et impudemment la fuite.

Tseu-Hi : Avez-vous complètement perdu l'œil droit ?

Tseng : Oui, mais je vois bien de l'œil gauche.

Tseu-Hi : Êtes-vous tout à fait rétabli de vos autres maladies ?

Tseng : Oui, je crois pouvoir l'affirmer.

Tseu-Hi : Vous semblez pouvoir vous agenouiller et vous relever comme si votre état général était toujours bon ?

Tseng : Non, il n'est plus ce qu'il était.

Tseu-Hi : N'est-il pas extraordinaire que Ma Sin-yi (vice-roi de Nanking) ait été assassiné ?

Tseng : Extraordinaire, en effet.

Tseu-Hi : C'était un administrateur de premier ordre.

Tseng : Oui, il était travailleur, honnête et impartial.

Tseu-Hi : Combien de troupes régulières avez-vous levées dans le Pe-tchi-li ?

Tseng : Trois mille hommes. Le vice-roi précédent avait quatre mille hommes entraînés suivant la vieille méthode. J'avais d'ailleurs l'intention d'en lever encore trois mille, ce qui eût fait un total de dix mille. Je me suis mis d'accord avec Li Houg-tchang pour l'exécution de ce programme. p.056

Tseu-Hi : Il est d'une importance capitale que nous ayons des troupes bien entraînées dans le Sud. Il faudra vous en occuper.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tseng : Oui. La paix règne actuellement, mais nous devons être prêts à toute éventualité. J'ai l'intention de construire des forts en plusieurs points sur le Yangtsé.

Tseu-Hi : Il serait bien désirable que nous puissions nous garder sérieusement contre une invasion. Les complications causées par les missionnaires nous créent perpétuellement des difficultés.

Tseng : Il est vrai. Les missionnaires ont récemment créé des difficultés partout. Les indigènes convertis sont portés à opprimer ceux qui ne veulent pas embrasser le christianisme (littéralement « manger la religion »), et les missionnaires protègent les convertis, tandis que les consuls protègent les missionnaires. L'année prochaine, lorsque viendra le moment de reviser le traité avec la France, il faudra reprendre avec soin toute la question de la propagande religieuse.

Tseu-Hi ne revit jamais Tseng Kouo-fan. Il rejoignit son poste en décembre 1870 et eut bientôt la joie de voir sa province dans l'état de prospérité où elle se trouvait avant la révolte, mais il ne put exercer longtemps ses hautes fonctions. Au début de 1872, il eut une première attaque de paralysie. Peu de jours après, alors qu'il s'avavançait en chaise à porteurs au-devant d'un haut dignitaire de Péking et récitait, suivant son habitude, des vers de ses auteurs préférés, il fit soudain un signe à ceux qui l'entouraient, mais la voix lui manqua et il ne put qu'émettre des sons inintelligibles. Dans son journal, il écrivit le même soir :

« Cette maladie m'empêche d'accomplir ma tâche. Pendant les vingt-sixième et vingt-septième années de Tao-Kouang (1846-1847), le travail que j'avais fourni pour composer des poèmes me causa des crises d'eczéma et des insomnies. Maintenant c'est autre chose. Je me sens tout hébété. Des points dansent devant mes yeux ; mon foie est en mauvais état. Hélas ! je ne puis compter sur un soulagement immédiat, rapide comme la rosée du matin qui passe et disparaît, ni espérer que mon énergie ^{p.057} reconquise pourra

Tseu-Hi, impératrice douairière

me permettre d'exécuter mes fonctions. Quel plus triste destin que de languir ainsi, inutile ici-bas.

Le lendemain, Tseng écrivait :

« Mes forces baissent rapidement, et il me faut laisser beaucoup de questions sans solution, beaucoup d'affaires en souffrance. Les feuilles mortes des espérances déçues jonchent mon horizon, et je ne vois aucune chance de pouvoir régler mes affaires. Trente années se sont écoulées depuis que j'ai pris mes grades, et je suis parvenu aux plus hautes dignités : et pourtant je n'ai rien appris et mon caractère manque encore de fermeté. Quelle honte d'avoir ainsi atteint sans profit la vieillesse !

Le lendemain, alors qu'il lisait une dépêche, il eut une nouvelle attaque. Ayant repris ses esprits, il chargea son fils aîné Tseng-Ki-tseu de veiller à ce que ses funérailles eussent lieu suivant les vieux usages ; il défendit que des prêtres bouddhistes ou taoïstes vinsent chanter leurs psalmodies autour de son lit de mort. Le lendemain matin, quoique très faible, il voulut lire une des compositions qui avaient été primées aux examens de la province. Vers le soir, on le transporta dans son jardin ; il en revenait avec son fils, quand la dernière crise se produisit. On le porta dans la grande salle d'audience, où il se tint assis, très droit, comme s'il présidait une séance du conseil. C'est ainsi que la mort le frappa. Il avait soixante-deux ans et en paraissait bien davantage.

« Il sembla à tout homme de Nanking, dit l'auteur de ce récit, qu'il avait perdu son père. On vit, paraît-il, une étoile filante tomber dans la ville au moment où Tseng rendit l'âme. Le Trône apprit la nouvelle avec une profonde tristesse. Toutes les cérémonies de la Cour furent suspendues pendant trois jours.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



4. Le palais K'ien Ts'ing.

CHAPITRE VI

TSEU-HI ET LES EUNUQUES

@

Influence démoralisante des eunuques. Leur rôle modeste au XVII^e et au XVIII^e siècle. Ils deviennent, avec Tseu-Hi, les maîtres de la ville interdite. Ngan te-hai ; ses services et sa mort. Li Lien-yin ; son influence, ses exactions. Comment Li « empruntait » 1.500 taels. Li et le coup d'État de 1898. Li et les Boxers. Le mémoire de T'ao-Mo.

p.059 Les historiens chinois modernes, les censeurs, les précepteurs impériaux et les tuteurs de l'héritier présomptif ont écrit à maintes reprises que la principale cause de la décadence, puis de la ruine de la dynastie ming fut l'influence démoralisante exercée par les eunuques à la cour et dans l'entourage immédiat du monarque. Pendant des siècles, cette situation a fait l'objet d'exhortations adressées au souverain et rédigées dans le plus pur style classique, souvent par des fonctionnaires qui devaient leur situation et leur avancement aux eunuques mêmes. Mais ces mémoires n'ont guère eu plus de portée que les autres documents où s'évalent la platitude et le galimatias qui constituent le fond de la littérature administrative en Chine. Le mal grandit sous la domination de l'impératrice douairière et prit des proportions monstrueuses ; mais Tseu-Hi, jouant admirablement son rôle dans cette comédie traditionnelle, ne manqua jamais d'approuver solennellement les critiques hardies des censeurs et de professer la plus vive indignation pour les méfaits de ses eunuques.

Il y eut pourtant des critiques sincères et éloquents p.060 de ce système pernicieux et des maux qu'il engendrait ; en fait, rares ont été, au cours des cinquante dernières années, les réformateurs dignes de ce nom qui n'ont pas placé l'abolition des eunuques en tête des transformations indispensables pour élever la Chine au rang des nations civilisées. On sait, du reste, que l'une des premières causes du coup d'État de 1898 fut la haine du grand eunuque Li Lien-yin pour

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'empereur Kouang-Siu (qui s'était jadis permis de lui faire administrer la bastonnade) et sa crainte, assez fondée, de voir l'empereur commencer son plan de réformes administratives par l'abolition des eunuques. Il a été prouvé en outre que, pendant le mouvement des Boxers, le fameux et puissant chambellan mit son crédit au service de l'agitation anti-étrangère. Si justice avait été faite, c'est-à-dire si Li Lien-yin n'avait été protégé par la légation russe, son nom aurait dû figurer en tête de la « liste noire » du protocole de paix. Le rôle de Li Lien-yin dans ces deux crises nationales méritait d'être rappelé, ne fût-ce que pour montrer que les critiques des orthodoxes reposent le plus souvent sur des abus réels et que les protestations des censeurs sont fréquemment l'écho du mécontentement et du dégoût général. Au cours des cinq dernières années, des dignitaires chinois, amis du progrès et sincèrement patriotes, — des hommes comme les vice-rois Youen Che-kai et Tang Chao-Yi, qui comprennent combien la persistance de ces mœurs médiévales déshonore la Chine aux yeux du monde civilisé — aussi bien que la presse indigène tout entière ont réclamé la suppression des eunuques. Cette réforme a, dit-on, l'appui du régent actuel, mais elle serait sans doute difficile et même dangereuse à réaliser, tant est grand le pouvoir de ces « abjects sycophantes ». D'autre part, les conservateurs chinois, dont l'opinion est toujours d'un grand poids, font valoir de nombreux arguments en faveur de cette institution. Elle a, disent-ils, prévalu sans discontinuité depuis bien avant l'ère chrétienne ; elle correspond aux idées courantes des Chinois ^{p.061} sur la polygamie. Mais, répondent leurs adversaires, au temps des « sages empereurs » du début de la dynastie tcheou, les eunuques n'avaient aucune situation officielle, et, même plus tard, lors du déclin de cette dynastie, à l'époque des États féodaux, Confucius flétrit déjà leur funeste influence.

Quand la présente dynastie s'établit à Péking (1644), les Mandchous adoptèrent l'organisation matérielle et le personnel de la Cour chinoise, y compris les eunuques. Mais ils limitèrent sur-le-champ leur action et leur influence. À la première audience du jeune empereur Chouen-Tche,

Tseu-Hi, impératrice douairière

les hauts dignitaires, mandchous et chinois, unirent leurs efforts pour restreindre le rôle des eunuques à des besognes matérielles : « Ils n'étaient bons qu'à balayer les parquets et n'avaient aucun droit à accéder auprès du monarque. » Des règlements, toujours en vigueur sur le papier, interdirent aux eunuques d'occuper une situation officielle ou de recevoir un titre supérieur au bouton de quatrième classe. En souvenir de la vaste conspiration dont le chef eunuque Wei-Tchoung avait été l'âme, il fut interdit à tout eunuque de quitter la capitale. Pendant les deux siècles qui suivirent, le sage gouvernement des deux fameux empereurs K'ang-Hi et K'ien-Loung et les traditions qu'ils laissèrent maintinrent les eunuques sous une stricte discipline. Mais au XIX^e siècle, même avant l'arrivée de Ye-ho-na-la sur la scène politique, ils étaient redevenus les maîtres de la Ville Interdite. Puis, lorsque Tseu-Hi arriva au pouvoir, toute la corruption, les intrigues et la cruauté qui avaient caractérisé les derniers représentants de la dynastie ming reparurent peu à peu à la Cour et y furent d'une pratique courante.

Le pouvoir que les eunuques ont exercé pendant tout le règne de Tseu-Hi est un point d'histoire qu'on ne saurait mettre en doute. Les abus qu'ils commirent sous sa protection, au vu et au su de tout le monde, ne firent que croître avec le temps et avec l'indifférence de ^{p.062} l'impératrice pour les critiques qu'on lui pouvait adresser. Si bien que, après l'année 1898, on entendit son favori Li Lien-yin se vanter de faire ou défaire à son gré les plus hauts dignitaires et de pouvoir défier le Fils du Ciel lui-même. Il est naturellement impossible de vérifier les innombrables légendes qu'on raconte sur les débauches et les orgies organisées pour Tseu-Hi par ses eunuques ; les fréquentes dénonciations des censeurs et les libelles injurieux dus à la plume des pamphlétaires de Canton, qui d'ailleurs ne contiennent naturellement aucune preuve précise. Cependant, à Pé-king, où la masse de la population a toujours été ouvertement dévouée à Tseu-Hi, il n'y a jamais eu deux opinions au sujet de ses prodigalités, de la dépravation de sa Cour et des maux produits par le « règne » des eunuques. On ne saurait davantage mettre en doute la déplorable influence qu'eurent ces

Tseu-Hi, impératrice douairière

êtres vicieux sur des empereurs faibles et sans discipline morale. La mort de l'empereur Toung-Tche, le propre fils de Tseu-Hi, celle des deux empereurs Hien-Foung et Kouang-Siu, furent hâtées, sinon causées, par les tentations auxquelles les exposa leur entourage pourri. D'autre part, le dernier des chambellans favoris de Ye-ho-na-la, le seul qui lui a d'ailleurs survécu, Li Lien-yin, surnommé « Li la poix de savetier » ¹ (P'i Siao Li), avait dans tout l'empire la réputation de jouer dans les tragédies du Palais impérial le rôle du traître et du meurtrier.

Pendant le séjour de la cour à Jehol, en 1861, la jeune Ye-ho-na-la avait eu l'occasion de remarquer et d'apprécier l'intelligence et les services d'un eunuque de son entourage. Ce serviteur, nommé Ngan Te-hai, lui prêta le concours le plus dévoué pendant la conspiration de Tsai-Youen et servit d'intermédiaire discret entre elle et Jong-Lou. p.063 Quand l'impératrice fut nommée régente, il devint son favori, et plus tard son âme damnée, partageant toutes ses ambitieuses espérances. Il déployait, pour distraire la jeune veuve, une imagination fertile et des talents indiscutables et pourvoyait aux représentations théâtrales et aux fêtes de toute espèce qui faisaient les délices de sa maîtresse. Ngan Te-hai, d'un physique particulièrement sympathique, était lui-même acteur de talent.

C'est vers cette époque que les principaux censeurs se mirent à rédiger des mémoires pour blâmer les folies dont le Palais était le théâtre. Mais Ye-ho-na-la n'était pas femme à régler sa conduite sur des mémoires de censeurs ; elle se contenta d'approuver hautement, pour sauver les apparences, les critiques de ces moralistes professionnels. Et ceux-ci continuèrent à dénoncer, toujours sans résultats, les prodigalités qui portèrent atteinte, nous le verrons plus loin, aux finances mêmes de l'État.

En 1866, deux courageux censeurs adressèrent à la Cour un mémoire sur les abus commis par Ngan Te-hai.

¹ Ainsi nommé parce que, avant de devenir eunuque, à l'âge de seize ans il était apprenti chez un savetier de sa ville natale, Ho-Kian-Fou, dans le Pe-tchi-li ; c'est de ce district de la province métropolitaine que proviennent la plupart des eunuques.

Tseu-Hi, impératrice douairière

« On devrait, disaient-ils, apporter plus de soin dans le choix des serviteurs de l'empereur. Tous les désastres qui ont frappé les dynasties précédentes ont eu pour causes les machinations des eunuques et leur influence néfaste. Ces créatures s'insinuent dans la confiance et même dans l'affection du monarque par leurs protestations de loyauté et de fidélité : ils sont maîtres en l'art de flatter. Lorsqu'ils se sont assuré la faveur et la protection du Trône, ils cherchent à se concilier une armée de partisans et arrivent à se créer une situation qui, avec le temps, devient inébranlable. Nous vous supplions, en conséquence, de détourner ce danger en choisissant, pour l'entourage immédiat de Sa Majesté, des serviteurs bien élevés et dignes de confiance. Il ne devrait pas y avoir près du Trône d'eunuques jeunes, d'un aspect séduisant, dont l'unique dessein est d'établir leur domination sur le jeune empereur et de profiter du moment où il prendra la direction effective des affaires pour servir leurs propres ambitions.

Au nom de l'empereur, les régentes répondirent qu'elles ^{p.064} approuvaient entièrement les termes de ce mémoire et que, d'ailleurs, leur conduite avait toujours été conforme aux principes qui s'y trouvaient exposés.

« Depuis que Leurs Majestés les impératrices douairières ont assumé la régence, elles se sont strictement conformées aux lois intérieures de la dynastie. Si jamais l'un de ces « immondes flatteurs » essayait de pervertir l'intelligence du monarque, il faudrait sur-le-champ prendre des mesures énergiques et le punir sévèrement. Nous désirons que l'honnêteté et la moralité de notre entourage soient au-dessus de tout soupçon et que la porte soit fermée à toute influence pernicieuse ou dégradante.

Tseu-Hi parlait ainsi pour la galerie. Mais, « dans la profonde retraite de son palais », régnaient toujours les mêmes désordres, et l'influence

Tseu-Hi, impératrice douairière

du grand eunuque s'affirmait chaque jour davantage. On racontait, dans les maisons de thé, des histoires extraordinaires : les caprices de Ngan Te-hai faisaient loi, disait-on, dans la Ville Interdite ; il se costumait, ainsi que Ye-ho-na-la, en personnage historique, et tous deux, ainsi affublés, passaient de longues heures en bateau, sur le lac du Palais ; il portait communément les robes brodées du dragon réservées au souverain, et l'impératrice lui avait publiquement fait don d'un « jou-yi » de jade, symbole du pouvoir impérial. On disait même qu'il n'était pas eunuque et que Ye-ho-na-la avait mis au monde un fils ¹ dont il était le père ; on parlait encore des réjouissances licencieuses de la Cour, d'étudiants déguisés en eunuques que l'on faisait disparaître dans les galeries souterraines du Palais. Ces histoires étaient, pour la plupart, inventées de toutes pièces, mais elles tiraient leur vraisemblance de la corruption notoire qui régnait à la Cour et au harem sous le règne de Hien-Foung ; elles s'expliquaient aussi par un irrésistible mouvement de l'opinion dans la capitale et par certains événements, ^{p.065} indiscutablement établis ceux-là, de la carrière de l'impératrice.

Un de ces événements eut des conséquences tout à fait imprévues : ce fut la violation du règlement intérieur de la Cour, qui interdisait aux eunuques de quitter Péking. En 1869, se trouvant à court d'argent, et désireux regarnir sa cassette privée sans consulter le prince Koung ni la corégente, Tseu-Hi envoya son favori Ngan Te-hai en mission spéciale dans le Chan-Toung pour y lever un tribut en son nom ².

Le grand eunuque était, à cette époque, en très mauvais termes avec plusieurs princes du clan impérial, le prince Koung en particulier, qui lui pardonnaient difficilement son influence sur l'impératrice et son attitude insolente. Un jour, par exemple, l'impératrice avait fait dire au

¹ Les pamphlétaires chinois de Canton racontent la chose en grand détail et rapportent que ce fils vit actuellement sous le nom de Kiou-Min.

² Un récit fantaisiste de cette mission a été publié dans un livre récent où l'imagination tient une large place (*La vie secrète à la Cour de Pékin*, Paris, 1910). Le grand eunuque y est désigné sous le nom de « Siao ». Cette curieuse bévue est due à ce fait que le surnom de l'eunuque, en raison de sa stature, était « Siao Ngan'eul » (petit Ngan), de même que celui de Li Lien-yin fut « P'i Siao Li » dans toute la Chine.

Tseu-Hi, impératrice douairière

prince Koung qu'elle ne pouvait lui accorder audience, parce qu'elle s'entretenait avec l'eunuque. Cette insulte, que le prince n'oublia jamais, fut cause de la mort de Ngan Te-hai, de la disgrâce du prince Koung et de bien d'autres événements, intéressant au plus haut point la prospérité de l'empire.

Dans le Chan-Toung, le Grand eunuque blessa profondément par son arrogance le gouverneur Ting Pao-tchen, excellent fonctionnaire qui s'était distingué lors de la révolte des T'ai-P'ing. Très au courant des rivalités intérieures du Palais, le gouverneur adressa un rapport directement au prince Koung et lui demanda ses instructions. Le prince reçut la dépêche de Ting Pao-tchen au moment où Tseu-Hi assistait à une représentation théâtrale. Sans perdre un instant, il demanda audience à Tseu-Ngan, la corégente, et arracha à sa vanité et à sa faiblesse la ^{p.066} signature d'un décret rédigé en sa présence, ordonnant l'exécution sommaire de l'eunuque sans autre forme de procès. Tseu-Ngan ne céda aux prières du prince qu'à regret et avec une terrible appréhension des maux qu'allait déchaîner la colère de Tseu-Hi. « L'impératrice de l'Ouest me tuera ! » dit-elle au prince en lui remettant le décret.

Koung expédia immédiatement le décret par courrier spécial. Voici le texte de ce curieux document :

« Ting Pao-tchen nous informe qu'un eunuque a causé des troubles dans la province de Chan-Toung. Suivant le rapport du magistrat départemental de Te-Tcheou, un eunuque nommé Ngan et son escorte ont traversé cette ville par le canal impérial, sur deux jonques de gala, en déployant un faste inouï. Il a annoncé qu'il était chargé d'une mission impériale pour se procurer des robes de dragon. Les jonques portaient un pavillon noir orné au centre du triple emblème impérial du soleil, et de chaque côté flottaient des oriflammes ornées du dragon et du phénix ¹. Un grand nombre de personnes des deux sexes formaient sa suite, entre autres des musiciennes,

¹ Le Phénix signifiait qu'il était envoyé par les impératrices régentes.

Tseu-Hi, impératrice douairière

expertes en l'art de jouer des instruments à cordes ou à vent. Sur les bords du canal, une foule de spectateurs suivaient les voyageurs avec étonnement et admiration.

Le vingt et unième jour du mois dernier était l'anniversaire de cet eunuque ; il se revêtit de robes de dragon et vint se placer à l'avant de son bateau pour y recevoir les hommages de sa suite. Le magistrat local allait ordonner son arrestation, quand les bateaux mirent à la voile et continuèrent leur route vers le Sud. Le gouverneur ajoute qu'il a donné ordre de l'arrêter immédiatement.

Nous sommes confondu par ce rapport. Comment pourrions-nous espérer purifier les mœurs du Palais et effrayer les malfaiteurs, si nous ne faisons un exemple de cet eunuque insolent qui a osé quitter Péking sans notre permission et commettre ces actes illégaux ? Nous ordonnons aux gouverneurs des trois provinces de Chan-Toung, Ho-Nan et Kiang-Sou de rechercher et arrêter Ngan, à qui nous avons conféré autrefois l'honneur du sixième rang et la décoration de la plume de corbeau. Lorsque ses compagnons auront dûment témoigné de son identité, il sera immédiatement décapité, p.067 sans autres formalités. Il n'y aura lieu de prêter aucune attention aux explications ingénieuses qu'il pourra essayer de donner. Les gouverneurs intéressés seront tenus responsables au cas où ils ne réussiraient pas à opérer son arrestation.

Il se passa quelque temps avant que Tseu-Hi apprît la mort de son favori. L'impopularité du Grand eunuque permit sans aucun doute au prince Koung et à l'impératrice Tseu-Ngan de tenir la chose secrète jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour lui porter secours. Dix jours après, le prince Koung arracha à Tseu-Ngan un second décret annonçant l'exécution de l'eunuque. C'était, disait le décret, pour avoir violé la loi interdisant à ses pareils de quitter Péking que Ngan Te-hai avait été décapité : le même sort attendait tous ceux qui transgresseraient la volonté impériale.

Tseu-Hi, impératrice douairière

En même temps que Ngan, plusieurs eunuques de sa suite trouvèrent la mort dans le Chan-Toung. Six avaient réussi à s'échapper ; cinq furent repris et étranglés. Le dernier survivant put revenir à Péking et faire parvenir un mot à l'impératrice par l'intermédiaire de Li Lien-yin, qui comptait déjà parmi ses serviteurs favoris.

Tout d'abord elle ne put croire que la timide Tseu-Ngan ait osé signer ces décrets en secret et sous sa propre responsabilité, quelle que fût la pression exercée sur elle. Mais, lorsqu'elle eut compris ce qui s'était passé, elle s'abandonna à un de ces violents accès de colère qui devaient dans la suite lui devenir coutumiers. Elle se rendit sur l'heure au palais de la Paix bienveillante, résidence de la corégente et, folle de rage, exigea des explications. Tseu-Ngan terrifiée s'efforça, mais en vain, de rejeter toutes les responsabilités sur le prince Koung ; Tseu-Hi, après une scène terrible, quitta le palais, jurant qu'elle tirerait vengeance des deux complices. Depuis ce jour, Ye-ho-na-la prit définitivement la première place dans le gouvernement et reléqua sans aucun ménagement la corégente à l'arrière-plan.

^{p.068} Le lendemain, lorsque le prince Koung se présenta à l'audience, Tseu-Hi lui fit de sanglants reproches, le menaça de le révoquer et de le priver de ses titres. Si elle le laissa impuni, elle n'oublia pas son offense et attendit patiemment l'occasion de lui témoigner son ressentiment. Le prince Koung ne rentra jamais complètement en grâce ; à la mort de l'empereur T'oung-Tche, son fils, qui était le véritable héritier du trône, fut écarté de la succession. Si, dans la suite, l'impératrice permit au prince d'occuper de hautes fonctions, ce fut parce qu'elle ne pouvait guère se passer de ses services et à cause de la sincère affection qu'elle éprouvait pour sa fille, qu'elle avait adoptée.

Ngan Te-hai fut remplacé comme Grand eunuque et confident de Sa Majesté par Li Lien-yin. À l'âge de seize ans, lorsqu'il fut fait eunuque, ou, comme disent les Chinois, lorsqu'il « quitta sa famille », Li se distinguait par son physique séduisant et ses bonnes manières, qualités auxquelles Ye-ho-na-la fut toujours très sensible. À en croire des auteurs dignes de foi, Li s'était, dès le début de sa carrière, mis si bien

Tseu-Hi, impératrice douairière

dans les bonnes grâces de l'impératrice qu'il pouvait prendre des libertés extraordinaires, rester assis, par exemple, en sa présence, et même prendre place sur le trône impérial. Dans les appartements privés de Tseu-Hi, il était autorisé à parler sans attendre qu'on lui adressât la parole. Leur intimité grandit avec le temps, et l'impératrice prit l'habitude de le consulter sur toutes les questions importantes. Plus tard, lorsqu'il parlait de Sa Majesté à des profanes et même à de hauts dignitaires, il se servait de l'expression familière de « Tsa-men », « nous deux », qui d'ordinaire n'est employée que par les membres d'une même famille ou par des personnes de même rang. Son entourage lui donnait couramment le nom presque sacrilège de « Seigneur des neuf mille années », l'empereur étant le « Seigneur des dix mille années ». Ce n'est que dans les cérémonies ^{p.069} officielles qu'il se conformait au protocole et observait le maintien modeste qui convenait à sa classe.

Corrompu, avare, vindicatif, féroce cruel pour ses ennemis et rivaux, Li était du moins, il faut le dire à sa décharge, absolument dévoué à son impériale maîtresse. Il avait d'ailleurs d'autres qualités qui lui permirent d'entretenir des relations personnelles avec de hauts dignitaires mandchous. Gai compagnon, excellent acteur ¹, aimable causeur et hôte généreux, il était surtout puissamment riche.

Aux obsèques de l'impératrice douairière, en novembre 1909, l'attitude vraiment touchante de ce vieux serviteur fit oublier un instant les horreurs qu'il avait accumulées pendant soixante-dix ans. Frappé par la maladie et par l'âge, il eut à peine la force de franchir d'un pas chancelant la courte distance que le cortège devait faire à pied ; parmi la foule des dignitaires et des serviteurs du palais, lui seul manifestait, par des signes non équivoques, la profondeur et la sincérité de sa douleur. Pendant un demi-siècle, il avait servi la grande souveraine avec un zèle et un dévouement inlassables ; et ce n'est pas un mince

¹ Tseu-Hi adorait se déguiser avec son favori, jusqu'à un âge assez avancé. On vend à Péking une photographie sur laquelle elle est en déesse de la Miséricorde avec Li au nombre des bodhisatvas.

Tseu-Hi, impératrice douairière

mérite dans un pays où la fidélité des serviteurs s'achète et se vend si couramment.

Trop sage pour suivre les traces de son infortuné prédécesseur, Li ne quitta jamais Péking pour son propre compte et ne chercha pas à atteindre de plus haute distinction que le bouton de quatrième classe. Mais, avec l'assentiment de l'impératrice douairière et sous sa protection, il mit en coupe réglée tous les hauts emplois de l'empire, partageant souvent les « revenus » de ces opérations avec Tseu-Hi elle-même. On verra que l'impératrice et son grand eunuque firent pratiquement cause et bourse communes en prélevant tributs et impositions ^{p.070} pendant les déplacements de la Cour lors de l'exil de 1900. À cette époque, le grand eunuque, moins favorisé que sa maîtresse, avait perdu toute sa fortune qu'il avait laissée à Péking enfouie dans une cachette souterraine. Elle avait bien été déposée en lieu sûr en présence de quelques fidèles serviteurs, mais l'un d'eux vendit le secret aux troupes françaises, qui s'emparèrent du trésor. Un des premiers soins de Li, dès le retour à Péking, fut d'obtenir de Tseu-Hi l'autorisation de faire décapiter le traître, ce qui fut fait sans d'inutiles formalités.

La fortune du Grand eunuque était estimée en 1908 par les banquiers de Péking à environ 50 millions de francs, placés surtout dans les établissements de prêts sur gage et dans des bureaux de change de la capitale. Cette somme représente sa part des tributs provinciaux et des pots-de-vin touchés pour des nominations de fonctionnaires pendant huit ans. Ce total n'a rien de surprenant, si l'on considère qu'un seul poste officiel lui a rapporté 320.000 taels, soit environ un million de francs.

Aussi bien Li ne négligeait-il aucune « rentrée », même minime. Nous avons en notre possession une de ses lettres (dont nous donnons le fac-similé) adressée à l'un des fournisseurs habituels du Palais, avec qui il dut conclure beaucoup de transactions du même genre. Le papier sur lequel est écrit ce message est des plus ordinaires, et la carte de visite, qui, suivant l'usage, l'accompagne, est celle d'un modeste commerçant. Mais on admirera sans doute la vigueur et la précision du style :

Tseu-Hi, impératrice douairière

« À mon cher ami M. Wang le septième (de sa famille) :

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir, vous avez été l'objet constant de mes pensées. Je vous souhaite avec le plus grand respect longue vie et prospérité ; ainsi se trouveront réalisées mes plus chères espérances. Et maintenant j'ai l'honneur de vous dire que votre frère cadet ¹ est honteux que sa bourse soit vide, et je vous _{p.071} prie en conséquence, cher monsieur, d'être assez bon pour me prêter 1.500 taels en billets de banque que vous voudrez bien remettre au porteur de cette lettre.

J'espère avoir bientôt le plaisir de vous voir.

Votre frère cadet,

Li Lien-yin.

Li Lien-yin exerçait son « contrôle » sur toutes les dépenses de la Cour et même sur celles de l'État au grand détriment de la chose publique. Par exemple, l'humiliante défaite de la Chine par le Japon en 1894 fut en grande partie due aux détournements colossaux effectués par le Grand eunuque sur le budget de la marine pour reconstruire et décorer le palais d'Été. Li et ses protégés ne furent pas les derniers à tirer profit de ces travaux. Pour faciliter ces opérations, le ministère de la Marine fut annexé à la Maison impériale pour tout ce qui touchait aux questions financières. Quand éclata la guerre avec le Japon, l'impératrice donna l'ordre de supprimer le département de la Marine, ce qui souleva des protestations générales. Mais, comme les dépenses de ce département et celles de la reconstruction du palais d'Été avaient été portées à un seul et même compte, cette décision signifiait simplement que, la restauration du palais étant maintenant terminée et les fonds complètement épuisés, ce compte pouvait être considéré comme clos. Des critiques chinois et étrangers ont rendu Li Houng-tchang responsable des désastres de la guerre japonaise ; ils ont oublié un fait que le Grand vice-roi lui-même n'osa pas ouvertement invoquer.

¹ Terme d'humilité.

Tseu-Hi, impératrice douairière

C'est que les neuf dixièmes des sommes affectées à la flotte et à la défense des côtes avaient été détournées de leur destination par Li Lien-yin, si bien qu'à l'heure du danger les équipages des navires étaient mécontents, et leur discipline laissait beaucoup à désirer.

La haine de Li Lien-yin pour l'empereur Kouang-Siu ^{p.072} fut sans aucun doute un des principaux facteurs du coup d'État de 1898. L'eunuque détestait et craignait le zèle réformateur du monarque et de ses partisans, venus en masse de Canton cette année-là, pour répandre les idées nouvelles. Il devint naturellement l'appui et le conseiller des réactionnaires, et ce fut lui qui, en leur nom, pressa l'impératrice de reprendre le contrôle des affaires publiques.

On peut affirmer avec certitude que, si Li avait été opposé au mouvement des Boxers, au lieu de lui être favorable, la propagande anti-étrangère n'aurait jamais dépassé les limites de la province de Chan-Toung, et le peuple chinois n'aurait pas eu à supporter le poids de lourdes indemnités. Le Grand eunuque faillit payer cher sa politique imprévoyante : après la défaite, son étoile pâlit ; on put croire un moment que son impériale maîtresse, cherchant un bouc émissaire, allait faire tomber sur lui son courroux. Les difficultés et les dangers de la fuite impressionnèrent aussi vivement Li Lien-yin, et ce n'est qu'après l'installation de la cour à Si-Ngan qu'il reprit possession de lui-même.

Nous tirons les notes suivantes d'une correspondance rédigée par un fonctionnaire de la Maison impériale pendant l'exil. Elles nous donnent de curieux renseignements sur la façon dont vécut la Cour en ces jours troublés.

Ts'en Tch'ouen-siuan (gouverneur du Chan-Si) vint attendre la Cour à la frontière de sa province. Tseu-Hi, soulevant le rideau de sa chaise à porteurs, lui dit :

- Avez-vous idée de ce que nous avons souffert à Péking ?
- Je ne sais pas tout, répondit-il. Désignant Li avec colère, elle dit :
- C'est lui qui nous a perdus !

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le Grand eunuque baissa la tête et ne trouva rien à répondre. Plus tard, lorsque l'énergique Ts'en vit les eunuques sous les ordres de Li piller sans merci les environs, il en informa aussitôt l'impératrice et obtint à grand'peine la permission d'exécuter trois des coupables. Le Grand eunuque prit sa revanche quelque temps après en faisant nommer ^{p.073} cet audacieux fonctionnaire gouverneur du Chan-Si. D'abord cette province était considérée comme dangereuse, car on craignait une poursuite des Alliés ; et il fallait d'autre part éloigner de la Cour Ts'en, qui s'était peu à peu rendu très utile en surveillant les dépenses de la Maison impériale. Ce gouverneur était à juste titre réputé dans tout l'empire pour son intégrité, si bien que les comptes du Palais, vérifiés par lui, accusèrent une rapide diminution de dépenses. Des eunuques, qui ne pouvaient plus commettre leurs prévarications, étaient réduits à de modestes appointements fixes. Le Grand eunuque fit naturellement tous ses efforts pour que ce précieux auxiliaire du trône fût éloigné ; il y réussit enfin avec l'aide de Jong-Lou. Dans la suite, il ne se fit aucun scrupule d'intercepter les mémoires adressés à Tseu-Hi par le gouverneur quand leur contenu lui déplaisait. Il reconquit ainsi son influence, avant même que la cour ne fût revenue à Péking. Il devint plus arrogant que jamais. Au cours d'audiences accordées aux plus hauts dignitaires, il alla jusqu'à refuser de transmettre les ordres de Sa Majesté, disant qu'il était fatigué et qu'on avait assez parlé des affaires publiques pour la journée.

Les immenses tributs levés par la Cour en 1900 sur les provinces du Sud furent remis d'abord à Li, dont les appartements étaient encombrés de robes de dragon, de pièces de soie et d'autres objets de valeur. De toutes les contributions payées en espèces, l'impératrice douairière touchait la moitié, les eunuques un cinquième ; le reste était remis à Jong-Lou pour les dépenses militaires et ses propres émoluments. Les profits des eunuques à Si-Ngan et K'ai Fou étaient si considérables que Li fit l'impossible pour retarder le retour de la cour à Péking. Il craignait d'ailleurs de figurer sur la « liste noire » des Alliés et ne se montra

Tseu-Hi, impératrice douairière

disposé à revenir dans la capitale que lorsqu'il fut tout à fait rassuré sur le sort qui l'y attendait.

En 1902, quand la Cour fut de retour à Péking, Li ^{p.074} suivit l'exemple de Sa Majesté et se déclara franchement converti à la nécessité des réformes. Il approuva même le projet de constitution après que certaines modifications y eussent été apportées par le Grand conseil et par lui-même.

En dépit de l'âge et des infirmités, il n'a jusqu'à sa mort abandonné aucun des bénéfices et des privilèges de sa situation, et il défendit avec énergie le système des eunuques par tous les moyens — et ils étaient nombreux — dont il disposait.

Quand, en 1901, T'ao-Mo, ancien vice-roi de Canton, rédigea le fameux mémoire où il recommandait de profiter de la diminution du nombre des concubines pour remplacer les eunuques par des femmes, Li réussit à ne mettre ce document sous les yeux de l'impératrice qu'après l'avoir complètement prévenue contre cette mesure.

Depuis la protestation de T'ao-Mo, l'institution des eunuques a été maintes fois dénoncée, mais leur influence n'a subi que de faibles atteintes. Aussi bien les mandarins courageux et intègres tels que T'ao-Mo sont-ils une infime minorité.

D'ailleurs, un trait caractérise la situation actuelle et la domination des puissances de réaction : la presse indigène, naguère si fièrement indépendante, est passée sous le contrôle de l'administration officielle. La voix de la Jeune Chine, qui dénonçait les eunuques et les autres causes de la décadence nationale, ne se fait plus que faiblement entendre dans le pays.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



5. Sa Majesté Tseu-Hi avec l'impératrice consort (Loung-Yu) et la principale concubine (Jen Fei) de Sa Majesté Kouang-Siu, entourées de dames de la Cour et d'eunuques.

CHAPITRE VII

UNE QUESTION D'ÉTIQUETTE

@

Mémoire du censeur Ou K'o-tou (1873). Faut-il obliger les ambassadeurs étrangers à s'agenouiller en présence de l'empereur ? Ce qu'un censeur chinois pense des « Barbares ».

p.075 Le mémoire secret dont nous donnons ci-après des extraits a été rédigé par le censeur Ou K'o-tou, en 1873. Il n'a que de lointains rapports avec la vie et le caractère de l'impératrice douairière ; mais il est d'un intérêt plus général et nous donne idée de l'orgueil des fonctionnaires chinois et de l'ignorance de la Cour où vivait Tseu-Hi. Les documents de ce genre mettent en relief l'inutilité de l'action diplomatique européenne, en présence du sentiment national chinois si profondément pénétré de mépris pour les « Barbares ». On s'étonne, en les lisant, que les puissances étrangères et leurs légations caressent avec une telle persistance des illusions que de nombreuses humiliations auraient dû leur faire perdre.

Si d'ailleurs nous comparons l'état d'esprit dont ce mémoire est la preuve à l'action politique de la femme remarquable qui fait l'objet de ce livre, nous ne pouvons qu'éprouver la plus vive admiration pour son génie, qui dominait de si haut son entourage.

« Mémoire secret demandant au Trône de mettre un terme aux discussions officielles et de dispenser les ambassadeurs des nations étrangères de s'agenouiller aux audiences impériales et de prouver ainsi notre magnanimité tout en relevant notre prestige. Prière basée, de p.076 plus, sur le fait qu'il nous est impossible d'imposer nos prétentions et que cette discussion prolongée n'a jusqu'ici abouti qu'à une impasse sans issue.

« Depuis le jour où les ministres étrangers ont demandé la permission de présenter leurs lettres de créance — il y aura

Tseu-Hi, impératrice douairière

bientôt six mois — nos hommes d'État ont discuté sans arriver à une décision. Ils se sont d'abord demandé si les ministres seraient reçus par l'empereur en personne, et ils se sont prononcés pour l'affirmative. Puis ils ont agité la question de savoir si l'on obligerait les ambassadeurs à s'agenouiller pendant l'audience.

Après avoir examiné ce problème avec certains fonctionnaires de rang inférieur, il me semble qu'il ne présente vraiment pas une gravité qui justifie ces longues et vives discussions. Comme le remarque Mencius : « Pourquoi l'homme supérieur entrerait-il en discussion avec des oiseaux et des bêtes ? »

J'ai entendu dire et je crois que les peuples étrangers mènent leurs rois comme des pions sur un échiquier. J'ai vu de mes propres yeux les étrangers qui vivent à Péking sortir en ville précédés des femmes de leur maison soit à pied, soit en chaise à porteurs, tandis que les hommes marchaient humblement derrière comme des domestiques et sans la moindre honte ! Ils ont fait quelques vingtaines de traités avec la Chine contenant au moins dix mille caractères d'écriture. Y a-t-il un seul mot dans ces documents sur la vénération due aux parents, ou la culture des vertus, ou l'observation des neuf règles de bonne conduite ? Non ! Y a-t-il un seul mot sur le respect des cérémonies, le devoir, l'honnêteté et le juste sentiment de la honte, ces quatre principes cardinaux de notre race ? Non encore ! Ils ne savent parler que d'avantages matériels. « Telle ou telle clause comporte pour la Chine avantages ou profits. » Ils ne pensent qu'au gain, et, avec l'espérance décevante du gain, ils séduisent le peuple chinois. Ces hommes ne connaissent même pas le sens du devoir et des cérémonies officielles, de la sagesse et de la bonne foi, et nous supposons pourtant qu'ils vont agir comme s'ils étaient doués des cinq vertus cardinales !... Ils ignorent l'importance des rapports ordonnés par le Ciel entre souverain et ministres, père et fils,

Tseu-Hi, impératrice douairière

mari et femme, frère aîné et frère cadet, ami et ami, — et pourtant nous nous proposons de leur demander de se conformer aux cinq principes du devoir ! Il me semble qu'il serait aussi avisé de réunir dans une salle publique p.077 chiens et chevaux, chèvres et porcs, et de vouloir faire faire à ces animaux de savantes évolutions chorégraphiques.

J'ai entendu dire que, dans les notes et traités qu'ils échangent avec nous, les misérables farfadets, les monstres chétifs qu'ils ont l'audace d'appeler « empereurs » sont placés sur un pied d'égalité avec Sa Majesté Sacrée ! Si nos hommes d'État peuvent tolérer sans honte un tel outrage, pourquoi s'inquiètent-ils de ce que les ambassadeurs étrangers refusent de s'agenouiller ?

Nos hommes d'État paraissent s'imaginer que, si les puissances étrangères refusent de se conformer aux prescriptions de l'étiquette chinoise, la Chine sera déshonorée ; il serait à mon humble avis dangereux pour notre pays d'adopter cette manière de voir. De temps immémorial, la politique de notre gouvernement a été guidée par deux considérations : d'une part, les nécessités du moment ; d'autre part, les forces dont il disposait pour suivre une ligne de conduite déterminée. À l'heure actuelle, la situation de la Chine ne lui permet pas de trancher cette question par les armes, et nos troupes sont incapables d'imposer notre volonté à aucune autre nation. La Chine devrait donc chercher à développer ses moyens d'action et, entre temps, avoir recours à la politique des compromis.

...Si la Chine n'avait conscience de sa faiblesse, elle ferait respecter ses droits, quels qu'ils fussent. Mais comme, dans la situation présente, elle ne se sent pas assez forte pour imposer ses vues, elle aurait dû sans attendre faire savoir aux ministres que Sa Majesté les dispenserait de s'agenouiller à l'audience, ainsi que des autres formalités prescrites par

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'étiquette. Nous aurions ainsi évité de donner des preuves évidentes de notre faiblesse, et les étrangers auraient compris le peu de cas que nous faisons d'eux.

Mais non ! Il a fallu que nous commencions par refuser de recevoir les envoyés des puissances ; puis, obligés de céder sur ce point, nous leur avons demandé de s'agenouiller à l'audience. Le seul résultat possible de cette politique sera que nous devrons finalement céder encore devant leurs protestations.

... Les ministres étrangers ne sont pas des sujets chinois. Pourquoi donc se conformeraient-ils à l'étiquette chinoise ? S'ils s'y conformaient et s'ils exécutaient les cérémonies avec négligence ou maladresse, ne jetteraient-ils pas le ridicule et sur les cérémonies et sur eux-mêmes ? Et si les étrangers paraissaient ainsi ridicules, ^{p.078} la Chine ne violerait-elle pas le principe d'après lequel nous devons traiter les étrangers avec courtoisie et considération ? S'il arrivait — comme il est possible — que les personnes présentes ne pussent s'empêcher de rire à un spectacle aussi grotesque, l'humiliation et la colère qui en résulteraient pour les étrangers ne pourraient-elles les déterminer à déclarer la guerre à la Chine ?

Il semble donc désirable que le monarque signe un décret dispensant les ambassadeurs de se conformer au cérémonial de notre cour et recommandant la plus grande indulgence pour les cas où ils transgresseraient par ignorance les règles de l'étiquette.

Il serait d'ailleurs mentionné avec soin que ce décret est un acte de clémence dû à l'initiative personnelle de l'empereur et contraire à l'avis de ses ministres. Les étrangers ne pourraient s'en prévaloir comme d'un précédent pour réclamer de nouvelles concessions ou nous conduire par force dans des voies nouvelles. Par ces précautions, nous sauvegarderions notre dignité et nous préviendrions tout soulèvement de notre peuple contre les étrangers pour venger ce qui pourrait sembler une

Tseu-Hi, impératrice douairière

insulte à notre nation. Et pour le reste, occupons-nous d'accroître notre puissance, en attendant l'instant propice.

Un mot encore. Il est possible que les étrangers aient l'audace d'adresser la parole à Sa Majesté pendant l'audience. Que nos hommes d'État préparent la réponse qu'ils jugeront convenable de faire en pareil cas.

L'auteur de ce misérable mémoire, habitant ignorant d'un district sauvage et reculé, ne connaît rien aux affaires de l'État. Très audacieux et d'un verbe téméraire, il adresse ce mémoire, sachant très bien qu'en agissant ainsi il s'expose à la peine de mort.

À cette prière, l'impératrice douairière répondit par le rescrit suivant :

« Nous avons pris connaissance du mémoire et avons trouvé qu'il ne manquait pas de justesse. Les ministres étrangers sont donc autorisés par les présentes à paraître à l'audience et à suivre les usages des cérémonies officielles de leur pays. Le trône veut par là manifester sa bienveillante indulgence à l'égard des étrangers et établir une juste distinction entre les Chinois et les Barbares.

^{p.079} Notons que l'auteur de ce mémoire était le censeur Ou K'o-tou, universellement connu par son suicide sur le tombeau de Toung-Tche, en manière de protestation contre l'illégalité de la succession ordonnée par Tseu-Hi.

Si telles sont les vues des Chinois les plus braves et les meilleurs, pouvons-nous nous étonner des absurdités qui ont conduit les masses ignorantes à des soulèvements et à des actes de violence contre les étrangers ? Quant au mépris hautain de Ou K'o-tou pour le caractère sordidement commercial des traités avec les étrangers, il est partagé par tous les lettrés chinois orthodoxes et nous donne une impression très nette de leur mentalité.

@



6. Fac-simile d'une lettre écrite par le grand eunuque.

CHAPITRE VIII

MAJORITÉ ET MORT DE TOUNG-TCHE

@

Majorité de l'empereur Toung-Tche, fils de Tseu-Hi. Dissentiments entre l'empereur et Tseu-Hi. Désordres et mort de l'empereur. Tseu-Hi fait proclamer empereur par le Grand conseil son neveu Tsai-Tien (Kouang-Siu), en violation des lois dynastiques. Mort suspecte d'Ha-Lou-to veuve de Toung-Tche. Tseu-Hi reprend la régence.

p.081 Au cours de la onzième année du règne de Toung-Tche (novembre 1872), les impératrices annoncèrent que, l'éducation du jeune monarque étant terminée, elles se proposaient de lui confier les rênes du gouvernement. Elles ordonnèrent donc au bureau des Astronomes de choisir un jour favorable auquel Sa Majesté prendrait officiellement la direction du pouvoir. Des astronomes ayant annoncé que le vingt-sixième jour de la lune était de bon augure, les corégentes publièrent ce jour-là le dernier décret de leur première régence.

Dès le début, le jeune monarque prit, à l'égard de sa mère, une attitude indépendante et même peu respectueuse. Dans ses premières années, il avait marqué une préférence pour Tseu-Ngan, et il connaissait les rivalités et les intrigues qui régnaient au Palais, surtout entre les deux impératrices.

Il avait atteint sa dix-septième année et paraissait avoir hérité du caractère impérial de son auguste mère. Il était encouragé dans ses velléités d'indépendance par la femme que Tseu-Hi lui avait choisie, la vertueuse Ha-Lou-to, fille du précepteur impérial adjoint, Tch'oung-Ki, et par p.082 conséquent d'origine patricienne. Il ne semble pas qu'en accédant au pouvoir suprême l'empereur et sa jeune femme aient eu la moindre notion des difficultés de leur situation. Mais l'expérience devait vite leur apprendre que Tseu-Hi n'entendait pas être tenue en échec et que, le seul moyen de vivre en paix avec elle, était de se conformer sans réserve à ses volontés.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Les premiers dissentiments eurent pour motif le refus de l'empereur de soumettre à sa mère les correspondances officielles ; mais il y eut bientôt d'autres causes plus graves de division. Un fait les dominait toutes : c'est que, du jour où un héritier légitime naîtrait, Ha-Lou-to deviendrait impératrice-mère, puis impératrice douairière si l'empereur venait à mourir. Et, dans ce cas, Tseu-Hi, reléguée à l'arrière-plan, achèverait ses jours obscurément, sans influence ni autorité. Cette considération domina toute la politique de Tseu-Hi pendant les deux années qui suivirent. Elle explique en particulier comment, à la mort de Toung-Tche, elle alla jusqu'à violer les lois les plus sacrées de la succession dynastique pour faire élire à sa place un autre empereur en bas âge. Incapable de supporter la moindre opposition, tout à fait dépourvue de scrupules quand il s'agissait d'écarter de sa route les hommes ou les choses qui s'opposaient à son ambition, Tseu-Hi avait manifestement intérêt à ce que l'empereur Toung-Tche n'eût pas d'héritier et à ce que sa femme le suivît de près, dès qu'« il aurait pris place dans le Char du Dragon et entrepris le lointain voyage ».

Tous les commentateurs sont d'accord pour reconnaître que Tseu-Hi favorisa la vie de dissipation du jeune empereur. Lorsque ses dérèglements eurent abouti à une sérieuse maladie, Tseu-Hi ne fit rien pour en empêcher l'issue fatale et négligea même de faire appel aux secours des médecins. L'un des membres de la Maison impériale, nommé Kouei-Tsing, déplorait les habitudes licencieuses de l'empereur et prévoyait sa mort prématurée ; il insista ^{p.083} vivement pour qu'on mît un terme à la déplorable influence des eunuques et que l'on s'inquiétât davantage et de sa santé et de sa moralité. Dans son zèle, il alla même jusqu'à faire décapiter plusieurs eunuques. Il s'attira par là le mécontentement non seulement de l'impératrice douairière, mais de l'empereur lui-même, qui ne souffrait de la part de son entourage ni critiques ni conseils. Le malheureux Kouei-Tsing dut en conséquence résigner son poste et abandonner l'empereur à sa destinée.

Ses collègues Wen-Hi et Kouei-Pao s'ingénierent, au contraire, avec la complicité de Tseu-Hi, à favoriser les vices du malheureux monarque :

Tseu-Hi, impératrice douairière

on put voir, non sans scandale, le jeune souverain rentrer de ses orgies nocturnes longtemps après l'heure fixée pour l'audience du matin, réservée aux hauts dignitaires de l'État. Il prit part à des rixes de cabaret et se compromit avec la lie de la population de Péking. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait contracté les germes de la maladie qui le mena rapidement au tombeau. Dès 1873, il était évident que le trône du Dragon serait bientôt vacant. En décembre 1874, l'empereur contracta la petite vérole et, pendant sa maladie, les impératrices douairières furent appelées à reprendre le contrôle des affaires publiques.

La constitution affaiblie de l'empereur n'était pas en mesure de résister aux attaques combinées de ses diverses maladies. Le 13 janvier 1875, à huit heures du soir, en présence des impératrices douairières et d'une vingtaine de princes et de ministres, il « monta sur le Dragon », qui le transporta dans les hauteurs célestes.

Après la mort de l'empereur, un censeur, plus hardi que les autres, mit en accusation les deux hauts dignitaires de la Maison impériale, qui avaient ouvertement encouragé l'empereur dans sa vie de débauche. Tseu-Hi, n'ayant plus besoin de leurs services, les révoqua. En témoignage de sa vertueuse admiration pour ses services dévoués et sa conduite désintéressée, elle pria Kouei-Tsing de reprendre ^{p.084} son poste ; mais ayant déjà appris à ses dépens le prix que l'impératrice attachait à la franchise et à l'intégrité, il crut devoir décliner cet honneur.

L'empereur était mort sans enfant, et rien ne se serait opposé à ce que Tseu-Hi conservât le pouvoir, s'il n'avait été de notoriété publique que Ha-Lou-to, la veuve de l'empereur, était enceinte, et qu'on pouvait s'attendre à la naissance d'un héritier posthume. Cette naissance devait reléguer Tseu-Hi au second plan ; sa situation semblait donc désespérée, et il était clair qu'il lui faudrait jouer serré si elle voulait garder intacts son influence et son pouvoir.

En attendant la délivrance d'Ha-Lou-to, les droits de divers prétendants au trône furent mis en avant. Certains des membres les plus âgés du clan impérial, jaloux de l'influence de la famille de Ye-ho-na-la, soutinrent avec ardeur la candidature d'un petit-fils du fils aîné

Tseu-Hi, impératrice douairière

de l'empereur Tao-Kouang, le jeune prince Pou-Louen. D'autre part, le fils du prince Koung, âgé de dix-sept ans, fut aussi proposé ; mais Ye-ho-na-la se doutait bien que ce jeune homme, bientôt en âge de gouverner par lui-même, ne tarderait pas, sous l'influence de son père, à l'écarter du pouvoir.

Il lui fallut donc avoir son candidat. Sans tenir compte d'aucune considération sentimentale, religieuse ou dynastique, elle arrêta son choix sur le fils du prince Tch'ouen, son beau-frère, septième fils de l'empereur Tao-Kouang. Ce prince, homme remarquable, quoique de mœurs dissolues, était le seul membre de la famille impériale avec lequel elle fût en bons termes ; elle lui avait fait épouser sa sœur favorite : autant d'excellentes raisons pour mettre son fils sur le trône. Pendant la minorité de l'empereur, elle pourrait continuer à gouverner, et, s'il parvenait à sa majorité, sa mère serait là pour le maintenir dans le chemin de l'obéissance.

Par d'adroites intrigues dirigées surtout par Li Lien-yin, Tseu-Hi rendit toute entente impossible entre les partisans de ^{p.085} Pou-Louen et ceux du prince Koung : elle fit venir à Péking un important détachement des troupes de Li Houg-tchang et assura, avec l'aide de Jong-Lou, le succès de sa combinaison. Lorsque tout fut prêt, elle convoqua les membres de la famille impériale et les hauts dignitaires pour élire et installer le nouvel empereur.

Ce conclave se réunit dans le palais de la Nourriture de l'esprit, du côté ouest de la Ville Interdite, à un quart de mille environ du palais où l'empereur Toung-Tche était mort. Vingt-cinq personnages, outre les impératrices douairières, y prirent part, tous Mandchous sauf cinq. Le prince Tsai-Tche, père du prince Pou-Louen, ainsi que le prince Koung, représentaient tous deux les prétendants au trône. Aux alentours du palais se pressaient les eunuques, et les points stratégiques de la Ville Interdite étaient occupés, sous les ordres de Jong-Lou, par des troupes dévouées à Tseu-Hi. La jeune impératrice Ha-Lou-to fut exclue de ce conseil et dut rester à pleurer près du lit où reposait son malheureux époux, déjà revêtu des robes d'apparat brodées du Dragon impérial.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Dans la salle du conseil, Tseu-Hi et Tseu-Ngan étaient assises face à face, sur des trônes : tous les dignitaires présents étaient à genoux. Tseu-Hi, assumant aussitôt le premier rôle, déclara qu'il fallait sans retard élire le nouvel empereur. Il ne convenait pas que le Trône restât vacant dans l'espoir de la naissance posthume d'un héritier légitime. Le prince Koung risqua l'opinion contraire : comme l'enfant d'Ha-Lou-to devait venir au monde prochainement, il serait facile, jusqu'à ce moment, de tenir secrète la mort de l'empereur : si l'enfant était un garçon, il succéderait naturellement à son père ; si c'était une fille, il serait toujours temps de choisir un nouveau monarque. Les princes et les membres de la famille impériale semblèrent approuver cette proposition, mais Tseu-Hi l'écarta en remarquant qu'il y avait toujours dans le Sud des rebelles insoumis et que, s'ils apprenaient que le trône était vacant, la dynastie ^{p.086} pourrait très bien être renversée.

— Quand le nid est détruit, combien d'œufs restent intacts ?, dit-elle.

Les Grands conseillers et plusieurs hommes d'État âgés, y compris les trois représentants chinois du Sud, se rangèrent à l'avis de Tseu-Hi. La situation était encore peu sûre, et il serait facile aux rebelles T'ai-P'ing de reprendre leur mouvement anti-dynastique.

L'impératrice douairière de l'Est exprima alors l'avis que le fils du prince Koung devait être choisi comme héritier du trône. Le prince Koung, comme le prescrivait l'étiquette, salua, déclara qu'il ne pouvait accepter qu'un tel honneur fût fait à sa famille et proposa l'élection du jeune prince Pou-Louen. À son tour, le père de Pou-Louen, pour se conformer à la tradition, affirma l'indignité de son fils.

— Tout cela n'a rien à voir avec la question, dit alors vivement Tseu-Hi ; vous n'êtes que le fils adoptif de Yi-Wei (le fils aîné de l'empereur Tao-Kouang). Quel précédent le conseil peut-il invoquer pour placer sur le trône l'héritier d'un fils adoptif ?

Le prince Koung, sommé de répondre, hésita, puis cita le cas d'un empereur ming du XV^e siècle canonisé sous le nom de Ying-Tsoung.

Tseu-Hi, impératrice douairière

— C'est un mauvais précédent, répartit Tseu-Hi, qui connaissait à fond l'histoire de son pays. L'empereur Ying-Tsoung n'était pas réellement le fils de son prédécesseur, mais fut faussement attribué à l'empereur par une des concubines. Son règne fut désastreux ; il fut quelque temps prisonnier des Mongols et vécut ensuite dans la retraite à Péking pendant huit ans, tandis que le trône était occupé par son frère.

Puis s'adressant à la corégente :

— Quant à moi, je propose Tsai-Tien, le fils de Yi-Houan (prince Tch'ouen) et vous prie tous de ne pas perdre de temps.

À ces mots, le prince Koung se tourna vers son frère cadet, le prince Tch'ouen, et dit avec colère :

— Ne tiendrons-nous nul compte du droit de primogéniture ? ¹

— Eh bien, ^{p.087} reprit Tseu-Hi, tranchons la question par un vote.

Tseu-Ngan ne fit alors aucune objection. Le résultat du vote fut que sept des princes, le prince Tch'ouen en tête, votèrent pour le prince Pou-Louen, trois pour le fils du prince Koung et les autres pour le candidat de Tseu-Hi. Le vote eut lieu ouvertement : il en faut attribuer le résultat à la forte volonté et à la puissante personnalité de la femme que tous avaient, depuis des années, reconnue pour la véritable maîtresse de la Chine.

Lorsque le vote fut terminé, Tseu-Ngan, qui préféra toujours les arrangements amiables aux discussions prolongées, déclara laisser à sa collègue le soin d'arrêter les dispositions ultérieures. Il était neuf heures du soir : une terrible tempête de poussière faisait rage sur Péking et la nuit était glaciale, mais Tseu-Hi, qui avait pour principe de ne jamais perdre une minute dans les moments critiques, dépêcha à la résidence du prince Tch'ouen, dans la cité de l'Ouest, la chaise à porteurs impériale avec une forte escorte et donna l'ordre de ramener

¹ Le prince Koung était le sixième fils et le prince Tch'ouen le septième fils de Tao-Kouang.

Tseu-Hi, impératrice douairière

sur l'heure au palais l'enfant qui venait d'être élu. En même temps, pour occuper le prince Koung et le mettre hors d'état de nuire, elle le chargea de veiller le corps de l'empereur défunt, tandis qu'elle faisait surveiller étroitement le Palais par les troupes de Jong-Lou. C'est dans le soin qu'elle apportait aux détails de ce genre que s'affirmait sa supériorité sur des adversaires plus indécis ou moins bien avisés, et ce trait de son caractère, digne d'un Napoléon, explique les succès que son entourage attribua souvent au hasard.

Avant minuit, le petit empereur, qui pleurait d'ailleurs amèrement en entrant dans la Ville Interdite, était installé au Palais ; avec lui vinrent sa mère et plusieurs gouvernantes. Le premier acte de son règne, qui lui fut imposé par les précédents, consista à aller saluer, autant que le lui permettait son jeune âge, la dépouille mortelle de son prédécesseur, exposée sur un lit de parade.

p.088 Les impératrices douairières, devenues de nouveau régentes, publièrent alors un décret annonçant qu'

« elles s'étaient trouvées dans la nécessité absolue de choisir Tsai-Tien pour le trône ; il deviendrait héritier par adoption de son oncle Hien-Foung ; mais, dès qu'il aurait engendré un fils, l'empereur Toung-Tche recevrait à son tour un héritier (par adoption).

Ha-Lou-to, la jeune impératrice, était ainsi complètement passée sous silence, et les droits de son fils ignorés par avance. Une fois de plus Tseu-Hi avait gagné une victoire aussi complète que facile.

Pour se conformer aux précédents, princes et ministres supplièrent les impératrices de bien vouloir reprendre la régence ; elles accédèrent gracieusement à cette demande, bien qu'ayant toujours considéré la régence « comme une mesure temporaire répondant à des nécessités exceptionnelles ».

L'empereur exprima « ses remerciements respectueux à Leurs Majestés pour leur vertueuse décision ». Et ce fut la scène finale de cette tragi-comédie.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Ce succès, remporté malgré l'opposition d'un parti puissant et en violation des traditions dynastiques, apparaît plus remarquable encore si l'on considère l'état de santé du jeune empereur. L'enfant était d'une faiblesse qui, même à cette époque de sa vie, rendait très improbable la naissance éventuelle d'un héritier au trône. Ceux donc qui connaissaient ce détail auraient été en mesure de critiquer avec autorité le choix de l'impératrice douairière, s'ils avaient eu plus de courage et de décision, car il était dès lors évident que le seul mobile qui pouvait guider l'impératrice était son ambition personnelle.

Le nouveau règne fut désigné par les mots « Kouang-Siu », qui signifient : « glorieuse succession ». Des impératrices confèrent ensuite à la veuve du dernier empereur un titre honorifique. Mais cette distinction ne l'empêcha pas de se suicider le 27 mars pour protester contre les ^{p.089} torts qui lui avaient été faits, ainsi qu'à la mémoire de son époux et aux droits de l'héritier posthume. Cette mort donna lieu à bien des commentaires : certains accusent Tseu-Hi, non sans vraisemblance, du meurtre de la jeune impératrice. Quoi qu'il en soit, Ha-Lou-to impressionna l'opinion publique par sa mort plus profondément qu'elle n'aurait jamais pu le faire de son vivant. Un flot de mémoires monta vers le trône, apportant les protestations des censeurs et des provinces contre un choix fait en violation de toutes les traditions dynastiques. Pendant quelque temps, la popularité de Tseu-Hi s'en trouva sérieusement compromise.

Le prince Tch'ouen adressa un mémoire aux impératrices pour leur demander d'être relevé de toutes ses fonctions, car, comme fonctionnaire, il serait obligé de s'agenouiller devant l'empereur et, comme père, il ne pouvait s'agenouiller devant son fils. Lorsqu'il avait appris, ajoutait-il, l'élection de son fils,

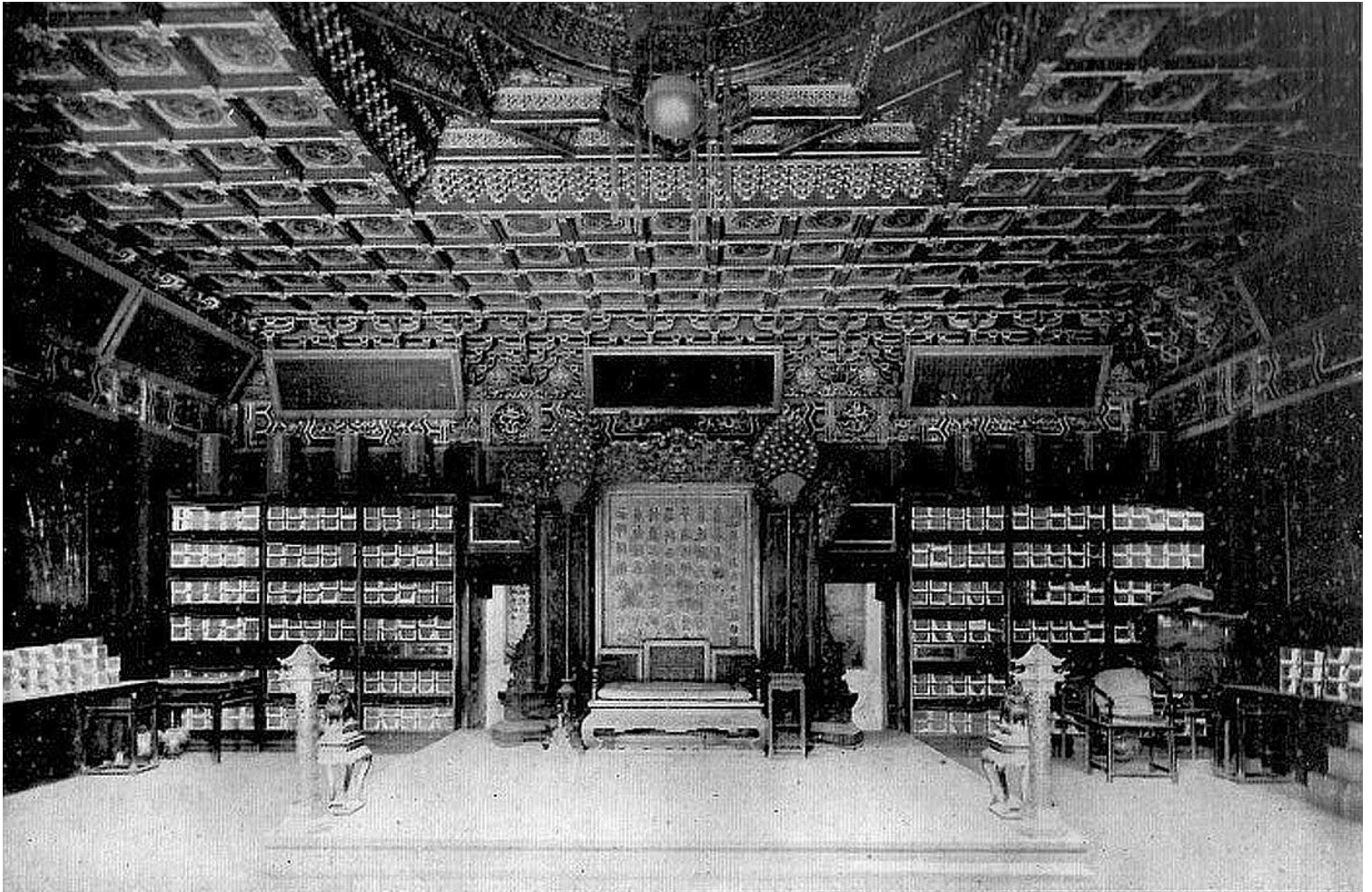
« il s'était presque trouvé mal. Transporté chez lui, il s'était mis à trembler ; son cœur battait à coups redoublés : il était comme fou ou halluciné, une crise de foie en était résultée qui avait mis sa vie en danger.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Il fut fait droit à cette demande, mais le prince Tch'ouen fut investi d'une sorte d'autorité générale en qualité de conseil des impératrices douairières.

Si l'on se reporte à l'organisation de la première régence, on verra avec quelle fidélité l'histoire peut se répéter dans le Céleste Empire.

@



7. Intérieur du Yang-Sin Tien (Palais de la « nourriture de l'esprit »)

L'empereur Toung-Tche habita ce palais pendant toute la durée de son règne.

CHAPITRE IX

PROTESTATION ET SUICIDE DE OU K'O-TOU

@

Émotion causée par l'avènement de Kouang-Siu. Comment Tseu-Hi accueille les critiques. Le censeur Ou K'o-tou. Son suicide. Les derniers conseils d'un sage. Mémoire de Ou K'o-tou : un expédient pour rentrer dans la légalité.

p.091 Immédiatement après la mort de la veuve de Toung-Tche, la validité de la succession impériale assurée par Tseu-Hi en violation de toutes les traditions devint un sujet de graves préoccupations pour les conservateurs et les soutiens scrupuleux de la dynastie. Le premier témoignage de ce mécontentement se trouve dans un mémoire rédigé par un Mandchou, sous-chancelier du Grand secrétariat. Ce haut dignitaire acceptait la situation, en ce qui concernait l'empereur Kouang-Siu, mais il demandait que le trône donnât des garanties pour le règlement éventuel de sa succession.

Après s'être longuement référé à des précédents remontant jusqu'au X^e siècle, l'auteur écrivait :

« Nous sommes assurés que le présent empereur, lorsqu'il aura un héritier, l'instituera aussitôt fils par adoption du défunt empereur, de manière que la succession se continue en ligne directe. Telle est sans aucun doute son intention ; mais, l'histoire nous le montre, il est à craindre qu'avec le temps, des conseils pernicieux et des influences maléfiques ne viennent déjouer les sages desseins de Vos Majestés et ne laissent à la postérité aucun principe fixe dont elle puisse s'inspirer. Avec votre approbation, nous voudrions donc p.092 que les princes et ministres fussent invités à tracer et établir pour la succession au trône une règle inviolable et immuable qui serait portée par proclamation à la connaissance de tous les sujets de Vos Majestés.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tseu-Hi devenait particulièrement irritable quand on abordait cette question ; il est probable que sa conscience arrivait à la même conclusion que les auteurs des mémoires. Le rescrit publié à cette occasion fut bref, vif, et laisse percer quelque mauvaise humeur :

« Nous avons, disait-elle, déjà publié un décret absolument clair, pourvoyant à la succession du défunt empereur, et ce décret a été notifié dans tout l'empire. La présente requête est la preuve d'une incroyable audace et d'une habitude invétérée de la critique qui nous a vivement mécontentées. Nous adressons donc à son auteur par les présentes une sévère réprimande.

Les mémoires et remontrances d'une foule de hauts fonctionnaires firent foi de l'importance que la nation tout entière attachait à la légitimité de la succession impériale. Cependant, après avoir libéré leur conscience, les mandarins, suivant les inspirations venues de Péking, se montrèrent disposés à accepter le fait accompli : il n'y eut en tout cas aucun signe d'organisation parmi ceux qui auraient pu s'opposer à la volonté de Tseu-Hi.

Il se rencontra cependant un fonctionnaire qui poussa le courage de ses convictions jusqu'à recourir au procédé traditionnel du suicide. Il attira ainsi l'attention du pays sur l'importance de la question mieux que n'auraient pu le faire les mémoires les plus éloquents. Recourir au suicide pour prouver la sincérité de son indignation est pour un patriote chinois ou japonais une manifestation autorisée et justifiée par les plus hauts précédents historiques. Elle exige d'ailleurs un courage résolu et une philosophie raffinée, qui font penser aux patriciens romains de la meilleure époque et expliquent la vénération qui s'attache à une ^{p.093} telle mort dans un pays respectueux de la morale traditionnelle.

Le nom du censeur Ou K'o-tou, défenseur de la morale et du droit violés par l'élection de l'empereur Kouang-Siu, restera donc, à juste titre, fameux dans les annales de la Chine. Pendant quatre ans, il avait espéré que la protestation des hauts dignitaires déterminerait Tseu-Hi à régler la future succession ; mais, voyant son espoir déçu, il choisit

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'occasion classique des funérailles de l'empereur (1879) pour se suicider près de son tombeau. Il laissait un testament qui, il le savait, vivrait longtemps dans la mémoire des lettrés et des fonctionnaires de tout l'empire.

Cette mort eut pour effet immédiat de convaincre Tseu-Hi de son erreur. Elle comprit enfin la force de l'opinion publique en faveur de la protestation du censeur et s'efforça aussitôt d'apaiser l'âme de son accusateur en fixant les règles qu'il avait réclamées pour la succession de Toung-Tche.

Nous donnons le récit détaillé de la mort de ce patriote, ainsi que la traduction de son mémoire comme un exemple des principes moraux et de la sérénité qui animent les disciples de Confucius. À ce titre, ces documents sont dignes de notre attention.

Le suicide eut lieu dans un petit temple, à Ma Chen-k'iao, près du mausolée de Toung-Tche. Au prêtre taoïste qui le desservait, Ou K'o-tou adressa la lettre suivante :

« Prêtre Tcheou, ne craignez rien. Je ne veux vous faire aucun tort. J'ai été obligé d'emprunter l'enclos sacré de votre temple, qui me paraît propice à la mort d'un honnête homme. Veuillez donc informer immédiatement le magistrat et faire expédier sans délai le mémoire inclus dans mon coffret à lettres. Achetez-moi un cercueil bon marché et faites-le peindre en noir à l'intérieur. Mes vêtements sont tous en bon état : seules les semelles de cuir de mes chaussures devront être coupées avant ma mise en bière ¹. Je me p.094 suis légèrement coupé le doigt ; telle est la cause des taches de sang que vous pourrez remarquer. Vingt taels suffiront largement pour mon cercueil. Je ne pense pas que le magistrat jugera nécessaire de faire une enquête. Veuillez faire mettre une couche de laque sur le cercueil pour boucher les jours des jointures, et le faire clouer,

¹ Les vêtements dans lesquels un mort est enseveli doivent être propres. En faisant couper les semelles de ses chaussures, Ou K'o-tou en fait disparaître la partie souillée.

Tseu-Hi, impératrice douairière

en attendant la décision des impératrices au sujet de ma dépouille. Puis achetez quelques pieds de terrain près de la tombe de l'empereur et faites-m'y enterrer rapidement. Je ne demande pas à être enseveli dans le cimetière de mes ancêtres ; tout coin de terre est bon pour le dernier repos d'un homme loyal et honnête.

Vous trouverez quarante-cinq taels dans mon coffret ; vous en pourrez conserver le solde après avoir payé mon cercueil et les frais d'enterrement. Quant à ma montre et aux autres objets que j'ai sur moi, ma famille en connaît la liste exacte. Il vous faudra veiller à ce que personne n'insulte mon corps, et mon fils vous sera infiniment reconnaissant de me rendre à sa place les derniers devoirs. Vous n'avez pas à craindre que les subordonnés du magistrat local vous inquiètent, mais faites bien attention de ne pas toucher au coffret qui contient mon mémoire aux impératrices.

Vous pourrez couper demain matin la corde par laquelle je serai pendu et déposer mon cadavre en quelque endroit frais et ombragé. Craignant que vous n'entriez par hasard dans le temple avant que la mort n'ait accompli son œuvre, j'ai pris une dose d'opium afin d'être sûr de mourir. Si vous osiez vous mêler de mes affaires privées, ainsi que vous avez tenté de le faire ces jours-ci, vous risqueriez simplement de vous trouver compromis dans mon cas, ce qui pourrait vous causer des ennuis.

Tout ce que je vous demande est d'aviser aussitôt le magistrat et de ne pas permettre aux femmes et aux enfants de venir regarder mon cadavre. Il n'y a dans mon cas rien d'anormal ni d'étrange ; la mort est devenue un devoir inévitable. Ceux qui me comprendront me plaindront : voilà tout. Telles sont les dernières et pressantes instructions de Ou K'o-tou. »

Voici la lettre adressée à son fils :

Tseu-Hi, impératrice douairière

« Tche-Houan, mon fils, ne t'alarme pas à la nouvelle de ma mort, et contiens ta douleur pour ne pas affliger les tiens. Ta mère est vieille, ta femme est jeune, et mes pauvres petits-enfants parlent p.095 à peine. Dis-leur à tous que je suis mort, mais prie-les de ne pas pleurer sur mon suicide. L'arbre généalogique de notre famille remonte à cinq cents ans ; pendant deux siècles, il y a eu des membres de notre clan parmi les concubines impériales et pendant trois cents ans nous nous sommes consacrés à l'agriculture et à l'étude. Depuis dix-huit générations, notre famille porte un nom honorable. Moi qui ai maintenant soixante-dix ans, je puis compter laisser le souvenir d'une vie sans tache, bien que ma jeunesse ait été assez dissipée...

À la mort de l'empereur, j'étais décidé à envoyer un mémoire aux impératrices douairières, par l'intermédiaire du censorat, et j'avais accepté à l'avance toutes les conséquences qui en pourraient résulter. Mais un vieil ami, à qui j'en montrai une copie, me supplia de ne pas l'envoyer, non seulement parce que j'avais déjà été puni pour une pareille témérité, mais encore parce que, me dit-il, certaines de mes allusions à des événements courants n'étaient pas absolument exactes. C'est pourquoi j'ai attendu jusqu'à ce jour, mais je ne puis attendre davantage. Je veux mourir afin de réaliser l'objet même de ma vie et de couronner dignement une existence toute de loyauté. Ma mort n'est nullement causée par les calomnies qui ont circulé à mon sujet.

Tu désireras sans doute transporter ma dépouille à la maison, mais n'en fais rien. Prends à la place ma photographie, celle que l'on a faite peu de temps avant mon départ, et fais-en placer un agrandissement dans la salle commune de notre maison familiale. Ainsi tu respecteras la vieille coutume qui veut que l'on conserve des reliques des morts. Pourquoi

Tseu-Hi, impératrice douairière

t'imposer la dépense et l'ennui de transporter un cadavre à une distance de plus de mille milles ?

Même si les impératrices donnaient l'ordre de faire subir à mon cadavre d'horribles châtiments ¹ pour me punir de mon audace, sois sûr qu'en ce siècle éclairé il est impossible que l'on cherche à tirer vengeance de mes offenses sur ma femme et sur ma famille.

Ou K'o-tou conseille ensuite à son fils de quitter Pé-king et d'aller s'installer dans la maison familiale. Il lui recommande d'être moins irritable. Puis il écrit ces mots touchants :

« ^{p.096} Quand ta mère s'est mariée, un bel avenir s'ouvrait devant elle, comme fille d'une vieille famille de soldats. Depuis son mariage, elle a secondé mes parents avec respect, et sa piété filiale lui a acquis une excellente réputation. Je déplore que le destin ne m'ait pas permis de la rendre heureuse. Elle est vieille maintenant et elle n'a plus que toi. C'est ton devoir de l'emmener dans notre maison et de prendre soin de sa vieillesse.

En ce qui concerne les quelques malheureux arpents de terre que m'a légués mon père, je sens que je ne puis raisonnablement te demander de les abandonner en totalité à tes frères, à l'exemple des héros de l'ancien temps ; je te demande du moins de leur permettre amicalement d'habiter avec toi. Ton épouse est une femme sensée ; dis-lui de ma part que le bonheur d'un ménage dépend du caractère des femmes. J'ai connu une femme qui simula la mort pour déterminer son mari à traiter ses frères avec plus de bonté ; mais ta femme serait incapable d'un tel héroïsme.

Puis Ou K'o-tou donne à son fils quelques instructions relatives à son enterrement, aux frais qu'il entraînera, au paiement des quelques dettes qu'il laisse derrière lui :

¹ Mutilation du cadavre.

Tseu-Hi, impératrice douairière

« Présente mes compliments à Tchang Tche-toung. Que n'ai-je eu autrefois l'occasion de m'entretenir plus souvent avec lui ! Va voir aussi le marquis Tso Tsoung-t'ang. Il n'a pas bien agi envers moi ces derniers temps, mais les calomnies ont empoisonné sa sympathie pour moi, ce qui ne peut me surprendre. Le souvenir de ses bontés d'autrefois m'est précieux, et je sais qu'il ne te laissera jamais mourir de faim.

Ta femme, en donnant le jour à mes petits-enfants, m'a causé une bien grande joie. Il ne faudra jamais permettre à ses parents de pourvoir à tes besoins. Rends-toi donc dans notre maison familiale, et fais-le sans retard. Quant au prêtre taoïste, je suis bien fâché d'avoir recours à lui pour des services de cette nature. C'est un mauvais homme : il faut cependant être indulgent pour lui.

Pourquoi ai-je attendu si longtemps ? Parce que je ne voulais pas importuner les impératrices par la nouvelle de ma mort en une période critique. Tous les décrets parus depuis l'avènement de l'empereur Kouang-Siu m'ont profondément attristé, et j'aurais voulu être capable de mieux servir Leurs Majestés. Jadis les loyaux ^{p.097} serviteurs de l'État se suicidaient pour protester contre la décadence de leurs souverains. Certes, les impératrices douairières ne peuvent pas être un instant comparées à des monarques tels que Ming-Houang de la dynastie tang, qui déserta la capitale devant les envahisseurs, ou Li-Tsoung, de la dynastie song, dont la folie eut pour conséquence la guerre avec les Mongols. Cependant ma mort a pour cause les principes mêmes qui ont guidé les fidèles conseillers de ces souverains.

Et maintenant, va dans notre maison familiale, et donne à tes enfants le goût de l'étude. N'ouvre pas mon mémoire aux impératrices. Il est cacheté, et j'ai prié le magistrat local de se charger de le faire remettre à destination.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Comme le fait prévoir la lettre à son fils, le mémoire de Ou K'o-tou fait le procès des maîtres dégénérés de l'Empire ; certains passages reflètent l'opinion des orthodoxes sur la succession au Trône. Ou K'o-tou n'a écrit ce document et ne s'est donné la mort que pour déterminer les impératrices douairières à fixer la succession du futur empereur, en donnant un héritier à l'empereur Toung-Tche, conformément aux précédents et aux lois de la dynastie.

Ou K'o-tou rappelle d'abord ses précédentes remontrances, qui, grâce à la bienveillance du Trône, ne lui valurent aucune des peines qu'il méritait. Puis il aborde son sujet :

« Mais le cinquième jour de la douzième lune de la treizième année de Toung-Tche, la terre fut bouleversée et le ciel même fut ébranlé par la grande catastrophe. Ce jour-là, Leurs Majestés les impératrices douairières publièrent le décret suivant :

« L'empereur défunt a été emporté par le Dragon ; il est maintenant un hôte du Ciel ; mais il n'a pas laissé d'héritier. Nous sommes obligées de désigner Tsai-Tien, fils du prince Tch'ouen, comme héritier de Sa Majesté Hien-Foung pour recueillir le Grand héritage et devenir le nouvel empereur. Si un enfant mâle naît de lui, il deviendra le fils adoptif du défunt empereur Toung-Tche.

Votre coupable serviteur a versé des larmes amères quand, humblement agenouillé, il a pris connaissance de ce décret. Après ^{p.098} de longues méditations, je ne puis m'empêcher de penser que les impératrices douairières se sont doublement trompées en désignant un héritier à l'empereur Hien-Foung et non à l'empereur dernièrement décédé. Car ainsi le nouvel empereur, étant héritier de Sa Majesté Hien-Foung, entre en possession du Grand héritage, non pas comme il le devrait, à titre de mandataire de Sa Majesté Toung-Tche, mais par la volonté des impératrices. En outre, le Trône devrait tout naturellement revenir à l'héritier du nouvel empereur, même s'il n'y avait pas de décision formelle à cet effet. Mais, comme

Tseu-Hi, impératrice douairière

le décret ordonne expressément qu'il en sera ainsi, un précédent se trouvera de la sorte établi par lequel la simple adoption suffira pour donner des droits absolus au Trône...

En conséquence, je supplie les impératrices de bien vouloir publier un second décret stipulant expressément que l'Empire reviendra au fils adoptif de Sa Majesté Toung-Tche et qu'aucun ministre n'aura le droit de proposer la modification de ce décret, quand bien même l'empereur Tsai-Tien aurait cent enfants mâles.

Si la succession est modifiée dans ce sens, et si la situation est établie de manière qu'il n'y ait plus de confusion possible, la loi intérieure de la présente dynastie se trouvera respectée, qui exige que le Trône soit hérité de père en fils. Ainsi, on donnera un héritier à l'empereur Toung-Tche, mort sans enfant, et les impératrices douairières ne resteront pas plus longtemps sans petit-fils. Et ce sera la gloire éternelle des impératrices douairières d'avoir maintenu la succession conformément aux traditions établies.

Sur le point de quitter cette terre, j'éprouve quelque confusion dans mon esprit. Le texte de ce mémoire manque de clarté ; il y a de nombreuses omissions. J'ai toujours eu l'habitude de revoir deux fois ce que j'écrivais, mais, en cette occasion, il m'a été impossible de faire une révision soigneuse. Votre indigne serviteur n'est pas un lettré comme les hommes des temps passés ; comment pourra-t-il donc être calme et maître de lui comme ils l'ont toujours été ?

Un homme allait un jour à la mort, mais il marchait la tête basse. Un assistant lui dit :

— Avez-vous peur ? Il répondit :

— Oui.

— Si vous avez peur, pourquoi ne retournez-vous point sur vos pas ? Il répondit :

Tseu-Hi, impératrice douairière

— Ma peur est une faiblesse privée ; ma mort est un devoir public.

Telle est la situation où je me trouve aujourd'hui. Il est triste, le chant de l'oiseau qui va mourir : elles sont justes les paroles ^{p.099} de l'homme qui va mourir ¹. Comment pourrais-je oser me comparer au sage Tseng-Tsou ? Quoique je sois sur le point de mourir, ce que j'écris peut n'être pas juste. Cependant j'espère que les impératrices et l'empereur accueilleront avec pitié mes dernières et tristes paroles et ne verront en elles ni un mauvais présage, ni la vaine plainte d'un homme qui n'a aucune cause sérieuse de douleur. Je mourrai ainsi sans regret. Un homme d'État de la dynastie soung a dit :

« Discuter un événement avant qu'il se soit produit est téméraire. Mais si l'on attend pour en parler qu'il se soit produit, toute parole vient trop tard et est superflue. »

J'accepte le reproche de témérité pourvu que le Trône soit averti avant que les événements ne se produisent. Aucun ministre ne devrait jamais avoir à se reprocher d'avoir parlé trop tard. Je souhaite sincèrement que mes paroles soient contredites par l'expérience et que la postérité puisse rire de ma folie. Je ne désire pas que mes paroles s'accomplissent, ni que la postérité acclame ma sagesse.

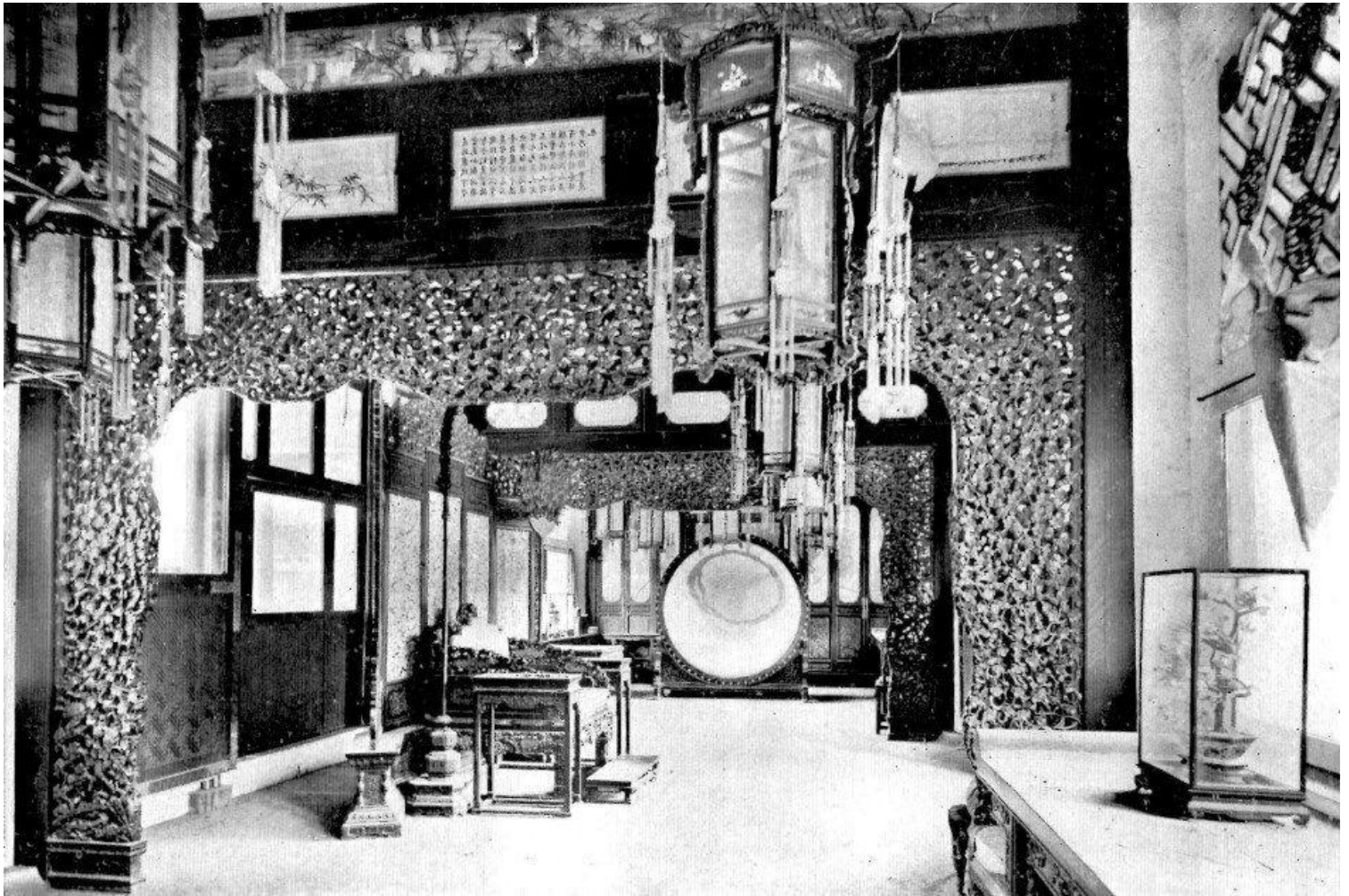
Je prie les impératrices et l'empereur de se souvenir de l'exemple de Leurs Majestés Chouen-Tche et K'ang-Hi, qui savaient tempérer de clémence les rigueurs de la justice ; qu'ils favorisent la paix et la prospérité du pays en ne nommant aux postes publics que des hommes qui en soient dignes ; qu'ils s'abstiennent de convoiter les choses auxquelles les étrangers attachent du prix, car ils mettraient ainsi sûrement en péril l'avenir de l'Empire du Milieu ; qu'ils ne prennent jamais

¹ Citation de Tseng-Tsou, un des plus remarquables disciples de Confucius.

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'initiative d'aucune des innovations repoussées par leurs ancêtres, car elles laisseraient assurément à la postérité un héritage de malheur. Voilà mes dernières paroles, ma dernière prière, la fin et le couronnement de ma vie.

@



8. Une salle du palais I-Koun-Koung.

Tseu-Hi habita ce palais quelque temps après la mort de Toung Tche.

CHAPITRE X

TSEU-HI DEVIENT SEULE RÉGENTE

@

Rivalité des deux impératrices. Une question de préséance. Disgrâce de Jong-Lou. Mort suspecte de Tseu-Ngan. Disgrâce du prince Koung. Tseu-Hi s'entoure d'hommes nouveaux. Le prince Tch'ouen, père de l'empereur, devient chef du pouvoir exécutif.

p.101 La période de deuil officiel était arrivée à son terme ; on avait inhumé la dépouille mortelle de Toung-Tche dans des circonstances aussi favorables que le bureau des Astronomes pouvait le désirer, et sa mère, cédant à la protestation de Ou K'o-tou, avait apaisé ses mânes en promettant solennellement de lui donner en temps voulu un digne héritier légitime. À la Ville Interdite la vie reprit alors son cours sous la double régence des impératrices du palais de l'Est et du palais de l'Ouest.

Mais, en peu de temps, le nouvel empereur, enfant timide et délicat, devint inconsciemment un objet de graves soucis pour la femme qui l'avait placé au pouvoir. Il devint évident qu'en grandissant il marquait sa préférence pour l'impératrice Tseu-Ngan ; par sa douceur et sa sympathie, elle avait gagné le cœur du jeune empereur, et l'enfant faisait de fréquentes visites au palais de l'Est pour y distraire sa solitude. Mais Tseu-Hi, dont l'orgueil ne supportait aucun rival, même dans le cœur d'un enfant, dut reconnaître que la formation intellectuelle du futur monarque ne dépendait plus d'elle. Dans ces conditions, il était inévitable que l'empereur devînt peu à peu une cause p.102 de jalousie croissante et de heurts entre les deux femmes.

Tseu-Hi n'ignorait pas que, abandonnée à ses propres moyens, Tseu-Ngan ne pourrait jamais être une rivale bien redoutable. Mais la confiance et l'appui du jeune empereur pouvaient faire de l'impératrice de l'Est le centre d'une faction qui mettrait en danger la toute-puissance de l'impératrice de l'Ouest. La minorité du jeune monarque

Tseu-Hi, impératrice douairière

touchait à sa fin : il était donc indispensable de prendre des précautions. Tseu-Hi n'avait aucune envie de partager le sort de cette impératrice consort de K'ien-Loung qui avait été reléguée au « palais Glacé », sous l'accusation de folles prodigalités, d'amour exagéré pour le théâtre et d'insubordination envers la mère de l'empereur.

Le pèlerinage des impératrices aux tombeaux de l'Est en 1880 fut une nouvelle occasion de discorde. Tseu-Ngan, poussée évidemment par le prince Koung à affirmer ses droits, insista pour occuper la toute première place dans les cérémonies du culte des ancêtres au mausolée impérial. Quand Leurs Majestés arrivèrent au tombeau de Hien-Foung, Tseu-Ngan, en sa qualité d'épouse du monarque défunt, revendiqua la place du centre ; elle laissait inoccupée la place d'honneur à sa gauche, qui revenait à l'âme de la première épouse de Hien-Foung, morte avant qu'il ne devînt empereur et élevée après sa mort au rang de première impératrice. Tseu-Hi, en sa qualité de simple concubine, devait rester pendant le sacrifice à la droite et légèrement en arrière de l'impératrice consort. Tseu-Hi comprit qu'on lui faisait cet affront à l'instigation du prince Koung et des autres membres de la famille impériale ; elle insista vivement pour occuper la place à laquelle son rang et son autorité lui donnaient droit. La discussion fut âpre, mais courte. Tseu-Hi eut naturellement le dernier mot. Mais cette scène semi-sacrilège eut des conséquences directes sur les rapports ultérieurs des deux régentes.

À l'époque du pèlerinage aux tombes impériales, Jong-Lou était à la tête de la gendarmerie métropolitaine ^{p.103} chargée d'escorter Leurs Majestés. Peu après le retour à Péking, il s'attira le vif mécontentement de Tseu-Hi. Depuis la conspiration de Tsai-Youen, il jouissait de la faveur et de la confiance de l'impératrice douairière et avait ses entrées libres à la Ville Interdite. Mais, en 1880, il lia une intrigue avec une des dames du harem de l'empereur défunt. Informée de ce scandale par le précepteur impérial Weng Toung-ho, Tseu-Hi, ne laissant rien au hasard, avait, dit-on, surpris elle-même le coupable dans les appartements réservés aux femmes. Jong-Lou fut immédiatement et sans bruit relevé de toutes ses fonctions ; il dut vivre dans la retraite

Tseu-Hi, impératrice douairière

pendant les sept années qui suivirent. Tseu-Hi, cette fois, vengea son orgueil aux dépens de sa sécurité, car elle ne trouva personne parmi ses courtisans qui pût remplacer Jong-Lou : les conseils et le courage de ce fidèle serviteur lui firent plus d'une fois défaut. Cette exécution augmenta encore la tension des rapports entre les deux impératrices, car Tseu-Hi soupçonnait fort Tseu-Ngan d'avoir favorisé la liaison de son garde du corps.

Enfin, en 1881, l'influence et l'arrogance du Grand eunuque déterminèrent une sérieuse discussion entre les deux femmes. Tseu-Ngan se plaignit que Li Lien-yin affectât de l'ignorer et de contrecarrer son autorité, alors qu'il se faisait appeler « le seigneur des neuf mille années », ce qui laissait entendre qu'il n'était que d'un degré au-dessous de l'empereur.

La querelle cette fois fut particulièrement âpre ; elle ne pouvait être suivie d'aucune réconciliation. On pense généralement — et on affirma librement à cette époque — que, irritée au delà de toute mesure et ne pouvant plus admettre que son autorité fût mise en question, Tseu-Hi décida de se débarrasser de la corégente. On crut qu'elle l'avait fait empoisonner. Étant donné l'esprit qui règne dans les cours orientales, de telles accusations sont inévitables : elles ne peuvent d'ailleurs être ni prouvées ni ^{p.104} réfutées. Nous n'y attacherions aucune importance si nous n'avions constaté que ceux qui firent obstacle aux ambitions de Tseu-Hi ou qui encoururent son déplaisir n'ont que rarement survécu à leur disgrâce. Les exemples de telles disparitions sont trop nombreux pour qu'on n'y puisse voir que de simples effets du hasard.

Tseu-Ngan fut brusquement atteinte d'une maladie mystérieuse et, suivant l'expression même du décret impérial, elle « prit place dans le char féérique pour le lointain voyage » le soir du dixième jour de la troisième lune. Elle demanda avec la modestie prescrite par la tradition que la période de deuil impérial fût réduite de vingt-sept mois à vingt-sept jours. Elle pria aussi qu'on lui fît des funérailles modestes, les seules qui pussent couronner dignement sa modeste existence.

Tseu-Hi, impératrice douairière

La mort de la corégente — qui lui laissait à elle seule la charge des affaires publiques — fit naître en Tseu-Hi le désir de se libérer aussi de tous les conseillers à qui leur âge ou leurs services avaient donné une autorité indiscutable : elle voulait devenir le seul arbitre incontesté des destinées de l'Empire. En 1884, se sentant assez forte pour gouverner seule, elle profita de la guerre avec la France à propos de la suzeraineté que les Chinois revendiquaient sur le Tonkin pour se débarrasser d'un seul coup du prince Koung et de ses collègues du Grand conseil.

Le prétexte de cette révocation fut la destruction de la flotte de jonques chinoises par les Français sur la rivière Min. La vraie raison était que Tseu-Hi soupçonnait le prince d'avoir intrigué contre elle avec le jeune empereur et d'être dans une certaine mesure responsable d'un mémoire récent dans lequel les censeurs l'avaient violemment dénoncée pour ses mœurs dépravées et ses prodigalités sans limites.

Le décret par lequel Tseu-Hi révoque ce précieux conseiller du Trône révèle chez elle les qualités les plus ^{p.105} remarquables de l'homme d'État ; elle y fait allusion à des faits dont l'importance est capitale :

« Notre pays n'a pas encore retrouvé sa stabilité d'autrefois, et les affaires publiques sont toujours dans une situation critique. La désorganisation règne dans le gouvernement ; la population est inquiète. Il est donc de la plus haute importance que la direction de la chose publique soit entre les mains d'hommes d'État compétents et que notre Grand conseil soit la cheville ouvrière et le centre de l'administration.

Le prince Koung, au début de sa carrière, nous a prêté une aide des plus dévouées. Mais, avec le temps, son attitude s'est modifiée : plein de confiance en soi, gonflé de l'orgueil de sa haute situation, il s'est rendu coupable de népotisme et s'est complu dans une indolente inactivité. À diverses occasions, nous avons fait appel au zèle et au dévouement passionné du Grand conseil pour les affaires de l'État ; mais lui et ses collègues se sont follement attachés à leurs idées préconçues et n'ont pas exécuté nos ordres : aussi avons-

Tseu-Hi, impératrice douairière

nous dû, plus d'une fois, les blâmer soit pour avoir fait obstacle à nos volontés, soit pour s'être montrés incapables. On a même dit que leur vie privée était peu honorable et qu'ils ont osé recommander certains candidats à de hautes fonctions pour des motifs répréhensibles ou déshonnêtes.

Les lois intérieures de notre dynastie sont très sévères, et, s'il y avait le moindre fondement aux accusations de trahison qui ont été dirigées contre le prince Koung, nous n'hésiterions pas à lui infliger le plus grave des châtiments légaux. Mais nous ne croyons pas qu'il ait osé commettre les crimes dont on l'accuse. Nous négligerons donc ces accusations pour ne retenir que celles dont nous avons parlé. Celles-là semblent sérieusement fondées ; elles sont plus que suffisantes pour causer le plus grand dommage à l'État. Si nous continuons à traiter le prince avec clémence, comment nous justifierons-nous auprès de nos glorieux ancêtres ? Quelle responsabilité sera la nôtre aux yeux de la postérité ? Et quand le jour viendra pour l'empereur d'assumer la charge du gouvernement, comment pourra-t-il, dans ces conditions, illustrer par son règne la présente dynastie ?

Si nous publiions ne serait-ce qu'un ou deux des mémoires accusateurs qui nous sont parvenus, il nous serait impossible d'atténuer ^{p.106} les fautes du prince et nous serions contrainte de révoquer plusieurs de nos vieux conseillers. Dans la magnanimité de notre cœur, nous reculons devant ces mesures sévères ; nous sommes touchée d'une vive compassion à la pensée que le prince Koung et son collègue, le Grand secrétaire Pao-Yun, depuis si longtemps à notre service, ont aujourd'hui encouru notre colère et mérité une grave punition. Des nombreuses infirmités du prince Koung et la vieillesse de Pao-Yun nous incitent à la clémence. En reconnaissance de leurs services passés, nous avons décidé de ne porter aucune atteinte à leur bon renom ; ils finiront leurs

Tseu-Hi, impératrice douairière

jours estimés et honorés. Comme preuve de notre clémence impériale, nous autorisons le prince Koung à conserver son titre héréditaire de prince du sang du premier rang, ainsi que tous les revenus qui y sont attachés ; mais il est par les présentes destitué de toutes ses fonctions et privé du double traitement dont il bénéficiait jusqu'ici. Il est autorisé à rentrer dans la vie privée et à s'occuper de soigner sa santé.

En ce qui concerne le Grand secrétaire Pao-Yun, lui aussi est autorisé à quitter la vie publique, tout en conservant son rang et ses titres actuels. Quant à Li Houng-tsaou, qui a été pendant de longues années membre du Conseil, ses vues étroites et son jugement borné font de lui un fonctionnaire complètement inférieur à sa tâche. Enfin King-Lien, président du ministère de la Guerre, s'imagine qu'il accomplit sa mission d'une manière satisfaisante parce qu'il se conforme à la routine et observe des formalités interminables ; il est en réalité dénué de toute compétence. Ces deux fonctionnaires sont, par les présentes, relevés de leurs postes et seront employés ultérieurement à des fonctions inférieures. Weng Toung-ho, président du ministère des Travaux publics, n'est membre du Conseil que depuis peu ; il a été nommé à une période critique et n'a jusqu'ici pris aucune part active aux séances. Il échappera donc à tout blâme ou châtement. Comme preuve de notre considération, et tout en le destituant de son poste de Grand conseiller, nous lui permettons de conserver ses fonctions au ministère des Travaux publics et de continuer ses services comme précepteur de l'empereur.

Depuis longtemps nous observons en silence la conduite et les tendances générales du prince Koung et de ses collègues. Nous avons la conviction profonde qu'il serait vain d'attendre d'eux aucune activité ou aucun réveil de leur énergie. S'ils étaient ^{p.107} maintenus en fonction, ils finiraient, nous en sommes assurée, par encourir de sévères châtements pour

Tseu-Hi, impératrice douairière

avoir causé quelque grave désastre national. Pour ces motifs, nous nous contentons maintenant d'un blâme léger qui nous est dicté par la pitié, et à titre de mesure préventive. Ce n'est pas pour quelque faute vulgaire ou à cause d'une accusation portée par les censeurs que nous relevons ainsi de leurs fonctions un prince du sang et ces hauts dignitaires de notre gouvernement ; nous n'avons pas pris cette décision sans en avoir pleinement pesé les conséquences.

À la suite de ce décret, le prince Koung quitta la scène politique et vécut dans une obscure inactivité jusqu'en 1894. Mais, après les premiers désastres de la guerre avec le Japon, Tseu-Hi, plus vieille et plus sage, eut de nouveau recours à ses services. Il ne reconquit jamais complètement l'influence qu'il avait eue au début de la première régence ; mais, après sa rentrée en fonctions et jusqu'à sa mort en 1898, il jouit d'un haut prestige, surtout parmi les étrangers. Tseu-Hi, quoique ne l'aimant pas, fut forcée de reconnaître qu'il avait accepté et supporté sa disgrâce avec dignité.

Ce fut le prince Li, chef des huit familles princières et descendant d'un fils cadet de Nou-eul-ho-tch'e, qui succéda au prince Koung. Parmi les nouveaux membres du Grand conseil figuraient aussi le frère aîné de Tchang Tche-toung et Souen Yu-wen. Ce dernier était un ennemi déclaré du précepteur impérial, Weng Toung-ho. En le nommant, Tseu-Hi suivait sa tactique favorite par laquelle elle créait des divisions parmi ses conseillers en vue de maintenir l'équilibre de sa propre autorité comme résultante de leurs forces contraires.

L'impératrice décida ensuite que, pour toutes les questions urgentes, le Grand conseil, avant de donner son opinion, devrait conférer avec le prince Tch'ouen, père de l'empereur. Cette décision souleva de vives protestations. Non seulement elle faisait du prince Tch'ouen le chef du pouvoir exécutif, mais elle rendait possible la ^{p.108} violation des promesses faites au pays en 1875 au sujet de la nomination d'un héritier adoptif de l'empereur Toung-Tche. On redouta plus vivement que jamais que le prince Tch'ouen ne persuadât son fils

Tseu-Hi, impératrice douairière

de négliger les droits de succession du défunt empereur pour devenir le fondateur d'une nouvelle dynastie. Ainsi serait assurée au clan de Ye-ho-na-la une influence prépondérante.

Plusieurs lettrés, membres de la famille impériale, adressèrent à Tseu-Hi des mémoires la suppliant de revenir sur sa décision. Ils rappelaient les précédents historiques :

« La vérité, concluait l'un d'eux, est qu'un prince du sang, en raison de sa situation, ne peut pas être soumis aux mêmes châtiments que les sujets ordinaires, et, pour cette raison, il ne devrait pas être appelé à une fonction publique. Le prince Koung a sans doute occupé une haute situation, mais cette situation n'était que temporaire, et, en tout cas, le pouvoir dont il disposait était bien moindre que celui que l'on se propose maintenant de confier au prince Tch'ouen. Nous invitons donc très respectueusement Votre Majesté à se conformer aux lois de la dynastie et à annuler le décret attribuant ces fonctions au prince Tch'ouen.

Tseu-Hi refusa de tenir aucun compte de ces remontrances.

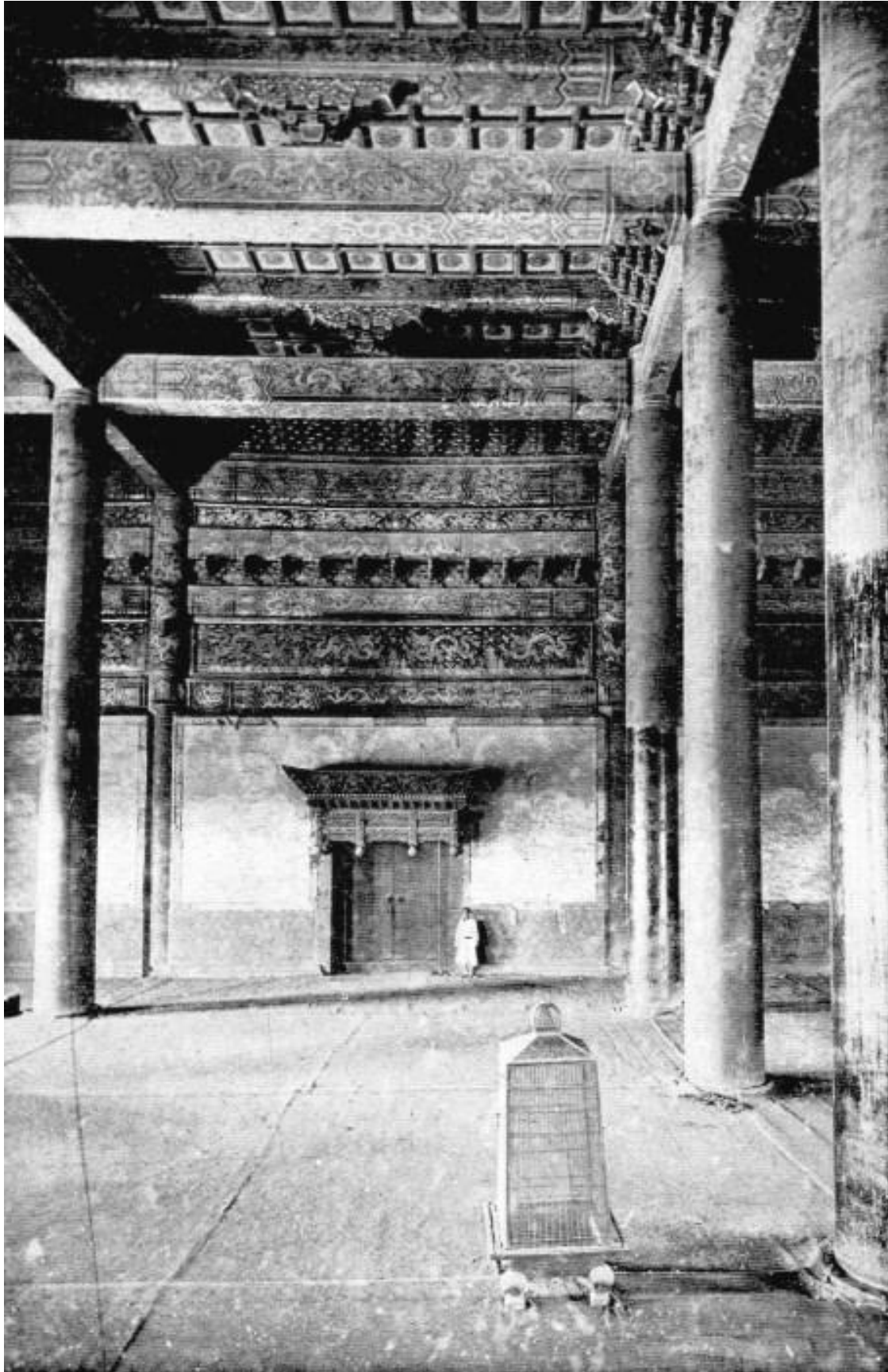
« Vous devez tous savoir, dit-elle, que j'ai pris cette décision sous la contrainte des circonstances et non de ma propre volonté. Le décret par lequel, il y a quelques jours, j'ai adjoint le prince Tch'ouen au Grand conseil ne s'applique pas à la routine courante des affaires, mais seulement aux questions urgentes. Je n'avais pas et n'ai pas l'intention de lui donner une situation définitive, et lui-même n'a accepté ces fonctions qu'avec la plus grande répugnance. La mesure que j'ai prise est d'une nature purement temporaire. Vous ne pouvez vous imaginer l'importance et le nombre des problèmes que je dois résoudre à moi seule. Quant au Grand conseil, il est bien entendu que, malgré les nouvelles fonctions du prince Tch'ouen, ses responsabilités restent entières. J'espère qu'il ne l'oubliera pas. ^{p.109} Enfin, je désire que mes ministres marquent à l'avenir plus de respect pour les motifs qui

Tseu-Hi, impératrice douairière

déterminent les actions de leur souverain, et qu'ils s'abstiennent de m'importuner de leurs critiques et de leurs plaintes. Les demandes formulées dans les mémoires sont par les présentes rejetées.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



9. Intérieur du palais Tai-Ho tien.

Ce palais n'est utilisé que pour les grandes cérémonies, telles que l'anniversaire de naissance de l'empereur.

CHAPITRE XI

LA RETRAITE DE TSEU-HI

@

Majorité de Kouang-Siu. Tseu-Hi se retire au palais d'Été. Elle fait épouser sa nièce à l'empereur. Le ménage impérial. Mort du prince Tch'ouen. Le soixantième anniversaire de Tseu-Hi. Une fête décommandée. Li Houng-tchang et la guerre sino-japonaise. Dissentiments croissants entre l'empereur et Tseu-Hi.

p.111 En 1887, Kouang-Siu atteignit l'âge de dix-huit ans, et Tseu-Hi se vit obligée de remettre entre ses mains les signes extérieurs de la souveraineté. Cet événement ne fut pas sans inquiéter ceux de ses courtisans et de ses parents qui, pendant dix ans, avaient recueilli le bénéfice de sa protection et de son autorité absolue et pouvaient tout craindre d'un changement de régime. Aussi, lorsque Tseu-Hi dut faire connaître son désir de se retirer de la vie publique, des pétitions lui furent adressées de toutes parts pour la prier de conserver quelque temps encore le contrôle des affaires. Elle n'eut pas grand'peine à se laisser convaincre, et ce fut seulement en février 1889 qu'elle confia définitivement à l'empereur les rênes du gouvernement, en même temps qu'elle lui faisait épouser la fille de son frère cadet, le duc Kouei-Siang.

Tseu-Hi avait alors cinquante-cinq ans. Pendant près de trente ans, elle avait été en fait la maîtresse du Céleste Empire. Sa retraite dans le I-Ho-Youen (nom chinois du palais d'Été) dura une dizaine d'années, pendant lesquelles sa préoccupation dominante fut d'accroître sa fortune privée.

p.112 Cependant elle n'avait nullement l'intention de devenir une quantité négligeable ou de perdre tout contact avec les affaires courantes. De sa luxueuse retraite au pied des collines qui entourent Péking, elle pouvait surveiller les agissements de l'empereur et protéger les intérêts de ses partisans. Elle n'abdiqua jamais son droit de nommer et révoquer des fonctionnaires et suivit la plupart du temps dans l'exercice de cette prérogative l'inspiration du Grand eunuque.

Tseu-Hi, impératrice douairière

En faisant épouser à l'empereur sa nièce favorite, Tseu-Hi voulait éviter l'erreur qu'elle avait commise en mariant son fils, l'empereur Toug-Tche, avec la vertueuse et courageuse Ha-Lou-to. Ce mariage avait eu pour conséquence des intrigues qui avaient mis un instant son pouvoir et son autorité en danger. Instruite par l'expérience, elle fit cette fois un choix que dirigea moins le désir du bonheur de l'empereur que le souci de ses propres ambitions : il lui fallait avoir auprès du monarque une femme capable de le surveiller et de donner des renseignements précis sur ses pensées et sur ses actes. Ce rôle, la nièce de Tseu-Hi le joua à la perfection. Elle était d'un extérieur peu attrayant, d'un caractère peu sympathique ; mais son intelligence et son énergie faisaient d'elle la digne nièce de Ye-ho-na-la. Ce n'était un secret pour personne à la Cour qu'elle avait avec son impérial époux de fréquentes et vives discussions dont elle sortait généralement victorieuse. Aussi Kouang-Siu marquait-il une préférence évidente pour la société de ses deux premières concubines.

Peu après la retraite de Tseu-Hi, le prince Tch'ouen, père de l'empereur, tomba malade. Son état s'aggrava rapidement, et il mourut le 1^{er} janvier 1891,

Tseu-Hi avait toujours préféré ce prince à ses frères aînés : elle déplora sa mort et ressentit vivement la perte de ses conseils loyaux et éclairés. C'était un pur Mandchou, jaloux du pouvoir et des privilèges de sa race. Il fit un jour, à une séance du conseil, après la campagne du Tonkin, ^{p.113} une remarque qui restera sans doute historique : « Il eût été préférable, dit-il, de livrer l'Empire aux diables étrangers que de capituler sous la pression de ces Chinois en révolte. » Cette remarque était une réponse au mécontentement grandissant de la province de Canton contre les Mandchous et leur domination.

En 1894, l'impératrice douairière atteignit son soixantième anniversaire ; c'est là un événement qui, suivant les idées chinoises, doit être l'objet d'actions de grâces et d'honneurs spéciaux. Confiante en sa popularité, sûre de son prestige et de son influence, Tseu-Hi comptait charmer les loisirs de sa retraite en préparant la célébration de son

Tseu-Hi, impératrice douairière

anniversaire. Elle voulait donner à cette fête un éclat sans précédent. Le I-Ho-Youen avait été complètement reconstruit sur les ordres de l'empereur avec des fonds prélevés, depuis 1889, sur le département de la Marine et sur d'autres services publics. Un grand nombre de dignitaires provinciaux avaient été appelés à Péking pour prendre part aux réjouissances (et aussi, incidemment, pour contribuer à en payer les frais). Parmi eux, le fidèle Jong-Lou, rentré en faveur, se retrouvait au côté de sa maîtresse, avec le titre de capitaine-général de la gendarmerie de Péking. (Pendant les trois années précédentes, il avait occupé à Si-Ngan la sinécure de général tartare.) Tous les hauts dignitaires de l'Empire avaient été « invités » à abandonner à Sa Majesté 25 p. 100 de leur traitement comme don de joyeux anniversaire, et l'on évalue à plusieurs millions de taels le total de ces prélèvements. Déjà l'ordre avait été donné de dresser des arcs de triomphe sur la route impériale, longue de cinq milles, qui relie Péking au palais d'Été, et tout faisait prévoir des réjouissances exceptionnelles, lorsque les défaites répétées qu'éprouvèrent les forces chinoises dès le début de la guerre avec le Japon déterminèrent Sa Majesté à contremander toutes les fêtes. Elle publia à cette occasion ce pathétique décret :

« ^{p.114} L'heureuse célébration de mon soixantième anniversaire, qui aura lieu dans la dixième lune de cette année, devait être un joyeux événement, et à cette occasion la nation tout entière devait m'adresser ses hommages de loyalisme et de respect. Il avait été décidé que Sa Majesté l'empereur, accompagné de toute la Cour, se rendrait au palais d'Été pour me saluer et me présenter ses félicitations. Les hauts dignitaires et le peuple avaient souscrit des fonds pour dresser des arcs de triomphe et décorer la route impériale sur toute sa longueur de Péking au palais d'Été ; on avait érigé des autels pour y réciter des sutras bouddhistes en mon honneur. Je n'avais pas l'intention de décliner ces hommages, car, au moment où ces fêtes avaient été projetées, mon peuple jouissait de la paix et de la prospérité. Ces réjouissances étaient d'ailleurs autorisées par

Tseu-Hi, impératrice douairière

des précédents ; c'est en effet de cette façon que les empereurs K'ang-Hi et K'ien-Loung célébrèrent leur soixantième anniversaire. J'accédai donc à la requête filiale de Sa Majesté et décidai de recevoir les félicitations de mon peuple au palais d'Été.

Qui aurait jamais pensé que les Japonais (littéralement : les nains) auraient osé nous entraîner à la guerre, qu'au début de l'été ils envahiraient notre État tributaire (la Corée) et détruiraient notre flotte ? Nous n'avions plus d'autre alternative que de tirer notre sabre du fourreau pour entreprendre une campagne vengeresse : en ce moment même nos armées sont en face de l'ennemi. Les peuples des deux nations (Chine et Corée) sont maintenant exposés aux horreurs de la guerre, et je suis continuellement hantée par la pensée de leur détresse. En conséquence, j'ai fait don de trois millions de taels de ma cassette privée pour l'entretien et le soulagement de nos troupes de première ligne.

Bien que mon anniversaire soit proche, comment pourrais-je avoir le cœur à me réjouir ou à recevoir de mes sujets des félicitations qui ne pourraient être sincères que si nous avions gagné une glorieuse victoire ? Je décrète donc que les cérémonies relatives à mon anniversaire seront célébrées au palais de Péking et que tous les préparatifs commencés au palais d'Été seront sur-le-champ abandonnés. Telle est la volonté de l'impératrice.

À quoi l'empereur ajouta cette filiale remarque :

« Sa Majesté a agi conformément à l'admirable vertu qui l'a p.115 toujours distinguée ; et, en dépit de mes propres désirs, je suis obligé de m'incliner devant sa volonté.

La complète et ignominieuse défaite de la Chine par les forces japonaises porta une grave atteinte au prestige de la dynastie mandchoue ; elle fut la cause directe de l'agitation des provinces du

Tseu-Hi, impératrice douairière

Sud en faveur des réformes, qui aboutit elle-même au coup d'État et à la révolte des Boxers. Il est douteux que la guerre eût pu être évitée, même au prix de sacrifices plus considérables, et l'impératrice douairière fit preuve de sa sagacité habituelle en s'abstenant d'exprimer aucune opinion ou de prendre aucune part de responsabilité dans les décisions de l'empereur. Elle savait d'ailleurs que, par la faute de son Grand eunuque, les fonds destinés à la Marine avaient été depuis des années détournés de leur destination, fait qu'ignoraient à cette époque certains des conseillers les plus distingués de la Chine.

On a généralement reproché à Li Houng-tchang d'avoir, en sa qualité de vice-roi de la province métropolitaine, conseillé à la Cour de maintenir par les armes la suzeraineté de la Chine sur la Corée. Nous savons de source certaine que, comme beaucoup d'autres ministres placés dans la même situation, il hésita jusqu'au dernier moment avant de prendre une décision qui devait, quelle qu'elle fût, entraîner des conséquences incalculables. Des documents qui seuls auraient permis d'établir les causes réelles et immédiates de cette guerre désastreuse ont malheureusement été détruits dans le yamen du vice-roi à Tien-Tsin et dans les bureaux de l'inspecteur général des douanes à Péking, en 1900 ; si bien qu'il faut renoncer à faire jamais la pleine lumière sur cette question. Li Houng-tchang savait que deux fois déjà la guerre avec le Japon n'avait été évitée qu'au prix de concessions considérables, d'abord en 1874 par le paiement d'une indemnité, ensuite en 1885 en acceptant que le Mikado partageât la ^{p.116} suzeraineté de la Corée ; c'est cette concession même qui avait conduit à la crise de 1894. Il comprenait que, même s'il avait simplement abandonné au Japon les droits de la Chine sur la Corée — lesquels n'offraient pas de sérieux avantages pour la Chine — cette concession aurait pu assurer la paix pendant quelque temps, mais qu'elle aurait certainement conduit bientôt à l'annexion des provinces mandchoues. Tel fut le cas lorsque, en acceptant les termes du traité de Portsmouth, en 1905, la Chine ratifia en réalité la perte de ces provinces. L'attaque des positions chinoises par le Japon fut, au point de vue diplomatique, aussi injustifiable que les

Tseu-Hi, impératrice douairière

méthodes qu'il adopta pour ouvrir les hostilités. Li Houg-tchang était très renseigné sur les préparatifs que le Japon avait faits depuis des années et aussi sur la désorganisation des forces navales et militaires de son pays. Mais il était entouré de fonctionnaires qui, comme les Mandchous en 1900, étaient convaincus de l'immense supériorité de la Chine : il avait même reçu du résident chinois en Corée, Youen Che-k'ai, l'assurance que l'Angleterre viendrait au secours de la Chine au cas où le Japon lui déclarerait la guerre. Il n'y eut, de fait, aucun doute sur les sympathies du gouvernement britannique, qui s'exprimèrent clairement par l'attitude et les actes du consul général à Séoul, Sir Walter Hillier ¹.

Des historiens chinois ont ouvertement accusé Li Houg-tchang d'avoir poussé la Cour et l'empereur à une guerre offensive, et cette accusation a généralement été répétée à l'étranger. En réalité, Li Houg-tchang, d'abord très favorable à l'envoi d'une armée chinoise pour réprimer l'insurrection coréenne, s'opposa ensuite à toute mesure qui pouvait conduire à la guerre avec le Japon dès qu'il comprit que le Japon voulait la guerre. Il n'est pas moins certain que, dans cette dernière période, il finit par se laisser ^{p.117} gagner par l'enthousiasme belliqueux de ses conseillers allemands. Il ne se décida à envoyer le *Kowhsing* dans les eaux coréennes — et son équipage à la mort — qu'après s'être consulté avec Péking et en sachant parfaitement que cet acte équivalait à une déclaration de guerre. Dès que le *Kowhsing* eut été coulé et que l'on connut les premières défaites militaires, il s'efforça naturellement d'atténuer sa part de responsabilité.

Les étrangers l'ont blâmé pour avoir fait la guerre au Japon ; tandis que ses compatriotes l'accusaient d'avoir livré la Chine aux Japonais, comme ils l'ont accusé plus tard d'avoir vendu la Mandchourie aux Russes. Tseu-Hi n'aimait guère le vice-roi, bien qu'elle admirât son intelligence et l'habileté de sa diplomatie. Pourtant, lorsque après la guerre plusieurs censeurs l'attaquèrent avec violence et associèrent dans ces attaques le nom de l'impératrice à celui du vice-roi, elle ne

¹ Lorsque Youen Che-k'ai se vit contraint de quitter Séoul devant les progrès de l'armée japonaise, il fut accompagné jusqu'à Chemulpo par une escorte de *blue-jackets*.

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'abandonna pas et le défendit loyalement. En 1895, un censeur du nom de Ngan Wei-tchouen dirigea contre Sa Majesté et le vice-roi des critiques audacieuses à l'occasion des désastres qui s'étaient abattus sur la Chine. Il y accusait Li d'avoir souhaité la victoire des « nains », de leur avoir même fourni des armes et des munitions, d'avoir détourné à son profit les fonds destinés à l'armée, de s'être réjoui des défaites des Chinois et d'avoir déploré leurs succès, d'avoir intercédé en faveur de généraux chinois traîtres à leur pays, etc. Le bouillant censeur s'élevait encore contre la nomination du fils de Li Houg-tchang comme ministre plénipotentiaire pour les préliminaires de la paix. Li Houg-tchan, disait-il, était le gendre d'un traître japonais.

« Si l'on envoie au Japon des traîtres de cette espèce, les vœux des Japonais seront comblés, et les négociations tourneront fatalement à notre désavantage. La force du Japon n'est qu'apparente ; en réalité, ce pays est pourri jusqu'aux moelles. Si on nous empêche maintenant de forcer le Japon à une bataille décisive, si nous acceptons humblement la paix que dicteront ces nains de basse extraction, ^{p.118} nous nous trouverons dans la position d'un État tributaire et ne pourrons plus être traités sur un pied d'égalité dans aucune convention ultérieure. En un mot, notre glorieux empire n'est pas seulement conduit à la ruine par des incapables, mais vendu par des traîtres. Il n'y a pas un sujet de l'empereur qui de rage ne grince des dents et ne désire les plonger dans la chair de Li Houg-tchang.

Ngan Wei-tchouen consacre ensuite un paragraphe de son acte d'accusation à Li Lien-yin, le grand eunuque de Tseu-Hi. Puis il revient à Li Houg-tchang, qui est prêt, dit-il, à la révolte, si l'on touche à sa situation. Il conclut en demandant que le vice-roi soit mis à mort :

« Par ce moyen, nos troupes reprendraient aussitôt courage et les « nains audacieux » seraient complètement exterminés. En même temps, je vous demande de vouloir bien me décapiter aussi, pour me punir, comme il convient, de ma franchise.

Tseu-Hi, impératrice douairière

En réponse à ce violent pamphlet, l'empereur publia le décret suivant, où l'on retrouve des traces certaines de la main de Tseu-Hi. L'attaque contre son eunuque favori suffisait pour déterminer l'intervention de l'impératrice ; il est d'ailleurs certain qu'à cette époque elle surveillait de très près les actes de l'empereur et prenait connaissance des documents officiels.

« Le censeur Ngan Wei-tchouen nous a soumis aujourd'hui un mémoire fondé exclusivement sur des on-dit et contenant en particulier la phrase suivante : « Comment pouvez-vous vraiment vous justifier devant vos ancêtres et vos sujets, si vous permettez toujours à l'impératrice douairière de vous imposer ses volontés et de s'entremettre dans les affaires de l'État ? »

Un tel langage dénote une inqualifiable audace, la liberté désordonnée de la langue d'un dément. Si nous manquions d'infliger pour une offense de ce genre un sérieux châtiment, nous risquerions de déterminer une rupture entre Sa Majesté l'impératrice et nous-même. En conséquence, le censeur est destitué de ses fonctions et condamné aux travaux forcés sur les routes de la frontière du Nord-Ouest. Là il expiera sa faute, et son châtiment servira ^{p.119} d'avertissement salutaire à ses collègues. Son mémoire lui est retourné avec le mépris qu'il mérite.

Tseu-Hi ressentit profondément l'humiliante défaite de son pays par les Japonais, ce peuple qui reçut des lettrés et des artistes chinois ses premières leçons de civilisation et de culture. Désirant éviter à tout prix une nouvelle invasion du Pe-tchi-li, elle approuva le traité de paix, surtout lorsque Li Houng-tchang lui eut donné l'assurance que ni la Russie ni ses alliés du continent ne permettraient au Japon d'annexer aucune partie de la Mandchourie. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, elle ne permit pas qu'on fit de Li Houng-tchang un bouc émissaire et sut le défendre contre l'indignation des Mandchous et la colère des Chinois du Sud. Elle reconnut en effet que le vice-roi se trouvait dans

Tseu-Hi, impératrice douairière

une position difficile et qu'il n'était pas directement responsable de la déplorable situation militaire de la Chine. Mais ces désastres l'avaient privée de réjouissances dont la splendeur aurait rendu son nom glorieux dans la suite des temps. Elle était trop femme pour ne pas chercher quelqu'un sur qui elle pût faire retomber la responsabilité de cette déconvenue. Et c'est à l'empereur qu'elle s'en prit : elle lui adressa de vifs reproches pour avoir engagé cette guerre néfaste sans ses conseils ni son approbation. Ce fut le commencement d'un différend qui devait aboutir à une hostilité ouverte et au complot de 1898, longue rivalité qui divisa le Palais en deux camps et ne cessa qu'à la mort presque simultanée de Tseu-Hi et de Kouang-Siu.

Dès cette époque aussi les rapports entre l'empereur et la jeune impératrice ¹ devinrent plus tendus à mesure que le souverain affirmait ses tendances réformatrices. De 1894 à 1896, l'attitude de l'empereur à l'égard de son auguste tante, les attentions respectueuses qu'il avait pour elle ne subirent aucune modification apparente, mais p.120 tout le monde était au courant, — comme c'est toujours le cas en Chine, — de leur division réelle. Et lorsqu'en 1896 mourut la mère de l'empereur, sœur de Tseu-Hi, on comprit que le dernier lien qui unissait Kouang-Siu et l'impératrice douairière et rendait encore possible leur réconciliation avait disparu avec elle.

@

¹ Connue actuellement sous le nom de Loung-Yu, impératrice douairière.

CHAPITRE XII

LE MOUVEMENT RÉFORMATEUR DE 1898

@

Tseu-Hi au palais d'Été ; comment elle y recevait l'empereur. Weng T'oung-ho. Nord contre Sud. Mort du prince Koung. K'ang Yeou-wei. Premier décret de réformes. Disgrâce de Weng T'oung-ho. Hostilité de K'ang Yeou-wei à l'égard de Tseu-Hi ; son influence.

p.121 Au début de 1898, le Grand conseil était composé des personnalités suivantes : le prince Koung, oncle de l'empereur ; le prince Li, dont le fils avait épousé la fille de Jong-Lou, Kang-Yi ¹ ; Liao Cheou-heng et Weng T'oung-ho, Grand secrétaire et ancien précepteur de l'empereur.

L'impératrice douairière vivait toujours au palais d'Été, dans une retraite pleine de dignité. Elle charmait ses loisirs en assistant à des représentations théâtrales, en faisant des vers et de la peinture. Mais Kang-Yi et le prince Li la tenaient au courant de ce qui se passait dans la Ville Interdite. Elle se rendait de temps à autre à Péking et y restait un jour ou deux ; l'empereur, de son côté, venait ponctuellement cinq ou six fois par mois lui présenter ses respects au palais d'Été. Les rapports des deux majestés semblaient à cette époque des plus amicaux. Kouang-Siu ne manquait pas de consulter l'impératrice au p.122 sujet des décrets les plus importants, et Tseu-Hi lui témoignait d'ordinaire la plus grande cordialité. Il arrivait cependant parfois qu'informée par des rapports d'ailleurs exagérés de Li Lien-yin, elle lui reprochât son emportement et la violence avec laquelle il traitait ses domestiques. Mais Kouang-Siu — l'avenir devait le prouver — savait quelle main de fer se cachait sous ce gant de velours.

¹ Kang-Yi fut un réactionnaire passionné et le principal instigateur du mouvement des Boxers dans la capitale. « L'établissement des écoles et collèges, dit-il à cette époque, a seulement encouragé les ambitions des Chinois et développé leur valeur, ce qui constitue une menace pour la dynastie mandchoue ; tous les étudiants devraient donc être exterminés sans délai. »

Tseu-Hi, impératrice douairière

Lorsque l'impératrice venait à Péking, l'empereur se conformait à l'étiquette et s'agenouillait humblement à la porte du Palais pour lui souhaiter la bienvenue. Lorsqu'au contraire il se rendait au palais d'Été, il était obligé de s'arrêter à la porte intérieure et d'y attendre à genoux que le Grand eunuque l'appelât en audience. Li Lien-yin, qui le détestait, s'amusait à le faire attendre parfois plus d'une demi-heure avant de prévenir la vieille impératrice. À chacune de ses visites, Kouang-Siu était tenu, comme n'importe quel dignitaire du Palais, de payer son entrée par de larges gratifications aux eunuques de service ; et, en réalité, ces audacieux serviteurs lui témoignaient infiniment moins de respect qu'à bon nombre de hauts dignitaires mandchous.

Le personnage qui avait jusque-là exercé la plus grande influence sur l'empereur était Weng T'oung-ho, précepteur impérial. Il n'était entré au Grand conseil qu'en novembre 1894, à l'époque critique où les premiers désastres de la guerre sino-japonaise avaient déterminé la révocation du précédent Grand conseil. Mais, comme précepteur de l'empereur, il avait eu ses entrées au palais dès que Kouang-Siu avait atteint l'âge de cinq ans. Il était le chef du parti du Sud dans la capitale. Originaire du Kiang-sou, centre de la culture nationale, qui vit naître les plus célèbres lettrés de la Chine pendant la présente dynastie, il détestait l'esprit étroitement conservateur des Mandchous et comprenait dans son antipathie les Chinois des provinces métropolitaines, dont la politique et les vues se rapprochent de celles des Mandchous. La lutte entre le Nord et ^{p.123} le Sud date en réalité du début du règne de Kouang-Siu. Les deux protagonistes pour le Nord étaient Siu-T'oung, Chinois de naissance, mais Mandchou de cœur, homme fort instruit qui avait été précepteur de l'empereur T'oung-Tche, et Li Houg-tsaou, natif du Pe-tchi-li, qui avait été admis au Conseil en même temps que Weng T'oung-ho. Le parti du Sud était dirigé par Weng T'oung-ho et P'an Tsou-yin, écrivain fort estimé, natif de Sou-tcheou. Il est nécessaire d'insister sur la lutte de ces deux partis, qui fut la cause du mouvement réformateur de 1898, de la reprise de la régence par Tseu-Hi et enfin de la révolte des Boxers.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Pendant plus de vingt ans, ces quatre hauts personnages avaient été collègues à Péking et s'étaient rencontrés constamment dans les milieux mondains ou officiels. On parlait beaucoup dans la capitale de leurs discussions littéraires, où triomphait le plus souvent la vive intelligence des méridionaux. Tous les quatre avaient une haute réputation d'intégrité, et les jeunes diplômés qui entraient dans la vie officielle étaient heureux de devenir leurs protégés. Les adhérents du parti du Sud étaient les plus nombreux. Cette préférence fit naître chez Li et chez Siu un profond sentiment de jalousie qui finit par s'affirmer publiquement aux examens métropolitains pour le grade de docteur (tsin-che) en 1879 : à cette occasion, Li était Grand examinateur et P'an Tsou-yin son principal assesseur. P'an avait pour fonction de choisir les meilleures compositions, et il proposa pour la première place un candidat originaire du Kiang-Sou. Mais Li refusa de sanctionner ce choix et donna le prix à un candidat du Pe-tchi-li. Sur quoi, P'an accusa ouvertement Li d'avoir fait preuve d'injustice à l'égard du candidat méridional et lui reprocha le peu d'étendue de son érudition.

Lorsque la Russie prit possession de Ili en 1880, Siu-T'oung et Weng T'oung-ho étaient respectivement présidents au ministère des Cérémonies et au ministère des ^{p.124} Travaux publics. À une conférence des hauts dignitaires, qui eut lieu au Palais, Weng se déclara en faveur de la guerre avec la Russie, mais Siu, après lui avoir promis de le soutenir, le trahit au dernier moment, le laissant ainsi dans une situation délicate et quelque peu ridicule. D'où une amère rancune de la part de Weng. Celui-ci était aussi en mauvais termes avec Jong-Lou, qui ne lui avait jamais pardonné d'avoir, en 1880, dénoncé sa liaison à l'impératrice douairière. Jong-Lou, en loyal Mandchou, soutenait naturellement le parti du Nord, vers lequel le portait aussi ses sentiments personnels.

La rivalité des deux partis s'affirma pendant les dix dernières années du XIX^e siècle, et lorsque Li et Weng entrèrent au Grand conseil en 1894, la cour elle-même se trouva entraînée dans leurs divisions ; l'impératrice appuyait les septentrionaux et l'empereur les méridionaux.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Pan et Li moururent en 1897. Ce fut après la mort de ce dernier que Siu-T'oung commença à ourdir une intrigue secrète et criminelle contre l'empereur, qu'il appelait le traître chinois. Siu-T'oung, comme ancien précepteur de Toung-Tche, jouissait naturellement d'une grande influence sur l'impératrice, mais Kouang-Siu refusa nettement de l'admettre au Grand conseil. L'antipathie qu'il éprouvait pour le vieillard était si grande qu'il ne le reçut qu'une fois en audience de 1887 à 1898. Siu avait un allié précieux en K'ang-Yi : ce dernier haïssait tous les Chinois, qu'ils fussent du Nord ou du Midi, et son influence s'employa utilement à semer la division entre Tseu-Hi et l'empereur. En 1897, il demanda à l'empereur de donner des ordres pour que les troupes mandchoues fussent convenablement entraînées et équipées. Kouang-Siu répondit :

— Vous persistez, me semble-t-il, dans cette idée d'un autre âge, que les soldats mandchous sont de bons combattants. Je vous affirme qu'ils sont absolument sans valeur.

K'ang Yi, profondément blessé, informa aussitôt Tseu-Hi et les « Casques de fer » que l'empereur était l'ennemi de tous ^{p.125} les Mandchous et méditait de nommer des Chinois à toutes les hautes fonctions, ce qui naturellement détermina à la Cour un violent mouvement d'opinion contre Sa Majesté.

Même la politique étrangère de l'Empire subit les contrecoups de cette opposition des partis à Péking. L'impératrice, les Mandchous et les Chinois admis au corps des Huit Bannières étaient favorables à une entente avec la Russie, tandis que l'empereur, Weng et les Chinois méridionaux penchaient pour un rapprochement avec le Japon, dans l'intention de suivre ce pays dans la voie des réformes. Li Houg-tchang ne comptait à cette époque que pour peu de chose, car la responsabilité qu'on lui attribuait dans la guerre sino-japonaise avait quelque peu déprécié ses avis ; mais, si minime que fût son influence, il la mit tout entière au service du parti conservateur. Le prince Koung, doyen de la famille impériale, dont l'impératrice suivait parfois les sages avis, était le seul haut dignitaire mandchou qui conservât des relations amicales avec

Tseu-Hi, impératrice douairière

le parti chinois. Fin lettré lui-même, il avait toujours admiré les talents littéraires de Weng T'oung-ho. Il n'était à aucun degré responsable de la guerre avec le Japon, et il avait été rappelé au Grand conseil en même temps que Weng, après une retraite de quatorze années.

On ignore généralement que Weng T'oung-ho était très désireux à cette époque d'être accrédité comme envoyé spécial de la Chine au couronnement du tsar ; sentant grandir l'hostilité de l'impératrice à son égard, il voulait se trouver hors de sa portée au moment de la crise qu'il prévoyait. Par un décret de 1895, Weng avait été « dispensé » de s'occuper plus longtemps de l'éducation du monarque ; son influence ne pouvait donc plus, comme jadis, s'exercer sur l'empereur à toute heure du jour, et ses rivaux pouvaient ainsi le calomnier à leur aise.

Un grave événement vint, sur ces entrefaites, priver la cause de la paix intérieure de son principal défenseur. Le prince Koung, chef du Grand conseil, se vit obligé ^{p.126} de prendre un congé pour cause de maladie : il souffrait à la fois du cœur et des poumons. Trois fois l'empereur, accompagné de l'impératrice douairière, se rendit auprès de lui, et il le fit soigner par ses médecins. Mais le dixième jour de la quatrième lune le prince Koung rendit l'âme. Tseu-Hi publia à cette occasion le décret suivant :

« Le prince Koung (Yi-Sin) était mon proche parent ; pendant de longues années, il a fait partie de mes conseils privés. Lorsque j'assumai avec l'impératrice Tseu-Ngan la régence au début du règne du défunt empereur, les provinces du littoral étaient en révolte et l'empire menacé : le prince Koung m'aida alors à rétablir l'ordre et je lui accordai les honneurs proportionnés à ses mérites. Pendant plus de trente ans, il m'a secondée avec une inébranlable loyauté, bien que pendant longtemps il n'ait pris aucune part aux affaires de l'État. Puis je l'ai rappelé au Conseil, où il m'a toujours servie avec fidélité, en dépit de nombreuses et grandes difficultés. Récemment des maladies déjà anciennes l'assaillirent de nouveau. Je suis donc allée, avec l'empereur, lui rendre visite à plusieurs reprises, escomptant

Tseu-Hi, impératrice douairière

son heureux rétablissement. Subitement, hier, il est mort, et j'ai perdu ainsi en ces circonstances critiques un précieux conseiller. Comment décrire mon chagrin ? J'ai aujourd'hui visité sa demeure pour y faire des oblations. Quand je songe aux jours écoulés, je me sens profondément émue. Je lui confère donc le titre posthume de « loyal » ; j'ordonne que les sacrifices traditionnels soient offerts à son âme dans le temple de la Vertu et du Bien et que son tombeau soit entretenu aux frais de l'État. Je manifeste ainsi ma sincère affection pour un excellent parent et ma profonde tristesse pour la perte d'un fidèle conseiller.

On le voit, bien que nominale tenue à l'écart du gouvernement, Tseu-Hi savait encore parler en souveraine quand elle le voulait. L'empereur, de son côté, publia un décret qui n'était que l'écho de celui de l'impératrice ; puis un second qui engageait les ministres de l'État à imiter le loyal dévouement du prince Koung. La conclusion en était significative ; elle annonçait que le testament laissé par le prince conseillait à l'empereur de suivre en ^{p.127} toute chose les vues de l'impératrice, d'organiser une armée forte et d'épurer l'administration.

La mort du prince Koung eut de graves conséquences. D'une part, en effet, les Mandchous perdaient en lui leur représentant le plus âgé, un ancien dont les sages conseils les avaient guidés, et un homme d'État dont l'influence s'était sans cesse exercée contre leurs tendances anti-chinoises et anti-étrangères. Dernier survivant des fils de Tao-Kouang, il avait, à l'égard de l'impératrice, une situation bien différente de celle des autres princes, ses contemporains. Il est probable que, s'il avait survécu, la révolte des Boxers n'aurait pas eu lieu. D'autre part, l'empereur s'était toujours conformé à l'avis du prince Koung, et ce n'est qu'après la mort de ce dernier qu'il s'engagea dans la voie des réformes tracées par K'ang Yeou-wei et ses collaborateurs ; sans être un conservateur intransigeant, le prince Koung aurait certainement repoussé un grand nombre d'entre elles. Pour Weng T'oung-ho aussi, la disparition de ce prince était une perte sérieuse, car il avait été son meilleur ami.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Peu après la mort de Koung, Weng recommanda K'ang Yeou-wei à l'empereur, affirmant qu'en cet homme d'État il avait trouvé son maître. Weng espérait sans aucun doute que K'ang gagnerait la faveur du souverain et l'emploierait à soutenir le parti du Sud contre les Mandchous, surtout contre ses ennemis jurés K'ang-Yi et Siu-T'oung. Mais il ne croyait certainement pas que K'ang irait jusqu'à conseiller à l'empereur d'entrer en lutte contre Tseu-Hi et de conspirer contre sa personne sacrée. Son idée était simplement de se faire bien voir et de fortifier sa position ainsi que celle de son parti. L'empereur, sur la recommandation de Weng, appela K'ang en audience le vingt-huitième jour de la quatrième lune (14 juin 1898).

Weng dit à son collègue et ami Liao Cheou-heng qu'il attendrait le résultat de cette audience pour prendre lui-même une décision. Si K'ang Yeou-wei faisait bonne ^{p.128} impression, Weng resterait en fonction ; sinon, il démissionnerait. Il ajouta que, si l'empereur lui envoyait des présents comme à l'ordinaire à l'occasion des fêtes du Dragon, il estimerait que sa situation n'était pas immédiatement menacée. Tout ce qu'il demandait, c'était de pouvoir échapper à l'hostilité ouverte de l'impératrice douairière et d'éviter le sort de Tchang Yin-houan, vice-président de Canton, dont la révocation était imminente. Il arriva cependant que K'ang Yeou-wei et ses amis persuadèrent à l'empereur de maintenir Tchang à son poste, et, pendant les « Cent Jours de réforme », ce fonctionnaire devint le bras droit de Kouang-Siu, jouant un rôle actif, d'ailleurs condamné d'avance, tandis que dans « la profonde retraite de son palais » Tseu-Hi attendait son heure.

Le vingtième jour de la quatrième lune, Weng T'oung-ho demanda, pour cause d'indisposition, un congé d'une semaine ; il pressentait en réalité la tempête qui menaçait. Le vingt-troisième jour, l'empereur publia le premier des décrets de réforme. Il s'était entretenu à ce sujet avec l'impératrice au palais d'Été et avait accordé une audience spéciale à Jong-Lou. Tseu-Hi l'assura qu'elle ne mettrait aucun obstacle à la politique qu'il projetait, pourvu que les anciens privilèges des Mandchous fussent respectés. En même temps elle insista pour que Kouang-Siu se

Tseu-Hi, impératrice douairière

débarrassât de Weng T'oung-ho au plus vite, car il était, dit-elle, l'instigateur d'un mouvement anti-mandchou qui, en se développant, pourrait entraîner la ruine de la dynastie. Jong-Lou recommanda chaudement à Sa Majesté un progressiste notable, le fils de Tch'en Pao-ch'en, gouverneur du Hou-Pe. Le fait est intéressant, car l'idée a prévalu parmi les Européens que Jong-Lou fut toujours opposé aux réformes. Si, plus tard, les événements le contraignirent à se tourner contre l'homme même qu'il voulait alors recommander, ce fut moins en raison d'un changement de ses vues politiques qu'à cause de la direction inattendue et dangereuse que suivit la politique des réformistes.

p.129 Voici le premier décret de réformes :

« Dans ces dernières années, beaucoup de nos ministres ont recommandé une politique de réformes, et nous avons en conséquence publié des décrets relatifs à l'organisation d'examens spéciaux d'économie politique, à la suppression des troupes inutiles, à la réforme des examens pour les grades militaires, ainsi qu'à la fondation de collèges. Aucune décision n'a été prise en ces matières sans le plus grand soin ; mais notre pays manque encore de lumières et les vues diffèrent sur la voie que devrait suivre la réforme. Ceux qui s'affirment patriotes et conservateurs considèrent que les traditions devraient être maintenues et les nouvelles idées répudiées sans compromis. Ces opinions extrêmes sont sans valeur. Considérez les nécessités du temps présent et la faiblesse de notre pays ! Si l'empire continue à aller à la dérive avec une armée sans entraînement, des finances désorganisées, des lettrés ignorants, des artisans sans instruction technique, comment pouvons-nous espérer maintenir notre rang parmi les nations et franchir l'abîme qui sépare le faible du fort ? Nous avons la conviction qu'une situation instable crée parmi le peuple la méfiance à l'égard de l'autorité et cause des mécontentements qui, à leur tour, déterminent dans l'État la formation de partis rivaux aussi opposés que le feu et l'eau. Dans ces conditions, notre

Tseu-Hi, impératrice douairière

gouvernement se trouverait, à son grand péril, acculé aux abus et aux erreurs des dynasties soung et ming. Les vertueux monarques de l'antiquité ne se sont pas obstinément attachés au présent ; ils se sont toujours montrés disposés à accepter les changements, de même que l'on porte des vêtements de toile en été et des fourrures en hiver.

Nous publions le présent décret de manière que tous nos sujets, de la famille impériale jusqu'au plus humble, puissent dès maintenant donner leur concours à la cause de la réforme. Le fondement de l'éducation se trouvera comme par le passé dans les canons des Sages, mais en même temps nous ferons une soigneuse enquête sur toutes les branches de l'éducation européenne qui correspondent à des besoins réels, et nous rejetterons les vains sophismes, pour arriver par nos efforts à un résultat positif. Nous n'irons plus répétant servilement des théories superficielles, des mots ronflants et vides de sens ; notre but, c'est l'élimination des choses inutiles et le progrès des études qui, fondées sur les anciens p.130 principes, se développeront cependant avec le temps. L'Université de Péking doit être un modèle pour l'Empire, et tous les fonctionnaires du rang de secrétaires de ministère, officiers des gardes du corps, candidats magistrats, fils de hauts fonctionnaires et Mandchous de rang héréditaire, auront le droit de suivre des cours au collège, afin de se mettre en mesure de répondre aux nécessités de cette époque critique. Nous réprimerons impitoyablement toute manifestation de mauvaise volonté, tout acte de favoritisme, toute transgression des présentes décisions du Trône.

Le lendemain même, on proclama le résultat des examens classiques, les derniers qui dussent se faire — l'empereur du moins l'espérait— suivant l'ancien système. Le candidat qui se classait en tête de la liste était encore originaire du Kiang-Sou, mais l'impératrice elle-même lui substitua un natif du Koei-Tcheou, pour marquer ainsi son

Tseu-Hi, impératrice douairière

mécontentement à l'égard de la province qui avait vu naître Weng T'oung-ho. En même temps un décret recommandait aux membres du clan impérial d'aller s'instruire en Europe ; il engageait même les princes du sang à se rendre à l'étranger et à y étudier les constitutions politiques. Ces décrets soulevèrent parmi les Mandchous une vive émotion ; pour la première fois dans l'histoire, des institutions fondamentales étaient menacées. Mencius lui-même n'avait-il pas écrit : « Nous avons entendu dire que des idées chinoises ont servi à convertir des Barbares, mais n'avons jamais entendu dire que la Chine ait été convertie par les Barbares. »

Le jour qui suivit la publication du second décret, Weng T'oung-ho, ayant terminé son congé d'une semaine, se rendait comme d'habitude à quatre heures du matin au palais d'Été pour y assister à la réunion du Grand conseil. Un des secrétaires du Conseil s'avança vers lui pour lui remettre le décret impérial qui lui notifiait sa révocation. C'était la première manœuvre ouverte de Tseu-Hi en faveur du parti mandchou et un acte de soumission de la part de l'empereur. Ce document reprochait à Weng son ambition ^{p.131} et l'accusait de chercher à usurper l'autorité impériale ; on lui ordonnait de se retirer dans sa ville natale.

Un autre décret prouva plus nettement encore combien l'empereur restait soumis aux volontés de l'impératrice : il ordonnait qu'au reçu de leur nomination tous les fonctionnaires au-dessus du second degré eussent à l'avenir à adresser leurs remerciements à l'impératrice en personne. C'était une ère nouvelle qui commençait, car depuis la guerre avec le Japon Tseu-Hi ne tenait plus d'audience quotidienne, ne recevait les dignitaires qu'à son anniversaire et aux autres occasions officielles. Un autre décret du même jour nommait Jong-Lou vice-roi du Pe-tchi-li à Tien-Tsin. Lui et K'ang Yeou-wei furent reçus par l'empereur le lendemain matin. À Jong-Lou l'empereur donna la mission de réorganiser les forces du Pe-tchi-li, ajoutant qu'il comptait sur sa loyale collaboration pour le mouvement réformiste.

L'audience accordée à K'ang Yeou-wei dura plusieurs heures et fut suivie de beaucoup d'autres. K'ang détestait et craignait profondément

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tseu-Hi, et dès le début il fit son possible pour lui aliéner l'esprit de l'empereur. Il accusait l'impératrice d'afficher pour le mouvement réformiste une sympathie qu'elle était loin d'éprouver ; il dénonçait ses désordres et ses prodigalités ; il représentait à l'empereur que l'impopularité de la domination mandchoue dans les provinces du Sud était due surtout au mépris que le peuple éprouvait pour l'impératrice et conseillait à Kouang-Siu de l'écarter à jamais du gouvernement, car elle était le principal obstacle aux réformes.

L'empereur ne tarda pas à subir entièrement l'influence de K'ang Yeou-wei, et il ne publia désormais aucun édit sans son concours. À la lumière des événements ultérieurs, et de l'avis presque unanime des Chinois, il est difficile de ne pas attribuer à l'attitude de K'ang Yeou-wei des motifs intéressés. Il nourrissait évidemment l'ambition de devenir tout-puissant grâce à son influence sur l'empereur ^{p.132} dont il sut exploiter la faible volonté et la nature impulsive. Et s'il porta contre l'impératrice douairière et Jong-Lou les accusations les plus violentes, ce fut sans doute moins pour donner libre cours à sa vertueuse et patriotique indignation que parce qu'il savait, à n'en pas douter, que si Tseu-Hi gardait le pouvoir, ses espérances resteraient irréalisables et sa situation précaire.

@

CHAPITRE XIII

LES « CENT JOURS » DE RÉFORME

@

Réforme des examens. Opposition de Hiu Ying-k'ouei, président au ministère des Rites. Inquiétudes de Tseu-Hi. Quelques institutions et fondations : gazettes officielles, écoles navales, bureau des Chemins de fer et des Mines, service des Traductions, etc. Un projet sacrilège et révolutionnaire. L'empereur se plaint de n'être pas compris de son peuple.

p.133 Immédiatement après la première audience accordée à K'ang Yeou-wei, les mesures réformatrices se succédèrent avec rapidité. L'ancien système d'examens qui était en vigueur depuis la dynastie song, sauf une courte interruption pendant le règne de K'ang-Hi, fut définitivement aboli. À l'avenir, dit l'empereur, on poserait dans les examens publics des questions d'un caractère pratique ; les auteurs classiques resteraient la base de l'éducation littéraire, mais les candidats aux fonctions publiques seraient examinés sur l'histoire des autres pays et sur la politique contemporaine. C'est à cette occasion que le président au ministère des Rites, Hiu Ying-k'ouei (qui, bien qu'originaire de Canton, était un conservateur passionné) fut dénoncé par les censeurs Song Pe-lou et Yang Chen-sieou pour avoir fait obstruction à l'application de ces réformes.

« Nous avons remarqué, disaient-ils, le zèle de Votre Majesté pour la cause de la réforme et son gracieux désir de favoriser un meilleur système d'instruction ainsi que d'établir des relations amicales avec les puissances étrangères. C'est du ministère des Rites que dépendent p.134 tous les collèges de l'Empire, et, d'autre part, c'est le Tsoung-li yamen qui dirige notre politique étrangère. Or Hiu Ying-k'ouei, président au ministère des Rites et membre du Tsoung-li yamen, est un homme d'une intelligence ordinaire, arrogant, ignorant et désespérément obstiné. Votre Majesté estimant avec raison

Tseu-Hi, impératrice douairière

qu'une réforme radicale et durable était absolument nécessaire, et désireuse d'encourager les hommes de talent, a institué un examen spécial d'économie politique. Mais Hiu Ying-k'ouei a osé critiquer les ordres de Votre Majesté et a ouvertement déclaré que ce nouvel examen était une innovation inutile. Il a l'intention de n'admettre qu'un très petit nombre de candidats, de manière à rendre l'examen impopulaire. Il est l'ennemi juré des réformateurs. Votre Majesté déplore leur petit nombre ; le plus cher espoir de Hiu Ying-k'ouei est de supprimer le peu qui existe.

Et les censeurs demandaient que Hiu Ying-k'ouei fût rétrogradé au quatrième rang des fonctionnaires.

« Ainsi nous échapperons aux railleries des étrangers, et la cause de la réforme en profitera largement.

Au reçu de ce mémoire, Kouang-Siu somma Hiu Ying-k'ouei de lui fournir des explications. Celui-ci contesta d'abord les accusations dont il était l'objet ; puis il attaqua à son tour, dans la seconde partie de son mémoire, la personnalité de K'ang Yeou-wei. Il terminait en demandant à être relevé de ses fonctions au yamen.

L'empereur éprouva un vif mécontentement à la lecture de ce mémoire et des attaques dirigées contre K'ang ; mais il n'eut pas encore le courage d'entrer en lutte ouverte avec l'impératrice en révoquant un personnage qu'elle aimait et protégeait. Quant à Tseu-Hi, elle avait pris connaissance des deux documents et avait été vivement frappée des remarques de Hiu sur les tendances révolutionnaires des réformistes. Dès lors, sans s'opposer ouvertement à la réforme, elle ne vit pas sans déplaisir l'influence de K'ang sur l'empereur. Elle savait d'ailleurs qu'elle ^{p.135} était maîtresse de l'heure, et que, sur un mot d'elle, l'empereur renverrait son favori.

L'empereur permit à Hiu de conserver sa situation ; il l'engagea seulement à faire preuve de plus d'énergie à l'avenir, tant au ministère des Rites qu'au Tsoung-li yamen. Hiu triompha de cette

Tseu-Hi, impératrice douairière

décision due à la protection de Tseu-Hi et s'affirma plus que jamais l'adversaire des réformes.

Le décret qui suivit fut relatif à la réorganisation des troupes mandchoues de la province métropolitaine et à la fondation de collèges et d'écoles supérieures dans les provinces.

C'est alors qu'un censeur nommé Wen-Ti accusa ses collègues Soung Pe-lou et Yang Chen-sieou d'avoir, dans leur mémoire contre Hiu Ying-k'ouei, simplement exprimé leur jalousie personnelle et cherché à semer la division entre l'empereur et l'impératrice douairière. L'empereur irrité révoqua l'auteur du mémoire. Celui-ci chercha à obtenir l'appui de l'impératrice, qui refusa d'intervenir. Elle n'avait à ce moment aucun motif de mécontentement contre l'empereur et entendait laisser les réformistes se compromettre à fond. Mais elle fit nommer au Grand conseil Yu-Lou, un de ses vieux protégés ; et ce haut dignitaire la tint régulièrement informée de tout ce qui se passait à Péking. Il appartenait au parti intransigeant de K'ang-Yi et était opposé à la réforme avec tout l'entêtement borné de sa classe. Plus tard, en 1900, comme vice-roi du Pe-tchi-li, il prit une part très active aux massacres des Européens préparés par K'ang-Yi et fut un des principaux chefs du mouvement boxer.

Avec trois réactionnaires de la trempe de K'ang-Yi, Wang Wen-shao et Yu-Lou dans le Grand conseil, la réforme avait bien peu de chances d'aboutir, quelles que fussent les volontés du monarque. Mais, s'ils voulaient prendre l'offensive, les conservateurs devaient d'abord gagner définitivement et ouvertement à leur cause Tseu-Hi, et avec elle Jong-Lou.

^{p.136} C'est à peu près vers cette époque que Kouang-Siu adressa une réprimande à un autre censeur au sujet d'une faute insignifiante de calligraphie, le dessin incorrect d'un caractère. L'empereur en effet se piquait d'être grand expert en l'art d'écrire. Cependant, une semaine plus tard, un décret évidemment inspiré par K'ang Yeou-wei rayait la calligraphie du nombre des matières spécialement exigibles aux examens publics. « Dans certains services des administrations publiques, une écriture correcte est sans doute d'importance capitale.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Mais cette matière ne sera à l'avenir l'objet d'un examen spécial que pour les emplois de copistes. »

Le huitième jour de la sixième lune, un décret indiqua les dispositions à prendre pour la publication de gazettes officielles dans toute l'étendue de l'Empire, et K'ang Yeou-wei fut mis à la tête du bureau central à Chang-Haï. L'objet de ces publications officielles était d'accroître le savoir de la nation ; elles devaient être subventionnées par l'État. Des exemplaires seraient soumis régulièrement à l'empereur. Toutes les opinions y pourraient être librement exprimées et tous les abus dénoncés sans crainte. K'ang Yeou-wei fut chargé de rédiger dans ce sens une loi sur la presse.

Le vingt-troisième jour de la sixième lune, un autre décret fit un énergique appel aux fonctionnaires de tous grades pour qu'ils se dévouassent à la réforme. L'empereur y déclarait que la mauvaise volonté dont on avait jusque-là fait preuve était des plus décourageante.

« La stagnation, lisait-on dans l'édit, est le signe d'une grave maladie interne ; des abus considérables ont leur source dans cette indifférence passive. Un sincère réformiste comme Tch'en Pao-ch'en, gouverneur du Hou-Pe, est en butte aux grossières insultes des fonctionnaires et de la noblesse. À l'avenir, je voudrais pouvoir compter sur la sympathie et la collaboration sincères de tous, pour que nous puissions profiter des leçons du passé et nous assurer un plus brillant avenir.

p.137 On décréta encore la fondation d'écoles navales en attendant qu'on procédât à la reconstitution de la flotte. On établit à Péking un bureau des Chemins de fer et des Mines : le réformiste cantonais Liang Ki-tch'ao fut mis à la tête du service des Traductions, chargé de publier les œuvres étrangères les plus importantes sur l'économie politique et les sciences naturelles ; un crédit de mille taels par mois lui était alloué.

Mais l'indignation des soutiens de l'ancien régime ne connut plus de bornes lorsqu'un décret, publié en réponse à un mémoire de Jong-Lou sur la nécessité des réformes militaires, annonça une innovation plus

Tseu-Hi, impératrice douairière

audacieuse encore que les précédentes. Il y était dit que l'empereur accompagnerait l'impératrice douairière en chemin de fer jusqu'à Tien-Tsin, le cinquième jour de la neuvième lune, et qu'il y passerait la revue des troupes. Les conservateurs furent consternés à la pensée que Leurs Majestés voyageraient en chemin de fer. Mais Tseu-Hi, dont le train en miniature installé au palais d'Hiver faisait les délices, fut ravie à la perspective de ce voyage. Si cette décision choqua les convenances mandchoues, le décret suivant leur porta un coup plus rude encore, car il supprimait un certain nombre de fonctions surannées et de grasses sinécures, qui, pendant des générations, avaient assuré à des milliers d'oisifs de beaux bénéfices, tout en surchargeant les finances de l'État.

Enfin, deux jours après, tous les hauts dignitaires du tribunal des Rites, y compris Hiu Ying-k'ouei et Houai Ta-Pou, membre du clan de l'impératrice douairière, étaient sommairement relevés de leurs fonctions pour avoir intercepté un mémoire du secrétaire Wang-Tchao. L'auteur de ce document conseillait à l'empereur et à l'impératrice douairière d'aller voyager à l'étranger, en commençant par le Japon et en terminant par l'Europe.

Le danger était pressant : les conservateurs le comprirent. Ceux d'entre eux qui occupaient une haute ^{p.138} fonction publique se rendirent en corps au palais d'Été et affirmèrent à l'impératrice que la Chine était perdue sans retour si elle ne reprenait le pouvoir suprême. Tseu-Hi les pria d'attendre : son heure n'était pas encore venue.

K'ang Yeou-wei, comprenant le danger, chercha à mettre à profit ce qu'il prit pour l'indécision de l'impératrice. Il poussa l'empereur à se dégager de sa tutelle. Une fois encore, il assura à Kouang-Siu que le « Vieux Buddha » n'éprouvait en réalité aucune sympathie pour la réforme et qu'elle était le principal obstacle au réveil de la Chine. Son influence était la cause profonde de la corruption et de la léthargie du pays. Pourquoi serait-elle autorisée à puiser sans compter dans le Trésor public pour faire face à ses prodigalités du palais d'Été. Il conseilla à l'empereur de cerner la résidence de Tseu-Hi, de s'assurer de sa personne et de la reléguer pour le reste de ses

Tseu-Hi, impératrice douairière

jours dans un îlot du lac du palais d'Hiver. Sitôt après, le monarque publierait un décret énumérant les nombreuses fautes commises par l'impératrice et affirmant sa volonté de ne jamais lui permettre de reprendre aucune part aux affaires publiques. Cette conversation eut lieu dans un appartement privé du Palais, mais il y a tout lieu de croire qu'elle fut rapportée à Tseu-Hi par un des espions au service de Li Lien-yin.

L'empereur eut la légèreté d'approuver ce complot, mais il décida d'attendre le voyage projeté à Tien-Tsin pour le mettre à exécution. Il savait que, pour assurer le succès de cette entreprise, le concours de l'armée était nécessaire. Tant que Jong-Lou commanderait les forces du Pe-tchi-li, entraînées à l'européenne, il ne permettrait pas qu'on levât la main sur sa bienfaitrice. C'était là, aux yeux du monarque, le principal obstacle à la réussite de ce projet. Quant au véritable danger, qui résidait dans l'énorme influence personnelle de Tseu-Hi et dans la supériorité de son intelligence, l'empereur semble ne s'en être pas rendu compte et avoir pris l'inaction de l'impératrice ^{p.139} pour de l'indécision. En attendant, il continuait à publier de nouveaux édits ; l'un ordonnait de macadamiser et de niveler les rues de Péking ; un autre était relatif à l'enrôlement de la milice pour la défense nationale ; un troisième autorisait les Mandchous à quitter la capitale, s'ils le désiraient, pour aller gagner leur vie en province. Le vingt-septième jour de la septième lune parut le dernier de ces importants décrets de réforme :

« En prenant l'initiative de certaines réformes, nous avons adopté les méthodes européennes ; la Chine et l'Europe estiment toutes deux que le premier objet d'un bon gouvernement doit être le bien-être du peuple. Mais l'Europe est allée plus loin que nous dans cette voie, si bien que, en introduisant chez nous ses méthodes, nous cherchons simplement à faire aussi bien qu'elle. Nos hommes d'État et nos lettrés, ignorant ce qui se passe hors de nos frontières, considèrent l'Europe comme un pays sans

Tseu-Hi, impératrice douairière

civilisation. Ils ne connaissent pas ces nombreuses branches du savoir occidental dont l'objet est d'éclairer les esprits et d'augmenter la prospérité matérielle du peuple, en même temps que son bien-être physique et la durée de sa vie.

Est-il possible que moi, l'empereur, je sois regardé comme un esprit inquiet, épris d'idées étranges et nouvelles, parce que j'ai soif de réformes ? Mon amour pour mes enfants, pour mon peuple, vient de ce sentiment que Dieu me les a confiés et qu'ils m'ont été remis en charge par mes illustres ancêtres. Je n'estimerai jamais avoir rempli mon devoir de souverain tant que je n'aurai pas amélioré leur condition et donné à tous la paix et la prospérité. En outre, les nations étrangères ne cernent-elles pas notre empire ? N'y font-elles pas de fréquentes incursions ? Si nous n'apprenons pas à connaître les sources de leur force, si nous ne consentons pas à adopter leurs méthodes, notre ruine sera irrémédiable. La cause de mon inquiétude n'est pas justement appréciée par mon peuple parce que les éléments réactionnaires travestissent mes intentions et répandent des bruits sans fondement pour troubler les esprits. Quand je songe que la masse de la population dans les provinces de l'intérieur est totalement ignorante de mes projets de réformes, je me sens le cœur chargé de souci et de tristesse. En conséquence, je ^{p.140} proclame par les présentes mes intentions, de manière que tout l'Empire sache qu'il peut se fier à son souverain et que le peuple puisse collaborer à la réforme et au relèvement de notre pays. Telle est ma plus chère espérance. J'ordonne que tous mes décrets de réforme soient imprimés sur papier jaune et distribués pour l'édification de tous. Les magistrats de districts auront à l'avenir le privilège de me soumettre des mémoires par l'intermédiaire des vice-rois de provinces pour me faire connaître les besoins de mon peuple. Que dans toute

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'étendue de l'Empire ce décret soit affiché dans la salle d'entrée des bureaux pour que tous mes sujets puissent en prendre connaissance.

Mais Tseu-Hi sortit alors « de la profonde retraite de son palais » ; son heure était venue, et celle de Kouang-Siu était déjà passée.

@



10a. Salle du Trône dans le palais du Lac, pillé par les troupes alliées en 1900.

Tseu-Hi, impératrice douairière



10b. Pavillon sur le lac, à l'ouest de la Ville Interdite.

CHAPITRE XIV

LE COUP D'ÉTAT DE 1898

@

Tseu-Hi gagnée au parti réactionnaire. L'empereur comploté. Youen Che-k'ai. K'ang Yeou-wei, condamné par Tseu-Hi, est sauvé par l'empereur. Trahison de Youen Che-k'ai. Tseu-Hi reprend le pouvoir.

p.141 En août 1898 — à la fin de la septième lune — l'impératrice douairière était gagnée au parti réactionnaire. Mais elle remettait les actes décisifs à plus tard, après le voyage qu'elle et l'empereur devaient faire à Tien-Tsin, pendant la neuvième lune. Elle avait l'intention d'y conférer avec Jong-Lou avant de reprendre la régence pour faire face éventuellement à l'hostilité des provinces du Sud.

De son côté, Kouang-Siu avait enfin compris qu'il lui fallait compter avec l'opposition irréductible de Tseu-Hi ; tout récemment elle lui avait fait d'amers reproches pour une simple allusion aux conseils d'indépendance que lui avait donnés K'ang Yeou-wei. L'empereur savait que Jong-Lou soutiendrait toujours loyalement son auguste maîtresse ; et il n'y avait pas un Mandchou éminent dans l'Empire, et à peine un Chinois à Péking qui oserait s'élever contre Tseu-Hi lorsqu'elle se serait ouvertement déclarée pour la réaction. Des deux seuls hauts fonctionnaires de Péking sur la sympathie et le soutien desquels il pouvait compter étaient Tchang Yin-houan, de Canton, et Li Touan-fen, natif du Koei-tcheou. Cependant, s'il réussissait à s'assurer l'appui de l'armée du Nord, organisée et p.142 entraînée à l'européenne, le parti réformiste pouvait encore triompher. Pour obtenir ce résultat, il était indispensable que Jong-Lou, gouverneur général du Pe-tchi-li et commandant en chef de cette armée, fut mis hors d'état de nuire, et cela rapidement avant que l'impératrice ait eu vent du projet. L'empereur proposa donc de mettre à mort Jong-Lou dans son yamen, à Tien-Tsin ; puis d'amener rapidement à Péking un détachement de

Tseu-Hi, impératrice douairière

10.000 de ses hommes, qui cerneraient l'impératrice douairière dans le palais d'Été. En même temps, les principaux réactionnaires de la capitale, Kang-Yi, Yu-Lou, Houai T'a-Pou et Hiu Ying-k'ouei seraient arrêtés à leurs domiciles et mis en prison.

Tel était le plan suggéré par K'ang Yeou-wei, le censeur Yang Chen-sieou et les secrétaires du Grand conseil T'an Se-t'oung, Lin-Hiu, Yang-Jouei et Lieou Kouang-ti.

Le premier jour de la huitième lune, l'empereur, qui était alors en résidence au palais d'Été, reçut Youen Che-k'ai, Grand juge du Pe-tchi-li, et causa longuement avec lui de la situation politique de la Chine. Youen, alors dans sa quarantième année, avait dû son rapide avancement à la protection de Li Houg-tchang. Résident de Chine en Corée en 1894, il avait, à en croire ses nombreux ennemis, contribué pour une grande part à l'ouverture de la crise sino-japonaise par ses mesures arbitraires et maladroites. À cette première audience, l'empereur dit à Youen Che-k'ai sa volonté de maintenir et d'affirmer sa politique de réformes et lui demanda s'il resterait fidèle à son souverain au cas où il serait mis à la tête d'un important détachement de troupes.

— Votre serviteur, répondit Youen, s'efforcera de justifier la faveur royale, même si son mérite n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan ou un grain de sable dans le désert : il rendra fidèlement les services d'un cheval ou d'un chien tant qu'il lui restera un souffle.

Complètement rassuré par les paroles de Youen, son ^{p.143} attitude et son zèle apparent pour la réforme, l'empereur publia aussitôt le décret suivant :

« À l'heure actuelle, la réforme de l'armée est de toutes la plus importante ; le Grand juge du Pe-tchi-li, Youen Che-k'ai, est un administrateur énergique et complètement au courant de la question de l'entraînement des troupes. Nous lui accordons en conséquence le rang de vice-président de ministère en expectative et lui confions spécialement la réforme de l'armée.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Il nous adressera des mémoires sur les réformes qu'il désirera introduire. Dans les conditions actuelles, il est capital que nos défenses soient renforcées, et ce sera le devoir de Youen Chek'ai de consacrer toute l'énergie et le zèle possibles à la formation de nos troupes, à l'organisation d'une armée puissante afin de seconder loyalement la volonté du Trône et de constituer des forces homogènes.

Pas un mot n'avait été dit à cette première audience du projet de remplacer Jong-Lou.

Dès que Youen eut quitté la salle du palais Jen Cheou, l'impératrice douairière le faisait appeler dans ses appartements et l'interrogeait sur ce que l'empereur lui avait dit.

— Sans doute, il faut que l'armée soit réformée, dit-elle ; ce décret est excellent, mais Sa Majesté est trop pressée, et je la soupçonne de caresser d'autres desseins.

L'impératrice fit alors venir l'empereur et le pria de faire arrêter K'ang Yeou-wei pour avoir parlé irrespectueusement de sa vie privée. Elle reprocha d'ailleurs à Kouang-Siu, en termes vagues, son manque de piété filiale chaque jour plus évident. L'empereur promit humblement de se conformer à ses désirs et de faire arrêter K'ang Yeou-wei ; mais fort avant dans la soirée, alors que Tseu-Hi se divertissait sur le lac Koun-Ming, il rédigea à la hâte, de son écriture enfantine et maladroite, un décret à l'adresse de K'ang et le fit porter en toute hâte à Péking par Soung Youlien, son eunuque de confiance. Il y rappelait que K'ang avait été nommé secrétaire du bureau des Journaux officiels à Chang-Haï et s'étonnait que ce fonctionnaire n'eût pas ^{p.144} encore rejoint son poste. Étant donné l'importance de la presse pour l'éducation nationale et pour le progrès, il lui ordonnait de se rendre en toute hâte à Chang-Haï et de ne retarder son départ sous aucun prétexte.

K'ang comprit l'avertissement : dès le lendemain matin, il quittait Péking par le premier train, arrivait sans encombres à T'ang-Kou et y prenait un paquebot pour Chang-Haï.

Tseu-Hi, impératrice douairière

L'impératrice, à la nouvelle de ce départ, entra dans une grande fureur et télégraphia à Jong-Lou d'arrêter K'ang à Tien-Tsin ; Jong-Lou ne fit rien pour exécuter cet ordre. Il ignorait à ce moment le complot dirigé contre lui, sans quoi il est douteux qu'il eût fait preuve d'une telle magnanimité.

Le deuxième jour de la huitième lune, l'empereur eut une entrevue avec le réformiste Lin-Hiu et Youen Che-k'ai, qui l'assura à nouveau de son entier dévouement. Puis il se rendit à Péking. Il valait mieux, pensait-il, que le complot fût dirigé de la Ville Interdite que du palais d'Été, où les eunuques de l'impératrice étaient autant d'espions à son service. Il est évident qu'à ce moment encore l'empereur avait toute confiance en la réussite de ses projets, car il publia le lendemain deux décrets, l'un relatif à l'enseignement des langues européennes dans les écoles publiques, l'autre exigeant des magistrats de districts une administration plus honnête.

Le 5, Youen Che-k'ai eut avec l'empereur une dernière entrevue avant de partir pour Tien-Tsin. Sa Majesté le reçut dans un des palais de la Ville Interdite. Toutes les précautions furent prises pour que la conversation échappât aux oreilles indiscrètes. L'empereur prit place, pour la dernière fois, sur le grand trône du Dragon, qu'allait occuper à nouveau, quelques jours plus tard, l'impératrice douairière et, dans l'obscur salle du Trône où pénétrait à peine la lumière du jour, il exposa à Youen Che-k'ai les détails de la mission qu'il avait décidé de lui confier. Youen ^{p.145} devait se rendre à Tien-Tsin en toute hâte, y arrêter Jong-Lou dans son yamen et le décapiter sur l'heure, puis revenir immédiatement à Péking avec les troupes de Jong-Lou pour se saisir de l'impératrice douairière et la mettre en prison. L'empereur lui donna une petite flèche, symbole de l'autorité impériale qui lui était déléguée, et le pria de se mettre en route sans délai. Il lui remit aussi un décret qui le nommait vice-roi du Pe-tchi-li par intérim, dès que sa mission serait terminée.

Youen promit obéissance et fidélité et, sans parler à personne, quitta Péking par le premier train. Cependant la vieille impératrice

Tseu-Hi, impératrice douairière

arrivait au palais d'Hiver ce matin-là à huit heures pour y accomplir des sacrifices sur l'autel du dieu des Vers à soie, et l'empereur se rendait à la porte du parc de l'Ouest, qui entoure le palais du Lac, pour y recevoir respectueusement Sa Majesté.

Youen arriva à Tien-Tsin avant midi et se rendit aussitôt au yamen de Jong-Lou. Il lui demanda s'il le considérait comme un frère fidèle. (Les deux hommes avaient échangé, plusieurs années auparavant, le serment de fraternité.)

— Assurément, répondit le vice-roi.

— Vous avez raison, reprit Youen, car l'empereur m'envoie ici pour vous tuer ; et au lieu d'exécuter ses ordres, je vais vous révéler ses projets, en raison de mon loyal attachement à l'impératrice douairière et de mon affection pour vous.

Jong-Lou, sans paraître ému de ces révélations, exprima seulement sa surprise que Tseu-Hi ait pu rester dans l'ignorance de ce complot et ajouta qu'il allait se rendre immédiatement dans la capitale pour y voir l'impératrice le soir même. Youen lui remit le décret de l'empereur, et Jong-Lou arriva à Péking par train spécial peu après cinq heures du soir.

Il se rendit aussitôt au palais du Lac et pénétra dans la demeure de l'impératrice, sans tenir compte de l'étiquette qui interdit formellement à tout fonctionnaire provincial de se rendre dans la capitale sans y être spécialement appelé, ni des règles plus strictes encore qui protègent p.146 l'entrée du palais. Sans même se faire annoncer, il se présenta à l'impératrice et, la saluant trois fois, s'écria :

— Que Votre Majesté soit mon refuge !

— Quel refuge cherchez-vous dans l'enceinte interdite où aucun mal ne peut vous atteindre et où vous n'avez pas le droit de vous trouver ?, répondit Tseu-Hi.

Jong-Lou lui exposa alors tous les détails du complot. Embrassant d'un coup d'œil la situation et s'élevant aussitôt à la hauteur de ses nécessités avec le courage et l'intelligence qui lui permettaient de surmonter tous

Tseu-Hi, impératrice douairière

les obstacles, elle chargea Jong-Lou de réunir secrètement, et dans le plus bref délai, les chefs du parti conservateur au palais du Lac. En moins de deux heures, tout le Grand conseil, plusieurs princes et nobles mandchous (le prince K'ing, avec son flair habituel, avait prévu la crise et demandé un congé de maladie), et les hauts dignitaires des ministères, y compris les deux ministres révoqués par l'empereur (Hiu Ying-k'ouei et Houai T'a-Pou) se trouvèrent réunis en présence de l'impératrice. Humblement agenouillés, tous ces personnages la supplièrent de reprendre le pouvoir et de sauver l'antique empire des horreurs d'une civilisation barbare. On décida sur-le-champ que les gardes de la Ville Interdite seraient remplacés par des soldats de Jong-Lou, qui retournerait à son poste à Tien-Tsin pour y attendre de nouveaux ordres. La réunion se termina vers minuit. Le lendemain matin, à cinq heures et demie, l'empereur vint dans la salle Tchoung-Ho du Palais pour y parcourir les litanies rédigées par le ministère des Rites, qu'il devait réciter le surlendemain au cours des sacrifices d'automne en l'honneur des dieux tutélaires. À sa sortie, il fut arrêté par les gardes et les eunuques, transporté dans le palais de l'îlot du Lac (la terrasse de l'Océan) et informé que l'impératrice l'y viendrait voir plus tard.

Au nom de l'empereur, Tseu-Hi publia le décret suivant :

« p.147 La nation traverse à l'heure actuelle une crise redoutable, et le besoin d'une sage direction se fait sentir dans tous les services publics. Nous avons nous-mêmes travaillé nuit et jour avec zèle pour remplir nos innombrables devoirs, mais, en dépit de notre énergie et de nos efforts, nous craignons sans cesse de ne pas remplir nos devoirs avec la promptitude nécessaire au salut de ce pays. Nous rappelons respectueusement que Sa Majesté l'impératrice douairière, a deux fois, depuis le commencement du règne de S. M. T'oung-Tche, rempli les fonctions de régente et qu'elle a déployé dans ses méthodes de gouvernement d'admirables qualités qui lui permirent de faire face victorieusement à toutes les difficultés. Nous souvenant du lourd fardeau dont

Tseu-Hi, impératrice douairière

nos devoirs envers nos ancêtres et envers la nation ont chargé nos épaules, nous l'avons à plusieurs reprises suppliée de condescendre une fois encore à diriger les affaires publiques. Elle vient de nous honorer gracieusement en se rendant à nos prières ; c'est pour tous nos sujets un bienfait inappréciable. À partir de ce jour, Sa Majesté s'occupera des affaires de l'État dans la salle latérale du Palais, et après demain nous-même, à la tête de nos princes et ministres, présenterons nos devoirs à l'impératrice régente dans la salle du Gouvernement diligent. Les divers ministres intéressés prendront leurs dispositions pour les rites qui à cette occasion devront être accomplis. Telle est la volonté de l'Empereur.

Suivit un autre décret, révoquant le censeur Soung Pe-lou en raison de sa mauvaise réputation et pour avoir recommandé des personnalités douteuses (lisez : le réformiste Liang K'i-tch'ao). L'impératrice avait à satisfaire une vive rancune contre ce censeur, qui, dans un mémoire récent, avait osé critiquer ses mœurs ; mais, comme il n'avait pas pris une part active à la conspiration, elle lui laissa la vie sauve.

Puis Tseu-Hi se rendit à la terrasse de l'Océan, accompagnée seulement de Li Lien-yin, qui avait reçu l'ordre de remplacer les eunuques de l'empereur par ses propres créatures. (Des serviteurs de Kouang-Siu furent ou mis à mort ou condamnés aux travaux forcés.) Nous tenons d'un Mandchou qui en entendit le récit de la bouche du ^{p.148} duc Kouei-Siang, frère cadet de Tseu-Hi, les détails de cette dramatique entrevue.

L'impératrice douairière informa sans détour Kouang-Siu des décisions qu'elle venait de prendre. Il aurait la vie sauve, et, pour le moment du moins, resterait sur le trône. Mais il serait étroitement surveillé, et toutes les paroles qu'il prononcerait seraient rapportées à l'impératrice. Quant à ses décrets de réformes, qu'elle avait d'abord encouragés ne pouvant imaginer à quelles folles entreprises sa présomption le conduirait, ils seraient tous rapportés. Comment osait-il oublier de quels immenses bienfaits il lui était redevable ? C'est elle qui l'avait placé au pouvoir suprême, elle qui l'avait généreusement

Tseu-Hi, impératrice douairière

autorisé à diriger les affaires publiques. Il n'avait, pauvre mannequin, aucun droit à l'empire et elle pouvait le renverser à son gré. Il n'y avait pas, ajouta-t-elle, un seul Mandchou haut placé qui ne l'eût maintes fois pressée de déposer ce fantôme d'empereur et de prendre à sa place la direction des affaires. Il avait, il est vrai, des sympathies parmi les Chinois, mais de ce côté ses partisans étaient tous des traîtres : elle saurait les traiter comme ils le méritaient.

La concubine Tchen-Fei (ou Perle), la seule des femmes de Kouang-Siu pour laquelle il paraît avoir eu quelque affection, s'agenouilla alors devant Tseu-Hi et la supplia d'épargner à l'empereur de plus longs reproches. Elle osa même rappeler qu'après tout il était le souverain légal et que l'impératrice douairière elle-même ne pouvait pas annuler le mandat du Ciel. Tseu-Hi irritée la pria de se retirer et la fit enfermer dans une autre partie du Palais, où elle resta prisonnière jusqu'en 1900. La vindicative impératrice trouva alors l'occasion de tirer une vengeance sommaire de la présomptueuse concubine ¹.

L'impératrice consort, avec laquelle Kouang-Siu n'échangeait que de rares paroles, reçut l'ordre de rester près de lui. ^{p.149} Elle était la nièce de Tseu-Hi, et l'impératrice douairière pouvait compter sur elle pour lui rapporter fidèlement les faits et gestes de son époux. En l'absence de l'impératrice douairière, l'empereur n'était autorisé à voir personne, sauf sa femme et les eunuques de service.

Jusqu'à la fin de sa vie, Kouang-Siu maudit Youen Che-k'ai, et lui seul, pour l'avoir trahi. C'est à lui qu'il devait son humiliation, la ruine de tous ses chers projets de réforme et les vingt-trois mois de réclusion solitaire qu'il devait passer à la terrasse de l'Océan. Ses dernières paroles, sur son lit de mort, furent pour prier ses frères de ne pas oublier sa longue agonie. Il leur fit promettre de tirer vengeance de l'auteur responsable de sa déchéance. Il trouvait naturel au contraire que Jong-Lou eût fait passer avant tout son dévouement à l'impératrice et cherché à la prévenir. Et puisqu'il avait projeté de le mettre à mort, il ne pouvait

¹ Elle fut jetée dans un puits, sur les ordres de Tseu-Hi, au moment où la Cour s'apprêtait à fuir devant les forces alliées.

Tseu-Hi, impératrice douairière

guère attendre de lui dévouement ni fidélité. Le ressentiment du « Vieux Buddha » lui paraissait aussi naturel. Il avait conspiré contre elle et échoué. Mais Youen Che-k'ai avait solennellement juré fidélité et obéissance. L'empereur évita toujours de lui adresser la parole, même lorsque Youen Che-k'ai devint vice-roi du Pe-tchi-li.

Aujourd'hui, Youen vit dans la retraite et dans la crainte perpétuelle de la mort : car le frère de l'empereur, le régent actuel, a tenu parole.

@



11. Sa Majesté l'impératrice douairière entourée de dames de la Cour (1903).

Seconde femme de l'empereur défunt. S. M. Tseu-Hi. Femme de S. E. Yn-Keng. Impératrice consort de Kouang-Siu
Filles de S. E. Yn-Keng ancien ambass. Chine à Paris. maintenant impératrice douairière.

CHAPITRE XV

TSEU-HI REPREND LA RÉGENCE (1898)

@

Kouang-Siu prisonnier et Tseu-Hi régente. L'opinion publique à Péking. Kouang-Siu malade par raison d'État. Une consultation difficile. Condamnation et exécution des principaux réformistes. Agitation dans le Sud. Exil de Weng T'oung-ho : comment un haut fonctionnaire disgracié peut ennuyer la police. Décrets et déclarations de principes. La charte des Boxers.

p.151 Le règne de Kouang-Siu était terminé : il n'était plus empereur que de nom. Il avait eu son heure ; dans l'enthousiasme de sa jeunesse pour les idées nouvelles, il avait joué un jeu désespéré contre les puissances des ténèbres, et il avait perdu. Mais, si son règne était fini, sa frêle et mélancolique personne restait ; or Tseu-Hi n'avait jamais aimé les demi-mesures ou les situations ambiguës.

Du jour où le malheureux monarque pénétra dans le pavillon de la terrasse de l'Océan qui lui servait de prison, elle commença à préparer son « enlèvement par le Dragon » et sa « visite aux neuf fontaines », suivant les traditions orthodoxes, et en même temps elle lui cherchait un successeur dont la jeunesse, la docilité et l'entourage lui permissent de conserver indéfiniment la régence. Cependant, en raison de l'agitation des provinces du Sud et de la sympathie que l'Europe pouvait manifester pour les rêves utopiques de l'empereur, elle comprit la nécessité de procéder avec mesure et précaution. On n'en disait pas moins couramment à Péking, au commencement p.152 d'octobre 1898, que l'empereur mourrait avant la fin de l'année chinoise.

Kouang-Siu se savait condamné à mort : il lui fallut cependant en toute occasion jouer son rôle d'empereur et accomplir comme un mannequin les cérémonies traditionnelles. Me huitième jour de la huitième lune, il parut donc sous la garde de ses domestiques et, en présence de toute sa cour, se prosterna neuf fois devant Tseu-Hi, affirmant ainsi sa propre déchéance. D'après-midi, escorté par un fort

Tseu-Hi, impératrice douairière

détachement des troupes de Jong-Lou, il alla du palais du Lac jusqu'à l'autel de la lune pour y offrir un sacrifice. Quelle n'a pas dû être l'amertume de ce grand-prêtre qui devait être lui-même la prochaine victime lorsqu'on le ramena avec toute la pompe impériale dans son humiliante et solitaire retraite !

Tseu-Hi se remit alors au travail avec une ardeur que sa longue retraite n'avait pas apaisée. Il lui fallait tout d'abord justifier sa politique de réaction aux yeux de ses hauts dignitaires et à ceux du monde entier ; il lui fallait aussi se débarrasser des rebelles et s'entourer de collaborateurs dévoués.

Peu après les fêtes de l'Automne, Sa Majesté rappela aux membres du clan impérial que leur naissance ne les protégerait pas contre les conséquences de leur infidélité. Par décret, elle condamna le « beilé » Tsai-Ch'u ¹ à la prison perpétuelle. Tsai-Ch'u avait eu l'audace de suivre avec sympathie les projets de réforme de l'empereur. Il avait eu aussi le malheur d'épouser une des nièces de Tseu-Hi et d'être avec elle dans les plus mauvais termes.

Dans la capitale, immédiatement après le coup d'État, les avis s'étaient partagés au sujet de la valeur des réformes projetées par l'empereur et de l'opportunité de leur ^{p.153} retrait ; mais les sentiments politiques de la métropole sont en général peu vivaces, et ce qu'elle respecte surtout, c'est un gouvernement fort et énergique, si bien que, dans l'ensemble, les sympathies étaient pour Tseu-Hi. Celle-ci avait d'ailleurs, au même degré que Bismarck, l'art de diriger l'opinion publique et, au moyen de ses eunuques et des maisons de thé, elle savait mettre en circulation les idées et les arguments les plus propres à lui gagner la classe moyenne. Dans le cas présent, on insista sur le manque de piété filiale de l'empereur et sur le fait qu'il avait la sympathie et l'appui des étrangers — argument suffisant pour lui aliéner les Chinois, même les plus progressistes. On finit donc par

¹ Il est intéressant de noter que ce prince mandchou fut libéré par le régent actuel, frère de l'empereur, et fut appelé au commandement d'un corps mandchou, le jour même de janvier 1909, où Youen Che-k'ai fut révoqué de sa fonction de vice-roi du Pe-tchi-li.

Tseu-Hi, impératrice douairière

considérer le retour de l'impératrice douairière au pouvoir comme une sorte de revanche du droit. Cette opinion fut même acceptée et exprimée par les légations étrangères, qui, à l'origine, avaient vu dans les réformes impériales l'aube d'une ère nouvelle pour la Chine. La diplomatie a de ces souplesses ; elle est toujours disposée, en l'absence d'une politique personnelle ferme et précise, à accepter et à pardonner le fait accompli. Des légations ne tardèrent pas à déplorer officiellement la malheureuse hâte de l'empereur à introduire des réformes, alors que ces réformes étaient désirées depuis des années par tous les étrangers et ont été récemment accueillies de nouveau comme les signes précurseurs de la régénération de la Chine.

Cependant l'ambassadeur d'Angleterre et certains de ses collègues, devant la rumeur persistante que « l'impératrice douairière allait prendre des mesures extrêmes au sujet de l'empereur », crurent devoir mettre en garde le gouvernement chinois contre des procédés si contraires aux mœurs européennes. Des nations étrangères, dirent-ils au Tsoung-li yamen, ne verraient pas sans mécontentement la mort subite de Kouang-Siu. Cette intervention fut naturellement aussi mal accueillie par les Chinois que par les Mandchous.

p.154 Après avoir bien préparé les esprits, l'impératrice douairière fit savoir par décret que le Fils du Ciel était sérieusement malade : la nouvelle ne causa ni surprise ni appréhension, et quand les médecins les plus renommés furent mandés de toutes les parties de l'Empire, on considéra généralement cette marque de sollicitude comme une concession nécessaire aux bienséances. Le peuple prit ce décret pour ce qu'il était en réalité : l'annonce d'une mort prochaine.

Parmi les docteurs mandés pour soigner le jeune empereur, se trouvait Tch'en Lien-fang, qui fut pendant longtemps le plus célèbre praticien de la Chine. Quand le gouverneur de Sou-Tcheou lui transmit l'ordre de partir pour le Nord, il confia sa clientèle à ses assistants, reçut du gouverneur une somme de 6.000 taels comme indemnité de voyage, et, malgré ses soixante-dix ans, se mit en route pour Péking.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Voici le récit de la consultation qu'il donna au monarque d'après les renseignements fournis par lui-même à l'un des auteurs de ce livre :

« Peu de jours après son arrivée à Péking, Tch'en fut appelé en audience. L'empereur et l'impératrice douairière attendaient sa visite dans une salle du côté sud du Palais. La consultation mit curieusement en lumière le caractère divin attribué au maître de l'Empire du Milieu et la survivance des idées conservatrices qui dominant la politique intérieure de la Chine. Tch'en se présenta à genoux devant son souverain et traversa la salle dans cette position après les saluts ordinaires. L'empereur et l'impératrice douairière étaient assis de chaque côté d'une table basse placée sur une estrade et se firent vis-à-vis pendant la plus grande partie de l'entretien. L'empereur était pâle et paraissait déprimé ; il avait une persistante irritation de la gorge et présentait toutes les apparences de la fièvre ; le mince ovale de son visage, ses traits fins, son nez aquilin lui donnaient, aux yeux du médecin et suivant sa propre expression, l'apparence d'un étranger. L'impératrice, qui lui parut fort bien conservée et d'une intelligence remarquable, affecta la plus grande sollicitude pour la santé du malade. Comme c'eût été de la p.155 part du médecin un grave manquement à l'étiquette que de poser des questions à Sa Majesté, ce fut l'impératrice qui décrivit les symptômes du mal ; d'un mot ou d'un geste, l'empereur confirmait ses paroles. Pendant ce monologue, le docteur, ainsi que l'exige le protocole des audiences impériales, resta les yeux baissés jusqu'à ce que, sur l'invitation de l'impératrice, mais toujours à genoux, il pût placer la main sur le poignet de l'empereur : il s'agissait non pas de lui tâter le pouls, mais de passer simplement la paume de la main sur un côté du poignet, puis sur l'autre. Cela fait, l'impératrice reprit la description des symptômes de la maladie ; elle décrivit l'aspect de la langue et les traces d'ulcération dans la bouche et la gorge ; mais le

Tseu-Hi, impératrice douairière

docteur ne put procéder à un examen et dut se contenter d'indications d'un caractère assurément peu professionnel. Ainsi que Tch'en le remarqua, non sans apparence de raison, il est difficile de regarder la langue d'un malade lorsque son rang élevé vous oblige à garder les yeux fixés à terre ! Quand l'impératrice eut terminé, Tch'en fut autorisé à se retirer pour présenter au Grand conseil son diagnostic et les détails du traitement qui furent ultérieurement communiqués au trône. Ce traitement prescrivait surtout certains toniques d'un usage traditionnel en Chine et recommandait le plus grand repos moral et physique ¹.

L'année s'acheva sans que l'empereur mourût ; sa santé finit même par se rétablir, résultat remarquable dû sans doute à la crainte salutaire qu'avait l'impératrice d'une intervention étrangère, mais surtout à la nécessité où elle se trouvait de se concilier l'opinion publique dans les provinces du Sud, toujours en effervescence. Parmi les nombreux avertissements adressés au Trône par ces provinces, celui du préfet de Chang-Haï, Tching Youen-chan, mérite une mention spéciale. La province de Kiang-Sou était, disait-il, dans un état d'agitation inquiétant, et il faisait franchement allusion à la probabilité d'une intervention étrangère au cas où l'empereur viendrait à mourir. Tseu-Hi, vivement irritée, fit révoquer sur-le-champ ce courageux fonctionnaire. Celui-ci, craignant p.156 sans doute des manifestations plus graves encore de la colère impériale, s'enfuit à Macao ; mais son audacieux mémoire contribua certainement à sauver la vie de l'empereur.

Parmi les hauts dignitaires des provinces, un seul fut assez brave et désintéressé pour parler en faveur de l'empereur : ce fut Lieou Kouen-yi, vice-roi de Nanking. Il était trop haut placé pour que Tseu-Hi pût, dans les circonstances présentes, le blâmer publiquement ; elle affecta d'admirer son désintéressement et son courage ; mais elle fut profondément courroucée. Quant aux autres hauts fonctionnaires, ceux qui avaient montré le plus d'enthousiasme pour le mouvement

¹ Extrait d'un article publié par le *Times*, le 31 mars 1899.

Tseu-Hi, impératrice douairière

réformiste avaient été les premiers à faire volte-face dès que l'impératrice avait manifesté ses sympathies pour les réactionnaires.

Le onzième jour de la huitième lune, Tseu-Hi appela Jong-Lou à Péking pour qu'il l'aidât à écraser définitivement le mouvement réformiste. Le ministère des Châtiments venait justement d'adresser un mémoire demandant la nomination d'une commission impériale pour le procès des collègues de K'ang Yeou-wei. Tseu-Hi ordonna au ministère d'agir de concert avec le Grand conseil et d'interroger les prisonniers « avec la dernière sévérité ». En même temps, elle fit emprisonner Tch'ang Yin-houan, le fidèle conseiller et ami de l'empereur, qui, disait-elle, « avait une abominable réputation ».

Puis, sur le conseil de Jong-Lou, elle publia au nom de l'empereur un décret qui justifiait la politique de réaction et rassurait le parti conservateur. Alors que l'empereur y apparaît convaincu de l'erreur de ses tendances, toute la responsabilité des « sentiments d'appréhension » créés par le mouvement réformiste est rejetée sur « les fonctionnaires qui n'ont pas su exécuter convenablement nos ordres ».

Jong-Lou fut alors nommé membre du Grand conseil et reçut le commandement suprême des troupes du Nord ^{p.157} et le contrôle du ministère de la Guerre : il devint ainsi le plus puissant dignitaire de l'Empire et occupa une situation sans précédent dans les annales de la dynastie mandchoue : c'était la juste récompense de son dévouement à l'impératrice.

Il recommanda à l'impératrice douairière de châtier les réformistes avec la dernière sévérité, estimant que le prestige de la dynastie mandchoue était en jeu. Les six prisonniers furent interrogés par le ministère des Châtiments, et Jong-Lou les questionna longuement sur les intentions de K'ang Yeou-wei à l'égard de l'impératrice douairière. Des documents trouvés au domicile de K'ang révélèrent tous les détails du complot : en conséquence le Grand conseil proposa l'exécution de tous les prisonniers. Leur haute trahison n'étant pas douteuse, il était inutile de faire durer le procès ; une prolongation des séances ne

Tseu-Hi, impératrice douairière

pouvait qu'envenimer les rapports entre Mandchous et Chinois, à un moment où l'esprit de parti était des plus ardents de part et d'autre.

Le 13, les réformistes furent exécutés. Ils allèrent bravement à la mort ; la parade mortuaire eut lieu hors de l'enceinte de la ville, devant une foule immense.

L'édit qui ordonnait cette exécution fut publié au nom de l'empereur et écrit à l'encre rouge pour mieux marquer son importance. L'impératrice y faisait d'abord allusion à la nécessité des réformes dans l'administration du pays, puis retraçait à sa manière les grandes lignes de la conspiration de K'ang Yeou-wei. Grâce à la protection des ancêtres, les désastres les plus redoutables avaient été évités. K'ang lui-même, l'inspireur du complot, avait échappé à la justice ; mais, ajoutait Tseu-Hi, « nous comptons sur les autorités compétentes pour le faire arrêter et décapiter ». Puis le décret prononçait également la peine de mort contre Liang K'i-tch'ao, lettré de grande réputation ; mais il réussit à se réfugier au Japon, où il dirige un journal qui jouit d'une réputation méritée. ^{p.158} Le décret se terminait en stigmatisant une fois encore le crime de K'ang. D'autres exécutions suivirent, malgré les promesses de clémence faites par Tseu-Hi.

Le projet de voyage à Tien-Tsin fut abandonné, sur les conseils de Jong-Lou, qui craignait un attentat contre l'impératrice. D'autre part, la réorganisation de l'armée fut poussée avec énergie, et l'on fit des largesses aux troupes du Pe-tchi-li.

Yu-Lou succéda à Jong-Lou comme vice-roi du Pe-tchi-li. Ce dignitaire bénéficia dans une large mesure de la confiance de l'impératrice douairière. Invraisemblablement ignorant, même pour un Mandchou, fanatique et totalement incapable, il laissa par la suite le mouvement boxer naître et s'étendre à Tien-Tsin et aux environs. À ce moment de la crise, cependant, Tseu-Hi, éprouvant une vive défiance à l'égard des Chinois, estima que la présence d'un vice-roi mandchou dans la province métropolitaine était nécessaire pour prévenir tout mouvement révolutionnaire.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Parmi les hauts dignitaires qui s'étaient publiquement mêlés au mouvement réformiste, un seul restait encore impuni : c'était Li Touan-fen, président au ministère des Cérémonies. Voyant qu'il n'était visé dans aucun des décrets de condamnation, il adressa lui-même au trône un mémoire demandant qu'on voulût bien le punir comme il le méritait pour avoir recommandé à l'empereur K'ang Yeou-wei et d'autres réformistes. Son châtiment « servirait d'avertissement à tous les dignitaires qui pourraient être tentés de recommander au Trône des collaborateurs indignes ».

Tseu-Hi répondit au nom de l'empereur. Le fait que Li Touan-fen reconnaissait sa faute dénotait de sa part un degré de bassesse et d'astuce qui rendait impossible de le traiter plus longtemps avec clémence. Il était donc révoqué et exilé dans le nouveau gouvernement ¹, p.159 où il serait strictement surveillé par les autorités locales.

Cependant les mesures énergiques prises par le parti réactionnaire avaient soulevé dans le Sud une tempête d'indignation : des sociétés s'y étaient formées pour soutenir Kouang-Siu. Des journaux, publiés dans le quartier européen de Chang-Haï, répétaient les accusations les plus violentes et les plus graves contre Tseu-Hi et Jong-Lou ; le mouvement réactionnaire, disaient-ils, était éminemment anti-chinois et aurait pour conséquence la nomination de Mandchous à toutes les hautes fonctions. D'autre part, on signalait des manifestations anti-étrangères dans diverses provinces.

Cette situation n'était pas sans dangers : un mémoire rédigé en termes très nets par Houei-Tchang, censeur appartenant au clan impérial, sut le faire observer à l'impératrice. Houei-Tchang recommandait en particulier, pour calmer l'opinion publique, de nommer à certains postes éminents quelques Chinois désignés par leur loyalisme et leur orthodoxie indiscutables. Il observait avec raison que, si la trahison avait été punie, il convenait que le loyalisme fût récompensé, et il demandait que tous les fonctionnaires dont les mémoires avaient dénoncé le mouvement réformiste et les tendances

Tseu-Hi, impératrice douairière

dangereuses de la nouvelle école eussent de l'avancement. Enfin il remarquait que le loyalisme et le patriotisme des sujets chinois avaient plus de valeur pour le maintien de l'intégrité de l'empire que les mêmes vertus chez les Mandchous.

La réponse de l'impératrice douairière fut remarquablement évasive. Elle blâmait vaguement l'auteur du mémoire et affirmait la bienveillance du Trône à l'égard de ses sujets, qu'ils fussent mandchous ou chinois. Mais, peu après, l'auteur du mémoire recevait de l'avancement, et le même jour, pour donner une preuve de son impartialité, Tseu-Hi révoquait une demi-douzaine de hauts fonctionnaires, dont un Mandchou. Elle alla même jusqu'à déférer Jong-Lou au ministère des Nominations civiles pour avoir p.160 recommandé un réformiste ; mais c'était là une de ces comédies auxquelles elle avait souvent recours pour sauver les apparences.

L'impératrice publia ensuite coup sur coup trois décrets : l'un sur la protection des étrangers et des légations ; l'autre sur le choix des fonctionnaires subalternes dans les provinces ; le troisième faisait appel à la collaboration et aux conseils des vice-rois et gouverneurs provinciaux.

Quelque temps après, dans une sorte de message, elle défendait sa politique et faisait l'éloge de son système de gouvernement, qui, « fondé sur la justice absolue et sur la bienveillance, était bien près d'atteindre la perfection ».

Tseu-Hi réintégra ensuite certains réactionnaires éminents que l'empereur avait révoqués, en particulier Hiu Ying-k'ouei, qui avait dénoncé le réformiste Wang-Tchao. Le parti de l'empereur était maintenant complètement brisé et le monarque restait seul à Péking, sans soutiens et sans amis.

Le dernier fonctionnaire qui osa parler en faveur du mouvement réformiste fut le trésorier mandchou du Kan-Sou (Tseng-Ho). Il exprima dans un mémoire quelque regret de la disgrâce de Weng T'oung-ho, précepteur de l'empereur. Tseu-Hi, vivement offensée, le révoqua sur l'heure.

¹ Li Touan-fen revint de son exil en Turkestan après l'amnistie de 1904.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Puis l'impératrice s'occupa des hauts fonctionnaires provinciaux. Elle adressa un blâme sévère à Lieou K'ouen-yi, qui, sous prétexte de maladie, avait demandé à être relevé de ses fonctions de vice-roi de Nanking. Sa Majesté lui donna ordre de continuer à remplir ses devoirs en y apportant à l'avenir plus de zèle et de diligence.

Mais Weng T'oung-ho avait jusqu'alors échappé au châtement, et Tseu-Hi, toujours animée d'un vif ressentiment à son égard, n'était pas femme à le laisser vivre, en sa ville natale, dans une retraite honorable, sans lui faire perdre son rang, ou sans imaginer quelque autre vengeance. Voici un extrait du décret qu'elle rédigea au nom de l'empereur :

« ^{p.161} Lorsque Weng T'oung-ho était notre impérial précepteur, ses méthodes d'éducation laissaient beaucoup à désirer : il ne savait ni dégager la pensée intime des classiques, ni mettre en valeur les leçons de l'histoire, mais il passait son temps à tâcher de s'insinuer dans nos bonnes grâces et s'ingéniait à nous distraire en nous montrant des peintures ou des bibelots. Il s'efforçait aussi, à l'aide d'habiles conversations, de connaître notre opinion sur les événements contemporains et sur les questions politiques. Pendant la guerre avec le Japon, par exemple, il se déclarait un jour partisan de la paix, puis le lendemain partisan de la guerre, et finalement il alla jusqu'à nous conseiller d'abandonner notre capitale.

Après avoir rappelé que Weng avait recommandé au choix de l'empereur K'ang-Yeou-wei, qui avait eu l'idée du complot et en avait tracé les grandes lignes, elle ajoute :

« La plus grande responsabilité en revient à Weng T'oung-ho, et sa faute est trop grande pour être pardonnée. D'ailleurs il a encouru notre mécontentement de plusieurs autres manières : il se permettait, par exemple, de manifester sa mauvaise humeur lorsque nous ne suivions pas ses recommandations et essayait même de nous intimider. Dans un précédent décret, nous lui avons donné l'ordre de quitter son poste et de retourner en sa ville natale ; mais ce n'est pas là une peine

Tseu-Hi, impératrice douairière

suffisante pour ses nombreuses offenses. Nous ordonnons maintenant qu'il soit révoqué, sans aucune possibilité de rentrer jamais en fonctions, et qu'à l'avenir il soit surveillé de près par les autorités locales et mis dans l'impossibilité de susciter de nouveaux désordres. Que cela serve d'avertissement à tous les fonctionnaires hypocrites.

Jusqu'en 1894, Weng T'oung-ho vécut dans la maison de ses pères, à Tchang-Tcheou, dans le Kiang-Sou, aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient. C'était un homme d'une grande force de caractère ; il garda jusqu'au dernier jour l'espoir de rentrer au service de l'empereur et de soutenir la cause réformiste après la mort de Tseu-Hi. En attendant, il n'était pas sans causer de graves ennuis au magistrat de sa ville natale. Il avait en effet pris ^{p.162} l'habitude d'aller voir ce fonctionnaire trois fois par mois ; admis en sa présence, il s'agenouillait humblement et lui tenait ce langage :

— Vous avez des ordres pour surveiller secrètement ma conduite ; je me présente à vous, comme j'en ai le devoir, pour vous aider à les exécuter.

Le digne magistrat était plongé dans de cruelles perplexités ; car l'ancien Grand secrétaire, jadis tout-puissant, pouvait un jour revenir au pouvoir, et d'ailleurs sa famille était la plus riche de toute la contrée. Sa fortune ne lui ayant pas été confisquée, sa vieillesse fut sans doute plus heureuse dans sa ville natale qu'elle ne l'eût été dans la capitale, au milieu des intrigues sans nombre et sous le poids de lourdes responsabilités. Lorsqu'il mourut, sa réputation de patriote et de lettré dépassait les limites de sa province, et depuis lors elle n'a fait que s'accroître.

Tseu-Hi comprit que le loyalisme des lettrés avait été grandement ébranlé par l'abolition de l'ancien système d'études classiques et d'examens publics et rapporta les décisions de l'empereur par un décret qui combla de joie le parti conservateur. Dans tout le pays, les lettrés en firent un éloge considérable et le citèrent comme un exemple de la puissante intelligence de l'impératrice et de la pénétration de son esprit.

Tseu-Hi, impératrice douairière

« Je décrète, disait-elle, que l'ancien système sera rétabli et qu'à l'avenir les examens publics porteront sur des thèmes et des extraits des classiques. Un examen spécial d'économie politique, autorisé récemment, n'a produit à l'essai que de mauvais résultats ; il est en conséquence supprimé. Le Trône désire que ces examens publics soient sérieux et probants. Examineurs et candidats devront éviter les artifices de style et s'efforcer de se conformer strictement aux modèles classiques. Nous désirons certainement que les études pratiques soient continuées, mais il vaudrait mieux qu'elles fussent dirigées par les fonctionnaires locaux.

Toujours soucieuse de sa popularité et désireuse d'obtenir ce bel équilibre des partis qui constituait le secret de ^{p.163} sa puissance, elle voulut ensuite exposer les principes qu'elle prétendait suivre :

« Des mesures réformatrices énergiques ont été récemment adoptées pour mettre fin aux nombreux abus qui désolent cet Empire. Mais certains personnages malveillants ont fait de ces réformes le prétexte d'un mouvement révolutionnaire. Ils ont été punis, et le flot de trahison et de révolte a été refoulé. Cela ne veut pas dire cependant que nous hésiterons à appliquer les mesures conservatrices ou libérales que réclameront l'intérêt et le bien-être de nos sujets. Il ne saurait certainement y avoir de malentendu entre nous et notre peuple au sujet des décrets que nous avons promulgués, mais nous regrettons de constater l'incohérence et l'imprécision de l'opinion des conseillers officiels en cette matière. Au moment où de toute part des complots se tramaient contre nous, c'est à peine en effet si de rares mémoires nous ont signalé ce danger national et nous ont indiqué les moyens d'y faire face. Ce n'est qu'après la découverte et la répression des conspirations que certains de nos dignitaires, croyant avoir trouvé des motifs intéressés à notre politique, cherchèrent à se faire bien venir de nous par

Tseu-Hi, impératrice douairière

des paroles de flatterie. Ces égarés n'ont pas compris qu'en matière d'administration c'est l'intérêt public, et l'intérêt public seul, qui guide notre politique. La voie que nous suivons est celle du juste milieu, sans écarts à gauche ni à droite. Une fois encore, nous vous exhortons, fonctionnaires de l'Empire ; nous vous supplions de purifier vos cœurs et de renoncer à jamais à ces fausses distinctions entre réaction et réforme. Que vos mémoires traitent seulement des besoins de chaque jour dans l'ordre où ils se présenteront à votre attention, et qu'ils cessent de nous soumettre des projets hasardeux, dans l'espoir qu'ils rencontreront notre approbation personnelle.

Comme à l'époque qui suivit sa première accession au trône, après la conspiration de Tsai-Youen, en 1861, l'impératrice douairière déploya alors une remarquable activité et promulgua un nombre considérable de décrets sur les questions les plus diverses. Elle ordonna de consolider les digues du fleuve Jaune pour prévenir les ravages que causaient ses débordements ; elle s'occupa de diminuer ^{p.164} la longueur des formalités judiciaires et de réduire les frais de justice. Dans l'édit publié à cette occasion, Tseu-Hi montra qu'elle connaissait à fond ces abus, bien que les documents officiels les passassent d'ordinaire sous silence.

« À la racine du mal se trouve le fait que les magistrats retardent volontairement les affaires et restent sourds aux besoins du peuple. De tout notre cœur, nous en sommes émue et nous décrétons que des mesures devront être immédiatement prises pour l'expédition des cas encore en suspens. Tout retard à ce sujet entraînera de lourdes pénalités.

Même à l'égard des étrangers, — qu'elle détestait pourtant profondément, — elle adopta une politique « de conciliation en attendant une bonne occasion pour ouvrir les hostilités » : elle invita les femmes des ambassadeurs et des fonctionnaires des légations à une

Tseu-Hi, impératrice douairière

réception au début de l'hiver et les accueille avec tant de courtoisie et d'amabilité qu'elle gagna leur cœur en un jour.

Mais nous savons par elle-même que cette cordialité était toute de façade. C'est, à n'en pas douter, surtout à cette époque que K'ang-Yi, chef du parti réactionnaire, exerça sur elle une influence prépondérante : pendant l'absence de Jong-Lou, qui était en congé, il réussit à lui persuader que le meilleur moyen d'améliorer les ressources militaires du pays était d'organiser des milices bourgeoises dans tout l'Empire. Des missionnaires, observateurs attentifs des événements du Chan-Toung et autres centres du mouvement patriotique, comprirent rapidement que cette activité militaire était surtout dirigée contre les étrangers et devait son origine à l'approbation donnée par l'impératrice douairière à la politique violemment réactionnaire de K'ang-Yi.

Le décret suivant, publié vers la fin de l'année, peut en un certain sens être regardé comme le principe et la charte du mouvement boxer ; il fut sans aucun doute inspiré par K'ang-Yi et son parti :

« p.165 À aucune époque, les relations entre le souverain et le peuple n'ont pu, sans danger, se passer d'une bonne entente sur certains objets d'un intérêt commun. C'est assurément aux magistrats locaux de prendre l'initiative de toutes les mesures d'intérêt local, mais il ne peut y avoir de politique nationale satisfaisante si la bourgeoisie et les autres classes ne coopèrent pas avec le gouvernement. Si nous considérons, par exemple, la question des vivres, l'organisation de la police, l'entraînement de la milice, etc., ces problèmes peuvent sembler d'importance secondaire ; mais, s'ils sont traités avec compétence, ils peuvent devenir de la plus haute importance pour la nation : car, en organisant des approvisionnements contre la famine, la vie du peuple est assurée ; et de même, en organisant une police locale, les populations se trouvent protégées contre les bandits. Quant aux milices, elles n'ont besoin que d'être soumises à un entraînement périodique jusqu'à ce que nous ayons réalisé la

Tseu-Hi, impératrice douairière

nation armée. Dans toute crise de nos affaires nationales, leurs services seraient inappréciables.

Nous ordonnons donc par les présentes que l'on commence à appliquer ces mesures dans les provinces du Pe-tchi-li, de Moukden et du Chan-Toung ; toutes les autorités locales feront appel à la bourgeoisie et au peuple pour qu'on apporte la dernière énergie à l'exécution de ces ordres. Dans le cas où une organisation de ce genre existerait déjà, il suffirait de la rendre conforme au modèle généralement adopté. Que l'on commence par les capitales de ces provinces, puis que l'on continue dans les campagnes. Nous avons l'intention d'étendre ensuite ce système à l'Empire tout entier, sur la base des dispositions nouvelles appliquées dans ces trois provinces.

Peut-être l'impératrice ne se rendit-elle pas compte de l'importance des forces qui se trouveraient constituées par ces milices. Ses hésitations ultérieures au sujet du mouvement boxer paraissent indiquer, sinon prouver, qu'elle prit ces décisions sous l'influence de K'ang-Yi, sans en apprécier très exactement la portée. Mais elle se rendit bientôt compte de l'importance de ce mouvement, et un nouvel édit, publié peu de jours après, nous montre que la puissance éventuelle de ces bandes armées lui apparut ^{p.166} peu à peu comme un moyen de tirer vengeance des étrangers.

« De récents événements m'ont causé une vive anxiété ; nuit et jour, dans la retraite de mon palais, ces questions sont présentes à mon esprit, et mon seul objet est d'assurer la tranquillité et la prospérité de mes sujets par l'organisation de forces militaires suffisantes. Mes projets, indiqués dans de nombreux décrets relatifs à l'organisation d'une armée forte, à l'amélioration des voies de communication et à la formation des milices, ont pour objet de consolider l'Empire et d'assurer le contentement de mon peuple.

Après avoir rappelé la teneur de précédents décrets, Sa Majesté se plaint « de ce qu'ils soient restés dans une large mesure lettre morte ;

Tseu-Hi, impératrice douairière

qu'on les ait, comme d'habitude, transmis des bureaux du gouverneur à ceux des magistrats locaux par la voie hiérarchique et souvent classés dans les cartons comme des papiers sans valeur ». Elle reconnaît franchement que tel est le sort généralement réservé aux décrets impériaux, mais elle estime que ces errements ont assez duré. Elle décrète que tous les édits seront à l'avenir imprimés sur le papier jaune spécialement réservé aux décisions impériales et publiés dans toute l'étendue de l'Empire.

Un autre décret, qui exhortait les troupes au patriotisme, ne produisit guère plus d'effet que ses avertissements répétés aux mandarins provinciaux.

Certains auteurs ont cru voir dans les nombreux décrets rédigés à cette époque par Tseu-Hi la preuve qu'elle était vraiment décidée à réformer l'administration de son pays. Il est toujours difficile pour des étrangers, et même pour des Chinois qui ne sont pas mêlés intimement à la vie du Palais, de se faire une idée exacte de la portée réelle de ces documents et de démêler la part de sincérité qu'ils renferment au milieu des clichés traditionnels qui constituent le fond de cette littérature spéciale. Il est en tout cas certain que l'impératrice ne fit rien pour réorganiser sa ^{p.167} propre maison et pour mettre un terme aux abus de sa Cour.

Enfin, en décembre, Tseu-Hi, avant de mettre un terme à son extraordinaire activité politique et littéraire, promulgua un dernier décret, où elle insistait encore sur les crimes du traître K'ang Yeou-wei et sur sa haine des réformistes.

Telles furent les premières origines du grand soulèvement qui devait bientôt ébranler l'Empire jusque dans ses bases.

@

CHAPITRE XVI

LA GENÈSE DU MOUVEMENT BOXER

@

Lettre de Jong-Lou à Hiu Ying-kouei, vice-roi du Fou-Kien. Origine des Boxers. Leur soi-disant pouvoir magique. Des dangers qu'entraînerait l'organisation de milices de Boxers.

p.169 L'histoire du mouvement boxer a déjà été écrite dans le détail ; on a publié d'excellentes études sur ses causes et ses origines ; il nous semble donc superflu de refaire ici ce travail. Cependant l'extrait suivant d'une lettre adressée par Jong-Lou à son ami Hiu Ying-kouei, vice-roi du Fou-Kien, peut apporter des lumières nouvelles non seulement sur les causes du développement de cette agitation dans le Pe-tchi-li, mais aussi sur le caractère, les opinions personnelles et les méthodes politiques du favori de l'impératrice. Cette lettre est datée du début de juillet 1900 :

« Les Boxers commencèrent à se constituer dans dix-huit villages du district de Kouan, dans le Chan-Toung, et reçurent d'abord le nom de "Poings de la fleur de prunier". Lorsqu'il était gouverneur de la province (1895), Li Ping-heng, loin de s'opposer à leur action, les enrôla dans la milice. L'été dernier, il y eut plusieurs conflits entre les Boxers et les troupes impériales, mais le commandant de ces troupes fut révoqué par ordre du gouverneur et les prisonniers boxers rendus à la liberté. Leur chef à cette époque se faisait passer ouvertement pour un descendant des empereurs ming, et la section féminine de la société, désignée sous le nom de "Lumière de la lampe rouge", tirait cette appellation du surnom p.170 même de ce chef. L'automne dernier, ainsi encouragé, le mouvement s'étendit au Pe-tchi-li. Le magistrat de King-Tcheou publia une proclamation engageant le peuple à ne pas ajouter foi à la soi-disant magie des Boxers : les

Tseu-Hi, impératrice douairière

Boxers, suivant lui, n'étaient autres que la secte du Lis blanc désignée sous un autre nom. Le vice-roi, informé de l'incident, fit une enquête. Il découvrit que le magistrat était en bons termes avec les missionnaires français et le fit révoquer. J'en conçus un vif regret, car Wang Wen-chao et moi avions très bien connu ce magistrat lorsque nous étions vice-roi du Pe-tchi-li, et nous le respections infiniment.

À la fin de la neuvième lune de l'année dernière, on vit au Pe-tchi-li des Boxers déployer de grandes bannières sur lesquelles étaient écrits ces mots : « Les dieux nous assistent pour détruire tous les étrangers ; nous vous invitons à vous joindre à la milice patriotique ». Dans une localité, un moine bouddhiste était chef de la société et, à la tête de la populace, il incendia la chapelle chrétienne. Une autre fois, à Lieou-Pa, tandis que les Boxers incendiaient les maisons des Chinois convertis, le magistrat les attaqua avec ses troupes. Les soldats réguliers ouvrirent le feu et les Boxers battirent en retraite ; mais ils laissaient trente ou quarante des leurs sur le terrain ; les prêtres qui les commandaient furent faits prisonniers. Voilà qui aurait dû suffire à convaincre le peuple que toutes les histoires qui circulent sur l'invulnérabilité des Boxers sont autant d'impostures. Nos soldats en vinrent à bout aussi facilement qu'ils auraient troussé des poulets ! On trouva des amulettes et des formules d'incantation sur les prêtres qui, après interrogatoire, furent sommairement exécutés...

Lorsque je lus pour la première fois le décret de Sa Majesté, en date du 21 juin, par lequel elle nous ordonne de constituer des milices avec ces braves Boxers, ces patriotes qu'on trouve, dit-elle, en grand nombre dans toutes les provinces et qu'on devrait enrôler, je passai la nuit absorbé dans les réflexions les plus contradictoires. Incapable de dormir, je me levai plusieurs fois plein de joie et de crainte. L'idée d'enrôler ces patriotes pour repousser l'agression des étrangers est bonne. Si

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'entreprise est exécutée avec soin par un chef compétent, si elle s'inspire d'une ferme discipline, elle pourra sans doute être d'une grande utilité ! Mais autrement, ces hommes se soustrairont à toute autorité, et le seul résultat que l'on obtiendra sera le chaos et le désastre. Vous reconnaîtrez sans doute avec ^{p.171} moi, cher collègue et ami, que les motifs qui animent les Boxers sont éminemment patriotiques. Si grande est la haine du peuple pour les convertis que nous avons été conduits à deux doigts de la guerre, et notre gouvernement s'est engagé dans la voie désespérée d'« inviter l'ennemi à se rencontrer avec nous en bataille rangée sous les murs de la capitale ». C'est comme si nous marchions sans hésiter sur des sabres nus ; l'enthousiasme et l'ardeur pour notre cause ne peuvent pas être mis en question.

Mais au commencement du mouvement, ces Boxers hésitaient à se réunir en grand nombre. Ils craignaient d'être attaqués et détruits en masse par les troupes impériales ; voilà qui nous permet d'inférer qu'ils ne sont pas absolument sans peur. Seules, leurs troupes ne sauraient nous inspirer aucune confiance, mais il me semble — peut-être trouverez-vous l'idée absurde — qu'on en pourrait tirer parti pour relever, par leur fanatisme, le courage de nos troupes régulières. Comme force de combat, ils sont absolument sans valeur, mais leur réputation de sorciers et de magiciens pourrait peut-être jeter le désarroi parmi les troupes ennemies. Ce serait d'ailleurs une erreur qui pourrait nous être fatale que d'attacher la moindre importance à leurs ridicules prétentions, ou d'attribuer à leur art la moindre efficacité pendant l'action. Même si leurs histoires de magie contenaient une parcelle de vérité, ils n'en seraient pas moins coupables d'hérésie, et vous savez d'ailleurs très bien que notre histoire contient de nombreux exemples de révoltes contre la dynastie régnante préparées par des croyances superstitieuses. Vous m'avez télégraphié

Tseu-Hi, impératrice douairière

récemment de ne pas m'inquiéter inutilement parce que, à votre avis, les Boxers se sont fort bien conduits dans les combats de Tien-Tsin et de Takou, le 20 juin. Je voudrais en être aussi sûr que vous : en tout cas, il faut bien se rappeler qu'il y a une très grande différence pour la valeur militaire et le tempérament entre les populations du Nord et celles du Sud de la Chine. Toutes les provinces du Sud fourmillent de sociétés secrètes et révolutionnaires, de faux-sauniers et autres gens prêts à faire bon marché de leur vie : amadou que la moindre étincelle peut enflammer. Ces méridionaux sont des joueurs de profession et ne se plaisent que dans le désordre ; aucun patriotisme ne les anime ; en enrôler un grand nombre dans notre armée régulière serait organiser des bandes de loups et de chacals pour combattre contre des tigres. Il en résulterait qu'aucun tigre ne trouverait la mort, mais que ^{p.172} des millions de vos gens, qu'on pourrait comparer à des moutons, souffriraient misérablement. D'autre part, le sentiment qui inspire les Boxers du Nord n'est pas le désir du pillage, mais une sorte de fureur religieuse. Vous savez d'ailleurs comme moi que, si les gens du Nord sont lents et obstinés, ceux du Sud sont vifs mais inconstants, si bien qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de poursuivre une politique déterminée et une action commune en groupant des éléments aussi divers. N'est-ce pas à cause du caractère des méridionaux que le Grand conseil était si indigné en 1894, quand nos hommes, combattant contre les Japonais, les redoutaient plus que des tigres, jetaient bas leurs armes et s'enfuyaient sans vouloir combattre. Ces Boxers ne constituent pas des troupes entraînées, mais ils sont prêts à lutter et à s'exposer à la mort. C'est en vérité une surprise agréable de voir un certain nombre de nos concitoyens faire preuve de courage. Il est réconfortant de constater leur ardent désir de régler leur compte aux étrangers. Mais si, à la vue de ces braves gens, nous nous imaginions que tout l'Empire va suivre leur exemple, et que

Tseu-Hi, impératrice douairière

nous allons pouvoir ainsi nous débarrasser de l'odieuse présence des étrangers, nous nous tromperions lourdement, et toute tentative de ce genre serait condamnée d'avance.

Je conseillerais donc à Votre Excellence de ne pas hésiter à désobéir à l'édit qui lui a ordonné de lever ces milices. Je n'hésite pas à vous donner ce conseil, car vous ne courez aucun risque à le suivre. Il vous faudra assurément agir avec prudence, mais le point capital est d'empêcher que le décret impérial ne devienne un prétexte à la constitution de bandes irrégulières. J'écris cette lettre personnelle sous l'empire d'une appréhension bien naturelle ; vous voudrez bien, en conséquence, excuser la hâte et la confusion de son contenu, et j'espère que vous me favoriserez bientôt de votre réponse.

Signé : Jong-Lou.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



12. Le Ta-A-Ko, fils du prince Touan, le chef boxer.
Désigné comme héritier présomptif en janvier 1900, destitué en novembre 1901.

CHAPITRE XVII

LE JOURNAL DE SON EXCELLENCE KING-CHAN

@

Tseu-Hi fait désigner un nouvel empereur. Sentiments xénophobes. La garde des légations est renforcée. Les Boxers : manifestations extérieures de leur fanatisme. Le parti boxer à la Cour. Il est combattu par Jong-Lou. Les Boxers dans Péking : massacres et incendies. Tseu-Hi se réserve. Une fausse dépêche. Tseu-Hi favorable aux Boxers. Meurtre du baron von Ketteler. Siège des légations. Évolution des sentiments d'un bourgeois de Péking à l'égard des Boxers. Manifestation des Boxers contre l'empereur. Le prince Touan. Défaites des troupes chinoises à Tien-Tsin. Les étrangers à Péking. Fuite de la Cour.

p.173 Note. — King-Chan, Mandchou du corps de la Bannière Jaune, naquit en 1823. En 1863, il obtint ses diplômes à Péking, devint compilateur des Han Lin et se spécialisa dans l'étude de la philosophie des Soung. L'année suivante, il fut nommé deuxième secrétaire de la Maison impériale, s'éleva en 1869 au grade de premier secrétaire et à celui de contrôleur en 1879. Son père, Kouang-Choun, avait occupé le poste de contrôleur général sous l'empereur Tao-Kouang, dont il fut pendant longtemps l'intime ami. Il était allié à la famille de l'impératrice douairière et en rapports suivis avec la noblesse mandchoue. King-Chan était donc remarquablement bien placé pour recueillir tous les bruits qui circulaient à la Cour et pour observer les faits et gestes des hauts dignitaires chinois et mandchous qui approchaient du Trône. Après avoir occupé diverses fonctions dans les conseils métropolitains, il prit sa retraite en 1894. Il fut précepteur du prince Touan, du duc Tsai-Lan et des autres fils du prince Toun (le plus jeune fils de l'empereur Tao-Kouang), et vécut, par conséquent, dans l'intimité des chefs du mouvement boxer.

p.174 Le sort de King-Chan apparaît comme particulièrement tragique, même au milieu de toutes les horreurs qui se

Tseu-Hi, impératrice douairière

passèrent à Péking en août 1900. Le 15 août, après l'entrée des alliés dans la capitale et la fuite de l'impératrice douairière, sa femme, sa première concubine et l'une de ses brus se suicidèrent. Il ne leur survécut que de quelques heures ; il mourut des mains mêmes de son fils aîné, En-Ch'u, qui le précipita dans le puits de sa cour ; ce fils indigne fut peu après fusillé par les troupes anglaises pour avoir caché des Boxers armés.

Ce document fut trouvé par l'un des auteurs de ce livre dans le cabinet de travail de King-Chan, le 18 août, au moment où il allait être brûlé par une bande de Sikhs. Un grand nombre des paragraphes de ce journal, qui va de janvier à août 1900, se rapportent à des questions secondaires ou sans intérêt. Les passages suivants ont été choisis principalement à cause de la lumière qu'ils jettent sur le rôle joué par l'impératrice douairière dans cette tragédie, sur son énergie, ses talents d'homme d'État et sur l'insondable ignorance qui caractérise de nos jours les descendants dégénérés de Nou-eul-ho-tch'e.

25 janvier 1900

Vingt-cinquième année de Kouang-Siu, douzième lune, vingt-cinquième jour.

Le duc Tsai-Lan est venu aujourd'hui voir son vieux précepteur. Il avait beaucoup de choses à me dire sur les milices de l'« Harmonie patriotique » (I-Ho-Touan), que Yu-Hien, gouverneur du Chan-Toung, a levées. Puis il me raconta l'audience d'hier au Palais : outre les Grands secrétaires, les présidents des ministères et les ministres de la Maison impériale, la « Mère Sacrée » reçut le prince Koung, ses oncles Tsai-Ying et Tsai-Lien et le prince Touan. L'impératrice annonça son intention de choisir un nouvel empereur. Elle dit :

— La nation a manifesté son mécontentement parce que j'ai appelé Kouang-Siu au pouvoir suprême, alors qu'il n'est pas de la branche aînée légitime. D'autre part, il a manqué à tous

Tseu-Hi, impératrice douairière

ses devoirs de piété filiale comme à la gratitude qu'il me devait pour l'avoir élevé si haut. N'a-t-il pas comploté contre moi avec les traîtres du Sud ? Je vous ^{p.175} propose donc maintenant de le déposer et de le remplacer par un nouvel empereur dont le règne commencera à partir du premier jour de la nouvelle année. Il appartient aux ministres d'examiner quel titre pourrait être donné à Kouang-Siu après son abdication. Il y a, pour sa déposition, le précédent de l'empereur King-T'ai, de la dynastie ming, qui fut rabaissé au rang de prince et dont le frère fut placé sur le trône après huit années de captivité chez les Mongols.

Il y eut pendant quelque temps un silence de mort dans la salle des audiences. Enfin le Grand secrétaire Siu-Toung proposa le titre de « Houn-Te-Koung », qui signifie le duc de la Vertu confondue, c'est-à-dire le maladroit aux bonnes intentions. Ce titre avait été donné par une dynastie mongole à un empereur déposé. Tseu-Hi approuva. Elle déclara alors à l'assemblée qu'elle avait déjà choisi le nouvel empereur : c'était le fils aîné du prince Touan, dont le grand dévouement à Sa Majesté était bien connu. À l'avenir, le prince Touan serait constamment au Palais pour surveiller l'éducation de son fils. C'est alors que le Grand secrétaire Soun Kia-nai demanda la permission de parler. Il supplia l'impératrice de ne pas déposer l'empereur, car il en résulterait certainement des troubles dans les provinces du Sud. Le choix d'un nouveau souverain lui revenait de droit, mais ce choix ne pourrait être fait que lorsque « dix mille années se seraient écoulées », c'est-à-dire après la mort de l'empereur. La Mère Sacrée se montra très irritée : se tournant vers Soun Kia-nai, elle le pria de se souvenir que c'était là un conseil de famille, auquel elle n'avait admis les Chinois que par faveur. Elle avait déjà désigné l'empereur de son choix, et il n'y avait pas à y revenir. L'impératrice ordonna à toutes les personnes présentes de se rendre dans la salle du Gouvernement diligent et de l'y attendre, ainsi que l'empereur, pour la lecture du décret désignant

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'héritier présomptif. L'annonce formelle de son accession au trône serait reportée au premier jour de l'année.

p.176 Le conseil se transporta donc à l'entrée de la salle désignée et, quelques minutes après, la chaise de l'impératrice parut ; tous se mirent à genoux et saluèrent trois fois. Tseu-Hi était accompagnée de nombreux eunuques, mais elle les fit rester dehors. Elle envoya chercher l'empereur par son majordome Li Lien-yin. L'empereur vint dans sa chaise à porteurs, en descendit à la porte extérieure et salua l'impératrice, qui s'était assise sur le trône principal. Elle lui fit signe d'entrer, et il s'agenouilla à nouveau ; tous les fonctionnaires étaient restés à genoux au dehors, à l'entrée de la salle.

— Entrez ; inutile de vous agenouiller, dit Sa Majesté.

Elle pria l'empereur de s'asseoir, puis fit entrer les princes et les ministres, une trentaine en tout. Elle répéta alors les motifs de la mesure qu'elle prenait. L'empereur dit seulement :

— Ce que Votre Majesté propose est parfait et répond à mes propres vues.

Alors le Grand secrétaire Jong-Lou remit à l'impératrice le décret que le Grand conseil avait rédigé. Elle le lut et ordonna qu'il fût promulgué immédiatement. Pas un mot ne fut dit au Seigneur des Dix mille années au sujet de sa prochaine déposition. On ne parla que du choix de l'héritier présomptif. Le Grand conseil resta pour une séance supplémentaire, mais les princes durent se retirer, si bien que le duc Lan ne sait pas ce qui se passa ensuite. L'empereur paraissait hébété, comme dans un rêve.

30 janvier

Trentième jour.

Aujourd'hui, Lieou-Choun m'a rasé la tête ; il part ce soir pour passer le nouvel An à Pao-ti hien. Mon fils aîné En-Ch'u veut à toute force que je lui donne 50 taels pour s'acheter un manteau d'hermine : c'est un mauvais fils, très irrespectueux. Ki Chou-K'ing est venu me

Tseu-Hi, impératrice douairière

voir aujourd'hui ; il a déménagé rue Kouai-Pang. Il me dit que son beau-père Yu-Hien va être nommé gouverneur du Chan-Si. L'impératrice l'a reçu en audience, depuis qu'il a dû quitter le gouvernement du Chan-Toung à la suite du meurtre ^{p.177} d'un missionnaire français ¹, et elle l'a loué de son administration honnête et juste. Elle n'approuve pas le projet formé par les membres de la société du Grand sabre d'exterminer les étrangers, parce qu'elle ne croit pas qu'ils y pourront réussir. Yu-Hien va souvent au palais du prince Touan, avec lequel il a des entretiens secrets. Le prince Touan déclare que, s'il était nommé président du Tsoung-li yamen, les difficultés avec les étrangers ne traîneraient pas. C'est un homme violent et dénué de tout sentiment délicat.

31 janvier

Premier jour de la vingt-sixième année de Kouang-Siu.

Tout le monde dit que cette année verra d'étranges événements. Le nouvel empereur devait être proclamé aujourd'hui sous le nom de Heng-Ching, c'est-à-dire « Prospérité générale ». Mais mon fils En-Lin me dit que les sacrifices du nouvel An ont été célébrés au palais de la Longévité impériale par l'héritier présomptif agissant simplement comme représentant de l'empereur Kouang-Siu. Le ta-a-ko (héritier présomptif) est un garçon de quatorze ans, très intelligent, mais d'une violence extrême.

1^{er} juin

Cinquième lune, cinquième jour : Fête du Dragon ², à l'heure du singe (trois heures du soir).

K'ang-Yi est venu me voir, et je l'ai engagé à rester pour le repas de midi. C'est un excellent beau-frère, et bien que de vingt ans plus jeune

¹ La victime était anglaise et non française ; ce fut le Rev. Brooks, tué le 31 décembre 1899.

² Entre janvier et juin le journal n'offre aucun intérêt particulier.

Tseu-Hi, impératrice douairière

que moi ¹, c'est des Grands conseillers l'un des plus sages et des plus capables. Il me dit que plusieurs centaines de soldats étrangers sont entrés dans la ville hier soir... Le prince Touan est en congé pour cinq jours. K'ang-Yi est allé le voir hier soir. Ils s'entretenaient sur la situation présente, lorsqu'un capitaine des gardes du prince K'ing apporta un message. Saluant le prince Touan, il annonça qu'environ 300 soldats ^{p.178} étrangers avaient quitté Tien-Tsin dans l'après-midi pour renforcer la garde des légations. Le prince K'ing suppliait le prince Touan de ne pas s'opposer à leur entrée dans la capitale, car quelques centaines d'étrangers de plus ou de moins n'avaient aucune importance. L'impératrice désirait qu'on les laissât garder les légations. Le prince Touan demanda de plus amples détails, et le capitaine dit que le prince K'ing avait reçu un télégramme du gouverneur général du Petchi-li (Yu-Lou) annonçant que ce détachement n'avait pas apporté d'artillerie. Sur quoi, le prince Touan avec un rire méprisant s'écria :

— Comment le petit nombre pourrait-il résister au grand nombre ? Quelle importance peuvent avoir cent chétifs démons de plus ou de moins ?

K'ang-Yi me dit qu'il insista au contraire pour que le prince Touan ordonnât à Tch'oung-Li, commandant de la place de Péking, de s'opposer à l'entrée des troupes étrangères, mais il paraît que Jong-Lou avait déjà ordonné qu'elles fussent admises. K'ang-Yi est très irrité contre Jong-Lou et ne comprend pas quels motifs l'ont fait agir. Il semble que vers la fin de l'année dernière le prince Touan et Jong-Lou étaient d'accord pour déposer l'empereur et mettre l'héritier présomptif sur le trône, et Touan reconnaît que, sans la grande influence de Jong-Lou sur Tseu-Hi, elle n'aurait jamais accepté de désigner son fils. Mais Jong-Lou dénonce les Boxers et détourne l'impératrice de les encourager et de les soutenir. Le prince Touan et K'ang-Yi désespèrent de la déterminer à appuyer sincèrement les Boxers tant que Jong-Lou sera contre eux.

¹ King-Chan venait d'avoir soixante-dix-huit ans.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Pour donner un exemple des dispositions actuelles de l'impératrice, le prince Touan a raconté à K'ang-Yi que son fils, il y a quelques jours, s'était déguisé en boxer et avait imité leurs exercices sur le terrain du palais d'Été, avec quelques eunuques. L'impératrice le vit et donna immédiatement l'ordre qu'il prît les arrêts. Elle adressa des reproches au Grand secrétaire Siu-Toung pour n'avoir pas ^{p.179} surveillé de plus près son élève et pour tolérer une conduite aussi inconvenante, suivant sa propre expression.

Après avoir quitté le prince Touan, K'ang-Yi sortit de la cité par la porte Ts'ien Men et vit passer les troupes étrangères. Le peuple murmura des injures à leur adresse, mais personne ne les molesta. Qu'importe ? Aucun d'eux ne quittera jamais la ville. Le voyage de K'ang-Yi à Tchou-Tcheou l'a convaincu que les sentiments de la province sont unanimes : même les adolescents font l'exercice. Il n'y a pas de doute ; cette fois les étrangers seront balayés. À Tchou-Tcheou le magistrat départemental avait arrêté plusieurs chefs boxers, mais K'ang-Yi et Tchao Chou-k'iao les firent relâcher et les regardèrent se livrer à leurs manœuvres et cérémonies mystiques. Ce fut un spectacle merveilleux, à peine croyable. Certains d'entre eux, atteints par un ou même plusieurs coups de feu, se relevaient sans blessure. Cette séance eut lieu dans la cour principale du yamen du magistrat devant une foule énorme, étroitement serrée, aussi compacte qu'un mur.

Bien que le majordome Li Lien-yin soit un partisan convaincu des Boxers et ne manque jamais de décrire leurs exploits à Sa Majesté, — exploits dont il a été témoin, — il n'est pas sûr du tout que la Mère Sacrée l'écoute tant que Jong-Lou sera opposé à ce que le mouvement soit officiellement encouragé. Aussi bien l'impératrice aime-t-elle la paix ; elle a déjà vu de nombreux printemps et de nombreux automnes. Je connais ses goûts raffinés et paisibles, son amour de la peinture, de la poésie et du théâtre. Lorsqu'elle est de bonne humeur, elle est la plus aimable et la plus douce des femmes, mais parfois sa colère est épouvantable. Maintenant le cœur de Tseu-Hi s'est apaisé, même à l'égard des étrangers ; et elle ne permettra pas qu'un seul

Tseu-Hi, impératrice douairière

d'entre eux soit exécuté. Un mot d'elle suffirait à déterminer leur destruction immédiate et complète ; il ne resterait plus un chien ou un poulet en vie, leurs maisons seraient complètement rasées...

p.180 *Neuf heures du soir.* — La femme de mon fils En-Ch'u n'est pas respectueuse : ce soir elle s'est disputée avec ma première concubine, et les deux femmes en vinrent presque aux mains. Les femmes sont bien difficiles à mener. Confucius l'a dit : « Tenez-les à distance, elles vous en veulent ; traitez-les avec familiarité, elles ne vous respectent plus. » J'ai soixante-dix-huit ans et suis cruellement tourmenté par ma famille ; il est dur, à mon âge, d'avoir à supporter pareille inconduite.

8 juin

Douzième jour de la cinquième lune.

Mon fils En-Ming est rentré ce matin vers midi : comme officier des gardes du corps, il était de service près de l'impératrice à son retour du palais d'Été. Jong-Lou fut reçu hier matin par Sa Majesté et eut avec elle un long entretien. Il lui donna des détails sur l'incendie du chemin de fer par les Boxers. Elle en fut sérieusement alarmée et décida de rentrer immédiatement au palais d'Hiver sur le lac du Sud. Il semble qu'elle ne puisse se résoudre à admettre l'invulnérabilité des Boxers. Jong-Lou a de nouveau demandé un congé. Quand il est absent du Grand conseil, K'ang-Yi et K'i-Sieou exercent sur Tseu-Hi une grande influence. En-Ming dit que, pendant le retour à Péking, elle ne cessait d'ordonner à ses porteurs d'aller plus vite ; elle paraissait préoccupée et s'éventait continuellement avec nervosité. À la porte Ying-Sieou du palais d'Hiver, l'empereur et l'héritier présomptif la reçurent à genoux. Quel dommage que Tseu-Hi ne puisse se décider à agir plus rapidement. L'empereur ne dit plus un mot maintenant aux audiences, bien que Sa Majesté lui demande souvent son avis.

Toung Fou-siang a accompagné la cour à Péking : à l'audience d'aujourd'hui, il s'éleva contre Jong-Lou, disant à l'impératrice que si seulement on attaquait les légations il se ferait fort de les abattre en cinq jours ; mais que Jong-Lou, en ne donnant pas son appui aux

Tseu-Hi, impératrice douairière

Boxers, était traître à la dynastie. L'Empire, dit-il, serait gravement p.181 menacé si l'on ne profitait pas de l'occasion actuelle de régler leur compte aux étrangers.

Toung est un homme grossier, mal élevé, très violent à l'égard des Mandchous. K'ang-Yi le déteste, mais est trop heureux de s'en servir pour l'instant.

10 juin

Quatorzième jour de la cinquième lune.

Cet après-midi, je suis allé chez le duc Lan ; c'était l'anniversaire de sa femme. Il a pris chez lui plus de cent Boxers, des paysans pour la plupart, sous le commandement d'un capitaine nommé Wen-Choun. Parmi eux, il y a cinq ou six adolescents de treize à quatorze ans, qui tombent en extase, écument de la bouche, puis se relèvent et se jettent sur la première chose qu'ils trouvent à leur portée, poussant pendant tout ce temps des cris étranges. Le duc Lan croit que, par leur magie, ils pourront lui désigner, quand le moment sera venu, les maisons des convertis. La « Ta-Koung-Tchou » (princesse impériale, et fille adoptive de l'impératrice douairière) a logé plus de deux cent cinquante Boxers dans le Palais en dehors de la porte Wou-Men, mais elle n'a pas osé le dire à l'impératrice. Son frère, le prince Tsai-Ying, s'entraîne aussi à la manœuvre des Boxers. C'est vraiment une admirable société ! Des « braves » du Kan-Sou entrent maintenant dans la ville chinoise, et des milliers de personnes se disposent à quitter Péking.

12 juin

Seizième jour de la cinquième lune.

Jong-Lou est venu ce matin au Grand conseil. Le prince Li, doyen des conseillers, n'osa pas dire à l'impératrice qu'un diable étranger ¹ avait été tué hier par les hommes du Kan Sou devant la porte Yong-Ting.

¹ Le chancelier de la légation japonaise, M. Sugi-yama.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Jong-Lou fut appelé dans la salle d'audience après le départ du prince Li, et K'ang-Yi croit qu'il pressa l'impératrice de signifier à Toung Fou-siang d'avoir à quitter la ville avec ses troupes, et de publier en même temps un édit accordant des ^{p.182} honneurs posthumes à l'étranger assassiné. Aucun des autres conseillers ne fut appelé. Lorsque Jong-Lou sortit de la salle d'audience, il se rendit directement chez lui et ne dit pas un mot à ses collègues. Le bruit court que de nouvelles troupes étrangères se dirigent sur Péking et que l'impératrice ne leur permettra pas d'entrer dans la ville. Jong-Lou est sur ce point d'accord avec elle. Il a conseillé d'autoriser tous les étrangers à quitter Péking et affirmé qu'il était contraire au droit des gens d'attaquer les représentants accrédités des puissances étrangères.

14 juin

Dix-huitième jour de la cinquième lune.

Hier, juste avant la nuit, En-Ch'u est venu me dire que plusieurs centaines de Boxers venaient d'entrer par la porte Ha-Ta. J'ai regretté que mes infirmités m'empêchassent d'aller les voir, mais j'ai envoyé Hao Tching-ting pour me raconter ce qui se passerait. Que je suis heureux d'avoir vécu assez longtemps pour être témoin d'un tel jour ! Presque toutes les maisons étrangères, sauf les légations, ont été brûlées jusqu'à ras de terre. Toute la nuit des incendies se sont déclarés dans les divers quartiers de la ville : quel beau spectacle ! K'ang-Yi m'a envoyé un mot pour me dire que lui et le duc Lan iraient jusqu'à la porte Chouen-Tche (Sud-Ouest) au moment de la levée de la troisième garde pour encourager et diriger les Boxers qui brûlent l'église française. Des centaines de convertis, hommes, femmes et enfants ont trouvé la mort dans les flammes ; la puanteur de chair brûlée était si grande que le duc Lan et K'ang-Yi furent obligés de se boucher le nez. À l'aube, K'ang-Yi se rendit au Palais pour assister au Grand conseil. Le majordome Li Lien-yin lui dit que Tseu-Hi avait suivi tous les événements du monticule situé à l'ouest du lac du Sud et avait très bien vu la destruction de l'église française, à la porte Chouen-Tche. Li Lien-yin expliqua à l'impératrice

Tseu-Hi, impératrice douairière

que les étrangers avaient tiré les premiers sur la foule devant la porte Ha-Ta et que cette attaque avait indigné les « braves », qui avaient répondu en massacrant les convertis. Il semble ^{p.183} que Siu-Toung ne puisse pas sortir de chez lui parce que les diables étrangers ont barré la rue. Tseu-Hi est inquiète à son sujet et a ordonné au prince K'ing de demander aux ambassades de le laisser passer. Elle est étonnée du courage des Boxers, et K'ang-Yi croit qu'elle va donner son consentement à une attaque générale des légations. Cependant Li Lien-yin a prévenu K'ang-Yi qu'un éloge exagéré des Boxers pourrait la mettre en défiance et que, à l'exception de Jong-Lou, tous les Grands conseillers redoutent de lui donner leur avis.

20 juin

Vingt-quatrième jour de la cinquième lune.

Hier, à midi, un mémoire de Yu-Lou est parvenu au Palais. Il dit que les étrangers exigent l'abandon des forts de Takou, et il prie l'impératrice douairière de leur déclarer la guerre immédiatement pour leur faire expier leur insolence et leur trahison. Le Grand conseil fut immédiatement convoqué. L'impératrice était très irritée, mais elle dit qu'elle remettrait sa décision au lendemain. Le prince Touan, K'i-Sieou et Na-Toung lui montrèrent une dépêche des ministres étrangers rédigée en termes des plus insolents, demandant son abdication immédiate, la déposition de l'héritier présomptif et la restauration de l'empereur ¹. Les ministres demandaient aussi que l'empereur autorisât l'entrée à Péking de 10.000 étrangers pour rétablir l'ordre. K'ang-Yi vint me dire qu'il n'avait jamais vu l'impératrice dans une pareille colère, même au moment de la trahison de K'ang Yeou-wei.

— Comment osent-ils mettre en question mon autorité, s'écria-t-elle. Si je supporte cela, que ne me faudra-t-il pas supporter ensuite ? Les insultes de ces étrangers dépassent

¹ C'était un faux.

Tseu-Hi, impératrice douairière

toutes les bornes. Exterminons-les tous avant de prendre notre repas du matin ¹.

Car, bien que femme, Sa Majesté Tseu-Hi a tout le courage d'un homme et une intelligence bien supérieure à celle de la plupart des hommes. p.184

20 juin, cinq à sept heures du soir

Vingt-quatrième jour de la cinquième lune, à l'heure du coq.

Je viens de rendre visite à mon beau-frère, le Grand secrétaire K'ang-Yi : il m'a raconté l'audience de ce matin. À l'heure du tigre (trois à cinq heures du matin), le Grand conseil se réunit au palais du Lac et fut reçu par Tseu-Hi au pavillon du Phénix de cérémonie. Tous les membres étaient présents, mais l'empereur n'était pas là. C'était une réunion préparatoire à l'audience générale de tous les princes et ministres.

Jong-Lou s'agenouilla, les larmes aux yeux, devant Sa Majesté : il reconnut que les étrangers étaient seuls responsables de ce que la Chine leur déclarait la guerre, mais il la pria de ne pas oublier que l'attaque des légations, conseillée par le prince Touan et les autres membres du conseil, pourrait entraîner la ruine des temples des ancêtres de la dynastie, comme des autels des dieux locaux et tutélaires. À quoi, dit-il, servirait d'assiéger et même de détruire cette poignée d'Européens isolés ? Quelle gloire nouvelle en rejallirait sur les armées impériales ? Évidemment, ce serait une perte de forces inutile et à tous égards une faute grave.

Tseu-Hi répondit que, si telles étaient ses vues, il ferait mieux de persuader aux étrangers de quitter la ville avant le commencement de l'attaque : elle ne pouvait plus contenir l'élan patriotique de ses sujets, même l'eût-elle voulu. Si donc il n'avait pas de meilleurs conseils à donner, il pouvait se considérer comme dispensé d'assister aux séances ultérieures du conseil. Sur quoi Jong-Lou salua trois fois, quitta la salle

¹ Citation du *Livre des Odes*.

Tseu-Hi, impératrice douairière

du conseil et rentra chez lui. Après ce départ, K'i-Sieou sortit de sa botte le projet de décret déclarant la guerre. Sa Majesté le lut et s'écria :

— Admirable ! admirable ! Ce sont exactement mes idées !

Elle demanda son opinion à chacun des conseillers : l'avis unanime fut qu'il convenait d'ouvrir les hostilités. L'heure de l'audience générale étant arrivée, Li Lien-yin vint chercher Sa Majesté et la conduisit à ses appartements ^{p.185} particuliers pour y prendre du thé avant de se rendre à la salle du Gouvernement diligent.

Tous les membres principaux du clan impérial étaient à genoux à l'entrée de la salle, attendant l'arrivée de Leurs Majestés ; elles arrivèrent en même temps dans leurs chaises, portées par quatre hommes. L'empereur descendit d'abord et s'agenouilla lorsque la Mère Bienveillante quitta son palanquin et entra dans la salle, soutenue par le Grand eunuque et son subordonné immédiat, Ts'oui-Kin. L'empereur était affreusement pâle, et on remarqua qu'il tremblait lorsqu'il prit place sur le trône inférieur à côté de l'impératrice douairière.

Celle-ci pria d'abord tous les dignitaires présents de s'approcher du trône, puis, parlant avec une grande véhémence, elle déclara qu'il lui était impossible de subir les récents outrages des étrangers. Sa dignité impériale s'y opposait. Jusqu'à la veille, en réalité jusqu'à ce qu'elle ait lu la dépêche adressée au Tsoung-li yamen par le corps diplomatique, elle avait eu l'intention de réprimer le mouvement des Boxers. Mais, devant l'insolente proposition qu'elle remît les rênes du gouvernement à l'empereur, lequel s'était déjà montré incapable de gouverner, elle était obligée de conclure qu'il était impossible de régler pacifiquement la situation. L'insolence du consul français de Tien-Tsin, Tu Shih-lan ¹, exigeant l'abandon des forts de Takou, était déjà grande, mais moins outrageante que la prétention absurde des ministres de se mêler de ses prérogatives de souveraine. Elle était bien résolue maintenant ; sa décision était bien arrêtée ; Jong-Lou lui-même, à qui elle avait

¹ Le comte du Chaylard, consul général de France.

Tseu-Hi, impératrice douairière

toujours demandé conseil, ne pourrait plus la détourner de sa volonté. Puis, s'adressant plus particulièrement aux Chinois présents, elle les pria de se rappeler les nombreux bienfaits assurés à la nation par la dynastie mandchoue depuis deux cent cinquante ans ; p.186 le Trône avait toujours tenu la balance égale entre tous ses sujets, qu'ils fussent du Nord ou du Midi. La dynastie avait scrupuleusement suivi les leçons des sages dans l'administration du gouvernement ; les impôts avaient été moins lourds que sous tous les monarques précédents. Sous son propre règne, les révoltes n'avaient-elles pas été réprimées, de manière à lui concilier l'éternelle gratitude des provinces méridionales ? C'était donc maintenant leur devoir de se rallier au Trône et de l'aider à mettre fin, une fois pour toutes, aux attaques des étrangers...

Se tournant vers l'empereur, elle lui demanda son avis. Sa Majesté hésita quelque temps à répondre. Puis elle pria l'impératrice de suivre l'avis de Jong-Lou, de ne pas attaquer les légations et de faire conduire, sous bonne escorte, les ministres étrangers jusqu'au littoral. Mais, ajouta l'empereur, c'était à l'impératrice de décider : il n'osait pas, quant à lui, assumer de responsabilité dans cette affaire.

Le plus jeune membre chinois du conseil, Tchao Chou-k'iao, parla ensuite. Il supplia Tseu-Hi de donner l'ordre d'exterminer immédiatement tous les étrangers pour éviter que des espions pussent donner des renseignements sur la nature et l'étendue du mouvement patriotique.

Après lui, cependant, à tour de rôle, le Mandchou Li-Chan et les Chinois Siu King-tch'eng et Youen-Tch'ang implorèrent l'impératrice de ne pas déclarer la guerre au monde entier. La défaite, dirent-ils, était inévitable, et, même si l'Empire n'était pas démembré, il serait longtemps en proie aux révoltes et à l'anarchie. Youen-Tch'ang alla même jusqu'à dire qu'il avait été membre du Tsoung-li yamen pendant deux ans, qu'il avait été en relations avec des étrangers et qu'il avait trouvé leur conduite généralement inspirée par la justice et la raison. Quant à la dépêche demandant l'abdication de l'impératrice, que le prince Touan disait avoir reçue du corps diplomatique, il ne croyait pas

Tseu-Hi, impératrice douairière

à son authenticité ; à son avis, il était impossible que ^{p.187} les ministres aient osé intervenir de cette façon dans les affaires intérieures de la Chine.

À ces mots, le prince Touan se leva et demanda avec colère à l'impératrice si elle avait l'intention de prêter l'oreille aux paroles d'un traître chinois. Sa Majesté lui reprocha vivement de s'exprimer avec cette violence, mais elle ordonna à Youen-Tch'ang de quitter la salle des Audiences. Personne d'autre n'osa dire un mot.

Elle décida alors la promulgation du décret qui devait être immédiatement communiqué à toutes les provinces de l'Empire. Le prince Tchouang et le duc Lan reçurent le commandement en chef des Boxers, mais Tseu-Hi leur fit savoir très nettement que, si les ministres étrangers se décidaient à quitter Péking cet après-midi, Jong-Lou devrait faire son possible pour les protéger jusqu'à Tien-Tsin. Enfin l'impératrice donna l'ordre au Grand conseil de se présenter à nouveau vers midi pour recevoir d'autres instructions.

Quand, à l'heure du mouton (une heure du soir), K'ang-Yi revint au palais, il rencontra dans l'antichambre du Grand conseil le prince K'ing en proie au plus vif émoi. En-Hai, un sergent mandchou, était, paraît-il, venu lui dire qu'il avait tué le matin même deux étrangers devant la rue Tsoung-Pou. Comme le prince Touan et K'i-Sieou avaient donné aux troupes l'ordre de tirer sur tous les étrangers quels qu'ils fussent et comme l'un des deux hommes fusillés était le ministre d'Allemagne, ce sous-officier espérait que le prince K'ing le proposerait pour une promotion spéciale. Le prince Touan avait déjà appris la nouvelle et en était très heureux. Le prince K'ing et K'ang-Yi examinèrent la question et décidèrent d'en informer immédiatement l'impératrice douairière.

K'ang-Yi ne pensait pas que la mort d'un diable étranger eût grande importance, surtout maintenant qu'on avait décidé de raser complètement les légations ; mais le prince K'ing était d'un autre avis et répéta que le meurtre d'un ^{p.188} ministre accrédité était une grave affaire. Jusqu'alors on n'avait mis à mort que des missionnaires et leurs

Tseu-Hi, impératrice douairière

prosélytes, mais l'assassinat d'un ambassadeur ne manquerait pas de soulever une grande indignation. Tel avait été le cas dans la dixième année de Hien-Foung (1860), lorsqu'un ministre anglais ¹ avait été fait prisonnier par nos troupes.

Le Grand conseil se présenta alors devant l'impératrice. Le prince Li, doyen du conseil, fit part des événements à Tseu-Hi, mais ajouta que les étrangers en portaient toute la responsabilité, parce qu'ils avaient les premiers tiré sur le peuple. En entendant ces nouvelles, Sa Majesté fit appeler Jong-Lou en toute hâte, mais K'ang-Yi, extrêmement occupé à organiser le ravitaillement des Boxers, n'attendit pas son arrivée.

Au moment même où j'écris, il paraît que les balles sifflent au-dessus de nos têtes, mais je suis trop sourd pour les entendre. En-Ch'u dit que les « braves » du Kan-Sou ont déjà commencé l'attaque des légations et que les efforts de Jong-Lou pour faire escorter les étrangers en lieu sûr ont complètement échoué. Des habitants de Péking s'enfuient en grand nombre et dans toutes les directions.

20 juin, sept à neuf heures du soir

Vingt-quatrième jour de la cinquième lune, à l'heure du chien.

En-Ming vient de rentrer pour me dire qu'un diable étranger ² a été fait prisonnier par les soldats de Toung Fou-siang ; ils l'ont emmené, blessé, au palais du prince Tchouang, le piquant de leurs baïonnettes, tandis qu'il se lamentait dans son jargon étranger. Il sera décapité, et ceux qui l'ont pris recevront une bonne récompense. Que cela serve d'avertissement à ces chétifs Barbares, à cette soldatesque campée aux portes mêmes du Palais ³.

Jong-Lou était tout prêt à escorter les étrangers à p.189 Tien-Tsin ; il avait avec lui 2.000 hommes de troupes mandchoues. Sans doute ses intentions sont pures, mais Tseu-Hi dit maintenant qu'elle ne veut pas empêcher les « braves » du Kan-Sou de détruire les légations. Si les

¹ Mr. (plus tard Sir Harry) Parkes.

² Le professeur James.

³ Allusion à la proximité où se trouvaient les légations de l'enceinte du Palais impérial.

Tseu-Hi, impératrice douairière

étrangers préfèrent partir avec Jong-Lou, qu'ils s'en aillent, et on ne les attaquera pas. Mais, s'ils veulent rester à toute force, ils porteront la responsabilité de leur châtement et « ils ne pourront pas dire qu'on ne les a pas prévenus » !

Le duc Lan m'écrit pour me dire que ce soir X... a fait savoir au prince Touan et à K'i-Sieou que, par ordre du traître chinois Youen-Tch'ang, le corps du diable étranger a été mis en bière. X... voulait que le prince Touan fît décapiter le cadavre et exposer la tête à la porte Toung-Ngan. Youen-Tch'ang défend son initiative en disant qu'il a connu personnellement le ministre d'Allemagne au Tsoung-li yamen et qu'il ne peut pas supporter l'idée de laisser son corps sans sépulture. Mencius dit :

« La pitié est un sentiment commun à tous les hommes. Nul être humain ne peut voir un enfant tomber dans un puits sans éprouver un frisson de commisération et d'horreur. »

Mais nos traîtres chinois éprouvent de la compassion pour les ennemis de notre glorieux Empire et pour les adversaires de notre antique race. C'est vraiment bien étrange !

22 juin

Vingt-sixième jour de la cinquième lune.

Mes deux fils En-Ch'u et En-Ming ont fait préparer la cour de notre maison pour y loger cent Boxers. Il paraît qu'il nous faudra les nourrir. Sans doute, c'est le devoir de tout bon citoyen de contribuer à la noble tâche d'exterminer les Barbares. Mais les temps sont durs, et j'ai grand regret de dépenser mon argent, même pour les Boxers, quand le riz est aussi cher que les perles et le bois plus précieux que des bourgeons de cassier.

Je suis allé ce matin au palais du prince Li, dans le quartier ouest de la ville. J'ai trouvé le prince très déprimé ; les caves de son palais contiennent d'immenses richesses ; d'autre part, il est doyen du Grand conseil, et le poids de sa ^{p.190} responsabilité est trop lourd pour ses

Tseu-Hi, impératrice douairière

épaules. Ce n'est pas un homme de grande valeur, et je n'ai pas encore compris pourquoi l'impératrice l'a appelé à succéder au prince Koung comme premier conseiller. Le conseil de ce matin a été, me dit-il, très orageux : il paraît que Sa Majesté a été vivement contrariée par un télégramme de Lieou K'ouen-yi, vice-roi de Nanking, attaquant résolument les Boxers.

Dans cette dépêche, qui arriva par exprès de Pao-Ting-fou, le vice-roi déclare qu'il serait trop heureux de marcher vers le Nord avec son armée s'il s'agissait de repousser une invasion, mais il refuse nettement de prêter ses hommes pour massacrer quelques étrangers sans défense.

Au sujet de cette dépêche, l'impératrice douairière rappela les mots du *Commentaire Historique Classique (Tso Chouen)* :

« La mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure ne peuvent rien l'une sans l'autre ; si les lèvres se dessèchent, les dents prennent froid. »

Par là elle voulait dire que le Nord et le Sud de notre Empire dépendent étroitement l'un de l'autre ; personne ne devrait mieux le savoir que Lieou K'ouen-yi, qui a vu la révolte des T'ai-P'ing.

L'impératrice a ordonné au prince Tchouang, en sa qualité de chef de la gendarmerie municipale, de publier une proclamation offrant 50 taels par tête d'étranger mâle, 40 taels par tête de femme et 30 taels par tête d'enfant.

Tandis que je causais avec le prince Li, Jong-Lou est venu le voir. Il a l'air très fatigué, et il boite. Il critiqua vivement les Boxers, qui, dit-il, sont absolument incapables de faire œuvre utile. Ils venaient même de le conspuer, alors qu'il passait la Heou-Men, en l'appelant traître chinois. Je n'ai pu m'empêcher de penser que Jong-Lou méritait bien ce nom, mais je ne l'ai pas dit. C'est un homme résolu, le plus résolu de tous les Mandchous, et je redoute beaucoup que son influence ne fasse encore échouer tous nos espoirs.

Tseu-Hi, impératrice douairière

En rentrant à la maison, j'appris que les princes Touan ^{p.191} et Tchouang envoyaient des troupes pour cerner la cathédrale française. Une poignée de soldats étrangers la défendent ; on en viendra donc facilement à bout. Le palais du prince Li se trouve à quelques pas de cette cathédrale. Bien que redoutant les troubles qui vont éclater dans son voisinage, il hésite à se rendre en un lieu plus sûr, de crainte qu'en son absence on ne pille les caves où est caché son argent.

La cour de ma maison est pleine de Boxers et de soldats du Kan-Sou ; ma maison ne m'appartient plus ! Combien je déteste ces maudits étrangers qui sont la cause de tous ces dérangements !

Après avoir reproduit une lettre très digne et très sensée, que Jong-Lou adressa aux vice-rois de Canton, de Nanking et de Ou-Tchang, pour les engager « à prendre toutes les mesures possibles pour la protection de leurs provinces respectives », King-Chan donne le détail complet du soulèvement des Boxers, de leurs rites magiques, de leurs incantations et de leurs cérémonies d'initiation. Tous ces détails sont déjà connus ; cette partie du journal ne valait donc pas la peine d'être reproduite. Son seul intérêt serait de montrer à quel invraisemblable degré de superstition se trouvent encore bien des Mandchous, même parmi les plus instruits, y compris l'impératrice douairière.

23 juin

Vingt-septième jour de la cinquième lune.

Le Barbare dont j'ai parlé ¹ a été exécuté ce matin à l'heure du lièvre (six heures), et sa tête est exposée maintenant dans une cage suspendue à la poutre maîtresse de la porte Toung-Ngan. Il a fallu la mettre dans une cage, car il n'y avait pas de queue pour la suspendre. Le visage a une expression horrible ; mais il est tout de même beau de voir la tête d'un étranger se balancer aux portes de notre Palais. Jong-Lou a tenté de sauver la vie de ce Barbare, mais les princes Touan et

¹ Le professeur James (voir le 20 juin).

Tseu-Hi, impératrice douairière

Tchouang avaient décidé sa mort, et ^{p.192} ils le firent exécuter avant que Jong-Lou en eût connaissance ; lorsque ses hommes arrivèrent sur la place, la tête de l'étranger avait été déjà, séparée du tronc. Hier, pendant plusieurs heures, le prisonnier, tenu à la chaîne, resta agenouillé devant les princes, et tout le temps il les supplia de lui épargner la vie : ses lamentations étaient fort pénibles à entendre. L'impératrice a été informée de sa mort et a donné ordre de distribuer 500 taels aux soldats qui l'avaient capturé, récompense dix fois supérieure à celle que promettait la proclamation.

Les Boxers logés chez moi ont cherché à m'enlever mes cigares ; mais ils m'ont finalement permis de les conserver à cause de mon grand âge. Il n'est plus permis de se servir de quoi que ce soit d'origine étrangère, même pas d'allumettes ! Des chefs boxers Tchang Te-tcheng et Han Yi-li, tous deux des plus communs et sans aucune instruction, sont traités avec le plus grand respect, même par les princes du sang. Quelle étrange situation !

Le duc Tsai-Lan est venu me voir cet après-midi. Il m'a raconté une histoire extraordinaire : l'héritier présomptif a traité ce matin même l'empereur d'« élève du diable », et comme on le grondait, il s'est élancé à coups de poings sur Sa Majesté. L'empereur s'en plaignit à l'impératrice douairière, qui entra dans une rage folle et donna ordre à l'eunuque Ts'oui d'administrer vingt rudes coups de fouet à l'héritier présomptif. Le prince Touan est très mécontent, mais il a une peur terrible de Sa Majesté, et, quand elle lui parle, « il est dans des transes comme si des épines lui entraient dans la chair, et la sueur coule sur son visage ».

L'heureuse nouvelle d'une victoire à Tien-Tsin est parvenue aujourd'hui : Yu-Lou mande que beaucoup d'étrangers ont trouvé la mort dans l'attaque des forts de Takou, et que plusieurs de leurs vaisseaux de guerre ont été coulés. La totalité de la population étrangère de Tien-Tsin a été, dit-il, exterminée.

Plusieurs centaines de Chinois convertis ont été mis à ^{p.193} mort aujourd'hui devant le palais du prince Tchouang. Les juges qui les ont

Tseu-Hi, impératrice douairière

condamnés étaient le prince Tchouang, Yi-Kou, Len-Tche et Kouei-Tch'oun. Ils se sont montrés sans merci, et un grand nombre d'innocents ont été tués avec les coupables. L'impératrice, qui est infiniment bonne, a été navrée d'apprendre ce massacre. On l'entendit dire que, si les catholiques voulaient se rétracter et se repentir, on pourrait trouver moyen de les faire échapper à la mort.

25 juin

Vingt-neuvième jour de la cinquième lune.

Ce matin, vers six heures, une soixantaine de Boxers, conduits par les princes Touang et Tchouang et les « beiles » Tsai-Lien et Tsai-Ying, se sont avancés vers le Palais impérial pour y rechercher des Chinois convertis. Arrivés à la porte du palais de la Paisible longévité, où Leurs Majestés étaient encore au lit, ils réclamèrent à grand bruit l'empereur, le dénonçant comme l'ami des étrangers.

Le prince Touan fut leur porte-parole. C'est Wen-Lien, contrôleur de la Maison impériale, de service ce matin, qui m'a fait le récit de cet incident. Il était confondu de l'effronterie du prince Touan et suppose qu'il avait trop bu. En entendant le vacarme et les clameurs des Boxers réclamant tous les « élèves du diable » pour les tuer, l'impératrice douairière, qui était en train de prendre son thé, sortit et s'arrêta en haut des marches, tandis que les princes et les chefs des Boxers se pressaient dans la cour à ses pieds. Elle demanda au prince Touan s'il en était arrivé à se prendre lui-même pour l'empereur ; sinon d'où lui venait cette insolence ? Elle le pria de se rappeler qu'elle, et elle seule, avait le pouvoir de nommer ou de déposer le souverain ; la volonté qui avait fait de son fils l'héritier présomptif pouvait aussi le défaire en un instant. Si lui et les autres princes pensaient que cette crise leur permettait de suivre leur inspiration personnelle dans les questions de ce genre, ils verraient bientôt qu'ils se trompaient. Elle leur ordonna de se retirer et de ne plus se permettre à l'avenir d'entrer dans l'enceinte impériale sans y être appelés pour ^{p.194} le service. Mais ils se prosternèrent d'abord devant elle et lui demandèrent pardon de leur

Tseu-Hi, impératrice douairière

insolence. Pour les punir de leur offense, les princes seraient privés de leur pension pendant un an. Quant aux chefs boxers qui avaient osé provoquer un tel vacarme si près d'elle, ils seraient décapités sur l'heure, et les gardes de Jong-Lou, qui étaient de service aux portes extérieures, reçurent l'ordre d'exécuter immédiatement cette sentence. Sa Majesté est pour le moment si irritée contre les Boxers que l'on pense que Jong-Lou va pouvoir mettre un terme à l'attaque des légations. L'empereur fut très alarmé de cet incident et, lorsque tout fut terminé, vint remercier humblement Sa Majesté de l'avoir protégé avec tant de bienveillance.

Plus tard, le même jour : neuf heures du soir.

L'impératrice s'est soudain décidée, dans sa rage contre le prince Touan et ses partisans, à faire cesser le combat dans Péking ; Jong-Lou va pouvoir se rendre aux légations pour discuter les conditions de la paix. À six heures du soir, la fusillade s'est tue, et Jong-Lou, à la tête de ses troupes, s'est avancé vers le pont qui se trouve au nord du quartier des légations. Des étrangers sortirent de leurs cachettes et commencèrent à parlementer. On leur montra une planche sur laquelle étaient écrits les mots suivants : « Ordre a été donné par l'impératrice douairière de protéger les légations ». Jong-Lou espérait pouvoir engager les ministres étrangers à conférer avec lui sur la question du rétablissement de l'ordre. Pendant trois heures, pas un coup de fusil n'a été tiré, mais En-Ming vient de me dire que la situation est de nouveau changée ; l'impératrice a reçu la nouvelle que la colonne de secours qui s'avançait vers Péking a été complètement défaite, et elle s'est une fois encore décidée à abandonner aux Boxers la vie des étrangers, « à manger leur chair et à dormir sur leur peau ».

30 juin, sept heures du soir

Quatrième jour de la sixième lune, à l'heure du chien.

Ce matin, on a constitué un tribunal devant le palais du prince Tchouang ; Yi-Kou, ^{p.195} Fen-Tche et Kouei-Tch'oun présidaient. Plus de neuf cents personnes furent sommairement exécutées par les Boxers et

Tseu-Hi, impératrice douairière

dans bien des cas avant même qu'aucune ombre de preuve n'eût été apportée de leurs prétendues relations avec les étrangers. Il y avait même d'innocents petits enfants parmi les victimes. Fen-Tche n'est qu'un boucher. L'impératrice a fait des reproches au prince Tchouang pour n'avoir pas maintenu les Boxers sous une plus stricte discipline.

4 juillet, onze heures du matin

Huitième jour de la sixième lune.

Ki Seou-tch'eng, gendre de Yu-Hien, est venu me voir, et nous avons longuement causé. Le bombardement de la ville s'est poursuivi tout le temps qu'il était là ; au sud de ma maison, près du mur de la Ville Impériale, les troupes de Li Ping-heng ont hissé des canons sur une plate-forme. Tout le monde est indigné contre Jong-Lou, qui refuse de prêter ses canons, et ses troupes lui sont si fidèles qu'il est impossible de les entraîner à désobéir à leur chef. Le courage de Jong-Lou est vraiment extraordinaire ; il dit de lui-même récemment que,

« pendant que le mauvais chef (c'est-à-dire le prince Touan) était tout-puissant, lui, sur les côtes glaciales de la mer du Nord, attendait que son heure fût venue et que l'Empire fût purifié. ¹

On me dit que le prince Touan s'est emparé d'un des sceaux de l'Empire pour pouvoir proclamer son fils à la première occasion ; mais si Tseu-Hi, comme il est probable, s'en aperçoit, il en cuira au prince Touan.

Ki Seou-tch'eng me dit que Yu-Hien a adressé un mémoire à l'impératrice douairière au sujet des missionnaires du Chan Si. Il y a dix jours, elle lui avait fait remettre un décret confidentiel dans lequel elle disait :

— Égorgez tous les étrangers où que vous les trouviez ; même s'ils sont disposés à quitter votre province, n'hésitez pas à les égorger.

¹ Citation de Mencius.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Il paraît que Tseu-Hi avait décidé d'adresser ce décret à tous les hauts fonctionnaires des provinces de ^{p.196} l'Empire. Mais on raconte maintenant que Touan-Fang, gouverneur du Chan Si, et Yu-Tch'ang, gouverneur du Ho-Nan, ainsi que les hauts fonctionnaires de Mongolie, n'ont pas reçu le décret sous sa forme primitive, car le mot « égorger », avait été remplacé par le mot « protéger ». Il y a sans doute parmi nos ministres quelque traître responsable de cette modification, mais personne n'ose en informer Sa Majesté.

Au dernier mémoire de Yu-Hien, l'impératrice a fait la réponse suivante, qui fut portée à Taï-Youan-Fou par les cavaliers les plus rapides :

« J'ordonne que tous les étrangers, hommes, femmes et enfants, vieux et jeunes, soient sommairement exécutés. Qu'aucun n'échappe ; il faut que mon Empire soit purgé de cette source de corruption et que la paix soit rendue à mes fidèles sujets.

Ki Seou-tch'eng me dit que la haine de Yu-Hien pour les étrangers lui est inspirée par sa femme, qu'il craint beaucoup. Lui-même a une grande réputation d'impartialité. Ki me dit aussi que ce dernier décret a fait plaisir au prince Tchouang. Jong-Lou s'est efforcé de l'arrêter en demandant à Tseu-Hi quelle gloire la Chine allait acquérir à massacrer des femmes et des enfants.

— Nous serons la risée du monde, dit-il. La grande réputation de bienveillance de l'impératrice sera gravement compromise.

— Oui, répondit celle-ci, mais vos amis les étrangers voudraient me voir déposée, et je ne fais que leur régler de vieilles dettes. Depuis l'époque de Tao-Kouang, ces convives turbulents ont maltraité leurs hôtes ; il est temps que tous sachent enfin qui est le maître de la maison.

Hier, après-midi, l'impératrice douairière s'est rendue au palais du Lac pour y faire une collation sur l'eau avec plusieurs dames de la cour. Le bombardement continuel de la cathédrale française lui ayant fait mal à la

Tseu-Hi, impératrice douairière

tête, elle dépêcha un chambellan à l'officier de service à la porte Hi-Hieou pour donner ordre de cesser le feu jusqu'à son retour à la Ville Interdite.

7 juillet

Onzième jour de la sixième lune.

p.197 J'apprends que Toung Fou-siang a récemment soudoyé un soldat mandchou pour assassiner Jong-Lou, mais l'homme a tout dévoilé à Jong-Lou. Ce soldat se trouve être le frère de ce En-Hai qui tua le diable étranger (le baron von Ketteler), et Toung pensait qu'il serait heureux de contribuer à la destruction des légations. Mais il est membre de la Bannière de Jong-Lou et, comme Yu Koung-seu, que Mencius appelait le meilleur archer de Wei, « il n'a pu se décider à assassiner le vieux chef qui lui avait appris l'art de la guerre ».

Jong-Lou a adressé un nouveau mémoire à l'impératrice. Il l'a mise solennellement en garde contre les risques que cette violation du droit des gens fait courir à l'honneur et à la sécurité de la Chine. Il est probable qu'il finira par la convaincre. Ces Boxers parlent bien, mais ils font peu de besogne.

De mauvaises nouvelles sont arrivées aujourd'hui au Palais sur les engagements autour de Tien-Tsin ; Sa Majesté est très inquiète, quoique se refusant à croire que les brigands étrangers puissent entrer à Péking.

13 juillet

Dix-septième jour de la sixième lune.

Jong-Lou a demandé hier à Sa Majesté ce qu'elle ferait si les Boxers étaient mis en déroute, et si Péking était pris par les étrangers. En réponse, elle cita les paroles de Kia-Yi, sophiste de la dynastie Han, relatives aux pourparlers diplomatiques de la Cour avec le khan des Han :

« Si l'empereur désire s'assurer l'obéissance d'autres pays, il n'y réussira qu'en persuadant leurs souverains qu'il possède les

Tseu-Hi, impératrice douairière

trois vertus cardinales du gouvernement et en déployant les cinq séductions :

Ces cinq séductions sont : 1° des chariots et de riches robes, pour séduire l'œil ; 2° une riche nourriture et des banquets, pour séduire le palais ; 3° des musiciennes, pour séduire l'oreille ; 4° de belles maisons et de belles femmes, pour flatter l'amour du faste ^{p.198} et 5° la présence de l'empereur à la table du souverain étranger, pour séduire son orgueil.

Les trois vertus cardinales du gouvernement sont : 1° simuler l'affection ; 2° prononcer de douces paroles, et 3° traiter ses inférieurs en égaux.

Deux ans auparavant, dit l'impératrice, elle avait invité à la Cour les dames étrangères et avait remarqué le plaisir qu'elles avaient pris à cette réception ; elle n'ignorait pas cependant que leurs sympathies étaient du côté de l'empereur et nullement du sien. Elle saurait bien encore les séduire par de riches présents et de mielleuses paroles ¹.

16 juillet

Vingtième jour de la sixième lune.

Mauvaises nouvelles de Yu-Lou ; Tien-Tsin est aux mains des étrangers, qui maintenant fourmillent comme des sauterelles. Aucun des Grands conseillers n'osant porter la nouvelle à Sa Majesté, le prince Touan entra hardiment et lui dit que les diables étrangers avaient pris cette ville parce que les Boxers s'étaient montrés négligents dans l'exécution des rites prescrits ; mais Péking ne courait aucun danger d'invasion. De matin de bonne heure, Jong-Lou avait dit à l'impératrice qu'il avait la certitude que le document attribué aux ministres étrangers et exigeant son abdication était un faux. C'était Lien Wen-tchoung, secrétaire du Grand conseil, qui l'avait commis sur les ordres du prince Touan. L'impératrice était donc particulièrement mal disposée à l'égard du prince Touan ; elle

¹ Miss Catherine A. Carl, dans son livre intitulé *Avec l'impératrice douairière de Chine*, a montré combien Tseu-Hi réussit dans cette entreprise. (Voir Cordier, *Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers*, vol. IV, p. 223.)

Tseu-Hi, impératrice douairière

lui répondit que, si les étrangers entraient à Péking, il le paierait de sa tête. Elle connaissait parfaitement les raisons qui l'avaient déterminé : il voulait s'assurer la régence, mais il devait prendre garde que, tant qu'elle vivrait, il n'y aurait d'autre régent qu'elle-même.

— Qu'il fasse bien attention, ou son fils serait expulsé du Palais et les biens de sa famille ^{p.199} confisqués par le Trône.

Ses actes étaient bien dignes du nom de *chien* qu'il portait ¹. Le prince Touan quitta le Palais, et on l'entendit dire « que la foudre était tombée trop vite pour qu'il eût le temps de se boucher les oreilles ».

Jong-Lou a gagné à ses idées tous les chefs militaires, sauf Toug Fou-siang et son état-major ; ils sont tombés d'accord pour faire cesser le bombardement des légations. Jong-Lou a expliqué son refus de prêter la grosse artillerie en disant qu'elle aurait certainement causé de sérieux dégâts dans les tombeaux impériaux et dans le temple des Ancêtres.

Tseu-Hi envoie aux légations des cadeaux, des melons d'eau, du vin, des légumes, de la glace, et elle a exprimé le désir que le prince K'ing allât voir les ministres étrangers.

Un messenger portant douze dépêches des légations a été arrêté aujourd'hui et emmené au palais du prince Tchouang. Trois d'entre elles étaient chiffrées et n'ont pu être traduites par l'interprète du Tsoung-li yamen ; mais les autres nous ont appris que les étrangers comptaient cent tués et blessés et qu'ils étaient à bout de leurs provisions.

17 juillet

Vingt et unième jour de la sixième lune.

Les troupes de Li Ping-heng ont, dit-on, gagné une grande victoire et jeté les Barbares à la mer. Cependant on a entendu une fusillade nourrie cet après-midi dans la direction du sud-est. Le duc Lan est sorti

¹ Le second caractère du nom du prince Touan contient le signe du mot *chien* et lui avait été donné par l'empereur Hien-Foung parce qu'il avait été engendré pendant la période de deuil de son grand-père Tao-Kouang. La coutume chinoise considère comme particulièrement malheureux pour un enfant mâle d'être conçu au cours des vingt-sept mois pendant lesquels ses parents portent le deuil de leur père ou de leur mère.

Tseu-Hi, impératrice douairière

avec un important détachement de Boxers pour rechercher les convertis cachés dans le temple du Soleil.

23 juillet

Vingt-septième jour de la sixième lune.

Ce matin Youen-Tch'ang et Siu King-tch'eng ont remis leur troisième mémoire contre les Boxers. Ils demandent que l'on exécute plusieurs membres du Grand conseil. ^{p.200} Initiative courageuse, certes, mais bien inopportune ! À la suite de l'audience accordée hier à Li Ping-heng, l'impératrice est en effet disposée à faire de nouveau confiance aux Boxers. Li arrive de Han-Keou et vient d'être nommé général de l'armée du Nord, avec Jong-Lou. Il assura à l'impératrice qu'il se faisait fort d'emporter les légations d'assaut et répéta que jamais les dieux tutélaires de la dynastie ne permettraient qu'elle en fût réduite une fois de plus à s'enfuir de sa capitale.

Après avoir lu le récent mémoire de Siu et de Youen, Tseu-Hi observa :

— Ce sont de braves gens. Je n'ai jamais beaucoup aimé Siu, mais Youen s'est bien conduit en 1898 et m'a avertie du complot ourdi par K'ang Yeou-wei. Quoiqu'il en soit, j'ai assez de leurs observations et de leurs plaintes continuelles. Le Trône a toute compétence pour apprécier ses serviteurs, et c'est pour un desservant mal comprendre son devoir que de vouloir « enjamber les vases sacrés pour montrer au prêtre comment on égorge les animaux du sacrifice ». Désirant traiter avec clémence les auteurs du mémoire, j'ordonne que mon blâme leur soit communiqué ; qu'ils prennent bien garde à l'avenir de ne plus me fatiguer les oreilles de leurs récriminations.

28 juillet

Troisième jour de la septième lune.

Tseu-Hi a grande confiance en Li Ping-heng. Hier Li et K'ang-Yi ont découvert que, dans le décret de Sa Majesté ordonnant l'extermination

Tseu-Hi, impératrice douairière

de tous les étrangers, Youen-Tch'ang et Siu King-tch'eng avaient remplacé le mot « égorger » par le mot « protéger ». Je viens de voir K'ang-Yi ; il dit que Sa Majesté était comme transfigurée par la colère.

— Ils méritent le châtement de Kao K'ou-mi ¹, dit-elle ; il faudrait les écarteler. Qu'on les décapite sommairement.

Un édit fut immédiatement promulgué, mais il ne contient aucune mention du changement de mots introduit dans le décret, car le prestige de la nation pourrait en souffrir ; p.201 les coupables sont seulement accusés d'avoir créé des dissensions dans le Palais et favorisé la cause des étrangers. Tous deux ont été exécutés ce matin. Mon fils En-Ming a assisté à leur mort. C'est avec chagrin que je pense à la mort de Youen-Tch'ang, car il avait de réelles qualités ; quant à Siu, je l'ai connu lorsque nous étions collègues au Grand secrétariat, et je n'ai jamais eu de lui une bien haute opinion. Sa corruption était notoire. Au moment où le sabre du bourreau allait s'abattre, Youen déclara qu'il « espérait que le soleil reprendrait bientôt sa place dans le Ciel et que la comète usurpatrice serait détruite ». Par ces mots, il désignait l'influence néfaste du prince Touan sur l'impératrice. Le duc Lan, qui présidait l'exécution, lui dit rudement que les traîtres devaient se taire, mais Youen continua sans crainte :

— Je meurs innocent. La postérité se souviendra de mon nom avec gratitude et respect longtemps après que vous tous, princes malfaisants, aurez été jugés et condamnés comme vous le méritez.

Puis se tournant vers Siu, il dit :

— Nous nous retrouverons bientôt aux Fontaines Jaunes ². Mourir, c'est simplement rentrer au bercail.

Le duc Lan s'avança comme pour le frapper, et le bourreau les exécuta rapidement tous les deux.

¹ Traître dont le crime et le châtement sont rapportés dans les *Annales du Printemps et de l'Automne*.

² Expression classique désignant le monde des Esprits.

9 août

Quinzième jour de la septième lune.

Mauvaises nouvelles du Sud. Des forces de Yu-Lou ont été mises en déroute et les étrangers approchent. Tseu-Hi songe à fuir à Jehol, mais Jong-Lou l'engage vivement à rester, même si les Alliés entrent dans la ville. Cette hypothèse fait hausser les épaules au duc Lan. Heureusement que, même s'ils entrent, ils ne commettront ni pillage ni massacre. Je me souviens de l'admirable discipline qui régnait parmi eux il y a quarante ans ; je n'ai pas bougé de la maison et pas un Barbare ne s'en est approché. Nous avons eu alors quelque difficulté à nous procurer des vivres, mais les ^{p.202} étrangers se montrèrent peu en ville et ne nous firent aucun mal... Quant aux Boxers, ils ne nous servent absolument à rien ; j'ai toujours dit qu'ils ne feraient jamais rien de bon.

12 août

Dix-huitième jour de la septième lune.

Les étrangers approchent. Yu-Lou s'est tué d'un coup de revolver le 12 à Ts'ai-Ts'oun. Il s'était caché dans un magasin de cercueils, refuge de mauvais augure s'il en fut ! Ses troupes ont été trois fois mises en déroute, à Peï-tang, Yang-Ts'oun et Ts'ai-Ts'oun. Li Ping-heng est arrivé à Ho-hi-ou le 14 ; mais, malgré tous ses efforts, les deux généraux de division, Tchang Tch'oun-fa et Tch'en Tse-lin ont refusé de livrer combat. Li Ping-heng s'est alors empoisonné. Jong-Lou est allé porter ces nouvelles à l'impératrice ; ministre et souveraine ont pleuré sur les désastres que les princes et les rebelles ont attiré sur notre glorieux Empire. Jong-Lou n'a pas cherché à justifier son attitude ; c'est un homme sage. Tseu-Hi a déclaré qu'elle se suiciderait avec l'empereur plutôt que de quitter la capitale. Jong-Lou l'a suppliée de suivre son avis, qui est de rester à Péking et de donner une preuve éclatante de son innocence en faisant mettre à mort le prince Touan et ses complices. Mais elle paraît garder encore l'espoir que la puissance surnaturelle des Boxers pourra sauver Péking, et le furieux bombardement des légations continue.

Tseu-Hi, impératrice douairière

14 août, cinq heures du soir

Vingtième jour.

Toung-Tcheou est tombé aux mains des étrangers, qui commencent à bombarder la ville. Le Grand conseil a tenu aujourd'hui cinq séances au palais de la Paisible longévité. L'impératrice part, dit-on, pour Kalgan. À l'heure du singe (quatre heures du soir), le duc Lan s'est précipité au Palais sans être annoncé et s'est écrié :

— Vieux Buddha, les diables étrangers sont arrivés.

Sur ses pas, K'ang-Yi est venu dire qu'un important détachement de soldats coiffés de turbans campait dans l'enceinte du temple du Ciel.

— Ce sont peut-être nos « braves » mahométans du p.203 Kan Sou, dit Sa Majesté, venus pour détruire les légations ?

— Non, répondit K'ang-Yi, ce sont des diables étrangers ¹. Il faut que Votre Majesté prenne immédiatement la fuite, ou ils la tueront.

Même jour, minuit.

Le Grand conseil vient de tenir séance au palais ; K'ang-Yi, Tchao Chou-k'iao et Wang Wen-chao étaient seuls présents.

— Où sont les autres ? demanda Tseu-Hi. Partis, je suppose, chacun chez soi, laissant ici la mère et l'enfant ² se tirer d'affaire de leur mieux. En tout cas, vous allez m'accompagner tous les trois pendant mon voyage.

Se tournant vers Wang Wen-chao :

— Vous êtes trop âgé, dit-elle, et je ne puis songer à vous imposer de telles fatigues. Suivez-moi comme vous pourrez ; vous me rejoindrez plus tard.

Puis aux deux autres, elle dit :

¹ Troupes hindoues.

² Expression figurée.

Tseu-Hi, impératrice douairière

— Vous êtes tous deux de bons cavaliers. Je vous ordonne de ne jamais me perdre de vue un instant.

Wang Wen-chao répondit :

— Je vais me hâter autant qu'il me sera possible.

L'empereur, qui paraissait remarquablement alerte et vigoureux, prit alors la parole :

— Oui, venez nous rejoindre au plus vite.

L'audience prit fin sur ces mots, mais l'heure exacte du départ de Sa Majesté n'est pas encore fixée. Jong-Lou n'a pas assisté à cette réunion, car il tâche de rallier nos forces.

15 août

Vingt et unième jour.

Wen-Lien me dit que Tseu-Hi s'est levée ce matin à l'heure du tigre (trois heures) après une heure de repos et s'est revêtue en hâte d'une robe de paysanne en étoffe très commune, qu'elle avait fait préparer. Pour la première fois de sa vie, elle s'est fait coiffer à la chinoise.

— Qui aurait jamais pu croire que nous en arriverions là ! dit-elle.

On fit avancer trois voitures ordinaires dans la cour du Palais ; leurs cochers ne portaient pas de coiffures officielles.

Toutes les concubines furent appelées devant Sa Majesté à trois heures et demie ; elle avait d'abord décidé qu'aucune ^{p.204} d'entre elles ne l'accompagnerait pour le moment. La concubine Perle, qui a toujours été très indépendante à l'égard de Tseu-Hi, vint avec les autres, et elle eut l'audace de soutenir que l'empereur devait rester à Péking. L'impératrice n'était pas d'humeur à discuter. Sans un instant d'hésitation, elle cria aux eunuques de service :

— Précipitez cette petite misérable dans le puits !

Tseu-Hi, impératrice douairière

À ces mots, l'empereur, très ému, se jeta à genoux pour intercéder en sa faveur ; mais l'impératrice, furieuse, lui dit de cesser ses prières ; ce n'était pas le moment de discourir.

— Qu'elle meure tout de suite, dit-elle ; ce sera un avertissement pour tous les enfants irrespectueux et pour ces *hsiao*¹ qui, lorsqu'ils ont grandi, crèvent à coups de bec les yeux de leur mère.

Alors les eunuques Li et Soung entraînent la concubine Perle et la précipitèrent dans le grand puits, qui est tout près du palais Ning-Cheou.

Puis, à l'empereur qui était là, tremblant de douleur et de colère, Tseu-Hi dit :

— Montez en voiture et baissez les stores pour que l'on ne vous reconnaisse pas.

Il portait une longue robe de gaze noire et un pantalon noir. Rapidement, l'impératrice donna des ordres.

— Pou-Louen, vous prendrez place sur le brancard de la voiture de l'empereur et vous veillerez sur lui. Je serai dans l'autre voiture, et vous, Pou Tsiun (l'héritier présomptif), vous prendrez place sur le brancard. Li Lien-yin, je sais que vous êtes très mauvais cavalier ; il faudra pourtant vous arranger pour rester avec nous.

À ce moment critique, il semblait que Tseu-Hi seule eût conservé sa présence d'esprit.

— Allez aussi vite que vous pourrez, dit-elle aux cochers, et si les étrangers vous arrêtent, ne dites rien. Je leur parlerai et leur expliquerai que nous sommes de pauvres paysans qui rentrent chez eux en hâte. Allez d'abord au palais d'Été.

¹ Sorte de hibou.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Sur quoi les voitures s'ébranlèrent et sortirent du Palais par la porte du Nord (la porte de la Vaillance militaire), p.205 tandis que tous les membres de la Maison impériale et les concubines se prosternaient, souhaitant longue vie à Leurs Majestés. Seuls les trois Grands conseillers suivirent à cheval ; les autres dignitaires avaient reçu l'ordre de rejoindre le convoi impérial au palais d'Été.

Mon voisin, Wen-Lien, contrôleur de la Maison impériale, suivit Leurs Majestés à distance pour s'assurer qu'elles sortaient sans encombre de la capitale. Elles purent franchir le To-Cheng-Men, ou porte de la Victoire, au nord-ouest de la ville, après y avoir été bloquées un moment par la masse compacte des fuyards.

Quatre heures du soir.

Le char sacré de Sa Majesté est arrivé au palais d'Été vers huit heures du matin, et Leurs Majestés y sont restées une heure. À six heures du matin, le prince K'ing, avant de partir pour le palais d'Été, avait envoyé un parlementaire aux Nains Japonais qui bombardaient la ville près de la porte Ts'i-Houa, à l'est. La porte fut ouverte toute grande, et les troupes entrèrent en masse.

Mon fils En-Ming était de service au palais d'Été avec quelques-uns de ses hommes, lorsque le convoi impérial y arriva tout couvert de poussière. Les soldats de garde à la porte du Palais ne pouvaient pas croire que c'était là leur souveraine ; il fallut que Tseu-Hi furieuse leur demandât s'ils ne la reconnaissaient pas. Les voitures entrèrent par la porte latérale ; on servit le thé. Sa Majesté donna ordre que bibelots, objets de valeur et bijoux fussent immédiatement emballés et dirigés sur Jehol. En même temps, elle envoya un eunuque à Péking pour dire à l'impératrice consort d'enfourer rapidement dans la cour du palais Ning-Cheou tous les objets précieux qui se trouvaient encore dans la Ville Interdite.

Les princes Touan, K'ing, Na et Sou vinrent rejoindre Leurs Majestés au palais d'Été. Quelques ducs vinrent aussi, de même que Ou Choumei et Pou-Sing et autres hauts dignitaires.

Tseu-Hi, impératrice douairière

p.206 Une douzaine de secrétaires des différents ministères et trois employés du Grand conseil accompagnèrent la Cour à partir de cette étape. Le général Ma Yu-k'oun avec 1.000 hommes escorta Leurs Majestés jusqu'à Kalgan. L'escorte comprenait en outre plusieurs centaines d'hommes du prince Touan, appartenant au corps du Tigre céleste, et qui venaient en droite ligne du siège des légations. Jong-Lou s'efforce toujours de rallier ses troupes.

Je viens d'apprendre la mort de mon vieil ami, Siu-T'oung, précepteur impérial et Grand secrétaire d'État. Il s'est pendu dans sa maison, et dix-huit de ses femmes ont suivi son exemple. C'était un vrai patriote et un fin lettré. Hélas ! de tout côté, je reçois les mêmes nouvelles ; les plus fiers des Mandchous en sont réduits à cette fin misérable ! La fiancée du prince Tch'ouen, qu'il devait épouser le mois prochain, s'est suicidée avec toute sa famille. C'est vraiment lamentable ¹.

Ainsi, pour la seconde fois de sa vie, notre vieille impératrice a dû fuir loin de sa ville sacrée, comme le Fils du Ciel de la dynastie tcheou, qui « s'enfuit la tête couverte de poussière ». C'est la trahison des provinces du Sud, c'est leur refus de se joindre au mouvement qui a causé notre ruine. Le prince Touan a eu bien tort d'être anti-chinois. Comme le dit Confucius :

« C'est par l'absence d'un large esprit de tolérance dans les petites choses qu'une grande entreprise a échoué. »

Après tout, Jong-Lou avait raison. La soi-disant magie des Boxers était un conte d'enfant. Ils n'avaient en réalité pas plus de consistance que la graine duvetée des chardons à l'automne. Hélas ! la radieuse fleur du printemps ne s'épanouit pas deux fois.

Mon épouse et mes concubines, stupidement obstinées comme toutes les femmes, veulent prendre de l'opium ². Je ne puis les en

¹ Le prince Tch'ouen épousa plus tard la fille de Jong-Lou, conformément à la volonté de l'impératrice douairière.

² Pour s'empoisonner.

Tseu-Hi, impératrice douairière

empêcher ; mais, pour ma part, je ne serai pas assez sot pour suivre leur exemple.

Les brigands étrangers pillent déjà d'autres quartiers de la ville ; mais mes trésors sont bien cachés, et ils ne les trouveront pas. Je resterai ici, tout vieux et faible que je suis. Mon fils En-Ch'u a disparu depuis hier, et presque tous mes domestiques ont fui. Il n'y a plus personne ici pour préparer mon repas du soir.

(Le journal se termine ici. Le vieillard fut tué le soir même par son fils aîné. Toutes ses femmes s'étaient déjà empoisonnées.)

Avant de clore ce chapitre, citons encore un document curieux.

Mémoire adressé par les censeurs de Péking à l'empereur, résidant à Si-Ngan, et relatif à l'arrestation de En-Hai, le meurtrier du baron von Ketteler, ambassadeur d'Allemagne.

Ce mémoire nous fournit une preuve de la sympathie qu'éprouvait et qu'éprouve encore une grande partie de l'entourage de l'empereur pour les Boxers et leur croisade anti-étrangère ; il nous montre que, même après la défaite, personne ne se trompait sur les sentiments réels de l'impératrice douairière ; il nous éclaire enfin sur l'idée que se font les fonctionnaires chinois de l'héroïsme militaire.

« Un espion au service du Japon, chargé de rechercher les objets volés qui se trouvaient chez les prêteurs sur gage, trouva chez l'un d'eux, parmi les effets en dépôt, une montre portant le monogramme du baron von Ketteler. Le prêteur dit qu'elle lui avait été vendue par un soldat du nom de En-Hai, qui demeurait dans une auberge de la ville tartare. L'espion alla aussitôt prévenir les Japonais, qui envoyèrent en toute hâte un détachement à l'auberge indiquée. Deux ou trois hommes se trouvaient dans la cour, et les soldats demandèrent à l'un d'eux si En-Hai était là :

— C'est moi, répondit l'homme,

Tseu-Hi, impératrice douairière

qui fut aussitôt arrêté. Pendant l'interrogatoire, il fut parfaitement calme et ne trahit aucune émotion. Le magistrat p.208 qui présidait lui demanda :

— Est-ce vous qui avez tué l'ambassadeur d'Allemagne ?

Il répondit :

— Mon sergent m'avait donné l'ordre de tuer tout étranger qui se montrerait dans la rue. Je suis soldat, et mon devoir est d'obéir aux ordres de mes supérieurs. Ce jour-là, j'étais dans la rue avec mes camarades — une trentaine environ — lorsque je vis venir un étranger dans une chaise à porteurs. Aussitôt, je pris position sur l'un des côtés de la rue et, visant avec soin, je fis feu. Les porteurs s'enfuirent à l'instant ; nous nous approchâmes de la chaise, en sortîmes l'étranger et vîmes qu'il était mort. Je sentis une montre dans son gousset et je la pris comme représentant la part qui m'était due ; mes camarades emportèrent un revolver, des bagues et divers objets. Je n'ai jamais pensé que cette montre me ferait découvrir, mais je suis heureux de mourir pour avoir tué un des ennemis de mon pays. Je vous prie de me couper la tête tout de suite.

L'interprète lui demanda s'il était ivre au moment du meurtre. Il rit et dit :

— Le vin est une bonne chose, et quatre ou cinq bouteilles de suite ne m'effraient pas ; mais ce jour-là je n'en avais pas bu une goutte. Supposez-vous que je voudrais essayer de m'excuser en prétextant que j'étais ivre ?

Ce En-Hai paraît avoir été un brave garçon ; ses paroles furent dignes et courageuses et purent convaincre tous les assistants que l'armée chinoise comptait plus d'un héros dans ses rangs. Le lendemain, il fut livré aux Allemands et décapité sur la scène même de son exploit. Vos censeurs ont estimé que Vos Majestés devaient être informées de cette noble

Tseu-Hi, impératrice douairière

conduite, et nous vous avons en conséquence fait connaître les faits ci-dessus. Il nous paraît que le nom de En-Hai ne devrait pas tomber dans l'oubli, et nous espérons qu'il plaira à Vos Majestés de lui conférer les honneurs dus à ceux qui sont morts sur le champ de bataille, face à l'ennemi.

@



13. Reproduction d'une peinture sur soie exécutée par Sa Majesté Tseu-Hi.

CHAPITRE XVIII

EN MÉMOIRE DE DEUX HOMMES COURAGEUX

@

Courage civique de deux ministres chinois. Les Boxers et leurs partisans. Appréciations sévères et sages conseils.

p.209 Dans le mémoire que nous venons de transcrire, les censeurs félicitent l'impératrice et la nation de pouvoir compter sur des défenseurs comme En-Hai, et il faut rendre à En-Hai cette justice qu'il sut mourir avec courage. Mais, d'une façon peut-être plus consciente et plus réfléchie, les lettrés et les savants ont aussi fait preuve de courage et d'héroïsme. Tel fut le cas des ministres Youen-Tch'ang et Siu K'ing-tch'eng, qui ont noblement donné leur vie pour ce qu'ils savaient être le bien de leur pays. Tant que la Chine produira des hommes comme ceux-là, tant que la doctrine de Confucius aura une force morale assez grande pour inspirer des actes d'un si pur stoïcisme, la nation n'aura aucune raison de désespérer de son avenir.

Nous ne saurions trop insister sur les droits qu'ont acquis ces deux héros à notre reconnaissance et à notre admiration, et nous citerons comme un témoignage de leur sagesse et de leur courage le dernier mémoire par lequel ils s'efforçaient de faire entendre à Tseu-Hi le langage de la raison et, en dénonçant les Boxers, bravaient toutes les forces d'anarchie qui s'agitaient autour du Trône. Leurs concitoyens tiennent déjà leur nom en haute estime, et le régent actuel a su rendre hommage à leur patriotisme intrépide p.210 et désintéressé en leur accordant l'honneur insigne de la canonisation dans le panthéon des héros de la Chine.

Si c'est faire preuve d'héroïsme que d'aller résolument au-devant d'une condamnation imméritée, ces hommes ont été des héros. En lisant leurs mémoires, et surtout le dernier, on songe tout naturellement aux plus grands exemples de l'histoire grecque et romaine. Dans l'inspiration élevée de leur philosophie, dans le caractère pour ainsi dire instinctif de

Tseu-Hi, impératrice douairière

leur morale, dans leur indifférence à l'égard de la mort, on retrouve l'esprit d'un Socrate, d'un Sénèque, d'un Pline, cet esprit qui a donné à la civilisation européenne ses modèles classiques de hauteur d'âme et ses plus belles inspirations et qui, dépouillé de tout individualisme, a été le fondement de la grandeur japonaise. Dans ce dernier mémoire, qui fut leur chant du cygne, les deux ministres font entendre la voix même de l'héroïsme clairvoyant, ardent, intrépide.

Extraits du troisième et dernier mémoire adressé au Trône par Youen-Tch'ang et Siu K'ing-tch'eng, le 23 juillet 1900.

« Nous croyons devoir maintenant vous rappeler qu'il y a plus d'un mois que notre capitale sacrée a été abandonnée à l'anarchie et que cet état de choses a eu des répercussions dans tout l'Empire. Nous sommes à la veille d'une guerre avec le monde civilisé, et cette guerre se terminera inévitablement par une catastrophe sans précédent...

Aujourd'hui certains des plus hauts personnages du pays considèrent les Boxers comme des patriotes, si bien que ceux-là mêmes qui savent que ce sont des rebelles n'osent pas dire la vérité. Notre folie nous vaut les risées et la haine de toutes les nations étrangères. Quand ce mouvement a commencé, ces hommes étaient des paysans sans instruction ni compétence militaire : un grand nombre de criminels s'étaient ralliés à eux, attirés par leur mot d'ordre : « Soutenir la dynastie, égorger les étrangers. » Mais quelle est l'interprétation rationnelle de ce mot d'ordre ? S'il signifie que tout Chinois qui foule le sol de notre pays et vit de ses fruits ^{p.211} doit être pénétré de gratitude pour le gouvernement bienveillant et vertueux exercé par la présente dynastie depuis plus de deux siècles et doit être prêt à payer avec joie les bienfaits du Trône en combattant pour le défendre, certes nous partageons ce sentiment. Mais s'il signifie que, au moment de cette grande crise de notre histoire nationale, seule la populace aura la force de « soutenir » notre destinée chancelante et de rétablir le calme, ne devrions-nous pas nous

Tseu-Hi, impératrice douairière

souvenir que celui qui peut « soutenir » peut aussi détruire et que la force qui « soutient » la dynastie peut la renverser demain ? Qu'est cela, sinon des paroles de trahison, et qui peut avoir l'audace d'exprimer de pareils sentiments ?

Les auteurs de ce mémoire, tout indignes qu'ils soient, savent parfaitement que les étrangers qui font leurs nids au cœur même de notre État constituent un réel danger. Mais pour remédier à la situation, il faut d'abord réformer l'administration et entre temps traiter avec la plus grande prudence toutes les questions de politique étrangère. Il faut savoir attendre l'heure propice et choisir un adversaire faible. C'est notre seul moyen d'affirmer un jour notre force et de régler leur compte aux étrangers.

Si les nations étrangères avaient sans raison envahi notre territoire, nous serions les premiers à accueillir comme de loyaux patriotes tous ceux qui prendraient les armes pour se précipiter au combat. Mais aujourd'hui, alors que les relations du Trône avec les puissances étrangères étaient parfaitement amicales, ce cri soudain de « Mort aux étrangers ! » n'est qu'une provocation insensée. Il peut amener la guerre sur toutes nos frontières ; il peut causer la ruine de notre Empire, qui sera brisé comme un jouet d'enfant.

D'ailleurs, lorsqu'on parle d'égorger les étrangers, pense-t-on seulement aux étrangers qui résident en Chine ou aux habitants de tous les États des cinq parties du monde ? Le massacre des Européens qui résident en Chine n'empêcherait pas les autres de venir prendre leur place. Mais, si le mot d'ordre signifie que les Boxers ont l'intention de purger la surface de la terre de tous ceux de ses habitants qui ne sont pas Chinois, c'est là, de toute évidence, un programme absolument irréalisable. Il est incroyable que Yu-Hien, Yu-Lou et autres vice-rois ne puissent comprendre des idées aussi simples...

Tseu-Hi, impératrice douairière

En ce qui concerne le mémoire de Yu-Lou rapportant son succès militaire à Tien-Tsin, nous avons fait une enquête approfondie ^{p.212} auprès de nombreux réfugiés ; ils nient tous la vérité de sa version. Ils affirment, au contraire, que plusieurs milliers de nos soldats ont été tués par les étrangers ; ils disent même que, si les forts de Takou ont été pris, c'est uniquement parce que Yu-Lou a permis d'abord aux Boxers d'attaquer les quartiers étrangers. Leur indignation à l'égard de Yu-Lou peut sans doute les conduire à quelque exagération ; mais, à notre avis, les rapports sensationnels du vice-roi sont de même valeur que les vantardises mensongères de Toung Fou-siang, quand il dit à Votre Majesté qu'il a détruit les légations et exterminé leurs défenseurs. Toung Fou-siang n'est qu'un voleur du Kan Sou, qui, après s'être rendu aux forces impériales, acquit, dans leur rang, une certaine réputation et atteignit sa position actuelle grâce aux exceptionnelles faveurs du Trône.

Yu-Lou est un des plus hauts dignitaires de l'Empire et bien différent des militaires du genre de Toung Fou-siang. Mais son aveuglement est inexplicable. Il a sans aucun doute été séduit par les trompeuses manœuvres des ministres de Votre Majesté, qui ont engagé le Trône à quitter la voie de la sagesse suivie jusqu'alors. C'est sur ces ministres que doit retomber tout le blâme.

Le Grand secrétaire Siu-T'oung est naturellement borné ; il ne connaît rien ni des nécessités, ni des dangers de l'heure présente. Le grand conseiller K'ang-Yi, fanatique obstiné, fréquente les traîtres et flatte les rebelles. K'i-Sieou est arrogant et obstiné : tandis que Tchao Chou-k'iao, président du ministère des Châtiments, n'est qu'un imposteur et un maître fourbe.

Après que les Boxers furent entrés pour la première fois à Péking, Vos Majestés tinrent une audience spéciale, à laquelle assistaient tous les princes et ministres, et nous demandèrent

Tseu-Hi, impératrice douairière

notre avis sur la politique qu'il convenait d'adopter : encouragement ou répression. Les auteurs de ce mémoire ont répondu que les Boxers n'étaient rien moins que patriotes et ne seraient d'aucune utilité dans une guerre contre les étrangers. Nous avons en même temps vivement insisté pour qu'on n'allât pas, à la légère, déclarer la guerre à l'univers entier. C'est à cette occasion que Siu-T'oung, K'ang-Yi et tous les autres ont osé nous injurier en présence du Trône. Ah ! s'il était vrai que cent mille sabres fraîchement aiguisés pussent suffire à vaincre nos ennemis, les auteurs de ce mémoire, dont le patriotisme ne le cède à celui de personne, verraient avec joie luire le jour où ^{p.213} ces étrangers maudits seraient pour jamais réduits à l'impuissance. Mais, si c'est pour l'instant une entreprise impossible, ce n'est pas nous qui méritons le nom de traîtres, mais ces ministres qui, par leurs erreurs, ont conduit l'État presque à sa perte.

Lorsque, dans la cinquième lune, Vos Majestés ont envoyé K'ang-Yi et Tchao Chou-k'iao à Tchou-Tcheou pour donner ordre aux Boxers de se disperser, ces derniers ont forcé les deux ministres à se mettre à genoux et à brûler de l'encens devant leurs autels, tandis qu'ils chantaient leurs stupides incantations. Tchao Chou-k'iao comprit parfaitement qu'il était dégradant pour lui de se prêter à cette folle cérémonie et déplora ouvertement d'y avoir pris part ; mais il ne fut pas assez courageux pour contredire K'ang-Yi, qui croyait à la magie des Boxers. Aussi, au retour, Tchao se joignit-il à K'ang-Yi pour affirmer au Trône que les Boxers s'étaient tous dispersés. Mais comment se fait-il alors, s'ils ont été dispersés, que leur nombre se soit si considérablement accru ? Et quel traitement le Trône réserve-t-il à des ministres qui osent rédiger des mémoires aussi fantaisistes ?

Tien-Tsin est déjà entre les mains des étrangers, et leurs troupes marchent sur Péking. Jusqu'ici la magie des Boxers ne

Tseu-Hi, impératrice douairière

nous a été d'aucun secours, et nous avons la conviction que, d'ici un mois, l'ennemi frappera aux portes de la capitale. Nous demandons à Vos Majestés de considérer les terribles conséquences de cette situation ; qu'Elles songent aux tombeaux sacrés de leurs Ancêtres, qui peuvent être profanés ! Notre esprit est rempli d'horreur à la pensée des événements qui peuvent se produire. En attendant, Siu-T'oung, K'ang-Yi et les autres rient et causent ensemble ; le bateau sombre, mais ils demeurent dans une splendide indifférence, comme si les Boxers constituaient à leurs yeux un secours assuré...

Ce n'est pas seulement sur Siu-T'oung, K'ang-Yi et leurs partisans que la colère impériale devrait s'appesantir, c'est aussi sur les hauts dignitaires de la cour assez insensés pour protéger et encourager les Boxers. Leur proche parenté avec Vos Majestés, ou leur situation de membres du clan impérial ne devrait en aucune manière les protéger contre le châtement qu'ils méritent. Ainsi seulement les étrangers pourront reconnaître que la folle entreprise des Boxers, ce défi à l'univers en armes, fut l'œuvre de quelques dignitaires égarés, et qu'elle ne répond nullement ni aux désirs ni aux intentions du Trône. La guerre fera immédiatement place à la paix, ^{p.214} et les autels de nos dieux seront préservés de toute souillure. Et, lorsque ces choses auront été accomplies, Vos Majestés pourront ordonner l'exécution des auteurs de ce mémoire pour apaiser l'âme de Siu-T'oung, de K'ang-Yi et de leurs associés.

C'est en souriant que nous irions à la mort et que nous pénétrerions dans le royaume des Enfers. C'est dans un esprit d'indignation et d'alarme incomparable que nous vous présentons ce mémoire et que nous prions Vos Majestés de bien vouloir daigner le lire.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



14. Filles d'un Mandchou haut-dignitaire de la Cour impériale.

CHAPITRE XIX

LA DIPLOMATIE DE TSEU-HI

@

Indécision de Tseu-Hi pendant le soulèvement des Boxers. Mémoire de Lieou Kouen-yi, vice-roi de Nanking. Réponse de Tseu-Hi. Haine et mépris des Chinois de toutes classes pour les étrangers. Tseu-Hi demande leur médiation à chacun des chefs des grandes puissances. Naïve duplicité de la diplomatie chinoise.

p.215 Youen-Tch'ang et Siu K'ing-tch'eng ne furent pas les seuls à mettre Sa Majesté en garde contre les dangers et la folie de ses sympathies pour les Boxers. Dès le début de la crise, Lieou Kouen-yi, le vieux vice-roi de Nanking, profondément affligé de la politique néfaste qu'on faisait suivre à l'impératrice, lui adressa par télégramme et par exprès un mémoire dans lequel il la suppliait de mettre un terme à l'attaque des légations. La réponse que fit Tseu-Hi à ce document révèle clairement l'indécision qui caractérisa sa politique à cette époque, où ses espoirs de revanche étaient sans cesse combattus par la crainte d'un désastre imminent. Le journal de King-Chan nous l'a montrée sous l'empire de passions souvent contradictoires, d'impulsions brusquement changeantes, d'humeurs variables, qui se traduisaient par l'accentuation ou le ralentissement des hostilités contre les légations. Cette indécision dura plus d'un mois après qu'elle eut reçu le mémoire du vice-roi. Tseu-Hi avait autant de confiance en son inébranlable fidélité qu'en celle de Jong-Lou, et elle avait eu maintes fois à se louer de ses sages avis. Et cependant les conseils de Lieou ne purent la détourner p.216 de ses rêves de revanche et de domination absolue. Leur seul résultat, auquel contribua sans doute la nouvelle de la prise des forts de Takou par les Alliés, fut qu'elle chercha à dégager sa responsabilité. À cet effet, elle adressa des appels directs aux gouvernements des grandes puissances et s'empressa de manifester sa sympathie pour les ministres assiégés en leur envoyant des fruits et des légumes, délicates attentions qu'elle présenta plus tard comme des preuves indiscutables de sa bonne foi et de sa bonne

Tseu-Hi, impératrice douairière

volonté. En réalité, Sa Majesté louvoyait et temporisait, mais elle gardait au fond du cœur l'espoir que le prince Touan et ses Boxers finiraient par tenir leurs promesses et jetteraient les « Barbares » à la mer. On trouve dans le mémoire du vice-roi l'expression d'un sentiment profondément ancré au cœur de tout lettré chinois et auquel la domination mandchoue doit en très grande partie sa force : à savoir que l'empereur est infaillible. La doctrine de Confucius exige en effet une fidélité aveugle et absolue au monarque ; c'est là la pierre angulaire de toute la doctrine, de la morale, de la piété filiale, du culte des Ancêtres. Tout en blâmant l'aveuglement de l'impératrice, le vice-roi est donc obligé d'en rendre tout le monde responsable, sauf Sa Majesté, et de louer la sagesse et la bienveillance impériales.

Voici les principaux passages du mémoire :

« Je me réfère respectueusement au décret de Vos Majestés du vingt-neuvième jour de la cinquième lune (25 juin) : « Les ministres étrangers sont maintenant dans une situation désespérée : nous faisons encore tout notre possible pour les protéger. » Le décret nous recommande ensuite de bien mettre en état de défense nos provinces respectives et de prendre telles mesures qui pourront être jugées nécessaires à cet effet. De même le troisième jour de la sixième lune (29 juin), Votre Majesté s'exprime en ces termes dans un décret adressé à nos ministres à l'étranger :

« Nous envoyons des troupes pour protéger les légations, mais nous sommes faibles et ne pouvons agir que dans la mesure de nos moyens. Vous ^{p.216} continuerez à remplir votre office auprès des gouvernements étrangers comme par le passé. »

En d'autres termes, le Trône inflige des châtiments exemplaires aux étrangers qui, à Tien-Tsin, ont provoqué les hostilités, mais il s'efforce de protéger les étrangers, fonctionnaires, commerçants, missionnaires qui ne se sont rendus coupables d'aucune agression. Ainsi votre

Tseu-Hi, impératrice douairière

bienveillance et la majesté de votre colère se manifestent en même temps, aussi resplendissantes que le soleil et la lune.

Nous vous avons à maintes reprises supplié de protéger les ministres étrangers : c'est là une mesure de la plus haute importance et qui ne peut souffrir de délai ; Vos Majestés reconnaissent elles-mêmes qu'elle est indispensable et la crise que nous traversons nous l'impose.

Nos représentants à l'étranger, Yang-Jou et ses collègues, ont télégraphié que notre premier devoir était de protéger la vie des ministres et de tous les étrangers résidant en Chine. Je vous demande donc humblement d'envoyer des troupes sûres pour protéger les légations à Péking et par là d'assurer la vie de nos ministres plénipotentiaires. Je vous supplie aussi de donner aux autorités provinciales l'ordre de protéger tous les étrangers sur l'étendue de leur circonscription et par là de protéger les sujets chinois qui résident en dehors de notre pays. Mon anxiété est grande.

À ce mémoire, Tseu-Hi répondit, par exprès et par télégramme, dans les termes suivants :

« Votre mémoire nous est parvenu. Ainsi que nous en avons déjà informé plusieurs gouvernements étrangers et les autorités provinciales, le Trône n'était nullement disposé à entrer dans la voie des hostilités. Nous avons aussi publié plusieurs décrets ordonnant de protéger les ministres et résidents étrangers dans toute la Chine. Nos vues semblent donc concorder avec les vôtres ¹. Heureusement, tous les ministres, sauf le baron von Ketteler, sont en excellente santé, et rien ne leur manque : nous leur avons encore tout récemment envoyé des fruits et de la viande afin de leur témoigner notre commisération. Si les puissances osent maintenant envahir nos provinces, vous devez tous défendre vos territoires et p.218 résister de toute votre

¹ Les décrets de Tseu-Hi abondent en traits de cette froide ironie.

Tseu-Hi, impératrice douairière

force. Bien que la paix puisse encore prévaloir, vous devez faire vos préparatifs pour les éventualités possibles. En un mot, nous ne serons pas volontairement les agresseurs. Vous ferez part à nos ambassadeurs et ministres de nos sentiments amicaux à l'égard de tous les étrangers, pour qu'ils puissent, dans l'intérêt général, préparer un règlement pacifique de ces difficultés. Il est hautement désirable que vous ne prêtiez pas une oreille bienveillante à des bruits qui ont pour seul objet de créer des divisions parmi nous. Ce décret doit être porté par courrier spécial faisant six cents li par jour [200 milles anglais].

Peu de jours auparavant, le 1^{er} juillet, Sa Majesté avait rédigé de sa propre main un décret explicatif pour l'édification des puissances étrangères, exposant comment le Trône avait été amené à cette regrettable situation. Il est intéressant de rappeler que, dix jours auparavant, à Péking, elle avait mis à prix les têtes des étrangers et que Yu-Hien avait, sur son ordre, massacré tous les étrangers du Chan-Si. Mais Tseu-Hi connaissait ses classiques et savait par expérience avec quelle facilité on pouvait faire naître les divisions parmi les « Barbares » et exploiter leurs rivalités.

C'est par la négligence des autorités municipales, dans les provinces de Pe-tchi-li et du Chan-Toung, dit-elle en substance, que les Boxers ont pu s'organiser et créer dans toute la Chine un mouvement avec lequel il faut maintenant compter. Ils sont venus jusqu'à Péking, où ils ont gagné la sympathie universelle : ils ont su entraîner à leur suite la lie du peuple en prenant pour mot d'ordre : « Mort aux chrétiens ! » Dans ces circonstances, les légations ont demandé l'autorisation — qui leur a été accordée — de faire venir une garde spéciale ; mais ces soldats ne se sont pas bornés à défendre les légations ; ils ont fait des patrouilles à l'intérieur même de la capitale. Des coups de feu ont été échangés ; le sang a coulé. Les soldats des légations ont même cherché à pénétrer dans la Ville Interdite, sans succès d'ailleurs ; mais cette tentative a p.219 soulevé l'indignation générale, et les malfaiteurs en ont profité pour commettre des massacres. Les rebelles ont d'ailleurs été soutenus par

Tseu-Hi, impératrice douairière

toute la population, et une répression trop vive aurait pu conduire à une révolution et au massacre de tous les chrétiens à titre de représailles. Le départ des légations pour Tien-Tsin était la seule solution raisonnable, au moins provisoirement, mais le meurtre de l'ambassadeur d'Allemagne, en mettant les chefs boxers dans la nécessité de vaincre ou de mourir, a rendu ce départ impossible. Toutes les mesures ont cependant été prises pour protéger les légations. Le 16 juin, « certains officiers de marine étrangers » de l'escadre en rade de Takou ont exigé la capitulation des forts : le commandant ayant refusé, comme c'était son devoir, les étrangers ont bombardé ces forts et s'en sont emparés.

« La guerre en est résultée, continue Tseu-Hi, mais ce n'est pas notre faute. Comment d'ailleurs la Chine pourrait-elle être assez insensée, se sachant si faible, pour déclarer la guerre au monde entier ? Comment espérer, dit-elle, triompher en recourant aux services de bandes sans entraînement ni discipline ? Ce point n'échappera sans doute pas aux puissances.

L'impératrice se mit ensuite en devoir de créer des divisions parmi les puissances, et elle adressa dans cette intention des télégrammes à l'empereur de Russie, à la reine Victoria, à l'empereur du Japon et aux autres gouvernements. Et comme il faut que, dans les circonstances les plus critiques, la diplomatie chinoise fasse preuve d'une naïveté qui touche parfois au cynisme, des copies de ces messages extraordinaires, destinés simplement à égarer l'opinion publique à l'étranger, furent envoyés aux légations, toujours assiégées, avec la carte du prince K'ing et des autres ministres du Tsoung-li yamen ¹. Mais, « dans la profonde retraite de son palais », Tseu-Hi continuait à ^{p.220} espérer, contre toute vraisemblance, que les Boxers viendraient à bout des légations qu'elle « protégeait » avec tant de soin.

Qu'on nous permette ici une brève digression. Tous ceux qui étudient l'histoire contemporaine de la Chine pour tirer un jour profit des leçons du passé remarqueront sans aucun doute que les conseillers du Trône, partisans de la paix ou de la guerre, Chinois ou Mandchous, braves ou

Tseu-Hi, impératrice douairière

lâches, honnêtes ou corrompus, sont tous parfaitement d'accord pour avouer franchement leur haine de l'étranger. Ce sentiment, brutalement proclamé par les Boxers vantards et sans culture, trouve un écho discret parmi les lettrés et s'exprime avec une égale franchise chez les hommes d'État les plus distingués. Ceux qui affectent d'être les amis des étrangers recommandent simplement la dissimulation pour des raisons d'opportunité. Cette conviction doit nous faire hésiter à prendre pour argent comptant les promesses et déclarations du monde diplomatique de Péking et les assurances relatives à nos excellentes relations avec tel ou tel fonctionnaire ; elle doit aussi nous conduire à chercher les causes d'une haine si constante et si profonde. Si nous étudions les mémoires de hauts dignitaires chinois depuis cinquante ans, nous trouvons à chaque ligne l'expression de cette hostilité. Il est, certes, de rares exceptions ; nous avons vu, par exemple, Youen-Tch'ang déclarer qu'il respectait les Européens ; mais il y a et il y aura toujours loin de ce respect à une amitié intime. Notre inlassable crédulité, qui a toujours fait de l'étranger la victime facile des pièges pourtant traditionnels que lui tend l'astuce chinoise, explique, dans une certaine mesure, le mépris du dignitaire chinois pour notre intelligence, et notre incapacité à profiter des leçons de l'expérience. Il est plus difficile d'expliquer son inébranlable hostilité. L'explication la plus satisfaisante pour notre amour-propre est que son attitude s'inspire des sentiments analogues à ceux de Demetrius d'Éphèse, en apparence ^{p.221} plein d'appréhension pour le culte de Diane, mais en réalité très inquiet sur le sort réservé à son unique moyen d'existence.

Voici la traduction des télégrammes envoyés à la date du 3 juillet par ordre de l'impératrice douairière à l'empereur de Russie, à la reine Victoria et à l'empereur du Japon. Le texte de ceux qui furent envoyés en même temps aux présidents de la République française et des États-Unis, datés du 19 juin (les forts de Takou capitulèrent le 16), ont été publiés par M. Henri Cordier, de l'Institut, dans son ouvrage si remarquable sur les *Relations de la Chine avec les puissances occidentales* (1860-1901) (vol. III).

¹ Voir le livre du D^r Smith, *China in convulsion*, p. 361.

Tseu-Hi, impératrice douairière

« À l'empereur de Russie. Salut à Votre Majesté !

Depuis plus de deux cent cinquante ans, sans interruption, nos empires ont entretenu des relations de bon voisinage et d'amitié plus cordiales que celles qui unissent les autres puissances.

De récents dissentiments survenus entre des convertis au christianisme et le reste de notre peuple ont fourni à des hommes malintentionnés et à des rebelles l'occasion de créer des troubles ; et les puissances étrangères ont été amenées à croire que le Trône lui-même était complice de ces rebelles et hostile au christianisme. Le représentant de Votre Majesté auprès de moi (M. de Giers) a demandé à notre ministère des Affaires étrangères de faire cesser la révolte et de dissiper ainsi les soupçons des puissances. Mais, au moment où il fit cette demande, Péking était infesté de rebelles qui avaient soulevé le peuple et s'étaient acquis un grand prestige. Non seulement nos soldats, mais la masse du peuple brûlaient de tirer vengeance de ceux qui pratiquaient la religion étrangère. Certains princes de notre clan impérial se sont même joints au mouvement ; déclarant que le Céleste Empire ne pouvait abriter à la fois le christianisme et les anciennes religions de notre sol. J'ai surtout redouté que toute action précipitée de la part du gouvernement conduisît à une catastrophe épouvantable (c'est-à-dire à la destruction des légations), et j'ai craint aussi que le mouvement anti-étranger ne se déclarât en même temps dans les ports ouverts au commerce étranger et dans le Sud, ce qui eût créé une situation désespérée. ^{p.222} Je faisais tout mon possible pour sortir de ce dilemme, lorsque les puissances étrangères, sans se rendre évidemment compte des difficultés de notre situation, ont précipité les événements en s'emparant des forts de Takou : maintenant nous voici aux prises avec les graves calamités de la guerre, et la confusion de notre Empire est plus grande qu'elle n'a jamais été.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Parmi toutes les puissances, aucune n'a eu avec la Chine de relations aussi amicales que la Russie. À une précédente occasion, j'ai envoyé en ambassade spéciale Li Houngh-tchang dans la capitale de Votre Majesté : il rédigea de notre part et conclut avec votre pays un traité secret d'alliance qui figure dans les archives impériales.

Et maintenant que la Chine a encouru le mécontentement du monde civilisé sous l'empire de circonstances qui échappaient à sa volonté, je dois nécessairement compter sur votre pays pour agir comme intermédiaire et négociateur de la paix. Je fais ici ce sérieux et sincère appel à Votre Majesté, lui demandant de bien vouloir agir comme arbitre et d'alléger les difficultés de notre situation. Nous attendons avec anxiété votre gracieuse réponse.

Le même jour, l'impératrice douairière adressait au nom de l'empereur un télégramme à la reine Victoria par l'intermédiaire du ministre de Chine à Londres. En voici le texte :

« À Votre Majesté, salut ! Dans tous les rapports de l'Angleterre avec l'Empire chinois, depuis leurs toutes premières relations, la Grande-Bretagne n'a jamais eu la moindre idée de conquêtes territoriales, mais seulement un vif désir de favoriser les intérêts de son commerce. En constatant que notre pays est maintenant plongé dans les horreurs de la guerre, nous nous rappelons qu'une importante proportion du commerce de la Chine, 70 à 80 p. 100, se fait avec l'Angleterre ; d'autre part, vos droits de douane sont les moins élevés du monde et vous n'apportez que de légères restrictions à l'importation des produits étrangers dans les ports anglais. Pour ces raisons, nos relations amicales avec les marchands anglais dans nos ports ouverts au commerce se sont continuées sans interruption pendant les cinquante dernières années à notre mutuelle satisfaction.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Mais un brusque changement vient de se produire et une ^{p.223} atmosphère de suspicion a été créée autour de nous. L'indépendance de notre Empire est menacée et les puissances semblent vouloir s'unir pour mettre à exécution leur projet longuement caressé de prendre possession de notre territoire. Veuillez considérer que cet événement serait désastreux pour les intérêts de votre pays et fatal pour votre commerce. En ce moment, notre Empire fait tous ses efforts pour lever une armée et réunir les fonds nécessaires à la défense nationale : entre temps, nous comptons sur vos bons services pour agir comme médiatrice et attendons avec anxiété votre décision.

Enfin, au nom de l'empereur et par l'intermédiaire du ministre de Chine à Tokio, le message suivant fut adressé au mikado :

« À Votre Majesté, salut ! L'Empire de Chine et l'Empire du Japon sont l'un à l'autre comme les lèvres et les dents, et leurs relations ont toujours été cordiales. Le mois dernier, nous avons été profondément affligé à la nouvelle du meurtre du chancelier de votre légation à Péking ; nous allions arrêter et punir les coupables, lorsque les puissances, soupçonnant à tort nos intentions, prirent les forts de Takou, et nous nous sommes trouvé engagé dans les horreurs de la guerre. Il nous semble, d'après la situation présente, qu'à l'heure actuelle l'Europe et l'Asie se dressent l'une contre l'autre dans un irréductible conflit d'ambitions : tout dépend donc de l'union profonde de nos deux empires asiatiques. Les avides puissances de l'Ouest, dont les yeux de tigre sont fixés dans notre direction, ne borneront certainement pas leurs désirs à la Chine. Si notre Empire était démembré, le Japon à son tour aurait assurément de grandes difficultés à faire respecter son indépendance. La communauté de nos intérêts nous fait un devoir, dans cette crise, d'oublier toutes les causes de division et d'envisager, en nations sœurs, les nécessités de l'heure

Tseu-Hi, impératrice douairière

présente. Nous comptons sur Votre Majesté pour s'entremettre comme arbitre et attendons anxieusement votre gracieuse réponse à notre appel.

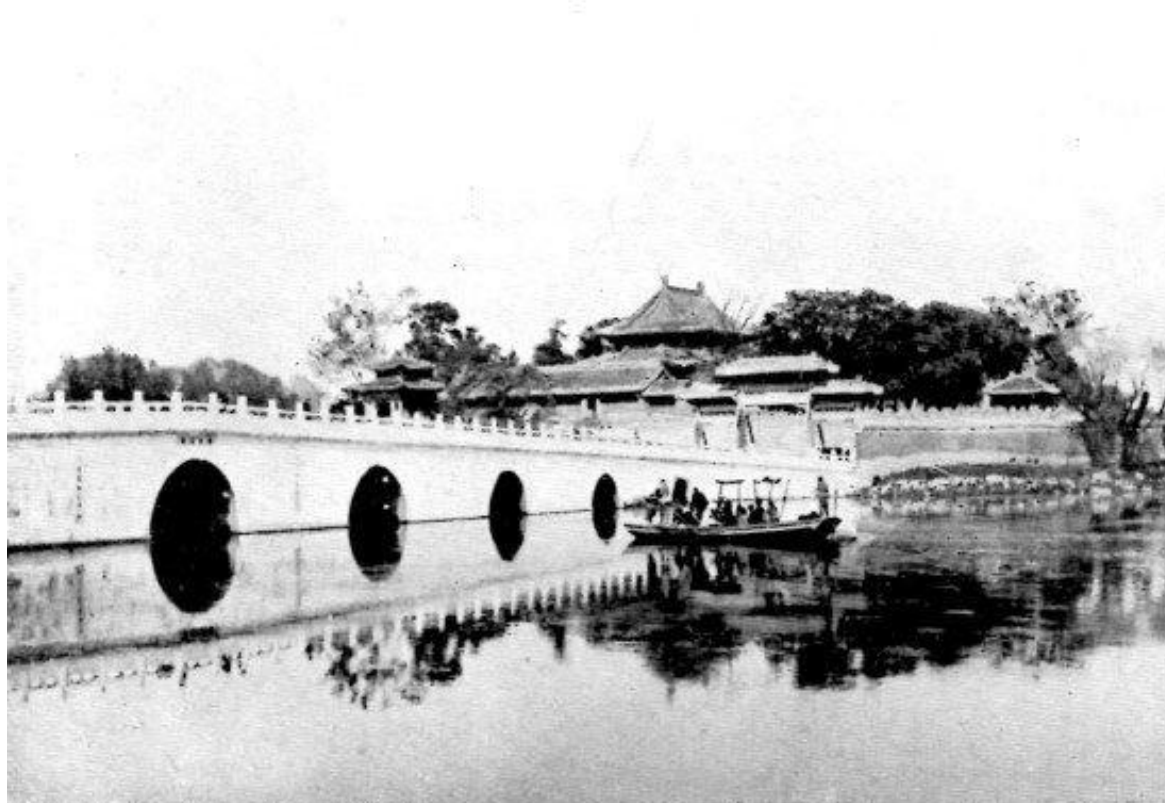
Ces touchantes effusions ont été inscrites par ordre de l'impératrice douairière dans les annales de la dynastie, qui, par contre, ont été solennellement expurgées de tous les édits boxers, afin que la vérité historique fût ^{p.224} respectée. Il faut espérer qu'avec le temps des documents tels que ceux-ci guériront les diplomates européens de leur respect irraisonné pour les communications écrites du gouvernement chinois.

Ces messages impériaux mettent particulièrement en lumière la simplicité élémentaire de la politique étrangère de la Chine. Cette politique fait souvent illusion aux étrangers à cause de la réputation de profondeur et de subtilité qu'on accorde généralement à l'esprit oriental. N'est-il pas au contraire inconcevable qu'un gouvernement ose adresser au monde civilisé et conserver dans ses archives d'aussi puériles déclarations ?

Mais il arrive souvent que ce côté enfantin de la politique chinoise constitue pour la diplomatie européenne une véritable pierre d'achoppement. Ne sachant comment répondre aux artifices grossiers et transparents de ces grands enfants, les étrangers se consolent en leur attribuant une astuce profonde et des ressources intellectuelles de premier ordre. Le moyen le plus habile d'excuser des défaites répétées n'est-il pas d'attribuer à l'adversaire les qualités combinées de Machiavel, de Talleyrand et de Metternich ?

En ce qui concerne les intérêts anglais, la principale leçon qui se dégage des événements dont la Chine a été le théâtre, c'est la nécessité urgente d'une réforme complète de toute notre organisation diplomatique et en particulier du service des consulats. Plus d'un représentant de l'Angleterre à l'étranger a déjà, mais en vain, plaidé cette cause à Downing Street.

Tseu-Hi, impératrice douairière



15a. Pont de marbre dans le palais du Lac.

15b. Vue prise dans le parc du palais de l'Ouest.



CHAPITRE XX

LA COUR EN EXIL

@

La cour errante. Grandes et petites épreuves de l'exil : diète frugale et logements de fortune. La Cour à Tai-Yuan. Le gouverneur Yu-Hien. Arrivée de Jong-Lou. Ses conseils. Son impopularité. Départ pour Si-Ngan. Un majordome économe : le gouverneur Ts'en. Tseu-Hi s'intéresse aux misères de son peuple.

p.225 King-Chan, dans son journal, a décrit en détail la fuite matinale de l'impératrice douairière et de l'empereur, le jour du 15 août. Ce récit a été confirmé et complété par le Grand secrétaire Wang Wen-chao dans une lettre à des amis du Tche Kiang, que publia la presse indigène de Chang-Haï.

Wang Wen-chao rejoignit Leurs Majestés à Houai-Lai, le 18 août ; pendant les trois jours précédents, elles avaient couru de grands dangers et supporté des fatigues considérables. Le soir du 15, elles s'étaient arrêtées à Kuan-shih, à 70 li de Péking, et avaient passé la nuit dans la mosquée. L'importante maison mahométane de transports « Toung Kouang yu », qui loue les bêtes de somme aux caravanes du Nord, leur avait fourni la nourriture grossière dont elle pouvait disposer — farine de qualité inférieure et semoule de millet — et leur avait donné des litières à mules pour continuer leur route. Comme les soldats de l'escorte avaient reçu l'ordre de rester à quelque distance en arrière pour assurer la retraite du cortège impérial, Leurs Majestés arrivèrent sans être annoncées et sans que leur identité pût être même soupçonnée. Au moment p.226 où elles descendaient de leurs véhicules, fatiguées, découragées et couvertes de poussière, une foule de réfugiés et de paysans les entourèrent pour leur demander des nouvelles de la capitale. Un témoin oculaire de cette scène raconte que l'empereur dit en jetant des regards craintifs autour de lui :

— Ce sont les Boxers qui nous ont acculés à cette situation.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Sur quoi Tseu-Hi, toujours intraitable, même dans les circonstances les plus malheureuses, le pria de se taire.

Le lendemain, les fugitifs firent en litière à mules 90 *li* (environ 50 kilomètres) et passèrent la nuit à Tch'a-Tao, au-delà de la Grande muraille. On n'avait fait aucun préparatif pour les recevoir, et il leur fallut dormir sur une plate-forme de briques (*k'ang*) sans aucune literie convenable. Mais le magistrat de Yen K'ing-Tcheou avait trouvé une chaise à porteurs bleue pour l'impératrice douairière, qui avait ainsi, pendant une partie de la journée, pu voyager dans des conditions un peu plus confortables.

Le 17, ils allèrent de Tch'a-Tao à Houai-Lai, longue étape de 50 *li*. Quelques fonctionnaires et chambellans de la Cour y rejoignirent Leurs Majestés : le convoi comprenait maintenant dix-sept voitures, plus le palanquin de Tseu-Hi et la litière à mules de l'empereur. Mais le bruit commença à circuler dans la région qu'ils étaient de vils imposteurs, prétendant faussement être le Fils du Ciel et l'impératrice douairière. Ces bruits étaient dus sans doute aux déguisements qu'ils portaient encore. Malgré ces rumeurs, le magistrat de Houai-Lai n'avait pas été informé de l'arrivée de Leurs Majestés ; lorsque le cortège impérial, accompagné d'une grande foule, pénétra dans son yamen, il n'eut pas le temps de revêtir ses robes de cérémonie, mais se précipita au-devant des souverains dans le simple costume où il se trouvait. Après s'être prosterné, il se mit en devoir de chasser la populace bruyante et curieuse, mais Tseu-Hi l'arrêta, lui disant :

— Laissez-les approcher tant qu'ils voudront. Cela m'amuse
p.227 de voir ces honnêtes paysans.

Après trois jours d'une diète frugale, l'impératrice put enfin faire bonne chère. Elle fit honneur à la soupe aux nids d'hirondelles et aux nageoires de requins que lui servit le magistrat. Celui-ci lui fournit également des vêtements convenables ainsi qu'à l'empereur et à l'héritier présomptif. L'impératrice le remercia vivement.

Tseu-Hi, impératrice douairière



16. Son altesse le prince Tsai-Siun, frère du défunt empereur,
chef de la récente mission navale chinoise envoyée en Europe et en Amérique.

Tseu-Hi, impératrice douairière

C'est à Houai-Lai que Wang Wen-chao rejoignit l'impératrice : elle le reçut avec la plus grande cordialité et se lamenta sur tous les dangers auxquels il avait été exposé. Elle insista pour qu'il partageât sa soupe aux nids d'hirondelles, qui lui ferait certainement autant de plaisir qu'à elle-même après de si grandes privations, et reprocha à l'empereur de ne pas exprimer en termes assez chaleureux sa gratitude envers le vieux conseiller pour le dévouement dont il venait de faire preuve.

Le prince K'ing reçut à ce moment l'ordre de retourner à Péking pour négocier avec les Alliés. Connaissant les difficultés de cette mission, il n'obéit qu'à contre-cœur. Avant de partir, il eut un long entretien avec Sa Majesté, qui l'assura de toute sa confiance.

La Cour se rendit ensuite en trois jours de marche à Siuan-Houa-Fou, où elle resta quatre jours pour se reposer et se préparer à entrer dans le Chan-Si. Le garde-frontière de Cha-Ho-Tchen avait pu procurer à Leurs Majestés des chaises à porteurs vertes, couleur officielle ; on recommençait peu à peu à observer l'étiquette habituelle de la Cour et du Grand conseil. Le moral de l'impératrice était excellent. Elle prenait intérêt à tout ce qu'elle voyait.

À Siouen-Hoa-Fou, le désordre était considérable ; la cour put cependant vivre dans des conditions relativement confortables grâce au zèle et à l'énergie du magistrat local. C'est là que parvint aux souverains la première dépêche du prince K'ing, qui donnait des nouvelles déplorables sur la situation à Péking.

À Tso-Wei, poste militaire qui marqua l'étape suivante, ^{p.228} les soldats s'étaient enfuis et tout avait été pillé et brûlé à l'exception de deux petites chambres, humides et malodorantes. On n'avait pour toute nourriture que du pain fait de farine bouillie. Une des chambres fut occupée par Tseu-Hi, l'autre par Kouang-Siu et l'impératrice consort, tandis que tous les fonctionnaires, grands et petits, bivouaquaient de leur mieux dans la cour encombrée. Cette fois le sang-froid de la Vénérable Mère l'abandonna :

Tseu-Hi, impératrice douairière

— C'est abominable, s'écria-t-elle ; cette chambre fourmille de vermine, et je ne puis fermer l'œil. Il est odieux à mon âge d'être soumise à de pareils traitements ! Ma situation est encore pire que celle de l'empereur Souan-Tsoung de la dynastie t'ang, qui dut fuir de sa capitale et vit sa concubine favorite assassinée sous ses yeux.

La nouvelle, d'ailleurs fautive, du pillage de ses richesses par les Alliés ne contribua pas à calmer Sa Majesté, et pendant quelque temps sa suite fut consternée et terrifiée par les éclats de sa colère.

Même désordre à T'ien-tchen-Hien, ville située au delà des frontières du Chan-Si. Le magistrat local venait de se suicider. Mais l'arrivée de Ts'en Ch'oun-Souan, gouverneur du Chan-Si, fonctionnaire intelligent et énergique, rendit un peu de courage aux fugitifs : il sut dérider Tseu-Hi en lui faisant présent d'œufs et d'une ceinture qu'ornaient une bourse et un étui pour sa pipe.

Arrivée le 30 août à Ta-Toung-Fou, la Cour y resta quatre jours dans des conditions matérielles assez satisfaisantes.

Mais le 4 septembre, à T'ai-Youeh, elle ne trouva de nouveau que des chambres humides et une mauvaise nourriture. L'impératrice douairière était pourtant mieux disposée. Le 6, en traversant le col des Oies volantes, elle s'arrêta un moment pour admirer le paysage. « Cela me rappelle les environs de Jehol », dit-elle. Puis se tournant vers l'empereur : « Après tout, c'est charmant de quitter ainsi Péking et de voir le monde, n'est-il pas vrai ? » — « Oui, ^{p.229} si les circonstances étaient plus heureuses, répondit Kouang-Siu.

Le 7, à Youen-P'ing, une maison de torchis appartenant à de pauvres gens fut le seul abri qui s'offrit aux souverains. Mais, par mégarde, on y avait laissé plusieurs cercueils vides. Tseu-Hi fit bonne contenance :

— Si on peut enlever ces cercueils, qu'on les emporte ; mais puisqu'ils ne sont pas dans la pièce principale, leur présence ne me gêne pas beaucoup.

Tseu-Hi, impératrice douairière

On put cependant les faire disparaître et écarter ainsi les calamités dont leur voisinage menaçait l'impératrice.

Le 8 septembre, à Sin-tcheou, trois chaises à porteurs jaunes, couleur impériale, furent mises à la disposition de Leurs Majestés, qui purent ainsi, le 10, faire une entrée assez imposante à T'ai-yuan. La Cour s'installa dans le yamen du gouverneur Yu-Hien, à l'endroit même où six semaines auparavant avaient été massacrés les missionnaires européens.

Yu-Hien vint au-devant du cortège impérial en dehors des murs de la ville et s'agenouilla sur le bord de la route lorsque parut le palanquin de l'impératrice. Celle-ci fit arrêter ses porteurs et pria le gouverneur d'approcher ; puis elle lui dit :

— À l'audience que je vous ai accordée, le dernier mois de l'année dernière, vous m'avez assurée que les Boxers étaient vraiment invulnérables. Hélas ! Vous vous êtes trompé, et voilà que Péking a été pris ! Mais vous avez admirablement exécuté mes ordres et purgé le Chan-Si de toute cette engeance de diables étrangers. Tout le monde vous a approuvé, et je sais d'ailleurs quelle est votre réputation de bon et honnête serviteur du Trône. Cependant, comme les étrangers veulent tirer vengeance de vous, je puis être obligée de vous révoquer, comme j'ai révoqué Li Ping-heng ; mais ne vous en inquiétez pas, car, si je prends cette résolution, ce sera seulement pour jeter de la poudre aux yeux des barbares et pour servir nos propres intérêts. Il nous faut ^{p.230} attendre notre heure et espérer des jours meilleurs.

Yu-Hien se prosterna neuf fois, comme le lui prescrivait l'étiquette, et répondit :

— L'esclave de Votre Majesté a pris les étrangers comme dans un filet ; pas un poulet, pas un chien n'a pu s'échapper. Pourtant je suis prêt à accepter le châtement qu'il vous plaira de m'infliger. Quant aux Boxers, ils ont été vaincus parce qu'ils n'ont pas fidèlement observé les règles de l'Ordre, et

Tseu-Hi, impératrice douairière

parce qu'ils ont dépouillé et tué des personnes innocentes qui n'étaient pas chrétiennes.

Cette conversation fut entendue par plusieurs témoins et reproduite par l'un d'eux dans une lettre adressée à Chang-Hai. lorsque Yu-Hien eut fini de parler, Tseu-Hi fit un signe et ses porteurs reprirent leur marche. Peu de jours après, elle publia son premier décret expiatoire, qui révoquait Yu-Hien et plusieurs autres chefs boxers. Elle avait auparavant visité avec Yu-Hien la cour où les missionnaires avaient été massacrés et s'était fait expliquer par lui tous les détails de cette boucherie. Et l'on raconte que, tandis qu'elle écoutait avec le plus grand intérêt le récit des cruautés de son fidèle serviteur, l'héritier présomptif, prenant des attitudes de matamore, s'amusait dans la cour à brandir le grand sabre qui avait servi à cet ignoble exploit. Nous retrouvons ici la Tseu-Hi aux instincts primitifs et aux passions sauvages.

L'impératrice ne revit qu'une fois Yu-Hien pendant le séjour de la Cour à T'ai-yuan. Au moment de cette entrevue, Tseu-Hi avait compris que les étrangers exigeraient l'exécution du gouverneur ; sachant, d'autre part, combien il était populaire parmi les habitants de T'ai-yuan, elle lui dit simplement que le prix des cercueils était en hausse — et il comprit que ce langage imagé signifiait qu'il ferait bien de se suicider pour éviter une mort ignominieuse.

Jong-Lou parvint à T'ai-yuan vingt-quatre heures après la Cour et fut très bien reçu par l'impératrice douairière. Il lui avait préalablement adressé un mémoire sur les ^{p.231} événements récents. Il avait essayé, le 15 août, disait-il, de rallier les troupes ; mais, après s'être entretenu avec les généraux Soung-K'ing et Toung Fou-siang, il était arrivé à la conclusion qu'il n'y avait plus rien à espérer de ce côté : les hommes étaient complètement découragés. Toute la nuit suivante, il s'était entretenu des affaires publiques avec Tch'oung-K'i, le président du ministère des Finances. Ce dernier était si profondément désespéré que le lendemain matin il s'était pendu. Pour honorer le courage et l'honnêteté de ce loyal serviteur, Tseu-Hi lui conféra de grands honneurs posthumes.

Tseu-Hi, impératrice douairière

L'impératrice demanda à Jong-Lou quelle était à son sens la politique à suivre. Sans détour, suivant sa coutume, il répondit :

— Il n'y a qu'une chose à faire : décapiter le prince Touan et les autres princes et ministres qui vous ont trompée, puis rentrer à Péking.

Un incident rapporté par un haut dignitaire mandchou nous montre la nature des relations qui existaient à cette époque entre l'empereur, l'impératrice douairière et Jong-Lou. Lorsque ce dernier arriva à T'ai-yuan, Kouang-Siu le fit appeler :

— Je suis heureux de vous voir enfin, dit Sa Majesté. Je désire que vous fassiez exécuter le prince Touan sans délai.

— Comment pourrais-je le faire sans l'ordre de l'impératrice douairière ? répondit Jong-Lou. Les jours sont passés où un décret de Votre Majesté pouvait suffire ¹.

La position de Jong-Lou n'eût pas été sans dangers s'il n'avait pu compter sur la protection de l'impératrice douairière : il était également détesté par les réactionnaires et par les réformistes : son bon sens naturel lui avait fait beaucoup d'ennemis parmi les partis extrêmes. Il ne pouvait même pas se targuer de cette intégrité absolue qu'il avait tant admirée chez son collègue Tch'oung-K'i. À T'ai-yuan, il fut en effet ouvertement accusé de ^{p.232} complicité avec un certain Tch'en Tse-lin, qui avait détourné du trésor de guerre des sommes considérables. Jong-Lou lui avait d'abord donné l'ordre de combler le déficit, mais il informa ensuite le Trône que l'argent avait été pris par les Alliés. Et le censeur qui l'accusait n'hésitait pas à dire que le prix de ce changement d'attitude avait été de 40.000 taels d'argent, 20 livres de nids d'hirondelles de la meilleure qualité, et quatre caisses de soie qu'avait apportées chez lui un sergent nommé Yao. Suivant son habitude, Tseu-Hi ne tint nul compte du mémoire, mais elle sut sans aucun doute mettre à profit les renseignements qu'il contenait pour remplir sa cassette privée.

¹ Allusion à l'ordre donné par Kouang-Siu, en septembre 1898, d'exécuter sommairement Jong-Lou.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Toute la Cour, maintenant assez nombreuse à T'ai-yuan, se livrait à la chasse aux faveurs ; chacun faisait valoir le dévouement dont il avait fait preuve dans les circonstances récentes et les dangers qu'il avait courus lors de la fuite de Péking.

Aux audiences impériales et aux réunions du Grand conseil, le principal sujet des discussions était de savoir s'il fallait que la Cour retournât à Péking ou s'il n'était pas préférable qu'une des grandes villes du Sud fût désignée comme nouvelle capitale. Tchang Tchi-toung avait recommandé, dans un mémoire, la ville de Siang-Yang, dans le Hou-Pe ; sa situation centrale était, disait-il, avantageuse ; et son nom, qui signifiait « regardant vers le Sud », était de bon augure, puisque l'empereur est toujours assis face au Sud. Sur quoi les ennemis de Tchang insinuèrent qu'en faisant cette proposition il exprimait d'une façon discrète le vœu que l'empereur revînt au pouvoir.

Jong-Lou, dont l'influence sur l'impératrice était plus que jamais prépondérante, lui conseillait de rentrer immédiatement à Péking, et, lorsque plus tard elle s'y décida, ce fut en raison de la confiance qu'elle avait en la sagesse de ses avis, bien plus qu'en considération des nombreux mémoires qui lui avaient été adressés à ce sujet.

Vers la fin de septembre, le bruit courut que les Alliés ^{p.233} avaient lancé sur T'ai-yuan des troupes chargées de venger les missionnaires massacrés. Il n'en fallut pas davantage pour décider Sa Majesté à quitter cette ville pour Si-Ngan, capitale du Chan-Si, où elle se trouverait en sûreté.

La Cour partit donc le 30 septembre. Mais, comme en Chine il faut toujours sauver les apparences, le départ fut annoncé en ces termes :

« La province de Chan-Si souffre de la famine, ce qui rend tout approvisionnement extrêmement difficile. Comme, d'autre part, l'absence de communications télégraphiques est la cause de retards qui nous sont préjudiciables, nous nous voyons obligés de continuer notre route vers l'Ouest jusqu'à Si-Ngan.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le voyage se fit dans de bonnes conditions, mais, en cours de route, l'impératrice éprouva un vif chagrin de la mort de K'ang-Yi, le grand protecteur des Boxers, le réactionnaire le plus borné et le plus violent de l'entourage impérial. Il tomba malade dans un village du nom de Hou-Ma et mourut en trois jours, malgré les soins que lui prodigua le vice-président du conseil des Censeurs, Ho Nai-ying, spécialement autorisé à rester auprès de lui. Tseu-Hi ne quitta le malade qu'à grand regret et témoigna une émotion qui ne lui était pas habituelle. Après sa mort, elle s'intéressa à son fils, qui suivit la Cour à Si-Ngan, et s'entretint souvent avec lui du patriotisme et du loyalisme du défunt.

À Si-Ngan, la Cour trouva une résidence confortable, peu vaste sans doute, installée sommairement, par des moyens de fortune, mais distribuée suivant les grandes lignes de la résidence impériale de Péking. La cassette de l'impératrice se trouvait alors très dégarnie ; il fallut donc s'ingénier à faire rentrer et à conserver en lieu sûr les tributs en argent et en nature qui arrivaient de la province. Tant que l'administration de la maison privée de Tseu-Hi fut sous le contrôle du gouverneur Ts'en, la plus stricte économie fut de règle ; il consacrait par exemple à la table de Leurs Majestés une dépense journalière de 200 taels ^{p.234} (625 francs). C'était, comme le remarque elle-même l'impératrice, environ le dixième de la somme attribuée au même crédit quand la Cour était à Péking.

— Nous vivons à bon marché maintenant, dit-elle.

À quoi le gouverneur répondit :

— Ce chiffre pourrait encore être réduit sans inconvénient.

L'impératrice avait pour habitude de fixer chaque soir les menus du lendemain d'après une liste d'environ cent plats que lui soumettait un eunuque de service. Après les privations qu'elle venait de subir, elle apprécia particulièrement les nids d'hirondelles et les « bêtes de mer », qui lui venaient du Sud ; mais l'empereur, comme de coutume, suivait un régime strictement végétarien. Elle donna l'ordre que l'on ne servît pas plus de six plats par repas ; elle s'occupa personnellement de

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'approvisionnement en lait, car elle en consommait toujours une grande quantité. Six vaches étaient nourries dans le voisinage immédiat des appartements impériaux : leur entretien coûtait 200 taels par mois.

D'une manière générale, la santé de Tseu-Hi fut à cette époque excellente ; elle souffrait pourtant de mauvaises digestions, qu'elle attribuait au changement de climat et aux fatigues du voyage. Et lorsqu'elle était prise d'insomnie, elle avait recours à des massages que lui faisaient plusieurs eunuques experts en cet art.

Après l'installation de la Cour à Si-Ngan, on persuada à Sa Majesté qu'elle pouvait autoriser des représentations théâtrales ; elle parut y prendre autant de plaisir qu'à Péking. Mais elle était sans cesse préoccupée au sujet des négociations qui se poursuivaient dans la capitale, et tous les télégrammes qui lui parvenaient à la Cour lui étaient immédiatement apportés. La nouvelle de la profanation du palais d'Été l'avait remplie de colère et de tristesse, surtout lorsqu'elle avait su, par une lettre de l'eunuque Soun, resté à Péking, que son trône avait été jeté dans le lac et que les soldats étrangers avaient tracé ^{p.235} « des dessins et des inscriptions obscènes » jusque sur les murs de sa chambre à coucher.

Ce fut avec la plus grande satisfaction qu'elle apprit la conclusion de la paix. Dès que les hostilités eurent irrévocablement pris fin (juin 1901), Tseu-Hi fixa au mois de septembre la date du retour de la Cour ; en raison de son âge, il eût été imprudent de refaire ce long voyage par la chaleur des mois d'été.

Un des plus célèbres chefs boxers, le duc Koung, le plus jeune frère du prince Tchouang, était venu à Si-Ngan avec sa famille pour accompagner la Cour. Tseu-Hi, comprenant que sa présence était compromettante, décida de l'éloigner. La famille du duc tomba dans la misère ; aucun secours ne lui fut accordé par les fonctionnaires en cours de route ; finalement il fut réduit à gagner maigrement sa vie comme employé subalterne d'un petit fonctionnaire, tandis que sa femme, jeune et jolie, était vendue comme esclave. Cet exemple prouve clairement que Tseu-Hi avait enfin compris la folie qu'elle avait commise en encourageant les Boxers.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Après la disparition des chefs du mouvement, elle dit une fois :

— Ces princes et ministres ont cherché à en imposer à tout le monde, comptant sur leur proche parenté avec nous ; et nous avons eu la sottise de les croire quand ils nous assuraient que jamais les diables étrangers ne viendraient à bout de la Chine. Dans leur folie, il s'en est fallu de peu qu'ils ne renversassent la dynastie. Le seul dont je regrette la mort est Tchao Chou-k'iao. Oui, je le regrette sincèrement.

Au cours du voyage à Si-Ngan comme pendant le retour à Péking, l'impératrice s'intéressa vivement à la vie des paysans et à la situation du peuple en général. Elle contribua libéralement aux souscriptions destinées à venir en aide aux victimes de la famine qui désolait le Chan-Si. Elle dit à l'empereur que, dans la retraite de son palais, elle ne s'était jamais rendu compte des souffrances de son peuple.

p.236 Pendant le séjour de la cour à Si-Ngan, l'empereur sembla reprendre quelque intérêt aux affaires publiques : mais, bien que Tseu-Hi discutât librement avec lui et prît son avis, il n'eut pas d'influence réelle sur les décisions importantes. Son humeur continua d'être très variable et parfois violente, si bien que beaucoup de hauts dignitaires de la Cour préféraient avoir affaire à l'impératrice douairière. Une nomination importante fut faite à cette époque par Tseu-Hi sur la demande personnelle de l'empereur : celle de Souen K'ia-nai, ancien précepteur impérial, au poste de Grand secrétaire d'État. Ce fonctionnaire avait donné sa démission en janvier 1900, lors de la désignation de l'héritier présomptif, qu'il considérait comme équivalente à la déposition de l'empereur. Pendant le mouvement boxer, il était resté à Péking ; sa maison avait été pillée, et il eût certainement été tué sans la protection de Jong-Lou.

À cette époque également, Lou Tch'ouan-lin fut nommé au Grand conseil. Lorsque le siège des légations commença, il avait quitté son poste de gouverneur du Kan-Sou et marché vers le Nord avec environ trois mille hommes pour défendre Péking contre les « Barbares ». Avant qu'il eût atteint la capitale, elle était tombée aux mains des étrangers. Il avait alors

Tseu-Hi, impératrice douairière

licencié ses troupes et était venu passer quelques semaines au Pe-tchi-li, dans sa ville natale, et de là était allé rejoindre la cour à T'ai-yuan, où Tseu-Hi le reçut très cordialement. Son cas est particulièrement intéressant : il fut jusqu'à sa mort (26 août 1910) membre du Grand conseil, et ses idées sur l'art du gouvernement et sur la situation de la Chine dans le monde restèrent, comme d'ailleurs celles de beaucoup d'autres dignitaires, exactement au même point qu'avant le mouvement des Boxers. La décision qu'il prit de quitter son poste du Sud et de venir à Péking avec ses troupes est aussi curieuse en ce qu'elle montre la situation presque indépendante des fonctionnaires provinciaux et la liberté dont peut ^{p.237} jouir en Chine tout homme énergique. Les vice-rois de Nanking et Ou-tchang ont pu ainsi s'opposer aux désirs de l'impératrice douairière et suivre la politique qui leur paraissait la meilleure à l'égard des étrangers ; mais il était également loisible à n'importe lequel de leurs subordonnés de différer d'opinion avec eux et de prendre telles mesures qu'il jugeait convenables, même au sujet du mouvement des troupes.

@



17. Le palais d'Été vu du lac K'oun Ming.

CHAPITRE XXI

COMMENT SONT MORTS LES CHEFS BOXERS

@

Tseu-Hi sacrifie les chefs boxers. Leur stoïcisme. Condamnations du prince Tchouang, du prince Touan, du duc Lan, de Yu-Hien, Toung Fou-siang, Ying-Nien, Tchao Chou-K'iao, K'i-Sieou, Siu-Toung. Mort de Tchao Chou-k'iao. Mort du prince Tchouang. Mort de K'i-sieou.

p.239 Profondément individualistes, les dignitaires chinois sont en général incapables d'héroïsme collectif ou d'un long effort d'organisation pour la défense de leur pays. Mais c'est un des résultats les plus remarquables de la doctrine philosophique de Confucius que les mandarins, même les plus connus pour avoir publiquement fait preuve de pusillanimité dans des moments critiques, acceptent d'ordinaire la sentence de mort prononcée par leur souverain avec une parfaite égalité d'âme et l'exécutent avec une stoïque résignation. La manière dont sont morts les chefs boxers condamnés au cours des négociations de Péking en est un témoignage éclatant. Elle explique en même temps, dans une certaine mesure, la stabilité et la durée d'un système de gouvernement fondé essentiellement sur l'observation rigoureuse de ces préceptes de Confucius : fidélité absolue au chef de l'État, obéissance passive à ses ordres.

Bien que les puissances étrangères eussent demandé instamment, et à plusieurs reprises, la mise à mort des principaux chefs et partisans du mouvement boxer, p.240 l'impératrice douairière était d'autant moins disposée à céder qu'elle avait eu la plus vive sympathie pour leur action. Elle ne s'y résigna qu'après de nombreuses et longues entrevues avec ses conseillers habituels, et lorsqu'elle fut assurée qu'elle n'obtiendrait la paix qu'à ce prix. Un décret, rédigé par Jong-Lou en février 1901, abandonna à leur destin ceux qui, avec l'entière approbation de l'impératrice, s'étaient mis à la tête du soulèvement. Lorsqu'on sait la part qu'eut Tseu-Hi dans cette poussée xénophobe, la

Tseu-Hi, impératrice douairière

lecture de ce décret permet de mesurer sa cruauté et son indifférence cynique à tout ce qui n'était pas sa sécurité ou son autorité personnelles :

« En examinant les causes de ce désastre, disait le document, nous en sommes arrivés à cette conclusion qu'il faut les chercher dans l'ignorante arrogance de certains de nos princes et ministres. Croyant stupidement au prétendu pouvoir surnaturel des Boxers, ils ont été amenés à désobéir au Trône et à négliger les ordres exprès donnés par nous pour l'extermination de ces rebelles... C'est la folie de ces hommes qui poussa le général Toung Fou-sian, ce matamore obstiné, à bombarder les légations.

Puis le décret faisait sommairement le procès des chefs boxers et fixait la peine de chacun. Le prince Tchouang, qui avait dirigé l'attaque de la cathédrale française et des légations et fait une proclamation contraire à tous les traités ¹, recevait la permission de se suicider.

Le prince Touan et le duc Lan, comme membres de la famille impériale, étaient seulement condamnés à l'exil perpétuel dans le Turkestan.

Yu-Hien, gouverneur du Chan-Si, obéissant aux instincts les plus sanguinaires, avait mis à mort un grand nombre de missionnaires et de Chinois convertis. La peine de l'exil, déjà prononcée contre lui, était aggravée, et il était condamné à être décapité.

p.241 Quant à K'ang-Yi, s'il avait vécu, il eût été aussi condamné à la peine capitale : il était dégradé et révoqué à titre posthume.

Toung Fou-siang, en raison des services qu'il avait rendus lors de la révolte du Kan-Sou, était simplement révoqué ².

Ying-Nien, vice-président du conseil des Censeurs, s'était élevé contre la proclamation qui mettait à prix la tête des Européens, mais

¹ Il avait, on s'en souvient, sur l'ordre de Tseu-Hi, mis à prix les têtes des étrangers.

² C'est surtout à cause de la popularité de Toung Fou-siang dans le Kan-Sou que Sa Majesté, craignant un nouveau soulèvement, hésita à le faire exécuter.

Tseu-Hi, impératrice douairière

« il n'avait pas présenté ses objections avec assez de force » : il était donc révoqué et condamné à l'emprisonnement à vie.

Le Grand conseiller Tchao Chou-k'iao n'avait jamais témoigné ni haine pour les étrangers ni sympathie pour les Boxers ¹. Il avait cependant été coupable de négligence ; il était, lui aussi, révoqué et condamné à l'emprisonnement à vie ².

Siu-Toung, Grand secrétaire, et Li Ping-heng, commandant en chef adjoint, s'étaient tous deux suicidés ; ils étaient dégradés et privés de tout honneur posthume.

« Les ministres des puissances amies, disait en terminant l'impératrice, ne manqueront pas de reconnaître que la révolte des Boxers a été exclusivement l'œuvre de ces fonctionnaires et que l'action ou la volonté du Trône n'y ont été pour rien. Nous avons châtié les coupables sans faiblesse, et nos sujets comprendront ainsi la gravité de la crise récente.

Mais les termes de ce décret ne donnèrent pas satisfaction aux ministres étrangers : un nouvel édit fut donc publié une semaine plus tard, qui condamnait à l'emprisonnement ^{p.242} à vie le prince Touan et le duc Lan, condamnation qui fut définitivement commuée en celle de bannissement perpétuel dans le Turkestan. La décollation posthume, peine particulièrement infamante aux yeux des Chinois, fut infligée à K'ang-Yi, alors que Tchao Chou-k'iao et Ying-Nien recevaient l'ordre de se suicider. Le grand conseiller K'i-Sieou et son fils, le Grand secrétaire Siu-Toung, étaient condamnés à mort et furent exécutés à Péking.

Enfin, sous la pression des ministres étrangers, un dernier décret rendit leurs rangs et leurs honneurs aux cinq dignitaires qui avaient été exécutés pour avoir poussé Sa Majesté contre les Boxers.

¹ Voir ce qu'en dit King-Chan, dans son journal, juin 1900 (trois heures).

² L'impératrice douairière fut dès le début très désireuse de protéger ce fonctionnaire, qu'elle tenait en haute estime. À la lumière de renseignements ultérieurs, il apparaît que la plupart de ses actes ont été inspirés par K'ang-Yi : l'insistance des ministres étrangers pour qu'on le mît à mort ne fut donc pas justifiée par sa réelle part de responsabilité.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Mort de Tchao Chou-k'iao. — Ce Grand conseiller, un des ministres favoris de l'impératrice, qui s'efforça jusqu'au dernier moment de l'arracher à la mort, fut d'abord condamné à l'emprisonnement à vie. Il fut enfermé dans la prison provinciale de Si-Ngan, où sa famille avait le droit d'aller le voir. La veille du jour où parut le décret qui le condamnait à l'emprisonnement, Tseu-Hi avait dit, à une réunion du Grand conseil :

— Je ne crois pas réellement que Tchao ait eu la moindre sympathie pour les Boxers. Sa seule faute a été de ne s'être pas rendu compte de l'importance du mouvement.

Ces paroles rapportées à Tchao le transportèrent de joie, car il crut que sa vie serait épargnée. Peu de jours après, cependant, le bruit courut que les puissances étrangères insistaient pour qu'il fût décapité, et cette nouvelle causa une vive émotion à Si-Ngan, dont il était originaire. Environ trois cents des principaux habitants rédigèrent une pétition, la portèrent au bureau du Grand conseil et demandèrent, au nom de la communauté, qu'on lui épargnât la vie. En réponse, le président du ministère des Châtiments — qui était parent de Tchao — déclara que son exécution serait une monstrueuse injustice.

Le premier jour de la nouvelle année, les rumeurs se précisèrent, et l'audience de l'impératrice en son Grand ^{p.243} conseil dura de six à onze heures du matin ; mais cependant aucune décision n'y fut prise au sujet de l'exécution de Tchao. Dans tout le voisinage de la tour du Tambour, les rues étaient encombrées d'une foule immense, qui menaçait de délivrer Tchao si on le faisait sortir pour le mettre à mort. Les clameurs du peuple étaient si fortes que le Grand conseil, craignant un soulèvement, pria l'impératrice d'autoriser Tchao à se suicider. Tseu-Hi finit par y consentir, et, le lendemain à une heure du matin, elle signa un décret ordonnant que la mort du chef boxer devrait lui être annoncée le jour même à cinq heures de l'après-midi.

Le gouverneur Ts'en reçut l'ordre de se rendre à la prison et de lire le décret au condamné, ce qui fut fait en due forme. Ayant écouté jusqu'au bout en silence, Tchao demanda :

Tseu-Hi, impératrice douairière

- N'y aura-t-il pas un autre décret ?
- Non, répondit Ts'en.
- Il y en aura sûrement un autre, affirma Tchao.

Sur ces mots, sa femme intervint :

- Il n'y a plus d'espoir : mourons ensemble !

Elle lui tendit alors le poison dont il prit un peu ; mais, jusqu'à trois heures de l'après-midi, le poison ne fit aucun effet. Tchao paraissait très bien portant et discuta longuement avec sa famille les détails de ses funérailles. Ce qui l'inquiétait surtout, c'étaient les conséquences que sa mort pourrait avoir sur la santé de sa vieille mère.

Toute la journée, il reçut la visite de nombreux amis et collègues : le gouverneur avait d'abord voulu leur interdire de pénétrer jusqu'à lui, mais il avait fini par y consentir, si bien que le nombre des personnes présentes était considérable. Tchao leur dit :

- C'est K'ang-Yi qui est responsable de mes malheurs.

Le gouverneur, observant que sa voix était encore claire et forte, et qu'à cette heure il n'y avait aucun signe avant-coureur de la mort, ordonna à un des aides de présenter au condamné de l'opium, qu'il avala. À cinq heures, l'opium n'avait produit aucun effet. Les aides reçurent l'ordre de lui donner une ^{p.244} forte dose d'arsenic. Lorsqu'il l'eut prise, il roula sur le sol et resta étendu, gémissant et se frappant la poitrine. Plus tard, il demanda qu'on lui frictionnât la poitrine pour soulager ses souffrances ; mais sa constitution était si robuste et sa force de volonté si grande qu'à onze heures il était encore plein de vie.

Le gouverneur était dans la plus vive inquiétude, car il savait bien que la vieille impératrice exigerait des explications circonstanciées sur le long retard apporté à l'exécution de ses ordres.

- Je devais annoncer sa mort à cinq heures, dit-il, mais il ne veut pas mourir. Que faut-il faire ?

Tseu-Hi, impératrice douairière

Les aides proposèrent d'étouffer le condamné en lui introduisant dans les voies respiratoires d'épais tampons de papier trempés dans l'alcool pur. Ts'en approuva la proposition. Tchao ne rendit l'âme qu'à l'introduction du cinquième tampon. Sa femme, pleurant amèrement, se suicida aussitôt.

Jusqu'à la fin, Tchao ne put croire que l'impératrice douairière le laisserait mourir ; c'est probablement dans cette idée qu'il prit une dose d'opium insuffisante, afin de gagner du temps.

Mort du prince Tchouang. — Le prince Tchouang, accompagné de sa concubine et de son fils, se rendit à Tou-Tcheou, dans le Chan-Si méridional, pour y attendre, dans un palais officiel, que l'impératrice douairière voulût bien statuer sur son sort. Le jour se levait à peine lorsque Ko Pao-houa, le commissaire impérial, qui apportait le décret de condamnation au suicide, arriva à la résidence du prince : conformément à l'étiquette, on fit éclater des pétards pour lui souhaiter la bienvenue. Ce bruit irrita vivement le prince, qui demanda aux domestiques comment ils osaient faire un tel bruit à pareille heure.

— Un commissaire impérial vient d'arriver, dirent-ils.

— C'est pour moi qu'il vient ?

— Non, il ne fait que passer.

Dès que le commissaire fut introduit, le prince le pressa de questions et lui demanda des nouvelles de la Cour ; p.245 Ko répondit brièvement. Après quelques instants, Ko sortit et fit le tour de la résidence ; il trouva derrière la maison un temple abandonné : il y choisit une pièce inoccupée et décida que Tchouang se suiciderait à cet endroit. À une poutre du plafond il attacha une corde de soie, et, après l'avoir solidement fixée, il ordonna au préfet et au magistrat du district d'envoyer des soldats pour maintenir l'ordre. Après avoir terminé ces préparatifs, Ko revint auprès du prince. Il lui dit qu'il avait un décret impérial à lui lire et le pria de s'agenouiller pour l'écouter. Le prince se dressant de toute sa hauteur dit :

Tseu-Hi, impératrice douairière

— C'est ma tête que vous voulez ?

Sans répondre à cette question, le commissaire commença à donner lecture du décret, tandis que le prince se mettait respectueusement à genoux. Lorsque l'envoyé impérial eut terminé sa lecture, Tchouang dit :

— Ainsi, il faut que je me suicide, et c'est à ma vie qu'ils en veulent ; j'ai toujours pensé qu'ils ne se contenteraient pas à moins ; j'ai bien peur que notre Vieux Buddha lui-même n'en ait plus pour bien longtemps.

Il demanda alors au commissaire la permission de dire adieu à sa famille. Elle lui fut accordée. À ce moment, sa concubine et son fils, ayant appris la mission de l'envoyé impérial, entrèrent dans la salle. Le prince, s'adressant à son fils, dit :

— Rappelle-toi qu'il est de ton devoir de servir ton pays jusqu'à la mort ; il faut à tout prix empêcher les étrangers de s'emparer de ce glorieux Empire que nos ancêtres ont conquis pour nous ¹.

Le jeune homme pleurait amèrement, sans pouvoir répondre tandis que la concubine, d'abord prise d'une crise de larmes, s'évanouissait. Le prince, impassible, demanda :

— Où dois-je mourir ?

Le commissaire répondit :

— Que Votre Altesse m'accompagne dans la pièce vide derrière la maison.

Lorsque le prince vit la corde qui pendait au plafond, il dit :

— Votre Excellence a admirablement pourvu à tout.

Sur ces mots, ^{p.246} il se passa la corde autour du cou, et en quelques minutes il était mort.

¹ Le prince Tchouang était un descendant direct de Nou-eul-ho-tch'e, vainqueur des Mings.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Mort de K'i-Sieou. — K'i-Sieou fut exécuté avec Siu-Tch'eng-yu derrière le mur de la Ville Tartare, à Péking, un jour de février 1901. Lorsqu'il apprit qu'il devait mourir, il demanda seulement :

— Par ordre de qui ?

Lorsqu'on lui eut dit qu'un décret était venu de Si-Ngan, il dit :

— C'est donc sur l'ordre de l'impératrice douairière : je meurs content dès lors que ce n'est pas sur l'ordre des étrangers.

Le Grand conseiller avait été arrêté plusieurs mois auparavant par les Japonais, et le prince K'ing avait pu obtenir sa mise en liberté provisoire, parce que sa vieille mère était très malade. Celle-ci étant morte, le prince avait vivement conseillé à K'i-Sieou de « faire coïncider sa piété filiale avec son loyalisme en se suicidant ». Venant du prince K'ing, cette invitation ne pouvait pas avoir deux sens, mais K'i-Sieou ne s'y conforma point, ce qui lui valut de nombreuses critiques.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



18. L'impératrice douairière et le Grand eunuque Li Lien-yin.

CHAPITRE XXII

LE *MEA CULPA* DE TSEU-HI

@

Tseu-Hi expurge les annales du règne. Décret expiatoire : comment on écrit l'histoire en Chine. L'héritier présomptif est destitué. Signature du traité de paix. Arrogance des mandarins : le prince Tch'ouen à Berlin.

p.247 Lorsque la colère des puissances eut été apaisée par la mort et le bannissement des principaux chefs boxers, et que l'impératrice douairière eut compris que sa politique devait à l'avenir être toute de conciliation et de réformes, il fallut songer d'abord à mettre au point les annales du règne pour l'édification de la postérité. De 13 février 1901, parut un décret dans lequel on lisait :

« Nous avons maintenant puni tous les coupables et donnons en conséquence ordre au Grand secrétariat de nous soumettre tous les décrets parus entre le vingt-quatrième jour de la cinquième lune et le vingtième jour de la septième lune (20 juin au 14 août), de manière que tous les documents faux ou illégaux en soient extraits et annulés. Les annales de notre Empire seront ainsi conformes à la vérité historique, et nos paroles impériales seront respectées comme elles doivent l'être.

S'étant ainsi assuré le respect de la postérité, Tseu-Hi se mit en devoir de faire amende honorable — tout en sauvant les apparences naturellement — pour ceux de ses péchés qu'elle voulait bien reconnaître. Dans un décret rédigé au nom de l'empereur, elle fait à sa manière le récit p.248 des événements de 1900, confesse solennellement ses erreurs et promet des réformes. Quelques passages de ce curieux document nous montreront comment on écrit l'histoire en Chine.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Décret expiatoire.

« Vingt-sixième jour, douzième lune de la vingt-sixième Année de Kouang-Siu (13 février 1901).

L'été dernier, les Boxers ont semé les germes de la révolte qui nous a entraîné à une guerre néfaste avec les puissances amies. Peu après, notre capitale se trouvant en proie aux plus graves désordres, nous avons accompagné l'impératrice douairière, notre mère, au cours d'une tournée d'inspection dans les provinces de l'Ouest. Au prince K'ing et au Grand secrétaire Li Houng-tchang nous avons donné pleins pouvoirs pour négocier avec les ministres étrangers en vue de la cessation des hostilités et de la conclusion d'un traité de paix. Ces plénipotentiaires nous ont récemment télégraphié les douze principales clauses du projet de protocole ; et nous les avons acceptées, mais nous leur avons en même temps recommandé de bien s'assurer que la Chine serait en état d'exécuter ces conditions.

Puisqu'il nous a été accordé de réparer nos désastreuses erreurs, nous avons le devoir de publier ce décret expiatoire et de faire savoir à tous nos sujets les accablantes perplexités par lesquelles le Trône a passé.

Il est des personnes ignorantes qui s'imaginent que la récente crise est due au moins partiellement à l'appui accordé aux Boxers par le gouvernement. Elles doivent avoir perdu de vue nos décrets des cinquième et sixième lunes, par lesquels nous recommandions l'extermination des Boxers et la protection des chrétiens. Malheureusement les rebelles et leurs complices nous ont mis dans une situation dont il était impossible de sortir : épouvanté de la ruine menaçante de notre Empire, nous avons épuisé tous les moyens de persuasion. Les événements se précipitèrent jusqu'au vingt et unième jour de la septième lune, où notre capitale tomba aux

Tseu-Hi, impératrice douairière

mains des étrangers. Ce jour-là, Sa Majesté l'impératrice douairière et ^{p.249} nous-mêmes étions décidés à nous suicider devant les divinités tutélaires de la dynastie et les dieux de notre sol, afin d'apaiser les âmes de nos neuf ancêtres impériaux. Mais, au moment critique, au milieu des lamentations et de la confusion générales, nous fûmes saisis par nos princes et nos ministres et entraînés loin de cet endroit où les balles tombaient comme grêle et où les fusils des ennemis étaient plus serrés que les arbres de la forêt. En hâte, et l'âme profondément troublée, nous partîmes pour notre tournée dans l'Ouest. Tous ces désastres n'étaient-ils pas dus aux Boxers ? Les dangers courus par Sa Majesté Sacrée, la ruine de l'héritage légué par nos ancêtres, notre prospère capitale transformée en un désert et remplie des cris des blessés, ses rues ravinées comblées des cadavres de nos plus grands hommes : comment peut-on dire que le Trône a protégé les rebelles qui ont attiré sur nous de pareilles calamités ?

Le décret explique les causes et la genèse du mouvement boxer ; il rappelle les mauvais conseils et l'ignorance des princes et des ministres. Il confirme en somme, et sans restriction, les trois mémoires de Youen-Tch'ang et de Siu King-tcheng. Puis après avoir décrit l'entrée des Boxers à Péking, il poursuit :

« Néanmoins, pendant qu'on assiégeait les légations, nous avons plusieurs fois donné ordre à nos ministres du Tsoung-li yamen de mettre fin aux hostilités, de rester en communication avec les ministres étrangers et de les assurer de notre cordiale sympathie. La fusillade échangée entre assiégeants et assiégés a empêché nos ministres d'obéir à cet ordre, et nous n'avons pu raisonnablement insister pour qu'il fût exécuté. Si, par une horrible fatalité, les légations avaient été anéanties, comment la Chine aurait-elle pu espérer conserver intégralement son territoire ?

Tseu-Hi, impératrice douairière

C'est grâce aux persévérants efforts du Trône qu'une telle catastrophe a pu être évitée, et les envois de vin, de fruits et de melons d'eau aux légations assiégées prouvent abondamment les intentions bienveillantes de Sa Majesté l'impératrice douairière.

Il était naturel et équitable que les puissances appréciaient nos sentiments amicaux à leur égard, et, de fait, si elles ont consenti à respecter notre territoire et à nous traiter en État souverain, c'est ^{p.250} évidemment qu'elles ne rendent pas le Trône responsable de ces malheureux événements.

Au moment où la terreur régnait à Péking, nos fonctionnaires provinciaux reçurent l'ordre de maintenir la paix dans leurs circonscriptions et de se garder de provoquer aucun trouble. Si les provinces du Sud et de l'Est n'ont eu à souffrir d'aucun désordre, le mérite en revient à nos décrets, qui insistaient sur le maintien absolu de la paix. Notre commerce avec les puissances étrangères n'a nullement souffert, nos vice-rois et gouverneurs ayant su maintenir un ordre parfait dans ces parties de notre Empire...

Pour résumer la question en un mot, alors que nos hommes d'État et notre peuple ont commis une faute, serait-il juste que nos impériales personnes en portassent la responsabilité ? Par ces mots, nous n'entendons pas réveiller des querelles passées ; nous voulons plutôt, comme c'est notre devoir, mettre nos sujets en garde contre leur retour. Que nos dignitaires se demandent, dans le silence de leurs veilles, si c'est vraiment la révolte des Boxers qui empêche la Chine d'être une grande puissance. Même avant ces désastres, il nous était difficile de tenir notre rang parmi les nations, et maintenant, après cette épouvantable épreuve, il doit être évident au plus stupide d'entre nous que notre faiblesse et notre pauvreté ont augmenté dans des proportions considérables. À nos ministres d'État qui ont reçu

Tseu-Hi, impératrice douairière

de grands honneurs du Trône, nous dirons que, en ce moment de l'histoire de notre pays, il est indispensable qu'ils déploient de nouvelles qualités d'honnêteté et de patriotisme. Les impôts seront organisés de telle manière que nous puissions payer les indemnités de guerre aux étrangers, sans cependant perdre de vue la pauvreté des basses classes de la population.

Nous ne choisirons nos fonctionnaires que parmi les hommes de réputation irréprochable, et nous prodiguerons au talent les encouragements qu'il mérite.

Les devoirs d'un ministre d'État peuvent se résumer en deux mots : « faire la guerre à la corruption et réprimer les abus ». La justice et l'énergie sont les principes auxquels nous devons notre valeur économique et militaire : elles sont aussi indispensables à la force morale de la nation et à son avenir que le sang est indispensable à la vie...

Notre seul objet en publiant cet avertissement solennel est de montrer que la prospérité ou la ruine d'un État dépend seulement ^{p.251} de l'énergie ou de la mollesse de ses gouvernants et de son peuple, et que la faiblesse d'un empire est le résultat direct de la corruption de ses administrateurs. Nous répéterons donc nos volontés expresses : favoriser nos relations amicales avec les puissances étrangères, renforcer notre système de défense, encourager la liberté de la parole, employer des serviteurs honnêtes. Nous comptons que tous nos sujets obéiront à ces volontés et feront preuve d'un sincère patriotisme.

Ce décret fut publié dans toute la Chine en février 1901, au moment même où l'impératrice acceptait les conditions imposées par les puissances. Jusqu'en juin, époque à laquelle les termes du traité furent définitivement arrêtés par les plénipotentiaires, elle demeura en proie aux appréhensions les plus vives. Elle souffrait de son installation rudimentaire et peu confortable, et cette considération, jointe aux instances répétées

Tseu-Hi, impératrice douairière

de Jong-Lou et des vice-rois provinciaux, lui faisait désirer avec impatience le jour où elle pourrait retourner dans sa capitale.

Restait une source de difficultés : la présence à la cour de l'héritier présomptif, fils du prince Touan. Tant qu'il serait le successeur éventuel de l'empereur Kouang-Siu, Tseu-Hi savait qu'elle ne pourrait guère entretenir de relations cordiales avec les représentants des puissances. Au cas où il deviendrait empereur, il lui serait impossible de tolérer que son père restât en exil ; mais il serait également impossible aux puissances de consentir à la réhabilitation et au retour du prince Touan. Et pourtant le jeune homme avait été solennellement désigné pour succéder à l'empereur actuel, et il n'était pas facile de revenir sur cette désignation. Une fois encore, Tseu-Hi montra que les lois sacrées de la succession impériale ne comptaient pas devant sa forte volonté.

Les considérations de politique internationale mises à part, on savait qu'elle se repentait d'avoir porté son choix sur ce garçon mal élevé et grossier. Plus d'une fois elle avait eu honte de sa conduite brutale et parfois ^{p.252} scandaleuse. L'impératrice ne fut donc probablement pas fâchée d'avoir un prétexte pour le destituer. Dans le décret paru à cet effet, elle remarquait que le prince Touan avait conduit l'Empire à deux doigts de sa ruine et qu'il s'était rendu coupable à l'égard de ses augustes ancêtres d'un crime que rien ne pourrait effacer. Toujours pour sauvegarder les apparences, dans cette situation difficile, l'édit déclarait que le jeune homme, comprenant qu'il lui serait impossible de monter sur le Trône dans les circonstances présentes, avait lui-même demandé à Sa Majesté d'annuler sa précédente décision.

L'impératrice accédait à cette demande, prescrivait à l'héritier déchu de quitter sans retard l'enceinte du Palais et lui conférait le rang de duc impérial du degré le plus bas, le dispensant en même temps de remplir aucun des devoirs attachés à son titre. Par là, elle tenait à marquer combien elle méprisait son ancien protégé.

Cet homme, qui fut jadis héritier du Trône du Dragon, est maintenant une figure familière des bouges de la cité chinoise à Péking ; joueur, ivrogne, perdu de réputation, il garde encore l'auréole de sa fortune

Tseu-Hi, impératrice douairière

passée et le prestige d'un homme qui, sans les destins contraires à l'étranger maudit, présiderait aujourd'hui aux destinées de la Chine.

Après l'avoir destitué, l'impératrice fit savoir que l'héritier de Toug-Tche ne serait désigné que lorsque « l'on aurait trouvé un candidat convenable » ; en réalité, on ne pouvait songer à choisir le nouvel empereur que lorsque la situation extérieure et intérieure serait plus solidement établie.

Le 7 septembre 1901, le traité de paix fut solennellement signé par les pouvoirs intéressés. Ce « monument d'impuissance collective » devait être une source de longues et sérieuses difficultés.

À Si-Ngan, « dans la profonde retraite de son palais », Tseu-Hi connut le remords et la peur. Pendant le voyage de retour à Péking (du 20 octobre 1901 au 6 janvier 1902), ^{p.253} tout en se préparant à séduire les « Barbares » par ses charmes et sa grâce, elle était encore en proie au doute et aux plus vives appréhensions.

Cependant, à Péking, les mandarins, rassurés par l'attitude des négociateurs et par les clauses du traité, ne tardèrent pas à oublier toutes leurs craintes et à se convaincre à nouveau de leur indiscutable supériorité. L'arrogance de leur attitude en maintes circonstances permit de constater une fois de plus la profonde vérité de cette remarque d'un des premiers représentants de l'Angleterre en Chine : « Ce peuple ne se rend jamais à la raison, mais toujours à la peur. »

Un des exemples les plus remarquables du caractère irréductible de cet orgueil traditionnel fut l'attitude du prince Tch'ouen ¹ lors de sa mission à Berlin, où il avait été chargé d'aller présenter au Kaiser les regrets et les excuses de la Chine pour le meurtre du baron von Ketteler.

Cet envoyé extraordinaire ayant considéré les détails de la cérémonie fixés par le Kaiser comme incompatibles avec les instructions qu'il avait reçues, une rupture entre l'Allemagne et la Chine

¹ Frère de l'empereur Kouang-Siu, régent actuel.

Tseu-Hi, impératrice douairière

faillit s'ensuivre. Mais, après quelques hésitations de la part de l'Allemagne, c'est la force d'inertie, la politique de résistance passive pratiquée par la Chine qui finit par l'emporter. Ce fut aux yeux du gouvernement chinois une victoire diplomatique éclatante, et certes, à lire la dépêche où le prince Tch'ouen relate au prince K'ing et à Li Houg-tchang, plénipotentiaires de la paix, tous les détails de l'incident, on ne se douterait pas que la mission du prince avait pour objet l'expiation d'un meurtre odieux, commis, avec la pleine approbation du gouvernement chinois, sur le représentant d'une nation amie.

On croit d'ailleurs généralement que le prince Tch'ouen, devenu régent de l'Empire, a beaucoup appris depuis sa ^{p.254} mission en Allemagne ; ses frères ont en effet été envoyés en missions pour réunir les documents nécessaires à la réorganisation de l'armée et de la marine chinoise. Ces missions ont été reçues avec des honneurs royaux par presque toutes les nations civilisées ; mais nombre d'observateurs attentifs et compétents estiment que ces voyages d'études ne sont que des trompe-l'œil, beaucoup plus destinés à servir la popularité de la famille du régent et de la cour qu'à préparer des réformes profondes dans le régime de l'administration.

@



19. Le « beilé » Tsai-Ying, fils du prince Koung
(destitué par Tseu-Hi pour ses tendances favorables aux Boxers), et son fils.

CHAPITRE XXIII

RETOUR DE LA COUR À PÉKING

@

Jong-Lou et Li Houg-tchang préconisent une politique conciliante. Mémoire de Li Houg-tchang. Deux décrets impériaux : diplomatie et humilité. Faut-il déplacer la capitale ? Départ de Si-Ngan. Séjour à Kai-Foung-fou. Mort de Li Houg-tchang. Arrivée à Péking. Les bagages de l'impératrice. Réception du corps diplomatique. Tseu-Hi conquiert ses sympathies. Les services de Jong-Lou sont méconnus par les étrangers.

p.255 L'indécision fut le caractère dominant de la politique de l'impératrice douairière pendant son exil à Si-Ngan, comme pendant la période troublée qui avait précédé. Cette indécision avait pour cause d'une part son âge, d'autre part les influences contradictoires des astrologues et des devins, à l'avis desquels elle attacha une réelle importance à toutes les époques difficiles de sa vie.

L'influence de Jong-Lou à Si-Ngan et celle de Li Houg-tchang à Péking s'étaient systématiquement exercées en vue de déterminer Sa Majesté à rentrer dans la capitale ; mais il fallut que les conditions du traité de paix fussent définitivement établies et les chefs boxers exécutés pour que l'impératrice pût recouvrer une partie de son assurance.

Li Houg-tchang, qui dès le début avait compris la folie commise par le gouvernement chinois en approuvant l'attaque des légations, fit tous ses efforts pour amener Sa Majesté à une appréciation plus saine de la politique p.256 qu'elle suivait. Au plus fort de la crise (21 juillet 1900), Tseu-Hi nomma Li Houg-tchang vice-roi du Pe-tchi-li et lui donna l'ordre de quitter Canton en toute hâte ; les services d'un diplomate expert étaient indispensables dans le Nord. Sa Majesté alla même jusqu'à suggérer qu'il pourrait aller de Chang-Haï à Tien-Tsin à bord d'un vaisseau russe, « qu'il emprunterait à cet effet ». La réponse télégraphique de Li Houg-tchang, adressée à Youen-Che-k'ai, bien que

Tseu-Hi, impératrice douairière

très respectueuse de forme, ne dissimule pas que Sa Majesté porte la responsabilité des désastres actuels.

— Je suis très reconnaissant, dit-il, de la confiance que Votre Majesté me témoigne, mais je ne puis m'empêcher de songer à la folie qui a brusquement détruit l'ensemble des réformes administratives que pendant vingt ans, comme vice-roi du Petchi-li, j'étais parvenu à édifier. Privé de toutes ressources, je crains qu'il ne me soit pas possible d'accepter à nouveau ce poste difficile à un moment de crise comme celui que nous traversons.

Il va jusqu'à critiquer la proposition de l'impératrice au sujet de son voyage :

— La Russie, dit-il, ne possède pas de navire à Chang-Haï, et, si elle en avait, elle m'en refuserait sûrement l'usage, en raison de l'état de guerre qui existe actuellement.

Enfin il s'excusait d'avoir à retarder son départ parce que le ministre d'Angleterre l'avait prié de ne pas partir tant que les ministres étrangers ne seraient pas arrivés sains et saufs, et sous bonne escorte, à Tien-Tsin.

— Je ne sais, ajoutait Li Houg-tchang, s'il est possible de leur donner une escorte sûre jusqu'à Tien-Tsin.

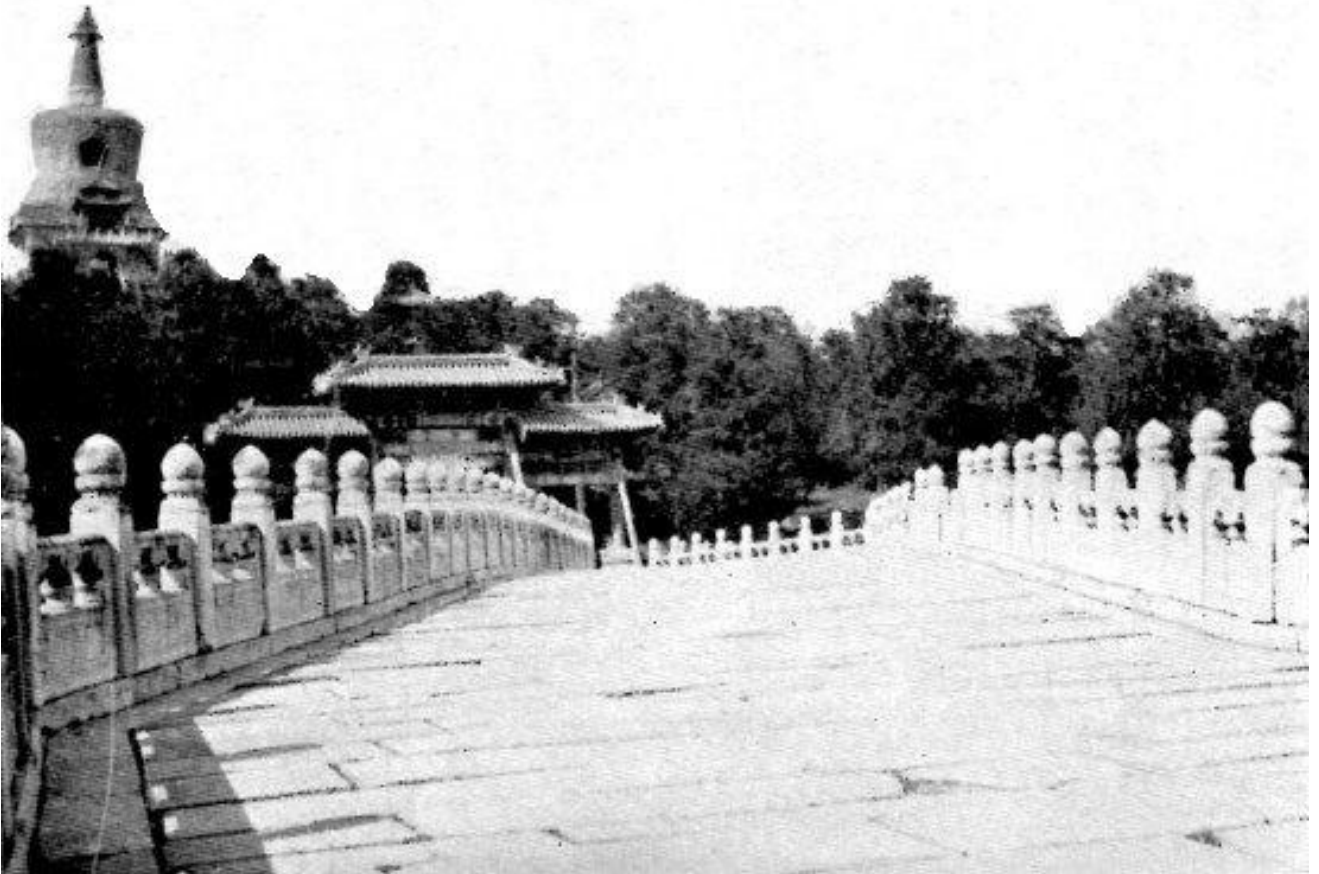
Et il concluait en priant Youen d'aviser le Trône qu'il partirait pour le Nord, par voie de terre, « dès que sa santé le lui permettrait ».

À ce message très net du grand vice-roi Tseu-Hi répondit par deux lignes non moins précises :

« Li Houg-tchang devra se conformer à notre précédent décret et se rendre en hâte vers le Nord. La crise est sérieuse : qu'il ne retarde son départ sous aucun prétexte.

^{p.257} En dépit de ces ordres formels, Li Houg-tchang resta à Chang-Haï, en apparence pour y négocier, en réalité pour y attendre le résultat du siège des légations.

Tseu-Hi, impératrice douairière



20a. Pont de marbre sur le lac du parc de l'Ouest qui entoure le palais du Lac.



20b. « Ti Wang miao »
ou temple consacré à la mémoire des empereurs vertueux des précédentes dynasties.

Tseu-Hi, impératrice douairière

À la fin de juillet, lorsqu'il eut la certitude que la cour était décidée à fuir, il adressa au Trône un mémoire remarquable, qui parvint à l'impératrice avant son départ de Péking. Quelques extraits de ce document méritent d'être reproduits ; ils témoignent de son intelligence, de son courage et des qualités qui ont fait de lui, pendant vingt ans, le plus éminent des fonctionnaires chinois et lui ont assuré une célébrité mondiale :

« Il ne faut pas oublier que, depuis l'antiquité la plus reculée, des conflits ont fréquemment éclaté entre l'Empire chinois et les Barbares étrangers ; et notre histoire nationale nous apprend que le meilleur moyen de nous en tirer, c'est de n'arrêter notre ligne de conduite qu'après avoir attentivement comparé leurs forces aux nôtres. Depuis le milieu du règne de Tao-Kouang, les Barbares ont sans cesse redoublé d'efforts pour forcer nos frontières, et voilà qu'aujourd'hui nous nous trouvons acculés à une situation désespérée. En 1860, les étrangers ont envahi notre capitale et incendié le palais d'Été. Sa Majesté Hieng-Foung fut forcée de fuir et trouva ainsi la mort. Il est bien naturel que la descendance de Sa Majesté ait un ardent désir de la venger et que ses sujets continuent à caresser d'éternelles espérances de revanche. Mais, depuis cette époque, la France nous a pris l'Annam, et cette dépendance tout entière est irrévocablement perdue ; le Japon nous a combattus et chassés de Corée. Des désastres plus graves et des pertes de territoires plus sensibles devaient encore suivre : l'Allemagne prit Kiao-Tcheou ; la Russie annexa ensuite Port-Arthur et Ta-Lien-Wan ; l'Angleterre demanda Weï-Haï-Weï et Kao-Loung, en même temps que l'extension des quartiers étrangers de Chang-Haï et l'ouverture au commerce de nouveaux marchés libres à l'intérieur ; la France formula de nouvelles prétentions sur Kouang-Tcheou-Wan. Comment pourrions-nous garder le silence devant des agressions aussi graves et aussi fréquentes ? Lâche serait celui qui ne chercherait pas à améliorer notre défense nationale,

Tseu-Hi, impératrice douairière

sans honte celui qui attendrait sans une ardente impatience le jour de l'expiation. J'ai reçu du Trône ^{p.258} de grandes faveurs, et la nation attend beaucoup de moi. Je n'ai pas besoin de dire quelle serait ma joie s'il était possible à la Chine d'entreprendre une guerre glorieuse et triomphante. Ce serait le bonheur de mes vieux jours de voir les nations barbares, enfin vaincues par nos armes, faire acte de soumission respectueuse au Trône du Dragon. Malheureusement, je dois reconnaître avec tristesse que la Chine n'est pas à la hauteur d'une pareille entreprise et que nos armées sont loin d'être en état de la mener à bien. Si l'on envisage cette question au point de vue de l'intégrité de notre Empire, qui serait assez fou pour jeter des pierres à un rat dans le voisinage d'un vase précieux ? Il n'est pas besoin d'avoir la science des augures pour prévoir que des œufs seront plus faciles à casser que des pierres.

Examinons à titre d'exemple un récent incident. Lorsque Boxers et soldats, au nombre de plusieurs dizaines de mille, ont attaqué les quartiers étrangers de Tien-Tsin, il n'y avait que deux à trois mille soldats étrangers pour leur tenir tête, et cependant, après dix jours de lutte, il n'y avait que quelques centaines d'étrangers hors de combat, tandis que 20.000 Chinois, au bas mot, étaient tués et autant blessés. De même, les légations de Péking ne sont pas défendues par des fortifications ; ni les ministres, ni le personnel des légations ne sont entraînés au maniement des armes ; et cependant Toung Fou-siang et ses hordes ont bombardé les légations pendant plus d'un mois et ont perdu des milliers d'hommes en tentant vainement d'enlever la position.

Les flottes des puissances alliées sont en train de transporter d'importants corps d'armée : d'énormes canons vont bientôt être débarqués sur nos côtes. La Chine dispose-t-elle des forces nécessaires pour résister ? A-t-elle un seul chef capable de tenir tête à l'invasion ? Si les puissances étrangères

Tseu-Hi, impératrice douairière

envoient 100.000 hommes, elles prendront facilement Péking, et Vos Majestés ne pourront plus alors s'échapper. Vous chercherez sans doute encore à fuir à Jehol, mais cette fois vous n'aurez plus de général comme Cheng-Pao pour empêcher les forces ennemies de vous poursuivre. Peut-être déciderez-vous de tenir une autre conférence comme celle de Shimonoseki en 1895 ? Mais la situation a changé depuis le temps où le marquis Ito consentait à entrer en pourparlers avec moi pour régler les conditions de la paix. Trahies par les Boxers, abandonnées de tous, où Vos Majestés trouveront-elles un seul prince, un ^{p.259} seul conseiller, un seul homme d'État capable de les assister ? La fortune de votre maison dépend maintenant d'un seul coup de dé ; mon sang se glace à la pensée de l'avenir. Sous tout souverain éclairé, ces Boxers, avec leurs ridicules prétentions au pouvoir surnaturel, auraient sans aucun doute été depuis longtemps condamnés à mort. A-t-on donc oublié que la dynastie Han a dû sa perte à sa croyance aux magiciens et en leur pouvoir de rendre invisible ? La dynastie soung n'a-t-elle pas été détruite parce que l'empereur a cru à de ridicules histoires de guerriers surnaturels armés de miraculeuses cottes de mailles ?

J'aurai bientôt quatre-vingts ans, et ma mort est sans doute proche ; j'ai reçu des honneurs des mains de quatre empereurs. Si j'hésite maintenant à dire ce que je crois la vérité, comment soutiendrai-je le regard des ancêtres sacrés de la dynastie lorsque nous nous rencontrerons dans les enfers ? Je suis donc obligé d'exprimer ces prières solennelles et de supplier Vos Majestés de chasser sans délai ces vils magiciens et de les faire exécuter sommairement.

Vous devriez prendre des mesures immédiates pour nommer un haut fonctionnaire avec mission de purger le pays de cette odieuse canaille et de tenir la main à ce que les ministres étrangers soient reconduits en toute sûreté au camp des

Tseu-Hi, impératrice douairière

armées alliées. Malgré la grande chaleur, je me suis rendu en toute hâte à Chang-Haï, où les décrets de Vos Majestés m'ordonnant d'aller à Péking me sont parvenus. Aucune faiblesse physique, quelque sérieuse qu'elle fût, ne m'eût détourné d'obéir à vos ordres, mais la lecture de vos décrets m'a conduit à cette conclusion que Vos Majestés n'ont pas encore adopté une politique fondée sur la raison, qu'elles sont toujours sous l'influence des traîtres, qu'elles regardent toujours les Boxers comme leurs fidèles sujets, avec ce résultat que les troubles s'étendent et que l'alarme devient générale. Bien plus, je suis ici à Chang-Haï sans un soldat, et, même si je me rendais en toute hâte à Péking pour me présenter à votre Palais, je rencontrerais d'innombrables dangers sur ma route, et le résultat de mon voyage serait très probablement de fournir à vos sujets rebelles une carcasse de plus à réduire en bouillie.

Je resterai donc ici pour l'instant ; j'examinerai les voies et moyens de lever une armée et de la ravitailler ; je ne laisserai passer aucune occasion de découvrir les plans de l'ennemi, et je ferai telles propositions diplomatiques qui me paraîtront pouvoir être utiles ; p.260 Dès que mes projets seront réalisés, je partirai pour le Nord avec toute la rapidité possible.

Le conseil si net donné par Li Houng-tchang fit quelque effet sur l'impératrice douairière. Les décrets promulgués à Houai-lai, les 19 et 20 août, sont les premières manifestations de son désir bien arrêté de suivre désormais une politique conciliante pour préparer son retour éventuel dans la capitale. Cet événement serait, elle le prévoyait, probablement facilité par les inévitables rivalités qui divisaient déjà les Alliés.

Dans le premier de ces décrets, Tseu-Hi se plaint amèrement que les puissances, bien intentionnées sans doute dans leurs efforts pour « exterminer les rebelles », semblent cependant nourrir des intentions agressives à l'égard de la Chine ; elle déplore le manque d'égards et les

Tseu-Hi, impératrice douairière

procédés peu amicaux dont son pays est victime. Elle pousse la naïveté — ou l'audace — jusqu'à écrire que le gouvernement chinois a eu les plus grandes peines à protéger la vie et la propriété des étrangers et exprime sa surprise que les Alliés aient si mal répondu à sa bonté et à sa courtoisie. Elle ordonne à Jong-Lou, Siu-T'oung et Tchoung-K'i de rester à Péking pour y négocier la paix, mais elle admet qu'il peut être difficile d'obtenir des conditions satisfaisantes de ministres étrangers soutenus par leurs troupes et enorgueillis par la victoire. Aussi laisse-t-elle aux plénipotentiaires le soin de décider s'il ne serait pas plus sage de télégraphier aux ministres des Affaires étrangères des diverses puissances ou de discuter avec les consuls généraux à Chang-Haï (*sic*). Tseu-Hi était en effet trop avisée pour ne pas comprendre que l'atmosphère de Péking n'était guère favorable à ses projets ; il serait sans doute facile, pensait-elle, de jeter de la poudre aux yeux des consuls de Chang-Haï ou des ministres des Affaires étrangères, alors que le corps diplomatique de Péking, encore sous le coup des horreurs p.261 du siège, se montrerait sans doute plus intraitable.

Le second décret est d'un ton tout différent. Le souverain y avoue humblement ses fautes, mendie la sympathie de son peuple et le supplie de rentrer dans la voie de la sagesse.

« Purifiez vos cœurs ; chassez le doute et le soupçon de vos âmes pour mieux nous assister, nous, Votre Empereur, dans nos défaillances. Nous avons été indigne, mais le temps est proche où nous pourrions prouver que le Ciel nous a laissé du moins la conscience et le remords de nos erreurs.

Et plus loin :

« Nous, le seigneur de cet Empire, n'avons pas réussi à éviter des calamités à notre peuple, et nous n'hésiterions pas un instant à nous suicider pour apaiser les divinités tutélaires et les dieux de la Patrie, si nous pouvions oublier les devoirs de piété filiale et l'assistance que nous devons dans son grand âge à notre Mère Sacrée l'impératrice douairière.

Tseu-Hi, impératrice douairière

La politique de réforme est alors clairement indiquée comme une des conditions essentielles du futur gouvernement de l'Empire. Les fonctionnaires des provinces et de la métropole reçoivent l'ordre de venir rejoindre immédiatement la Cour, afin que le programme de réformes puisse être rapidement entrepris ; les vice-rois du Yan-tse sont remerciés pour avoir garanti l'ordre conformément aux « stipulations du traité », et les Chinois convertis au christianisme reçoivent une fois de plus l'assurance de la protection et de la bienveillance du Trône.

Ces affirmations et ces promesses produisirent rapidement l'effet désiré ; le Trône et ses conseillers n'eurent bientôt plus d'inquiétude sur le sort qui les attendait. Aussi, dès le début de septembre, tous les vice-rois et hauts fonctionnaires des provinces adressèrent-ils au Trône un mémoire collectif pour supplier l'impératrice de rentrer à Péking.

La question du déplacement de la capitale était alors vivement discutée à la Cour. On voulait éloigner du littoral le siège du gouvernement et, par là, le mettre hors des ^{p.262} atteintes de l'étranger. Et l'on parlait de Si-Ngan, capitale du Chan-Si, et de Lan-Tcheou-Fou, dans le Kan-Sou.

Les vice-rois et gouverneurs se montrèrent généralement opposés à ce déplacement et soutinrent nettement le maintien de la capitale à Péking. Dans leur second mémoire collectif à ce sujet, on lisait entre autres arguments :

« Ceux qui sont favorables à l'établissement de la capitale à Si-Ngan se fondent sur ce fait que le fleuve Jaune et le col T'oung-Kouan constituent des défenses naturelles et infranchissables. Ils oublient que les nations étrangères possèdent une artillerie à longue portée. À T'oung-Kouan, le fleuve Jaune n'a pas 3.000 mètres de large, et leurs canons portent facilement à une distance double. Vos Majestés ne disposent que de l'artillerie indigène et de quelques canons étrangers de peu de valeur. Elles seraient dans l'impossibilité de tenir la position. Les étrangers pénétreraient sans doute bien loin à l'intérieur,

Tseu-Hi, impératrice douairière

surveilleraient les communications fluviales et empêcheraient transports et ravitaillements. Même si cette entreprise était jugée trop difficile pour une seule puissance, elle serait sans doute facile pour plusieurs agissant de concert.

Bien plus, les puissances amies peuvent, d'après le droit qui régit les nations civilisées, envoyer leurs représentants dans notre capitale. Si la paix est signée et que les puissances acquiescent au changement proposé, elles insisteront assurément pour envoyer leurs ministres à Si-Ngan. Mais, après leurs récentes expériences, elles tiendront à avoir, pour défendre leurs légations, des troupes étrangères dont le nombre sera nécessairement proportionné à la distance qui les séparera de la côte. Il faudra établir des garnisons sur différents points dans le Ho-Nan, le Chan-Si, le Pe-tchi-li, afin d'assurer leur ligne de communication : la Chine sera ainsi envahie de troupes étrangères. Il est donc hors de question que la Cour quitte Péking.

Avant de prendre une décision, Tseu-Hi tint à être absolument assurée que les puissances étrangères n'exigeraient pas son abdication. Lorsqu'elle fut tranquillisée de ^{p.263} ce côté, son hésitation à retourner à Péking disparut comme par enchantement. Elle attendit seulement que l'état des routes, toujours plus ou moins impraticables après les pluies d'été, fût suffisamment amélioré pour lui permettre de voyager confortablement. Tandis qu'on emballait l'énorme quantité de « tributs » recueillis par Sa Majesté et par la Cour pendant le séjour à Si-Ngan, Tseu-Hi reçut confirmation de la nouvelle que ses trésors de Péking n'avaient pas été pillés par les troupes étrangères — nouvelle qui augmenta son désir de rentrer aussi vite que possible pour les mettre en sûreté avant qu'ils n'eussent été escamotés par les eunuques.

Le départ de Si-Ngan eut lieu le 20 octobre 1901 : il fut précédé d'un sacrifice au dieu de la Guerre, esprit tutélaire de sa dynastie (et aussi patron des Boxers), offert dans un petit temple hors des portes de la ville. La Cour s'avança vers le nord par petites étapes d'environ 25

Tseu-Hi, impératrice douairière

milles par jour ; elle se reposa d'abord à Ho-Nan-Fou, puis à Kai-Foung-Fou, où fut célébré le soixante-sixième anniversaire de Tseu-Hi et où l'on séjourna quelques semaines.

À chaque étape, l'impératrice trouvait des commodités qui lui faisaient oublier les privations qu'elle avait dû supporter quinze mois auparavant.

Ce fut pendant son séjour à Kai-Foung-Fou que le traité de paix fut signé à Péking. C'est là aussi qu'elle reçut la nouvelle de la mort de Li Houg-tchang.

Par sa connaissance profonde des affaires diplomatiques, par l'habileté qu'il apportait à négocier avec les puissances étrangères, cet homme d'État avait été un des serviteurs les plus précieux de Sa Majesté, et les conditions libérales accordées à la Chine par les Alliés victorieux furent en très grande partie dues à ses efforts. Sa Majesté, tout en appréciant sa valeur, ne l'avait jamais traité avec une faveur marquée et avait toujours refusé de l'appeler au Grand conseil, sous prétexte qu'elle ne comprenait pas son dialecte. À sa mort, cependant, elle lui conféra un ^{p.264} honneur qui n'avait été accordé à aucun sujet chinois sous cette dynastie ; un temple fut élevé à sa mémoire à Péking même, outre ceux qu'on avait édifiés dans les provinces où il avait été en fonctions. Bien qu'ayant rendu Li Houg-tchang responsable de la guerre japonaise et de ses désastreuses conséquences, l'impératrice n'approuva jamais la hâte de l'empereur à lui enlever la vice-royauté du Pe-tchi-li. À la signature du traité de paix, elle lui conféra de nouveaux honneurs posthumes et prit cette occasion pour féliciter et remercier par décret impérial le prince K'ing, Youen Che-k'ai et les autres hommes d'État qui collaborèrent au traité. Elle vanta en particulier le dévouement de Jong-Lou,

« qui avait vivement conseillé d'exterminer les Boxers et qui, non content des services précieux qu'il rendait au Trône comme Grand conseiller, avait contribué plus que personne à protéger les légations.

Après d'admirables représentations théâtrales, à l'occasion de son anniversaire, l'impératrice quitta Kai-Foung et continua son voyage. À la

Tseu-Hi, impératrice douairière

traversée du fleuve Jaune, qui eut lieu par un temps superbe, elle fit au dieu du fleuve un sacrifice d'expiation et de reconnaissance. En arrivant aux frontières de la province du Pe-tchi-li, Sa Majesté publia un décret, rédigé en termes des plus amicaux, annonçant que l'empereur recevrait les ministres étrangers dès son retour au Palais et que la réception aurait lieu dans la salle centrale du Trône, ce qui d'ailleurs avait été spécifié au protocole de paix. Elle-même affirmait son intention de recevoir les femmes des ministres, dont elle avait gardé un excellent souvenir. Elle avait précédemment autorisé tous les étrangers à assister à son entrée dans la capitale, alors que les légations, conformément à l'usage, avaient interdit à leurs nationaux de se trouver sur le passage du cortège impérial.

Le 6 janvier 1902, à midi, la Cour arriva par train spécial à la gare construite à cette occasion au sud de ^{p.265} Péking, près de l'ancien terminus de Ma-kia-pou. De grands pavillons luxueusement décorés servirent à la réception officielle de l'empereur et de l'impératrice douairière dans leur capitale ; ils contenaient un trône laqué or, des vases sacrés en cloisonné et des porcelaines précieuses. Plusieurs centaines de hauts fonctionnaires métropolitains étaient présents, et une enceinte avait été réservée aux étrangers. Lorsque le train, long de plus de trente voitures, entra en gare, Tseu-Hi était à l'une des portières de son wagon et regardait anxieusement les alentours. La jeune impératrice, la princesse impériale et Li Lien-yin étaient avec elle. En reconnaissant Sa Majesté, les fonctionnaires se mirent à genoux, tandis que Ki-Lou, chef de la Maison impériale, criait aux étrangers de se découvrir (ce qu'ils avaient déjà fait). Le premier qui sortit du train fut le Grand eunuque. Il se mit immédiatement à vérifier, sur une longue liste, l'énorme tas de caisses et de bagages de toute espèce, tributs des provinces et richesses variées, qui avaient voyagé avec la Cour sous la surveillance personnelle de Sa Majesté. Après l'eunuque vint l'empereur, manifestement ému, qui, sur un signe de l'impératrice douairière, monta rapidement dans son palanquin et fut emporté aussitôt, sans un mot ou un signe de reconnaissance à aucun des dignitaires présents. Après son départ, l'impératrice sortit et s'arrêta sur la plate-forme du wagon :

— Je vois qu'il y a ici beaucoup d'étrangers, dit-elle.

Tseu-Hi, impératrice douairière



21. Portrait de l'impératrice douairière,
peint d'après nature, par Catherine A. Carl (1865-1938),
pour l'exposition de Saint-Louis

Tseu-Hi, impératrice douairière

Elle les salua à la manière des femmes chinoises, en se penchant en avant et en levant ses mains croisées. Le prince K'ing s'avança pour recevoir Sa Majesté et avec lui Wang Wen-chao, qui avait succédé à Li Hounq-tchang comme négociateur. Ils invitèrent Sa Majesté à monter dans son palanquin.

— Je ne suis pas pressée, répondit-elle.

Elle resta environ cinq minutes devant la foule, s'entretenant familièrement avec tous ceux qui l'entouraient, paraissant bien portante et d'une vivacité peu commune à son âge, jusqu'à ce que le Grand ^{p.266} eunuque revînt et lui remît la liste des bagages et des trésors ; elle la parcourut attentivement et la lui rendit en laissant paraître une réelle satisfaction.

Ensuite, et sur la demande du vice-roi du Pe-tchi-li, Youen Che-k'ai, le directeur et l'ingénieur du chemin de fer, tous deux étrangers, furent présentés à l'impératrice, qui les remercia pour toutes les dispositions prises au cours du voyage. Enfin elle monta dans son palanquin, plus grand et plus beau que celui de l'empereur, et fut transportée au Palais. À ses côtés courait un de ses eunuques favoris, qui attirait son attention sur ce qui pouvait l'intéresser. Lorsqu'il apercevait des étrangers, il en prévenait l'impératrice. Un d'entre eux l'entendit dire :

— Regardez ! Vieux Buddha, regardez vite ce diable étranger !

Sur quoi l'impératrice sourit et s'inclina avec affabilité. Après avoir pénétré dans la ville chinoise par la porte du Sud, les porteurs allèrent droit à l'enceinte de la ville tartare, qu'ils franchirent par la porte Ts'ien Men. Là se trouve le temple consacré aux dieux tutélaires des Mandchous. De nombreux étrangers, montés sur le mur, purent voir le Vieux Buddha descendre de sa chaise, se jeter à genoux et brûler de l'encens devant l'image du dieu de la Guerre, tandis que plusieurs prêtres taoïstes chantaient le rituel. Puis elle se leva, regarda du côté des étrangers, leur sourit et les salua. Enfin elle repartit dans sa chaise pour la Ville Interdite. Elle n'était pas plutôt arrivée au Palais, vers deux heures du soir, qu'elle ordonnait aux eunuques de commencer à

Tseu-Hi, impératrice douairière

déterrer le trésor qu'elle avait enfoui au moment de la fuite : elle fut extrêmement satisfaite de constater qu'il n'avait pas été touché.

Dans l'intention de faciliter la reprise de ses relations avec les étrangers et pour donner en même temps satisfaction à l'opinion de ses compatriotes, Tseu-Hi publia un décret conférant des honneurs posthumes à la concubine Perle, qu'elle avait fait jeter dans un puits au moment ^{p.267} du départ précipité de la Cour. Dans ce décret, Sa Majesté vantait les vertus de la défunte et son admirable courage. Elle racontait que, n'ayant pu rejoindre la cour au moment du départ, l'héroïque jeune femme avait mieux aimé se suicider que d'assister, spectatrice impuissante, à la destruction et à la profanation des temples ancestraux. Elle recevait donc un titre posthume et était promue d'un rang dans la hiérarchie du harem impérial.

Beaucoup d'Européens qui avaient assisté à l'arrivée de l'impératrice restèrent à la gare pour voir décharger ses nombreux bagages. Le spectacle fut à la fois instructif et amusant. On sortit d'abord les deux chaises jaunes de la jeune impératrice et de la princesse impériale ; puis quatre chaises vertes à bordures jaunes pour les principales concubines : les autres dames de la cour suivirent dans les voitures officielles, à raison de deux par voiture. Elles étaient environ quatre-vingt-dix ; c'est dire que l'organisation de cette caravane ne se fit pas sans bruit ni sans désordre ; certaines des dames les plus âgées se faisaient même remarquer par leur volubilité. Après leur départ, l'attention des eunuques et autres fonctionnaires subalternes fut consacrée à l'amas imposant des bagages personnels de l'impératrice douairière, qui comprenaient sa batterie de cuisine et autres ustensiles. Le transbordement de ces colis et des caisses d'argent sonnante (dont chacune portait le nom de la ville ou de la province dont elle représentait le tribut) fut un moment surveillé par le Grand conseil. Mais, comme cette opération pouvait durer plusieurs heures, les Grands conseillers ne tardèrent pas, Jong-Lou en tête, à monter dans leurs chaises et à rentrer à Péking. On remarqua que Jong-Lou ne marchait que très péniblement, soutenu par deux domestiques d'une taille presque gigantesque.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Une semaine environ après le retour de la Cour, les représentants des puissances étrangères furent reçus en audience dans les conditions spécifiées par le traité de ^{p.268} paix. On remarqua que Tseu-Hi occupait, comme par le passé, le siège le plus élevé sur l'estrade du Trône, tandis que l'empereur était relégué à une place inférieure et effacée. À la réception des femmes des ambassadeurs, qui eut lieu peu après, dans le pavillon de la Paisible longévité, la femme du doyen du corps diplomatique lut une adresse « souhaitant la bienvenue à Sa Majesté Impériale à l'occasion de son retour dans sa belle capitale ». Ce document, rédigé dans les termes les plus cordiaux, montra que Tseu-Hi avait déjà réussi, par ses mesures habiles et prudentes, et par ses adroites flatteries, à rentrer complètement en faveur auprès des puissances étrangères. Tout était oublié : et les horreurs du siège, et les humiliations de l'année 1900. Les représentants des puissances étaient prêts à se disputer comme jadis la faveur des Chinois et à intriguer les uns contre les autres.

En répondant à l'adresse des dames du corps diplomatique, Sa Majesté fit une grande impression par l'émotion avec laquelle elle parla de ses sentiments affectueux pour les Européens en général et pour ses visiteuses en particulier. Avec toutes les marques de la sincérité la plus profonde, elle expliqua qu'une « révolte de palais » l'avait forcée à abandonner sa capitale ; elle regrettait profondément les ennuis et les fatigues auxquels ses bons amis des légations étrangères avaient été si malheureusement exposés, et elle espérait que leurs cordiales relations n'auraient nullement à souffrir de ce qui s'était passé. Les dames étrangères quittèrent le Palais sous le charme de la condescendance impériale, très satisfaites d'ailleurs d'avoir eu elles-mêmes à faire preuve de magnanimité. Cette audience, suivie de quelques réceptions du même genre, montra que Tseu-Hi ne s'était guère trompée en assurant à Jong-Lou que la vieille manière classique de traiter les « Barbares » n'avait rien perdu de sa valeur, et qu'une condescendance courtoise, manifestée avec tact et ^{p.269} au moment opportun, saurait vite faire tout oublier, tout pardonner.

La vie de la capitale reprit son cours habituel : on s'accoutuma rapidement à rencontrer les soldats étrangers dans les rues, qui

Tseu-Hi, impératrice douairière

recouvrèrent bientôt leur activité et leur aspect accoutumés. Et la comédie des relations diplomatiques avec ce qu'on ose appeler le gouvernement du Céleste Empire recommença avec toutes les intrigues, les jalousies internationales, qui seules permettent à la Chine, sollicitée par des forces égales et contraires, de se maintenir tant bien que mal en équilibre.

Le chef réel du gouvernement fut à cette époque Jong-Lou. Mais les légations, aveuglées par l'impression profonde que leur avaient laissée les horreurs du siège et aussi par leurs idées préconçues sur les causes du mouvement boxer, méconnurent le rôle et le caractère de cet homme d'État ; Jong-Lou fut pour elles un suspect qui aurait dû subir le même châtement que ses complices. Les chancelleries n'avaient pas connaissance, il est vrai, de documents d'une valeur indiscutable, comme le journal de King-Chan, qui leur auraient permis d'apprécier la conduite de Jong-Lou avec moins de sévérité et plus de justice.

Aussi, lorsque Jong-Lou fit sa première visite officielle aux ministres étrangers, il ne fut rien moins que satisfait de l'accueil qui lui fut réservé. C'est en vain qu'il assura à un membre du corps diplomatique, avec lequel il avait été autrefois en bons termes, qu'il avait en 1900 mis en œuvre toute son influence et toute son énergie pour défendre et sauver les légations : on ne crut pas à ses serments ; il en fut si vivement attristé qu'il demanda à Sa Majesté la permission de résigner ses fonctions de Grand conseiller. Mais Tseu-Hi, comprenant parfaitement la situation, l'assura de toute sa confiance et repoussa sa demande par un décret des plus élogieux :

« Le Grand secrétaire Jong-Lou, dit-elle, est un des plus fidèles ^{p.270} serviteurs du Trône. De tout temps et en toutes circonstances, nous n'avons eu qu'à nous louer de ses loyaux services. Dans la crise que nous venons de traverser, il a été le seul, au milieu du désordre et des clameurs, à garder son sang-froid et à rester maître de son courage et de son énergie. Sans lui, l'Empire eût été perdu. Son mérite est certes des plus glorieux. Bien qu'on puisse dire que la situation est maintenant assurée, nous ne sommes point

Tseu-Hi, impératrice douairière

encore remis des effets de ce désastre national, et il y a la nécessité la plus urgente à faire disparaître d'innombrables abus et à introduire un programme de réformes. Tous doivent nous assister dans cet effort. Alors que nous travaillons sans cesse, dans la retraite de notre Palais, comment le Grand secrétaire que nous avons comblé de faveurs pourrait-il se soustraire aux soucis de la vie publique ? N'éprouvera-t-il pas des remords lorsqu'il réfléchira à l'abnégation dont doit faire preuve tout homme d'État dévoué au service de son Souverain ? Sa demande est rejetée.

@



22. L'estrade impériale dans la salle K'ien-Ts'ing.

CHAPITRE XXIV

LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE

@

Tseu-Hi réformatrice. L'édit du 28 janvier 1901. Sincérité de Tseu-Hi. Difficultés de sa tâche. Elle cherche à réaliser la fusion des races mandchoue et chinoise. Elle envoie de jeunes Mandchous s'instruire à l'étranger. Organisation de l'enseignement. Suppression du commerce de l'opium. Réformes judiciaires. Bases d'un gouvernement constitutionnel. Scepticisme et opposition des Chinois du Sud.

p.271 La crise de 1900 avait convaincu l'impératrice de la faiblesse de son pays et de la nécessité pressante de mesures réformatrices. Même avant la publication de son *mea culpa*, elle avait annoncé, avec sa décision habituelle, son intention d'adopter de nouvelles méthodes et de rompre avec les vieilles traditions. Sa politique devint alors en réalité — bien qu'elle eût soin de ne jamais le reconnaître — la justification des mesures inaugurées par l'empereur avec tant d'enthousiasme en 1898. Mais leurs méthodes différaient, et Tseu-Hi ne négligea rien pour concilier les intérêts parfois les plus divers des partis qui gravitaient autour du Trône ni pour désarmer l'intransigeance des provinciaux.

La première manifestation de la conversion de Sa Majesté à un nouvel idéal de gouvernement se trouve dans l'édit du 28 janvier 1901 promulgué à Si-Ngan au nom de l'empereur. Ce document, rédigé avec la collaboration de Jong-Lou, est un exemple remarquable de l'intelligence et du p.272 génie politique de la souveraine. Dans tout l'Empire, même à Canton et dans les provinces méridionales, où l'impératrice n'était cependant guère populaire, les lettrés l'accueillirent avec enthousiasme. La presse indigène déclara que c'était l'édit le plus important qu'ait jamais signé un souverain chinois. C'était à la fois un pressant appel au peuple pour qu'il acceptât la politique de réforme, et une habile justification de la Chine auprès des puissances. Ce décret, très adroitement rédigé, donnait satisfaction à tous les partis. Le parti de la Jeune Chine fut particulièrement enthousiaste, car Sa Majesté abandonnait définitivement

Tseu-Hi, impératrice douairière

le principe de l'autocratie, qui avait été pendant des siècles la pierre angulaire du gouvernement chinois. On comprit qu'un changement aussi radical était le fruit des cruels enseignements de 1900. On admira d'autant plus l'habileté et le courage avec lesquels Tseu-Hi, à un âge déjà avancé, reprenait le fardeau du gouvernement dans sa capitale ravagée. C'était sa passion du pouvoir qui bravement s'affirmait encore ; et la nation ne pouvait refuser sa sympathie à une souveraine qui prenait ainsi sa part de l'humiliation nationale, acceptait franchement la responsabilité de ses erreurs passées et promettait de nouvelles et meilleures méthodes pour l'avenir.

Il était naturel que, mis en garde par l'expérience, un grand nombre de ses sujets et la plupart des étrangers demeuraient incrédules devant ces belles déclarations de principes et ne vissent dans ce décret qu'une mesure commandée par les événements. Mais quand la cour fut de retour à Péking, son entourage immédiat et les hauts dignitaires purent se convaincre peu à peu que l'impératrice entendait appliquer sincèrement et hardiment son projet de réformes et qu'elle tenait à imposer sans faiblesse sa nouvelle politique aux membres du clan impérial qui s'y étaient déclarés hostiles. Elle sut ainsi reconquérir pied à pied sa popularité, et les provinces du Sud même^{p.273} lui pardonnèrent les mesures de rigueur qu'elle avait prises en 1898 contre les réformateurs de Canton. Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, on a pu mettre en doute la bonne foi de ses conseillers, mais on a dû reconnaître que sa politique a été inspirée par un dévouement sincère à la cause de la réforme, dont ont fait preuve ses paroles et ses actions.

Elle n'en resta pas moins jusqu'au bout fidèle à la mémoire des chefs boxers et ne manqua jamais de louer leur loyalisme à son égard et la patriotique générosité de leur tentative. Mais l'expérience lui avait appris que pendant longtemps toute politique anti-étrangère serait vouée à l'insuccès, et sans hésiter elle annonça à son peuple un changement de front comme on n'en avait encore jamais vu dans l'histoire du Céleste Empire. Même les plus fanatiques confucianistes furent gagnés par l'argumentation habile de ses décrets de réforme.

Tseu-Hi, impératrice douairière



23. Le prince Tch'ouen, régent, depuis 1909, avec ses deux fils, l'empereur actuel (debout) et le prince P'ou-Tche.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Voici le texte de l'édit où s'affirme sa conversion :

« Il existe des règles de conduite qui sont les mêmes pour tous les hommes dans tous les pays, mais nulle part nous ne trouvons de forme de gouvernement définitivement établie. Il est écrit au Livre des Changements que, lorsqu'une forme de gouvernement a suivi son cours naturel et a été remplacée par une autre, on ne peut pas dire combien peut durer le nouvel état de choses. Dans les Dialogues de Confucius, il est écrit aussi qu'on peut sans peine décrire les modifications et réformes que chaque dynastie a introduites dans les méthodes de ses prédécesseurs. Certaines choses restent cependant immuables : ce sont les trois liens fondamentaux qui unissent le souverain et ses sujets, le père et le fils, le mari et la femme, et aussi les cinq grandes obligations morales. Ces principes ne varient pas et, comme le soleil et la lune, éclairent le monde. Mais, en d'autres domaines, il n'y a aucune objection de principe à ce qu'on fasse des changements ; pour jouer une mélodie sur un luth ou une guitare, il faut toucher toutes les cordes. Chaque dynastie à son tour, depuis l'origine des temps, a jugé bon d'introduire des changements et a aboli certaines coutumes de ses prédécesseurs ; nos ancêtres eux-mêmes nous ont fourni de nombreux ^{p.274} exemples de modifications apportées dans leur conduite pour répondre aux exigences de leur époque. Le système qui prévalait à l'époque où les Mandchous ont pris Péking était très différent de celui qui était en vigueur lorsque Moukden était la capitale de notre Empire.

D'une façon générale, on peut dire que tout système qui a duré trop longtemps court le danger de se pétrifier ; les institutions et coutumes surannées doivent être modifiées. Le devoir capital qui nous incombe est de fortifier à tout prix notre Empire et d'améliorer la condition de nos sujets. Depuis

Tseu-Hi, impératrice douairière

notre voyage dans l'Ouest, l'impératrice douairière a été surchargée par les travaux et les soucis du gouvernement ¹.

Nous nous sommes fait d'amers reproches en songeant que pendant ces vingt dernières années les abus ont continuellement augmenté, tandis que les moyens de les réprimer ont sans cesse été différés jusqu'à ce que la situation de notre pays soit devenue particulièrement alarmante. En ce moment même, tandis que les négociations de paix suivent leur cours, des mesures urgentes s'imposent pour réorganiser notre système de gouvernement et rendre, dans le plus bref délai, à notre Céleste Empire sa puissance et sa prospérité d'antan. L'impératrice douairière a décidé que nous rachèterions nos erreurs en adoptant les meilleurs systèmes et méthodes qui prévalent dans les pays étrangers, et en basant notre conduite future sur une sage reconnaissance de nos fautes passées.

Depuis la vingt-troisième et la vingt-quatrième année de Kouang-Siu (1897-1898), de nombreux plans de réforme nous ont été soumis ; tous manquaient de précision et de solidité. La crise déterminée en 1898 par l'archi-traître K'ang Yeou-wei fut, par ses conséquences possibles, plus redoutable même que les maux causés depuis par les pratiques impies des Boxers.

Aujourd'hui encore, K'ang et ses complices, réfugiés dans les pays d'outre-mer, répandent des écrits où ils prêchent la trahison et jettent le trouble dans les esprits. Ces écrits n'ont d'autre objet que l'anarchie ; ces hommes n'ont aucun scrupule à recourir à des paroles trompeuses, qui, sous la forme d'appels au patriotisme, n'ont pour but que de créer des divisions intestines. C'est ainsi qu'ils parlent de la « défense de l'Empire », de la « protection de la p.275 race

¹ La traduction littéraire du chinois est : « Elle a mangé son repas au coucher du soleil et porté ses vêtements toute la nuit. »

Tseu-Hi, impératrice douairière

chinoise », et leurs dupes ne voient pas que leur véritable intention n'est pas de réformer nos institutions, mais de fomenter une révolution contre la dynastie mandchoue et de créer des dissentiments entre l'impératrice douairière et l'empereur. Avec une astuce traîtresse, ces conspirateurs ont pris avantage de notre faible état de santé, et nous avons été heureux, lorsque, sur notre demande pressante, Sa Majesté l'impératrice douairière a repris la régence. Avec une rapidité merveilleuse, elle a compris les nécessités de la situation et nous a délivré de périls imminents en punissant ces traîtres comme ils le méritaient. Mais, bien qu'elle ait purgé l'État de ces malfaiteurs, Sa Majesté n'a jamais eu le désir ni l'intention de s'opposer à toute mesure de réforme, et, de notre côté, tout en reconnaissant la nécessité de réformer notre administration, nous n'avons jamais eu le désir impie d'abolir les traditions de nos Ancêtres. Nos loyaux sujets doivent reconnaître que ce fut l'invariable volonté de Sa Majesté l'impératrice douairière, comme aussi la nôtre, de suivre une politique de moyen terme, et que tous deux, mère et fils, nous avons toujours été d'accord pour nous tenir sagement à égale distance des partis extrêmes.

Nous avons reçu aujourd'hui les ordres de Sa Majesté : elle est maintenant complètement acquise aux réformes radicales. Cependant, alors que nous sommes convaincus de la nécessité de fondre en un harmonieux système d'administration les meilleures traditions et coutumes des gouvernements chinois et européens, il n'y a pas lieu de parler de réaction ni de révolution. Le principal défaut de notre système d'administration est sans aucun doute un attachement trop fidèle à des méthodes surannées, un respect aveugle de la lettre : il en résulte une pléthore de fonctionnaires incapables et une disette d'hommes d'un réel talent. La moyenne des fonctionnaires vénère la lettre écrite à l'égal d'un dieu, et tous les bureaucrates du pays la tiennent

Tseu-Hi, impératrice douairière

pour un talisman qui les aidera à remplir leur bourse. Et nos bureaux échangent des montagnes de correspondances, et ces montagnes s'accroissent sans cesse, sans qu'il en résulte aucun profit pour le pays. D'autre part, les hommes réellement capables perdent courage et abandonnent avec dégoût les services publics à cause de la masse compacte des incapables qui leur barrent la route et les empêchent d'arriver à la première place. Tout notre système de gouvernement a été ruiné par la corruption, et, dans notre ^{p.276} Empire, le moindre progrès est entravé dès le début par ce mot fatal : le Précédent.

Jusqu'ici nos études des méthodes européennes se sont bornées à des notions superficielles sur les langues, la littérature et les arts mécaniques de l'Occident ; mais il est bien évident que ces connaissances ne constituent pas la base essentielle de la civilisation européenne. Le trait capital de cette civilisation, c'est qu'il existe entre les gouvernants et les peuples une sympathie et un accord réels, et que l'on exige des fonctionnaires qu'ils soient toujours véridiques dans leurs dires et courageux dans leurs actes. Les enseignements que nous ont transmis nos ancêtres sacrés et ceux qui ont fait la richesse et la puissance des nations européennes sont en réalité identiques ; et c'est ce que la Chine n'a pas encore compris. Elle s'est contentée d'acquérir les rudiments des langues et des sciences européennes sans rien changer à ses anciennes habitudes de formalisme inutile et de corruption invétérée. Nous sommes restés aveugles à nos besoins réels, et notre imitation des Européens n'a été jusqu'ici qu'extérieure et superficielle ; quel progrès pouvons-nous attendre d'une pareille méthode ? Toute réforme, pour être effective et permanente, doit être faite avec un réel désir d'efficacité et d'honnêteté.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Nous ordonnons donc par les présentes que les fonctionnaires intéressés fassent une enquête détaillée sur les divers systèmes de gouvernement en vigueur dans les pays d'Europe, en les comparant à ceux qui prévalent actuellement en Chine. Ils s'occuperont non seulement de la constitution de la Cour et du pouvoir central, mais aussi de tout ce qui contribue à la prospérité de notre peuple, comme le système d'éducation et d'examens, l'organisation de l'armée et des finances. Ils nous signaleront celles de nos institutions qui leur paraissent devoir être modifiées ou abolies, les méthodes étrangères à imiter et les institutions nationales à conserver. Nous avons surtout besoin d'hommes de talent, de finances nationales solidement assises, d'une armée puissante. Les rapports sur ces questions devront nous parvenir dans le délai de deux mois. Nous en tirerons des conclusions que nous soumettrons humblement à Sa Majesté l'impératrice, et nous attendrons sa décision avant d'agir.

Pendant le séjour de la Cour à Tai-yuan, nous avons fait un pressant appel à la collaboration de nos sujets ; nous avons reçu ^{p.277} un grand nombre de mémoires, mais d'une manière générale les conseils qu'ils exprimaient étaient ou bien la simple reproduction d'articles de journaux, ou au contraire les vues étroites et fanatiques de lettrés qui n'ont jamais quitté leur pays. Sous les dehors de la raison et du bon sens, ces mémoires ne contenaient le plus souvent que des sottises, et la vaniteuse présomption qui les caractérisait rendait impossible toute largeur d'argumentation. Le plus grand nombre de leurs propositions était impraticable ; car, en proposant une mesure nouvelle, les auteurs s'attachaient surtout à nous en montrer les avantages sans en voir les inconvénients. Beaucoup de gens parlent à perdre haleine de réforme, de la richesse et de la puissance des États étrangers, mais ils ignorent l'origine réelle de toute connaissance ;

Tseu-Hi, impératrice douairière

d'autre part, des confucianistes fanatiques font des discours interminables sur les doctrines des Sages, sans se faire la moindre idée des nécessités de l'heure présente. Il vous appartient maintenant, fonctionnaires, de prendre un moyen terme, d'éviter ces deux défauts dans les propositions que vous nous soumettez. Nous désirons que vos vues nous soient exposées dans le plus grand détail pour que nous puissions les examiner et décider quelles résolutions nous devons prendre.

Mais ce qui est essentiel, ce qui est plus important même que de songer aux nouvelles méthodes, c'est de nous assurer des administrateurs capables. Aucun système ne peut réussir, s'il n'y a des hommes de talent pour l'appliquer. Si la lettre de nos réformes projetées n'est pas vivifiée et inspirée par le désir de les faire aboutir, toutes nos espérances de réformer l'État iront se perdre dans les limbes des idéals déçus. Nous reconnaissons parfaitement que notre attachement aveugle au principe de l'avancement par ancienneté a été une des principales causes de la confusion, presque irrémédiable, dans laquelle nous nous trouvons. Si nous voulons vraiment en sortir, la première mesure qui s'impose est de sacrifier les intérêts égoïstes à l'intérêt général, de nous assurer une administration efficace en n'admettant plus aux fonctions publiques que des personnes compétentes. Mais si vous, nos fonctionnaires, restez attachés à vos anciens errements, si vous persistez à éluder toute responsabilité, à servir l'État par des formules trompeuses et vides, tandis que vous vous engraissez des fruits de vos mauvaises actions, le châtement que la loi vous réserve ne se fera pas ^{p.278} attendre et vous n'aurez à espérer aucune pitié ! Que ce décret soit publié dans tout le pays.

On aura remarqué que, dans ce décret, l'empereur condamne les réformistes de 1898. Sans doute l'impératrice était sincèrement

Tseu-Hi, impératrice douairière

convaincue de la nécessité d'une politique nouvelle ; mais jamais, au cours de son existence, elle n'avait reconnu ses torts ni fait amende honorable ; et c'était là, dans une cour orientale, le meilleur moyen de conserver son prestige. Elle était toute disposée à adopter un grand nombre des réformes de K'ang Yeou-wei et ses amis ; mais, toujours pour sauver les apparences, il devait être bien entendu qu'en passant par ses mains ces réformes avaient, en quelque sorte, changé de nature, que d'exécrables elles étaient devenues excellentes et n'avaient plus rien du caractère « révolutionnaire » que K'ang Yeou-wei et ses « complices » leur avaient donné en 1898 ; cependant ces propositions de réformes allèrent aussi loin et, dans certains cas, plus loin que les leurs.

Si l'on considère les six années qui suivirent le retour de l'exil, il ne peut guère y avoir de doute sur la sincérité de la conversion de Tseu-Hi à la réforme ; il est pourtant peu probable que ses sentiments à l'égard des étrangers aient subi aucun changement. Mais elle avait compris que ce n'étaient pas des citations d'auteurs classiques qui pouvaient tenir en échec la force matérielle du monde occidental, et que, si la Chine voulait conserver son indépendance, elle devait suivre l'exemple du Japon. Or, chez Tseu-Hi, l'action suivait immédiatement la pensée, et cette qualité, plus que toute autre, la distinguait de la masse de l'aristocratie mandchoue, qui sommeillait dans son fatalisme et son impuissance.

Elle se trouva, dès le début, en présence d'une situation des plus complexes. Outre les antiques privilèges des clans impériaux dont elle appréciait enfin l'ignorante arrogance, ^{p.279} elle avait à ménager les susceptibilités de la noblesse des provinces et des lettrés, qui représentaient l'élément principal de l'âme chinoise. En même temps, à l'égard des puissances étrangères, elle devait maintenir intacte cette dignité dont dépendait son prestige, cette attitude de souveraine absolue que les événements de 1900 avaient si rudement ébranlée. Elle avait donc plusieurs rôles à jouer ; aucun n'était facile.

Malgré les applaudissements qui l'accueillirent, l'édit de janvier 1901 ne fut d'abord considéré que comme un document de pure forme sans portée réelle ; beaucoup de fonctionnaires provinciaux, assurés que

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'impératrice avait simplement voulu jeter de la poudre aux yeux des « Barbares », ne changèrent rien à leurs méthodes. Jusqu'à la fin, même devant les exhortations si pressantes de son décret testamentaire, un grand nombre de fonctionnaires des provinces, n'écoutant que leurs intérêts ou leurs préjugés, affectèrent de croire que le « Vieux Buddha » avait joué la comédie ; mais rien dans les documents officiels ou privés de ces six années ne nous autorise à souscrire à cette idée.

Au moment de rentrer à Péking, elle promulgua l'édit suivant, où ses convictions se trouvent très nettement exprimées :

« Depuis mon brusque départ de la capitale, il y a un an, je n'ai pas cessé un moment de méditer sur nos malheurs et d'éprouver de profonds remords. Maintenant, grâce à la protection de nos divinités tutélaires, je suis sur le point de rentrer dans ma capitale. Lorsque je songe aux causes de notre ruine et de notre faiblesse, je déplore sincèrement de n'avoir pas introduit depuis longtemps les réformes indispensables : mais je suis maintenant absolument décidée à mettre en vigueur toutes les mesures nécessaires à la régénération de l'Empire. Il faut oublier tous nos préjugés et adopter les meilleures méthodes européennes de gouvernement. Je suis fermement décidée à m'attacher à l'avenir à des réformes d'ordre pratique, pour remédier au plus tôt à la faiblesse de notre Empire. ^{p.280} Certaines de ces réformes exigent naturellement une longue préparation, mais, après mon retour à Péking, toutes sans exception devront être appliquées progressivement.

En raison de l'importance et de l'urgence de cette question, Jong-Lou et ses collègues m'ont demandé de déclarer nettement mes intentions et de faire connaître clairement l'irrévocable décision du Trône, afin que chaque fonctionnaire soit engagé à collaborer sincèrement et sans relâche avec nous. Je publie donc le présent décret pour affirmer

Tseu-Hi, impératrice douairière

solennellement que la situation de l'Empire ne permet plus d'éluder ou de remettre ces réformes. C'est là notre unique espérance pour l'avenir.

Moi-même et l'empereur, dans l'intérêt de tous ceux qui nous sont chers, n'avons d'autre parti à prendre que de poursuivre cette nouvelle politique sans relâche ni défaillance. Nous déterminerons nettement le but de nos efforts, et nous nous entourerons d'hommes compétents pour nous aider à l'atteindre. Nous sommes, comme mère et fils, d'un seul et même avis ; nous voulons rendre à notre Empire son ancienne splendeur. Nos sujets doivent unir leurs efforts pour nous aider à réaliser cette noble ambition.

Tseu-Hi n'avait pas seulement compris l'immense supériorité des forces matérielles du monde occidental ; elle s'était aussi rendu compte des forces intellectuelles et politiques que l'instruction et les moyens de communication créaient sans cesse parmi son peuple : c'est avec ces forces, elle le comprenait, que les Mandchous épuisés et ignorants auraient tôt ou tard à compter. Ses édits sur ce sujet délicat nous montrent à n'en pas douter qu'elle apercevait nettement les dangers qui menaçaient la domination des Mandchous. Elle voyait que leurs privilèges de classe, leur droit de toucher des tributs et tous les autres bénéfices de la souveraineté que les fondateurs de la dynastie avaient conquis à la pointe de l'épée, et par la force des circonstances, étaient maintenant devenus un anachronisme ; pour éviter aux Mandchous eux-mêmes de graves dangers, il fallait trouver le moyen de déterminer une fusion des races. Parmi les règles établies par les ^{p.281} fondateurs de la dynastie pour sauvegarder la pureté du sang, il en était une qui interdisait tout mariage entre Mandchous et Chinois. Cette règle, fréquemment violée dans les garnisons du Sud, avait toujours été observée dans la province métropolitaine, où elle avait réussi à assurer l'unité et la pureté de la caste dirigeante. L'impératrice comprenait maintenant que, si la Chine conservait jamais son indépendance, elle la devrait plutôt à l'énergie, et à l'intelligence des Chinois greffés à

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'élément mandchou, qu'à l'initiative des Mandchous réduits à leurs seules forces. Aussi, dès son retour à Péking, en janvier 1902, promulgua-t-elle un décret où elle recommandait pour l'avenir les mariages entre Mandchous et Chinois.

« Lors de la fondation de la dynastie, écrivait-elle, les deux races différaient de coutumes et de langues, et c'était là une raison suffisante pour interdire les mariages mixtes. Mais aujourd'hui ces différences ont à peu près disparu, et le temps est venu d'abroger cette loi pour le plus grand bien de l'Empire et conformément aux désirs du peuple.

Dans le même édit, Sa Majesté critiquait l'habitude chinoise, que les Mandchous n'avaient jamais adoptée, de se bander les pieds et demandait aux classes éclairées de s'unir pour s'opposer à une coutume aussi inhumaine que peu hygiénique. Il ne pouvait cependant pas y avoir d'obligation en cette matière.

Sur un seul point, l'impératrice tint à respecter la tradition : les femmes du harem impérial devaient continuer à être choisies exclusivement parmi les familles mandchoues. L'impératrice voulait « éviter tout risque de désordres ou de divisions dans le Palais ». Le choix des concubines pouvait en effet influencer sur la succession directe et légitime du Trône, et, d'autre part, des conspirations ne manqueraient pas de se produire si les filles des grandes familles chinoises étaient admises dans le Palais. La règle posée une fois pour toutes par Nou-eul-ho-tch'e devait être respectée par tout souverain occupant le trône du Dragon :

« p.282 Pas d'eunuques mandchous, pas de concubines chinoises. »

Puis l'impératrice, reconnaissant franchement la déplorable ignorance de son entourage, autorisa les membres du clan impérial et les nobles à envoyer leurs fils à l'étranger pour faire leurs études : de jeunes Mandchous de quinze à vingt-cinq ans seraient choisis par le gouvernement pour aller s'instruire, à ses frais, hors de Chine.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Quant à l'éducation du peuple, dont l'insuffisance était la cause de tous les malheurs du pays, l'impératrice douairière s'en entretint longuement avec Youen Che-k'ai et Tchang Tchi-toung : elle arriva à cette conclusion que le système classique d'examens constituait le principal obstacle à toute réforme effective de l'organisation politique, que son maintien rendrait impossible toute assimilation des leçons de l'Occident, et que de ce côté aussi un changement radical s'imposait. Sa Majesté se donna la peine de faire observer par un édit qu'il y avait eu, sans aucun doute, sous la régence du duc Tcheou, ce modèle des souverains, plus de deux mille cinq cents ans auparavant, des collèges dont l'organisation différait peu de celle des universités modernes de l'étranger ; elle établit en outre que le système d'études en usage était une innovation relativement récente, puisqu'il avait été adopté sous la dynastie ming, vers 1390 après Jésus-Christ. Finalement, en 1904, un décret abolit les examens classiques et prescrivit que les grades obtenus dans les nouveaux collèges permettraient seuls à l'avenir d'être admis aux emplois officiels. En même temps l'impératrice recommandait l'envoi des jeunes gens en Europe ou en Amérique plutôt qu'au Japon, car les étudiants déjà nombreux qui avaient séjourné dans les villes universitaires de l'Empire du Mikado en étaient revenus pénétrés d'idées révolutionnaires des moins recommandables aux yeux du gouvernement.

D'autres décrets importants suivirent. L'un d'entre eux, ^{p.283} ordonnant la suppression du commerce de l'opium dans un délai de dix ans, a déjà produit d'excellents résultats, qui font le plus grand honneur au sens moral de la race chinoise et laissent à penser qu'elle recèle des ressources d'énergie insoupçonnées. Par contre, la réforme de l'administration métropolitaine ne fut pas suivie d'aussi bons effets ; la résistance passive des mandarins en place réussit à maintenir tous les anciens abus sous de nouveaux noms. Le seul nouveau ministère créé à cette époque, et qui fut salué par les étrangers comme un progrès réel, celui des Postes et Communications, n'a été jusqu'ici qu'un foyer de corruption et, en raison de son invraisemblable inutilité, s'est attiré les railleries des Chinois eux-mêmes.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Après l'organisation de l'enseignement, l'impératrice s'occupa de la réorganisation de la justice et surtout de la suppression de la torture et de tous les abus du système judiciaire. Elle comprit que, si la Chine pouvait jamais espérer obtenir le consentement des puissances à la suppression du régime de l'extra-territorialité accordé aux étrangers, ce ne serait qu'en adoptant des lois civiles et criminelles analogues à celles des nations européennes.

L'édit qu'elle promulgua sur cette question, bien qu'excellent dans la forme, manque évidemment de conviction. Les principes qui y sont formulés étaient notoirement contraires à toutes les idées et à tous les actes de l'impératrice ; il faut d'ailleurs reconnaître que les résultats, en dépit des lois et des règlements, en ont été à peu près nuls ; les yamens de province, en particulier, ont continué leurs pratiques barbares comme par le passé. L'impératrice avait décrété cependant que, en attendant l'introduction d'un code criminel, la décollation serait la peine légale la plus grave ; l'écartèlement et la mutilation devaient être abolis ; la marque au fer rouge, la fustigation et l'application de la peine aux membres de la famille à la place du ^{p.284} coupable devaient être supprimées. Ces châtimens barbares avaient, disait-elle, été introduits en Chine sous la dynastie ming et adoptés par les Mandchous, avec d'autres coutumes chinoises, bien que leurs instincts fussent naturellement plus humains.

Enfin, sous la pression de manifestations très nettes de l'opinion publique dans les provinces du Sud, Tseu-Hi jeta les premières bases d'un gouvernement constitutionnel. Elle envoya une commission impériale, sous la présidence du duc Tsai-Tse, pour étudier les systèmes politiques en vigueur dans les pays étrangers et leurs résultats. De retour de cette mission fut suivi, en automne 1905, de la promulgation du fameux décret dans lequel elle annonçait définitivement son intention d'octroyer une constitution qui serait appliquée tôt ou tard suivant les circonstances et suivant l'énergie ou la mollesse qu'apporteraient les fonctionnaires et le peuple à se préparer

Tseu-Hi, impératrice douairière

à ce changement. Comme exemple de l'argumentation subtile qui plaît aux esprits chinois, le document est un chef-d'œuvre :

« Depuis la fondation de la dynastie, nos sages souverains, les uns après les autres, ont transmis de prudents conseils à la postérité : ils ont toujours pensé que les méthodes de gouvernement doivent se modifier et s'adapter aux exigences du moment et aux conditions nouvelles. La situation critique où se trouve la Chine aujourd'hui vient en grande partie de son attachement aveugle à des méthodes surannées : ne pas modifier notre système d'enseignement et de gouvernement, ce serait aller contre l'esprit même qui anima nos impériaux ancêtres et décevoir les plus chères espérances de notre peuple. Nos commissaires impériaux nous ont rapporté que la prospérité et la puissance des nations étrangères sont en grande partie dues aux principes du gouvernement constitutionnel basé sur la volonté du peuple, qui assure l'union et la sympathie entre le souverain et ses sujets. Il est donc de notre devoir de considérer par quels moyens une constitution pourrait être accordée, qui maintienne le pouvoir souverain entre les mains du monarque et tienne compte en même temps de la volonté du ^{p.285} peuple. L'État et le peuple n'étant pas encore prêts, toute hâte exagérée nous conduirait à des résultats décevants. Il nous faut d'abord réformer le régime administratif, puis instituer de nouvelles lois, de nouvelles méthodes d'enseignement, de finances, d'organisation militaire et tout un système de police. Et quand les fonctionnaires et le peuple auront ainsi compris ce qu'est le pouvoir exécutif dans un gouvernement, la nation sera mûre pour l'octroi d'une Constitution.

On ne pouvait s'attendre à ce que même Tseu-Hi pût tracer un programme de réformes aussi radicales sans s'attirer l'opposition et la critique de ceux à qui l'ordre établi assurait richesse et puissance ; à Péking cependant, grâce à l'absence d'une presse libre, l'opposition

Tseu-Hi, impératrice douairière

resta muette, mais elle s'exerça sous la forme d'un attachement obstiné aux anciens errements de la part des fonctionnaires et bureaucrates, dont la bonne volonté peut seule en dernière analyse assurer le succès d'une réforme. Contre un monarque moins puissant et moins populaire, les membres du clan impérial auraient sans doute tenté une action plus énergique ; mais ils connaissaient le « Vieux Buddha », et son courroux leur inspirait une frayeur salutaire. Il lui fallut toute son autorité et toute son énergie pour mettre en mouvement les rouages essentiels d'un gouvernement constitutionnel à l'imitation de celui du Japon, et il est probable qu'aujourd'hui encore un grand nombre de conservateurs mandchous ne prennent pas cette mesure au sérieux.

Cependant, malgré la promesse d'un gouvernement constitutionnel, les provinces du Sud, stimulées par la presse indigène de Hong-Kong et Chang-Haï, désapprouvaient hautement la nouvelle politique de Sa Majesté ; on l'accusait nettement de se mettre à la remorque des Européens. Loin de rendre hommage à sa virile intelligence, à son sens des réalités, au courage et à l'habileté qu'elle déployait pour faire face à des difficultés multiples, et aveuglés d'ailleurs par leur haine de la domination ^{p.286} mandchoue, les Chinois du Sud l'attaquèrent avec la dernière violence. D'autre part, la presse étrangère des ports libres, soupçonnant naturellement ses intentions, se rappelait son rôle dans le mouvement anti-étranger et lui était en général peu sympathique, sinon hostile. Ni les uns ni les autres ne comprenaient la virilité et l'énergie de cette femme. Ceux qui la critiquaient oubliaient que l'impératrice, comme tous les humains, était un amalgame de bien et de mal, de sagesse et d'erreur ; qu'elle était la plupart du temps dominée par les circonstances, les forces humaines qui gravitaient autour d'elle et par ce trait essentiellement féminin de son caractère : la versatilité. Mais elle n'en était pas moins un conducteur d'hommes et un politicien de tout premier ordre.

Voici quelques extraits d'articles publiés dans la presse de Chang-Haï à cette époque, qui mettent en lumière l'esprit de la Jeune Chine.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Un critique, prenant pour sujet les réceptions offertes par Sa Majesté aux légations étrangères, écrit :

« Nous ne faisons aucune objection à ce qu'on offre un banquet à un hôte dont on peut attendre de la reconnaissance pour l'hospitalité qu'il a reçue ; mais quelle utilité peut-il y avoir à régaler ceux qui vous traitent en suspects ? Nous autres Chinois, nous méprisons les paysans ignorants qui s'inclinent servilement devant les étrangers ; mais que faut-il dire d'une personne aussi haut placée que l'impératrice douairière qui s'abaisse jusqu'à être dans les termes d'une affectueuse intimité avec les femmes des ministres étrangers et même avec des femmes appartenant au milieu commercial et aux classes inférieures ? Aujourd'hui, au palais impérial, on sert des mets étrangers dans une salle à manger décorée à l'européenne ; les invités remercient leur auguste hôtesse en partant, et le lendemain même leurs légations attaquent la Chine et les intérêts chinois auprès de notre ministère des Affaires étrangères. Voilà donc des mets et des vins gaspillés en pure perte, si l'on comptait, en les offrant, adoucir les procédés brutaux des étrangers. En réalité, les invités de l'impératrice ne se gênent point pour ^{p.287} comparer ses banquets d'aujourd'hui aux melons et légumes qu'elle envoya aux légations pendant le siège, et cette comparaison n'a rien de flatteur pour Sa Majesté. Cet état de chose devient un pur scandale. Lorsque la Russie offrit de riches réceptions à Li Houg-tchang, elle reçut quelque chose en échange de ses dépenses. Sa Majesté peut-elle espérer des résultats analogues dans le cas présent ?

Un autre critique, plus près, semble-t-il, de la vérité, se demandait si l'impératrice douairière était vraiment acquise aux méthodes étrangères et si elle ne simulait pas simplement de bonnes relations avec les Européens, tout en préparant quelque projet de revanche.

Tseu-Hi, impératrice douairière

« Il est à peine croyable, écrivait-il, qu'à son âge elle puisse changer toutes ses habitudes et former de nouvelles amitiés si manifestement contraires à son éducation et à son caractère. Les étrangers ne se demandent-ils pas si elle peut vraiment éprouver la moindre affection pour des gens qui ont pillé son palais et l'ont forcée à livrer au bourreau ses collaborateurs les plus fidèles et les plus sûrs ?

Cet écrivain avait d'ailleurs peine à croire qu'elle espérait un nouveau mouvement boxer et avouait franchement son embarras :

« Comme la principale occupation de Sa Majesté paraît être pour le moment d'augmenter à tout prix sa fortune privée, bien plutôt que de réorganiser les finances de l'Empire, son but pourrait bien être, en dernière analyse, de s'assurer, quoi qu'il advienne, une vieillesse paisible et confortable.

Cependant, indifférente aux critiques, forte de la sagesse de ses convictions, Tseu-Hi suivait la voie qu'elle s'était tracée pour arracher l'Empire à sa ruine. Elle avait à vaincre des préjugés tenaces, de formidables coalitions d'intérêts et, même pour une personnalité comme la sienne, ce n'était pas l'œuvre d'un jour. Au moment de sa p.288 mort, quelques-uns des abus les plus criants de l'ancien régime (entre autres le pouvoir occulte des eunuques et la corruption des fonctionnaires) restaient intacts, mais elle avait indiqué la route qu'il fallait suivre, si l'on voulait sortir le vaisseau de l'État des récifs et des bas-fonds sur lesquels il courait grand danger de se perdre.

@

Tseu-Hi, impératrice douairière



24. Son altesse impériale P'ou Iou, cousin de l'empereur actuel,
fils du prince boxer Tsai-Ying et petit-fils du prince Koung.

CHAPITRE XXV

LE TESTAMENT DE JONG-LOU

@

Honneurs rendus à la mémoire de Jong-Lou. Son testament : il retrace son rôle dans les événements auxquels il a été mêlé. Il donne des conseils pour l'avenir.

p.289 La mort de Jong-Lou causa un profond chagrin à l'impératrice douairière. Au cours de sa longue carrière, il n'y avait eu pour ainsi dire aucune crise, aucun événement important dans lesquels son dévoué collaborateur ne l'eût grandement assistée. À la nouvelle de sa mort, elle promulgua un décret à l'éloge de son patriotisme et de sa claire intelligence.

Jong-Lou était parvenu aux plus hautes fonctions qu'un sujet pût atteindre en Chine : celles de Grand secrétaire et de Grand conseiller. Dans son décret, Sa Majesté insistait sur les efforts déployés par le défunt en 1900 pour maintenir de bonnes relations avec les puissances étrangères. Puis, en témoignage de ses sentiments d'affection, Tseu-Hi fit déposer à son lit de mort une couverture sur laquelle étaient brodées des incantations du Dharani sutra en sanscrit et en thibétain et qui devait servir de drap mortuaire. Elle donna ordre au prince Koung de se rendre au domicile de Jong-Lou avec dix officiers de la garde impériale pour y offrir en son nom un sacrifice en l'honneur du ministre défunt.

Elle lui accorda le titre posthume d'expérimenté et loyal et le rang héréditaire le plus élevé que pût recevoir p.290 un sujet qui n'avait pas remportée une victoire sur l'ennemi et qui n'était pas membre du clan impérial. Elle fit placer sa tablette ancestrale ¹ dans le temple des fonctionnaires bons et vertueux et versa 3.000 taels (8.750 francs) de sa cassette particulière pour payer les frais de ses obsèques.

¹ Voir au chapitre XXVII les détails sur les tablettes ancestrales.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Le testament de Jong-Lou n'a jamais été publié en Chine ; on dit à la cour qu'à sa lecture l'impératrice fut profondément émue. Le lendemain du jour où il lui parvint, elle publia un décret dans lequel elle exprimait à nouveau son chagrin pour la grande perte qu'elle venait de faire et ordonnait que l'on accomplît un second sacrifice en son nom avant la levée du corps. Le récit de la vie de Jong-Lou devait être transmis au bureau des Historiographes pour être inséré dans les annales de la dynastie.

« Tous les griefs que l'on pourrait invoquer contre lui doivent être effacés, et la profondeur de notre sincère affection pour ce fidèle serviteur doit être devant tous affirmée.

Quand Jong-Lou mourut, le 11 avril 1903, il n'avait que soixante-sept ans, et il est probable que, sans les graves soucis que lui causa la crise des Boxers, il aurait pu rester longtemps encore au service de son impériale maîtresse. Sa mort laissa le champ libre au prince K'ing et à ses partisans, tous gens de moralité douteuse. Ce prince était en effet le seul dignitaire mandchou qui pût lui succéder comme chef du Grand conseil, et son influence fut prépondérante à la Cour et l'est restée depuis lors.

Jong-Lou fut essentiellement l'homme du parti modéré, ennemi de toute mesure et de tout parti extrêmes. S'il avait vécu, il n'eût certainement pas approuvé l'empressement avec lequel l'impératrice sanctionna le projet de gouvernement constitutionnel si hâtivement conçu et, s'il s'y était opposé, il est peu probable que Tseu-Hi eût ^{p.291} persisté dans son idée. Si, en effet, Jong-Lou était partisan des réformes, il voulait qu'elles fussent appliquées lentement, prudemment, à leur heure : les événements auxquels ont depuis donné lieu les essais de gouvernement constitutionnel en Chine ne permettent pas de douter de la sagesse de cette méthode.

Voici la traduction de son testament, jusqu'ici inédit ; ce document jette une lumière nouvelle sur le coup d'État et les relations entre Tseu-Hi et l'empereur à cette époque, et la haute autorité de son auteur confirme plus d'un des points de vue précédemment exposés :

Tseu-Hi, impératrice douairière

« Votre esclave, Jong-Lou, Grand conseiller et Grand secrétaire de la salle du Trône Wen-Houa, objet indigne des faveurs de Vos Majestés, sentant sa fin approcher, s'agenouille avec respect pour leur remettre ce testament et prie Vos Majestés de bien vouloir y poser leurs divins regards.

J'ai, bien que très indigne, reçu de grandes faveurs des mains de Sa Majesté l'impératrice douairière, et j'espérais que le Ciel m'accorderait de longs jours pour consacrer tous mes efforts au service du Trône. Je rappelle respectueusement que j'ai commencé ma carrière officielle comme garde impérial et que j'étais de service auprès de Sa Majesté Hien-Foung au cours de son voyage au parc de chasse de Moulan (Jehol) dans la dixième année de son règne. À cette époque, l'Empire se trouvait exposé à de grands dangers : à l'intérieur, il était gravement menacé par la rébellion, tandis que de l'extérieur les Barbares anglais et français étaient venus prendre possession de votre capitale sacrée. Nous avons assisté à la violation des temples impériaux et vu le char sacré de Sa Majesté l'empereur quitter Péking conformément au principe posé par Mencius, qu'un souverain doit quitter sa capitale quand elle est menacée d'être envahie par les Barbares.

Après l'arrivée de la cour à Jehol, j'eus l'honneur de servir Votre Majesté l'impératrice douairière en qualité de chambellan ; et, alors que Sa Majesté Hien-Foung gisait sur son lit de mort, j'eus l'honneur de prévenir Votre Majesté et l'impératrice consort que les princes Yi et Tcheng conspiraient contre l'État. Après la mort de Sa Majesté l'empereur, ces mauvais princes usurpèrent ^{p.292} la régence et, pendant de longs jours, Votre Majesté courut un si grand danger qu'un loyal sujet ne doit pas en parler. Heureusement, Votre Majesté agit avec fermeté ; grâce à la faveur du Ciel, elle vint en un clin d'œil à bout de ces abominables traîtres et sauva l'État de ce grave péril. Pendant des années, vous avez

Tseu-Hi, impératrice douairière

ensuite assumé la régence ; les révoltes furent maîtrisées et la paix régna entre les quatre mers.

Votre esclave reçut de nombreux témoignages de votre faveur et fut élevé au rang de ministre de la Maison impériale : j'étais ainsi constamment au service de Votre Majesté. Lorsque l'empereur Toung-Tche fut emporté par le Dragon et monta au Ciel, ce fut à moi que Votre Majesté confia le soin d'amener au Palais l'empereur Kouang-Siu. J'ai reçu des faveurs aussi vastes que l'univers, et je n'ai rien fait en retour.

Alors que j'étais capitaine général de la gendarmerie de Péking, j'ai encouru le mécontentement de Votre Majesté. Aussi, pendant les sept années qui suivirent, ai-je attendu, sans le recevoir, le châtement que méritait ma faute. Plus tard, lorsque Sa Majesté l'empereur atteignit sa majorité et qu'il vous plut de lui remettre les rênes du gouvernement, vous m'avez nommé général tartare à Si-Ngan. Ultérieurement, je fus rappelé au poste que j'avais précédemment occupé dans la capitale. Au cours de la vingt-quatrième année de Kouang-Siu (1898), Vos Majestés décidèrent d'adopter les méthodes de gouvernement européennes. L'empereur m'appela en audience et me confia le poste de vice-roi du Pe-tchi-li à Tien-Tsin, où j'avais ordre de choisir et d'introduire des réformes fondées sur les méthodes étrangères pour remédier à la faiblesse de l'administration chinoise. Mais qui aurait pu croire alors que l'abominable trahison de K'ang Yeou-wei viendrait s'interposer entre les grands projets de Vos Majestés et leur réalisation ? Sa Majesté l'empereur, en prêtant l'oreille, ne fût-ce qu'un instant, aux suggestions mensongères de ce traître et de ses complices, a laissé sans aucun doute sa piété filiale s'égarer. Ce fut en particulier le cas lorsqu'il écrivit de sa main impériale un décret portant que ses projets de réforme étaient tenus en échec par Votre Majesté et que, puisque

Tseu-Hi, impératrice douairière

vous étiez opposée à tout esprit de progrès, votre intervention dans les affaires publiques constituait un danger pour la nation. Envers moi aussi Sa Majesté l'empereur manifesta sa divine colère, si bien qu'une fois de plus ^{p.293} votre esclave avait mérité le châtement des haches et des halberdes. Mais, lorsque j'eus obtenu une audience secrète de Votre Majesté et lui eus exposé les détails du complot, Votre Majesté, une fois encore, sans un moment d'hésitation, exauça notre prière et reprit le contrôle des affaires, faisant immédiatement sentir à cette bande de malfaiteurs et de traîtres le poids de son auguste mécontentement.

Pendant la vingt-sixième année de Kouang-Siu, certains princes et ministres, hommes d'État sans vertu, gagnèrent l'oreille de Votre Majesté, et votre divine sagesse fut égarée et induite à croire aux pratiques impies et à la magie des Boxers, jusqu'au jour où les temples des ancêtres furent le théâtre d'un irréparable désastre et où les destinées de l'Empire furent menacées. À plusieurs reprises, je suppliai Votre Majesté d'en finir avec ces traîtres, mais ne pus obtenir son assentiment. J'encourus à cette époque votre déplaisir en plus d'une occasion, et quarante jours durant j'attendis votre sentence. Mais, même alors, Votre Majesté me demanda bien des fois mon avis et, bien qu'il ne fût pas toujours suivi, je pus empêcher une faute capitale qui eût été de mettre à mort les ministres étrangers. Pour ce service Votre Majesté a daigné depuis m'exprimer souvent sa gratitude.

Lorsque Vos Majestés quittèrent Péking pour leur tournée d'inspection à Si-Ngan, elles décidèrent de punir ces princes et ministres malintentionnés, et ensuite d'introduire une politique de réformes graduelles et effectives dans toutes les branches de l'administration. Au cours des deux dernières années, un progrès considérable a déjà été réalisé. Par votre retour dans la capitale, le soleil a repris sa place dans notre firmament, et

Tseu-Hi, impératrice douairière

les Barbares de l'Est et de l'Ouest eux-mêmes ont acclamé la bienveillance de Votre Majesté et son impartiale sollicitude pour tous, Chinois aussi bien qu'étrangers.

L'année dernière, j'ai été continuellement malade ; j'ai pu cependant m'acquitter de mes lourdes fonctions. Mais il y a deux mois, j'ai été contraint de solliciter un congé de maladie, et j'ai demandé l'autorisation de résigner mon poste. Votre Majesté m'a alors envoyé des eunuques avec de gracieux messages, m'a fait remettre du ginseng ¹ et m'enjoignit p.294 de me rétablir promptement et de reprendre mes fonctions.

Cependant, même la bienfaisante protection de Votre Majesté n'a pas réussi à détourner de moi les derniers ravages de la maladie. Des attaques d'asthme répétées, une difficulté croissante pour respirer, m'ont acculé au dernier degré de la faiblesse et au tournant même de la mort. De mon dernier souffle, je supplie encore instamment Votre Majesté de continuer à introduire les réformes de manière que notre Empire du Milieu puisse arriver peu à peu au degré de prospérité dont jouissent le Japon et les grands États de l'Europe.

Pendant que j'ai occupé le poste de Grand conseiller, j'ai vu nommer beaucoup de fonctionnaires qui n'étaient nullement aptes à remplir leurs fonctions : c'est là une grande cause de faiblesse ; mais ce qu'il faut surtout, c'est introduire un changement radical dans le choix des magistrats de districts et dans le système de répartition et de perception des impôts. Il serait à désirer que le bon ordre et l'économie dont Votre Majesté donne l'exemple fussent d'une pratique plus générale. Dans la retraite de son Palais, il est impossible à Votre Majesté de connaître la vérité sur la condition de ses sujets, et, n'étaient les frais énormes qu'entraînerait le

¹ Le ginseng est un remède de la pharmacopée chinoise spécifique contre la faiblesse ; on lui attribue certaines qualités magiques lorsque ses branches ont des formes rappelant celles du corps ou des membres de l'homme. La meilleure qualité, que le Trône reçoit comme tribut, pousse à l'état sauvage en Mandchourie et en Corée.

Tseu-Hi, impératrice douairière

déplacement de sa suite, je lui conseillerais de faire régulièrement des tournées d'inspection dans diverses parties de son Empire. Sa Majesté K'ien-Loung fit plusieurs voyages de ce genre, et les sages souverains de l'ancien temps observaient régulièrement cette coutume. Et maintenant, mon esprit se trouble ; je ne puis plus rien dire. Je souhaite humblement que la renommée de Votre Majesté s'accroisse encore et que tous les vœux que je forme pour le bonheur de Votre Majesté se réalisent. Ainsi, même après ma mort, je continuerai à vivre.

J'ai dicté ce testament à mon fils adoptif Liang-K'ouei, pour qu'il soit transmis à Votre Majesté à sa résidence temporaire de Pao-Ting-Fou. Bien que me rendant compte de ses nombreuses imperfections, pour lesquelles je m'excuse humblement, je prie respectueusement Votre Majesté d'y jeter ses regards. Prosterné devant le Trône au moment de ma dernière heure, moi, Jong-Lou, je termine ici ce mémoire.

(Daté du 10 avril 03.)

@

CHAPITRE XXVI

LES DERNIERS JOURS DE L'IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE

@

Maladie de l'empereur. Tseu-Hi se prépare à désigner son successeur. Le problème de la succession impériale. Maladie de Tseu-Hi. Elle prépare l'application des réformes promises. Réception du dalai lama. Pou-yi, fils du prince Tch'ouen et petit-fils de Jong-Lou, choisi comme héritier présomptif. Testament de l'empereur Kouang-Siu. Sa mort. Le prince Tch'ouen régent.

p.295 Au cours de l'été de 1908, la santé de Tseu-Hi parut décliner ; en même temps l'empereur tomba malade. On ne saura jamais exactement la vérité sur les causes de la mort de l'empereur : elles sont enfouies, comme tant d'autres secrets de la Ville Interdite, dans le cœur de Li Lien-yin et de ses collaborateurs immédiats. Même parmi les hauts dignitaires mandchous et chinois de la capitale, les opinions diffèrent, et bien des versions ont cours pour expliquer la remarquable coïncidence de la mort de Tseu-Hi et de celle de son malheureux neveu, à quelques jours d'intervalle. Les uns disent que l'empereur, longtemps menacé, fut « écarté » par les réactionnaires ayant à leur tête le grand eunuque : Li Lien-yin avait en effet d'excellentes raisons pour redouter l'autorité de Kouang-Siu dès qu'elle ne serait plus limitée par celle de l'impératrice douairière. Il est, d'autre part, possible que les complots du palais d'Été n'aient pas été connus de Tseu-Hi et qu'elle ait été tenue intentionnellement à l'écart de ces intrigues par ceux qui prévoyaient sa mort prochaine et prenaient p.296 leurs mesures en conséquence à la manière orientale. D'après les indices fournis par de nombreux témoins oculaires dignes de foi, c'est là l'explication la plus rationnelle de cette coïncidence qu'il est évidemment difficile d'attribuer uniquement au hasard.

La plupart des renseignements qui suivent sur les derniers jours de l'impératrice douairière sont extraits des rapports de deux hauts dignitaires, l'un mandchou, l'autre chinois, qui étaient à cette époque de

Tseu-Hi, impératrice douairière

service à la Cour. Leurs témoignages et leurs conclusions s'accordent, dans l'ensemble, avec ceux des journaux chinois les mieux informés, dont les nouvelles de Péking sont généralement de source officielle. Nous les reproduisons naturellement sous toutes réserves. Nous demanderons seulement qu'on fasse crédit à l'impératrice douairière de leur bonne opinion et de nos propres doutes. Les deux décès simultanés peuvent avoir eu des causes naturelles, mais le critique le plus sympathique ne peut s'empêcher de remarquer que l'attitude prise immédiatement après la mort de l'empereur par l'impératrice douairière — au témoignage même de ses serviteurs les plus dévoués — exprima beaucoup moins la tristesse que le soulagement.

Pendant l'automne de 1907, l'état de l'empereur s'aggrava à tel point qu'il fut bientôt obligé de renoncer à accomplir les sacrifices habituels, car les nombreuses génuflexions et prosternations prescrites par les rites nécessitaient une trop grande dépense de force physique. On eut généralement l'impression que ses jours étaient comptés, et l'on nota comme un fait significatif que Tseu-Hi avait quelque temps auparavant donné l'ordre exprès d'engager des nourrices pour le petit garçon du prince Tch'ouen, né en février 1906. On en conclut que l'impératrice destinait à cet enfant la succession de Kouang-Siu. Mais, interrogée maintes fois sur ses intentions, Tseu-Hi refusa toujours de répondre : elle donna comme prétexte les intrigues et les rivalités causées par ses précédentes désignations, ^{p.297} et surtout cette clause de la loi dynastique d'après laquelle l'héritier du Trône ne peut être désigné que lorsque le souverain est à toute extrémité. L'impératrice n'avait d'ailleurs eu aucun scrupule à transgresser cette règle lors de la nomination du fils du prince Touan en 1900 ¹.

Il y a tout lieu de croire qu'en cette circonstance la nature superstitieuse de Tseu-Hi et le souvenir des menaçantes prophéties formulées par le censeur Ou K'o-tou au moment de son suicide l'avaient amenée à regretter d'avoir violé les lois sacrées de la succession

¹ L'empereur K'ien-Loung avait promulgué cette loi dans l'intention d'empêcher les courtisans d'intriguer pour obtenir les faveurs de l'héritier présomptif.

Tseu-Hi, impératrice douairière

impériale en portant son choix sur Kouang-Siu. À plus d'une occasion, au cours des précédentes années, elle avait cherché à apaiser les mânes du censeur défunt en lui accordant des honneurs posthumes. Vers la fin de son règne, après toutes les humiliations infligées à la Chine par les guerres successives avec la France, le Japon et les Alliés, on l'entendit souvent déplorer ses erreurs passées, qui avaient attiré sur elle le courroux du Ciel. En 1888, le temple du Ciel avait été frappé par la foudre ; plus tard, la porte principale de la Ville Interdite avait été détruite par un incendie ; enfin, en 1898, l'empereur avait conspiré contre elle avec K'ang Yeou-wei : c'étaient là à ses yeux autant de manifestations de la colère divine. Il est même probable qu'en prêtant son appui aux Boxers elle espérait racheter toutes ses fautes et rentrer dans la faveur des dieux. Plus tard, après son retour d'exil, lorsqu'elle comprit que l'héroïque tentative des Boxers était aussi regrettable que ses propres erreurs, ni sa souplesse ni son énergie ne lui firent défaut : par un rapide changement de front, elle adopta les réformes qu'elle avait précédemment rejetées et annula le choix du fils du prince Touan comme héritier présomptif.

Le résultat final de ce changement de politique a été d'élever au Trône le fils du prince Tch'ouen et, par là, ^{p.298} d'assurer une fois de plus l'empire à cette branche cadette de la famille impériale. On croit généralement à la Cour que le premier prince Tch'ouen, père de Kouang-Siu et grand-père de l'empereur actuel, sera prochainement canonisé avec le titre de « Ti » ou empereur, et qu'il deviendra ainsi, par droit posthume, le fondateur d'une nouvelle branche de la dynastie. Le problème de la succession directe, même aux yeux des Chinois, est assez complexe ; on supposait généralement, vers la fin de 1908, que l'impératrice douairière choisirait le prince Pou-Louen pour succéder à Kouang-Siu et rendrait ainsi l'Empire à la branche aînée de la famille impériale. Cette désignation aurait certainement donné satisfaction aux dignitaires orthodoxes et aux lettrés, et apaisé les mânes inquiètes du censeur protestataire beaucoup plus sûrement que la décision qui a été prise. L'opinion générale était que la nomination d'un enfant en bas âge

Tseu-Hi, impératrice douairière

pour succéder à Kouang-Siu, en entraînant une longue régence, serait grosse de dangers sérieux pour la dynastie. Il est hors de doute qu'à l'heure présente la perspective d'une longue régence ne fait augurer rien de bon pour les futures destinées de la Chine. Il manque en effet au régent actuel la main de fer qui, pendant un demi-siècle, maintint l'unité de ce chaotique édifice qu'est l'administration chinoise, et son autorité a d'ailleurs été battue en brèche dès le début par la branche aînée du clan impérial. Tseu-Hi ne se dissimulait pas la situation qui serait créée, ou plutôt continuée, par le choix du fils du prince Tch'ouen, et c'est pour cette raison sans aucun doute qu'elle retarda jusqu'au jour même de sa mort la désignation du successeur de Kouang-Siu. Lorsqu'elle fut enfin obligée de prendre un parti, elle se laissa guider par deux considérations principales : ce fut d'abord la promesse qu'elle avait faite à Jong-Lou, ensuite son antipathie marquée pour le prince K'ing, qui s'était fait ^{p.299} l'avocat des droits du prince Pou-Louen. Il était naturel aussi qu'elle désirât laisser à sa nièce favorite (l'impératrice consort de Kouang-Siu) le titre et l'autorité d'impératrice douairière, ne serait-ce que pour la récompenser des services dévoués et loyaux qu'elle lui avait rendus pendant des années. En un mot, ses inclinations personnelles l'emportèrent jusqu'au bout sur la tradition orthodoxe et les appels de sa conscience.

Pendant l'hiver 1907 et le printemps suivant, la santé de l'impératrice fut aussi robuste que par le passé. En avril, elle alla, comme d'habitude, au palais d'Été, où elle passa toute la saison chaude. Avec les chaleurs cependant elle fut à nouveau prise de dysenterie et eut en août une légère attaque de paralysie : ses traits, si remarquablement jeunes pour une femme de soixante-dix ans, restèrent dès lors tirés et fatigués. D'ailleurs, sa santé paraissait assez bonne, sa parole conservait sa vigueur incomparable. Comme par le passé, l'impératrice continua à se consacrer aux affaires de l'État. Elle disait souvent qu'elle voulait atteindre le même âge que la reine Victoria, pour laquelle elle professait une grande admiration ; elle distinguait dans les traits de la souveraine d'Angleterre des lignes de

Tseu-Hi, impératrice douairière

longévité qu'elle retrouvait sur son propre visage. Le moine taoïste Kao, qu'elle recevait souvent et qui exerçait sur elle une grande influence, avait prédit qu'elle vivrait plus longtemps qu'aucune impératrice de la dynastie : mais la prophétie ne se réalisa pas, car elle mourut moins âgée que trois des impératrices qui l'avaient précédée.

Pendant l'été de 1908, Tseu-Hi prit un vif intérêt à la visite du dalai lama, qui devait avoir lieu dans le courant de l'automne. Le grand eunuque lui demanda de faire remettre cette visite, sous prétexte qu'il était de mauvais augure que « le Buddha vivant » et le Fils du Ciel résidassent dans la même ville : « Le prêtre ou le souverain, ajoutait-il, mourrait bientôt ». À quoi Tseu-Hi répondit ^{p.300} qu'elle savait depuis longtemps que la maladie de l'empereur était incurable et qu'elle ne voyait aucune raison pour retarder la venue du dalai lama. Cependant, en juillet, elle appela des médecins chinois, qui avaient fait leurs études à l'étranger, pour soigner l'empereur, qui s'affaiblissait rapidement. Ils déclarèrent qu'il souffrait du mal de Bright. Leur examen de l'auguste malade et leur diagnostic furent naturellement superficiels et incertains, puisque l'étiquette les empêchait de procéder à une auscultation sérieuse, mais ils dirent avoir pu vérifier que l'action du cœur était très faible. D'autre part, les journaux du Sud n'hésitèrent pas à affirmer que cette consultation n'était qu'une comédie et que la mort de l'empereur surviendrait sans aucun doute dès que la Cour estimerait que la fin de l'impératrice douairière elle-même serait proche.

Les relations entre Tseu-Hi et Kouang-Siu furent à cette époque assez cordiales. Quelque temps avant que la maladie de l'empereur eût pris un caractère aigu, l'impératrice l'avait engagé à s'occuper plus activement des affaires de l'État et à désigner lui-même les candidats à certaines hautes fonctions ; elle recommença même à lui soumettre des décrets, au moins pour la forme.

Comme la santé de l'empereur devenait plus chancelante, les eunuques reçurent l'ordre de ne jamais le faire attendre lorsqu'il rendait visite à l'impératrice douairière : aux réunions du Grand conseil, il fut dispensé de s'agenouiller à l'arrivée ou au départ de Tseu-Hi.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Les bruits les plus alarmants circulèrent sur l'état de santé de l'impératrice douairière après son attaque de paralysie, et la province s'inquiéta du retard apporté à l'octroi de la Constitution. Pour calmer l'opinion, Sa Majesté décida d'exécuter sans plus attendre la promesse faite en 1906. Le premier jour de la huitième lune, elle promulgua un décret promettant qu'un gouvernement constitutionnel serait mis en vigueur dans un délai de neuf ans. En même temps, elle ordonnait d'introduire ^{p.301} dans toutes les branches du gouvernement les réformes nécessaires pour faciliter l'application du nouveau régime. L'impératrice exprima l'espoir qu'elle vivrait assez longtemps pour assister à la réunion du premier parlement chinois et ajouta que, si le fils du prince Touan s'en était montré digne, il eût été alors en âge d'assumer le gouvernement à la mort de l'empereur. Elle commençait à sentir le poids de la vieillesse, et elle serait heureuse de se retirer au palais d'Été pour y finir tranquillement ses jours. Tant qu'il ne surviendrait aucun changement dans la situation politique, il serait nécessaire d'en référer à sa décision pour les questions importantes, mais elle désirait vivement que sa régence ne se prolongeât pas indéfiniment.

En septembre, tandis que la Cour résidait encore au palais d'Été, on fêta le cinquantième anniversaire de l'ancien vice-roi du Pe-tchi-li, Youen Che-kai. Tseu-Hi et presque tous les hauts dignitaires de Péking assistèrent aux cérémonies, et le vice-roi fut comblé de félicitations et de riches présents. L'absence du prince Tch'ouen, frère de l'empereur (actuellement régent), fut très remarquée : il avait demandé un congé pour éviter d'avoir à paraître à ces fêtes et se dispensa d'envoyer aucun souvenir à celui qui avait abusé de la confiance de Kouang-Siu et avait été le principal artisan de sa déchéance.

En septembre, le dalai lama arriva à Péking, mais des contestations s'étant élevées sur certains détails du cérémonial, sa réception officielle fut différée. On décida finalement que le pontife se prosternerait devant le trône, que l'empereur se lèverait alors de son siège et inviterait le lama à s'asseoir à côté de lui. Ce cérémonial ne fut accepté qu'avec la

Tseu-Hi, impératrice douairière

plus vive répugnance par le « Buddha vivant », qui considérait comme une atteinte à sa dignité d'être obligé de se prosterner. Il avait apporté à l'impératrice de riches présents et estimait avoir ainsi acquis des titres à une réception beaucoup plus respectueuse que celle qui lui fut faite.

p.302 Le 20 octobre, la Cour rentra au palais du Lac pour y passer l'hiver : le voyage se fit, comme d'habitude, par le canal qui fait communiquer le lac du palais d'Été avec les eaux du palais d'Hiver. Sur le pont surélevé d'une jonque de gala magnifiquement ornée de sculptures représentant des dragons et des phénix, l'impératrice trônait, majestueuse, entourée de ses eunuques favoris et de quelques dames de la Cour. Elle s'arrêta au temple de la Longévité impériale, situé tout près du canal. Soutenue par deux eunuques, elle monta dans son palanquin et se fit transporter à l'intérieur du temple. Elle y offrit les sacrifices habituels ; mais on se souvint, après sa mort, comme d'un mauvais présage, que le dernier bâton d'encens n'avait pas brûlé jusqu'au bout.

Après avoir quitté l'enceinte du temple, l'impératrice se rendit avec ses dames d'honneur au jardin botanique et zoologique qui se trouve tout près de la porte de l'Ouest. Elle voulut à toute force descendre de son palanquin et faire à pied cette visite. Elle manifesta l'intérêt et le plaisir qu'elle éprouvait à voir des animaux encore inconnus pour elle : tout son entourage remarqua avec satisfaction sa vivacité et sa bonne humeur. Le Grand eunuque, vite lassé d'un exercice dont il n'avait point l'habitude, supplia Sa Majesté de ne pas se fatiguer. Mais Tseu-Hi, pressant le pas, continua sa visite et prit un malin plaisir à essouffler son fidèle serviteur.

Dès le retour au palais d'Hiver, la cour se prépara à célébrer, le 3 novembre, le soixante-treizième anniversaire de l'impératrice douairière.

Les principales rues de la cité furent décorées, et à l'intérieur même du Palais on fit des préparatifs en vue d'une représentation théâtrale qui devait durer cinq jours. Une cérémonie spéciale devait permettre au dalai lama et à sa suite de venir humblement saluer l'impératrice. La santé de l'empereur ne lui permit pas de sortir pour prendre part aux

Tseu-Hi, impératrice douairière

fêtes ; il s'y fit représenter par un prince du sang. ^{p.303} L'absence du monarque en ces circonstances solennelles fut l'objet des commentaires les plus pessimistes. Cette impression ne fit que se confirmer lorsque Kouang-Siu fut obligé de renoncer à assister au banquet spécialement donné en l'honneur du dalai lama. Ce dernier, qui avait été obligé de s'agenouiller à l'entrée de la salle en attendant l'arrivée de l'empereur, fut extrêmement froissé de ne pas le voir paraître.

Le jour même de l'anniversaire de Tseu-Hi, à huit heures du matin, Kouang-Siu quitta son palais de la terrasse de l'Océan pour se rendre à la salle du Trône. Il avait si mauvaise mine que l'impératrice prit pitié de lui, ordonna aux eunuques de service de le reconduire jusqu'à son palanquin et le dispensa de reparaître. Quelques heures après, elle promulgua un décret spécial, vantant la fidélité du dalai lama et lui ordonnant de retourner promptement au Thibet, « d'y célébrer la générosité du Trône de Chine et d'obéir fidèlement aux volontés du pouvoir souverain ».

L'après-midi de son anniversaire, l'impératrice se livra à l'un de ses divertissements favoris. Elle se costuma en déesse de la Miséricorde, entourée d'une nombreuse suite de concubines, de princesses impériales et d'eunuques, également travestis. Une collation fut servie sur le lac, et Sa Majesté se montra pleine de gaîté et d'entrain. Mais, vers le soir, elle prit froid et, peu après, ayant peut-être fait trop honneur à un plat de lait caillé et de pommes sures, elle fut prise d'une nouvelle crise de la dysenterie dont elle avait souffert tout l'été. Le lendemain, elle s'occupa cependant des affaires de l'État comme à l'ordinaire ; elle lut un grand nombre de mémoires et dicta ses réponses. Mais, le 5 novembre, ni l'impératrice ni l'empereur ne furent en état de recevoir le Grand conseil, et les affaires du gouvernement se trouvèrent suspendues pendant deux jours.

Ayant appris l'indisposition de l'impératrice, le dalai lama se hâta de lui faire remettre une image miraculeuse de Buddha. Déposée à temps dans le mausolée que Tseu-Hi ^{p.304} s'était fait construire, cette image devait lui assurer encore de longs jours en neutralisant, de son pouvoir magique, l'influence néfaste des étoiles. L'impératrice fut grandement

Tseu-Hi, impératrice douairière

rassurée par les réconfortantes prédictions du dalai lama et le lendemain tint audience comme d'habitude. Elle dépêcha le prince K'ing pour déposer sans retard l'image miraculeuse sur l'autel de son mausolée ¹. Le prince fit quelques difficultés pour quitter Péking, alors que l'impératrice et l'empereur étaient tous deux malades. Mais l'impératrice insista.

— Il est peu probable que je meure ces jours-ci, dit-elle. Je me sens déjà beaucoup mieux ; en tout cas, faites ce qu'on vous ordonne.

Le 9 novembre, l'impératrice et l'empereur purent assister à la réunion du Grand conseil ; une audience privée fut même accordée au commissaire de l'Instruction de la province du Pe-tchi-li, qui allait rejoindre son poste. À cette audience, Tseu-Hi parla, non sans amertume, des tendances révolutionnaires des étudiants, et elle recommanda au commissaire de l'Instruction de faire tout ce qui était en son pouvoir pour réprimer leur activité politique.

Peu après, quatre médecins venus de province furent admis à voir l'empereur. Ce même après-midi, il eut une rechute grave et, depuis lors, ne quitta plus son palais. Le lendemain matin, il envoya (ou l'on envoya pour lui) un respectueux message pour s'enquérir de la santé de l'impératrice douairière, qui était elle aussi obligée de garder la chambre. Les médecins de la Cour firent les rapports les plus pessimistes sur la santé de Leurs Majestés. Redoutant une issue fatale, ils prièrent le contrôleur général de la Maison impériale d'appeler d'autres médecins en consultation. Le Grand conseil adressa un message au prince K'ing ^{p.305} pour le prier de rentrer en toute hâte à Péking, sa présence y étant nécessaire pour des questions urgentes de la plus haute importance. Après avoir voyagé nuit et jour, le prince arriva le 13 vers huit heures du matin et se rendit immédiatement au

¹ Le mausolée impérial se trouve à environ 150 kilomètres à l'est de Péking : il couvre une vaste étendue et est d'un aspect magnifique ; les plus beaux styles de l'architecture chinoise y sont remarquablement représentés. Il comprend quatre palais qui s'élèvent l'un derrière l'autre ; c'est derrière le quatrième et le plus élevé que se dresse le tertre connu sous le nom classique de « Citadelle des bijoux », sous lequel se trouve la vaste chambre sépulcrale.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Palais. Il y trouva l'impératrice en excellentes dispositions et sûre de son prochain rétablissement ; par contre, l'empereur était dans un état voisin du coma avec de courts moments de lucidité. La dernière volonté qu'il avait exprimée avait été que l'impératrice consort allât présenter à l'impératrice douairière ses regrets de ne pouvoir se rendre auprès d'elle et la priât en son nom de bien vouloir désigner sans plus de retard le nouvel héritier présomptif. On s'est demandé si ces deux messages avaient été spontanément envoyés par l'empereur, et si même il en avait eu connaissance.

Dès le retour du prince K'ing, une importante audience eut lieu dans la salle des Phénix. L'impératrice eut la force de monter sur le Trône et, bien qu'évidemment faible, elle réussit, grâce à son courage indomptable, à dominer ses souffrances physiques : elle parla avec son ardeur et sa lucidité habituelles. Un conseiller, plein d'étonnement et d'admiration pour l'énergie dont elle faisait preuve, rapporte qu'elle mena cette fois encore le Grand conseil à sa guise. Étaient présents le prince K'ing, le prince Tch'ouen, le Grand conseiller Youen Che-k'ai et les Grands secrétaires Tchang Tchi-toung, Lou Tch'ouan-lin et Chin-Sieou.

Sa Majesté annonça que l'heure était venue de désigner l'héritier de l'empereur Toung-Tche, conformément au décret du premier jour du règne de Kouang-Siu. Son choix, dit-elle, était déjà fait, mais elle désirait tout d'abord prendre l'opinion des Grands conseillers. Le prince K'ing et Youen Che-k'ai demandèrent alors qu'on désignât le prince Pou-Louen, ou, à son défaut, le prince Koung. Le premier, pensaient-ils, en sa qualité d'aîné des arrière-petits-fils de Tao-Kouang, était le candidat le plus recommandable. Le prince Tch'ouen parut disposé à se rallier à ^{p.306} cette opinion. Les autres conseillers se prononcèrent pour le fils du prince Tch'ouen.

Après avoir écouté ses conseillers, Tseu-Hi annonça que depuis longtemps, dès le moment où elle avait fiancé la fille de Jong-Lou au prince Tch'ouen, elle avait décidé que le premier fils qui naîtrait de cette union deviendrait héritier du Trône. Elle entendait ainsi reconnaître et récompenser le dévouement dont Jong-Lou avait fait

Tseu-Hi, impératrice douairière

preuve envers elle et les services éminents qu'il avait rendus à la dynastie au moment de la révolte des Boxers. Le prince Tch'ouen serait nommé régent avec le titre de prince coopérant au gouvernement, titre d'un degré supérieur à celui qu'elle avait accordé en 1861 au premier prince Koung, lequel n'était alors que conseiller du gouvernement.

En entendant cette décision, le prince Tch'ouen se leva et se prosterna à diverses reprises devant Sa Majesté, disant combien il se sentait indigne d'un pareil honneur. Une fois encore, avec le plus grand courage, Youen Che-k'ai fit valoir les droits du prince Pou-Louen ; il estimait que le temps était venu de rendre le pouvoir à la branche aînée ; il voulait aussi sans doute écarter du pouvoir le prince Tch'ouen, qu'il savait être son mortel ennemi. Tseu-Hi, mécontente, se tourna vivement vers lui :

— Vous pensez, dit-elle sèchement, que je suis vieille et que je radote ; mais vous devriez pourtant savoir que, lorsque j'ai décidé quelque chose, rien ne peut m'empêcher de l'exécuter. À une époque critique, un jeune souverain est sans doute une cause de faiblesse pour l'État, mais n'oubliez pas que je serai là pour diriger et assister le prince Tch'ouen.

Puis se tournant vers les autres conseillers, elle continua :

— Rédigez immédiatement en mon nom deux décrets, le premier nommant Tsai-Foung, prince Tch'ouen, prince coopérant au gouvernement, et le second ordonnant que Pou-Yi, fils du prince Tch'ouen, soit amené immédiatement au Palais, pour y recevoir une éducation ^{p.307} impériale.

Elle délégua le prince K'ing auprès de l'empereur pour l'informer de ces décisions.

Kouang-Siu avait encore sa connaissance et comprit les paroles du prince K'ing :

— N'aurait-il pas mieux valu, dit-il, nommer un adulte ? Enfin l'impératrice douairière sait sans doute mieux que nous ce qu'il convient de faire.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Il approuva d'ailleurs sans réserves la nomination du prince Tch'ouen à la régence.

Ces faits se passaient à trois heures du soir. Deux heures plus tard, le petit prince était transporté au Palais et présenté par son père à l'impératrice douairière et à l'empereur.

Le lendemain matin, à sept heures, les médecins firent savoir que « le nez de Sa Majesté l'empereur se contractait et qu'il avait des haut-le-cœur », ce qui leur donnait à penser que sa fin était proche. Pendant la nuit, sentant venir la mort, Kouang-Siu traça d'une écriture presque illisible son testament précédé de ces mots significatifs :

« Nous étions le second fils du prince Tch'ouen lorsque l'impératrice douairière nous choisit pour être empereur. Elle nous a toujours haï, mais de tous les malheurs qui nous accablent depuis dix ans, Youen Che-k'ai est responsable, et aussi... (ce dernier nom était, dit-on, illisible). Lorsque le moment sera venu, je voudrais que Youen fût sommairement décapité.

L'impératrice consort s'empara de ce document non sans que des témoins indépendants en eussent pris connaissance. Il tendrait à faire croire que l'attitude conciliante adoptée par l'empereur pendant les dernières années de sa vie fut uniquement inspirée par la crainte et non par un retour de sentiments affectueux à l'égard de l'impératrice.

Quelques heures plus tard, un décret annonça aux habitants de Péking et de l'Empire que leur souverain était à toute extrémité ; en toute hâte, on demandait aux provinces d'envoyer leurs plus habiles médecins. Le décret ^{p.308} exposait en détail les symptômes réels ou imaginés de la maladie de Kouang-Siu. On estima en général que ce document annonçait une nouvelle sans importance, à laquelle l'opinion était depuis longtemps préparée.

À trois heures du soir, l'impératrice douairière se rendit à la terrasse de l'Océan pour voir l'empereur, mais il ne la reconnut pas. Plus tard, pendant un moment de lucidité, l'entourage du monarque essaya de lui

Tseu-Hi, impératrice douairière

faire revêtir les robes officielles de Longévité dans lesquelles l'étiquette prescrit que les souverains doivent mourir. Mais l'empereur s'y refusa absolument, et à cinq heures il mourut en présence de l'impératrice douairière, de l'impératrice consort et de quelques autres personnes. L'impératrice douairière n'attendit pas qu'on eût fait la toilette funèbre et qu'on eût revêtu le corps des robes du Dragon. Elle retourna immédiatement à son palais, s'occupa sans retard de faire publier le testament du monarque et de proclamer le nouvel empereur.

Voici le passage le plus intéressant du testament :

« Considérant la situation critique de l'Empire, nous avons été conduit à combiner le système chinois avec certaines innovations d'origine étrangère. Nous nous sommes efforcé d'établir l'harmonie entre la masse du peuple et les convertis au christianisme. Nous avons réorganisé l'armée et fondé des collèges. Nous avons favorisé le commerce et l'industrie, préparé l'organisation d'un nouveau système judiciaire et jeté les bases d'un gouvernement constitutionnel pour que tous nos sujets puissent jouir des bienfaits prolongés de la paix.

Kouang-Siu, ou plutôt l'impératrice douairière, terminait ce testament par un appel aux ministres pour qu'ils se préparassent à l'application du nouveau régime.

Une question de succession qui aurait pu être embarrassante se posa alors. Le nouvel empereur, Pou-Yi, avait été désigné comme héritier adoptif de l'empereur Toung-Tche, resté jusqu'alors, au grand scandale des orthodoxes, sans ^{p.309} successeur direct pour exécuter en son nom les sacrifices aux ancêtres. Mais, par cette désignation même, l'âme de Kouang-Siu se trouvait à son tour dans une situation aussi critique : l'empereur défunt n'aurait pas de descendant direct pour accomplir à son temple les cérémonies traditionnelles, puisque le nouvel empereur n'était pas son héritier. Des orthodoxes pouvaient encore s'indigner de cette situation si contraire aux lois sacrées, et peut-être se trouverait-il parmi eux un nouveau Ou K'o-tou pour protester. L'impératrice douairière,

Tseu-Hi, impératrice douairière

saisissant toute l'importance de la question, la résolut avec une désinvolture et une hardiesse incomparables.

Bien qu'il n'existât aucun précédent pour justifier sa décision, elle décréta que « Pou-Yi, fils de Tsai-Foung, deviendrait héritier adoptif de l'empereur Toung-Tche et que, en même temps, il accomplirait les sacrifices au temple de Sa Majesté Kouang-Siu ».

Il peut sembler surprenant qu'une solution aussi simple n'ait pas été adoptée plus tôt pour faire face à des difficultés du même genre, mais il est douteux que les prêtres chargés d'assurer le respect des traditions eussent ratifié cette décision si elle leur avait été proposée par un monarque moins puissant que la redoutable Tseu-Hi.

Par un autre décret, le régent était chargé des affaires courantes, et l'impératrice douairière se réservait le dernier mot sur les questions plus importantes. Elle laissait en somme au prince Tch'ouen la même souveraineté nominale qu'à l'empereur Kouang-Siu. Et il est certain que le frère du malheureux empereur aurait dû, comme lui, s'abstenir de toute initiative si Tseu-Hi, comme elle paraissait bien y compter, avait vécu encore de longues années.

@

CHAPITRE XXVII

MORT ET FUNÉRAILLES DE TSEU-HI

@

Tseu-Hi gravement malade. Son testament. Ses dernières paroles. Sa mort. Ses titres. Ses funérailles. La tablette ancestrale.

p.311 Le 14 novembre au soir, lorsque Sa Majesté alla se reposer des fatigues d'une longue et laborieuse journée, sa santé paraissait à peu près rétablie. Le lendemain, elle se leva comme d'habitude à six heures du matin, donna audience au Grand conseil et s'entretint quelque temps avec la veuve de Kouang-Siu, avec le régent et sa femme, fille de Jong-Lou. Par un décret rendu au nom du jeune empereur, elle prit le titre d'« impératrice grand'douairière » et laissa à la femme du défunt monarque celui d'impératrice douairière. Des cérémonies imposantes avaient été projetées pour célébrer ces nouvelles distinctions ainsi que l'installation du régent. Soudain, à midi, au milieu du repas, Tseu-Hi eut une syncope qui dura assez longtemps. Lorsque enfin elle reprit connaissance, il parut évident que la fatigue et les émotions de ces derniers jours, jointes à la dysenterie dont elle souffrait depuis longtemps, avaient déterminé une rechute fatale. Comprenant que sa fin était proche, elle appela en hâte au Palais la nouvelle impératrice douairière, le régent et le Grand conseil, et, lorsqu'ils furent réunis, elle dicta le décret suivant, avec autant de calme que si elle avait expédié les affaires courantes.

p.312 « Par ordre de l'impératrice grand'douairière. J'ai promulgué hier un édit par lequel le prince Tch'ouen était nommé régent, et j'ai donné ordre que toutes les affaires de l'État lui fussent confiées, sous la seule réserve de mes instructions. Me sentant atteinte d'une maladie mortelle et sans espoir de guérison, j'ordonne maintenant qu'à l'avenir le gouvernement de l'Empire soit entièrement placé entre les

Tseu-Hi, impératrice douairière

mains du régent. Cependant, s'il se posait quelque question d'importance vitale au sujet de laquelle il serait désirable d'avoir l'opinion de l'impératrice douairière, le régent devrait lui demander en personne ses instructions et agir en conséquence.

La conclusion de ce décret avait évidemment pour objet de donner à la nouvelle impératrice douairière et au clan Ye-ho-na-la l'occasion d'intervenir en cas de crise : Tseu-Hi avait entendu réserver à son clan le libre exercice de la puissance au cas où le régent ou ses partisans feraient acte d'hostilité contre lui. On a pu voir récemment le résultat de cette précaution, lorsqu'on retira la vice-royauté du Pe-tchi-li à Touan-Fang, accusé d'avoir manqué de respect à la mémoire de l'impératrice au cours de ses funérailles ; cet épisode a montré clairement que le régent a affaire à forte partie, et que Long-You, la nouvelle impératrice douairière, est bien décidée à suivre les traces de son auguste prédécesseur et à maintenir les prérogatives de son clan.

Après avoir promulgué ce décret, l'impératrice grand'douairière, sentant ses forces l'abandonner, donna ordre qu'on rédigeât immédiatement son testament et qu'on le soumit à son approbation. Cet ordre fut exécuté sans retard. Ce testament était, comme l'exige la tradition, un résumé très rapide de sa carrière politique. Elle lut le document, le corrigea en plusieurs endroits et ajouta en particulier cette phrase : « J'eus alors le devoir impérieux d'assumer la régence. » Elle prit même la peine d'expliquer aux personnes présentes qu'elle tenait à l'insertion de cette phrase pour répondre à ceux qui attribuaient sa détermination à des motifs d'ambition personnelle, alors qu'elle ne l'avait prise que contrainte et forcée, pour servir les intérêts de p.313 l'État. Elle rédigea aussi de sa propre main le dernier paragraphe du décret dont voici la traduction :

« Lorsque je considère les événements des cinquante dernières années, je ne vois que troubles à réprimer, qu'agressions à repousser ; pas un instant de ma vie qui n'ait été assombri par l'inquiétude et l'appréhension. Mais

Tseu-Hi, impératrice douairière

aujourd'hui un progrès définitif a été fait dans le sens des réformes nécessaires, Le nouvel empereur n'est qu'un enfant, qui vient d'atteindre l'âge où une sage éducation est de la plus haute importance. Le prince régent et tous nos hauts fonctionnaires doivent à l'avenir collaborer loyalement pour affermir les bases de cet Empire. Sa Majesté devra se consacrer à l'examen des intérêts du pays. Qu'elle poursuive ses études avec zèle et ajoute ensuite un nouvel éclat à la glorieuse splendeur de ses ancêtres : telle est maintenant ma plus ardente prière.

Le deuil ne devra être porté que pendant vingt-sept jours.

Que ceci soit publié partout.

Dixième lune, vingt-troisième jour (15 novembre).

En écrivant ces lignes, elle observa qu'elle ne regrettait rien de ce qu'elle avait fait, et qu'elle aurait voulu vivre encore bien des années. Puis elle dit adieu à toutes les personnes de son entourage, dont la douleur semblait sincère et profonde. Jusqu'à son dernier soupir, elle resta en possession de toutes ses facultés et continua à parler avec le même calme que si elle avait surveillé les préparatifs d'un de ses voyages au palais d'Été. À plusieurs reprises, alors que tout semblait fini, elle revint à elle, et ceux qui l'assistaient purent croire jusqu'au dernier moment qu'elle réussirait à triompher de la mort. Quand il fut évident qu'elle touchait à sa fin, on lui demanda, suivant la coutume chinoise, de prononcer ses dernières paroles. Sa réponse fut caractéristique :

— Ne laissez plus jamais une femme s'élever au pouvoir suprême ; les lois intérieures de notre dynastie l'interdisent. Ne permettez pas aux eunuques de se mêler des affaires publiques ; la dynastie ming a été conduite à la ruine par les eunuques, et son destin doit être un avertissement pour mon peuple.

p.314 Même à sa dernière heure, Tseu-Hi se plaçait au-dessus des lois, mais tenait la main à ce que les autres leur obéissent. Peu

Tseu-Hi, impératrice douairière

d'heures auparavant, elle avait assuré la transmission de son autorité à une femme de son clan : mais, au dernier moment, elle hésitait à perpétuer un système qui, dans des mains moins énergiques, ne pouvait manquer de conduire l'Empire à sa perte. Elle mourut, comme elle avait vécu, impulsive, inconstante, illogique, « merveilleusement ondoiyante et diverse ».

À trois heures de l'après-midi, elle rendit l'âme, face au Sud, comme doit mourir un souverain chinois. Ceux qui assistèrent à ses derniers moments rapportent qu'elle garda la bouche ouverte : c'est, suivant les idées chinoises, un signe que l'âme du mort quitte malgré elle le corps pour s'envoler au séjour des neuf fontaines.

Ainsi mourut Tseu-Hi. Les dames de compagnie et les servantes lui firent sa toilette funèbre, lui passèrent les robes de parade brodées du dragon impérial ; puis sa dépouille et celle de l'empereur furent transportées du palais du Lac à la Ville Interdite, au milieu de la foule agenouillée, et déposées dans des salles distinctes avec la pompe et les cérémonies traditionnelles.

Le nom sous lequel Sa Majesté fut canonisée ne contient pas moins de vingt-deux qualificatifs, dont seize lui avaient été déjà donnés de son vivant, et six furent ajoutés par les décrets impériaux relatifs à sa mort et à sa glorieuse carrière. Le premier de ceux-ci, qui signifie « dévouée » — à son mari — est toujours accordé aux impératrices décédées. Le second, qui témoigne du cynisme des lettrés, signifie « pleine de vénération », et implique une observation rigoureuse des traditions ancestrales ! Les troisième et quatrième veulent dire « égale du Ciel », ce qui la place sur le même rang que Confucius ; enfin le cinquième et le sixième l'élèvent au-dessus même du Sage dans le Panthéon national. Dans les annales de la dynastie, elle sera connue à l'avenir comme l'impératrice « dévouée, ^{p.315} pleine de vénération et glorieuse », le titre le plus élevé que les Chinois aient jamais accordé à aucune de leurs souveraines.

Le jour des Morts des bouddhistes, célébré dans la septième lune, tomba au mois de septembre qui suivit le décès de l'impératrice. Ce

Tseu-Hi, impératrice douairière

jour-là, on construisit une magnifique jonque en papier d'environ 50 mètres de long, hors de l'enceinte de la Ville Interdite, dans un vaste terrain voisin de la montagne de Charbon. On y plaça des images représentant des eunuques et des suivantes ; on la chargea d'objets variés, de mets préparés à l'intention de l'illustre défunte. Un trône fut placé à l'avant, et tout autour on disposa des effigies de fonctionnaires à genoux revêtues de robes de gala, comme si l'ombre de Tseu-Hi eût tenu audience.

Le matin de la fête des Morts, le régent, au nom de l'empereur, offrit un sacrifice devant la jonque ; puis on y mit le feu afin que Tseu-Hi pût s'en servir aux « fontaines jaunes ». Un ou deux jours avant ses obsèques, on avait ainsi brûlé des centaines d'effigies en papier représentant des serviteurs, des cavaliers, ainsi que des chameaux et autres bêtes de somme pour que son âme se trouvât entourée de toute la pompe à laquelle elle avait été accoutumée ici-bas.

Les obsèques de Kouang-Siu avaient eu lieu en mai, par un clair soleil qui donnait un éclat particulier au cortège funèbre et en mettait en valeur les moindres détails. Les funérailles de Tseu-Hi, au contraire, se firent par un jour gris et nuageux, le 9 novembre 1909 ¹.

Le catafalque était soutenu par quatre-vingt-quatre porteurs ; mais à la sortie des murs de la cité, le cercueil fut déposé dans un catafalque plus grand encore, porté, cette fois, par cent vingt hommes. En avant marchait le prince régent, les princes mandchous et les membres du Grand ^{p.316} conseil accompagnés des secrétaires. Puis venait un corps de troupes, suivi d'un grand nombre de chameaux conduits par des Mongols et portant les tentes et autres objets nécessaires au campement de nuit qu'il fallait installer chaque soir. Il n'y avait, en effet, pas moins de quatre journées de marche pour se rendre de Péking aux tombes impériales.

Derrière les Mongols, des serviteurs portaient les riches ombrelles d'honneur offertes à Tseu-Hi à l'occasion de son retour d'exil en 1901 :

¹ Nous empruntons les détails qui suivent à un [article du Times, 27 novembre 1909](#).

Tseu-Hi, impératrice douairière

elles furent toutes brûlées le 16 novembre, jour où le corps fut définitivement enseveli. Ensuite venaient des dignitaires lamas, et après eux des fonctionnaires impériaux portaient des vases sacrés mandchous, des symboles bouddhistes et des bannières brodées. On remarquait aussi trois splendides carrosses, doublés de soie jaune impériale, ornés de dragons et de phénix, ainsi que deux palanquins de gala semblables à ceux où montait l'impératrice douairière les jours de grande cérémonie : ils furent également brûlés au pied du mausolée. Les six chefs des eunuques, y compris le célèbre Li Lien-yin, suivaient le cortège. Le spectacle, dans son ensemble, était des plus impressionnant.

La bonne organisation du service d'ordre et de la police fut particulièrement remarquée. Elle était due, paraît-il, à la peur perpétuelle qu'a l'impératrice douairière actuelle d'être assassinée.

Les tombeaux de l'Est sont situés à 150 kilomètres de Péking et adossés à des collines au milieu d'une forêt de pins calme et silencieuse. C'est là que s'élève le mausolée construit par les soins du fidèle Jong-Lou pour son impériale maîtresse et dont le prix s'est élevé, d'après les devis gouvernementaux, à huit millions de taels. Il est tout proche du « Ting-Ling », tombeau de l'empereur Hien-Foung, à l'est de celui de la corégente Tseu-Ngan, à l'ouest de celui de la première femme de Hien-Foung, qui mourut avant son accession au Trône. Pendant toute sa vie, p.317 Tseu-Hi s'occupa avec grand intérêt et non sans fierté de sa dernière demeure. Elle allait souvent la visiter et stimulait le zèle de ceux qui étaient chargés de la construire et de l'orner. Après la mort de Jong-Lou, le prince K'ing eut la garde du tombeau et de toutes les richesses qu'il contenait : vases sacrés en jade sculptée, brûle-parfums d'or et d'argent, pierreries et bijoux qui ornent le lit où doit être déposé le cercueil, figures sculptées de servantes et d'eunuques qui attendent éternellement les ordres de leur maîtresse défunte.

Après la dernière cérémonie funèbre, quand les princes, chambellans et hauts dignitaires eurent dit un dernier adieu à l'illustre morte, tandis que la nouvelle impératrice douairière, entourée des épouses survivantes des empereurs Hien-Foung et Toung-Tche,

Tseu-Hi, impératrice douairière

accomplissait les rites sacrés dans la chambre mortuaire, on laissa retomber la lourde pierre du tombeau, et la dernière demeure de Tseu-Hi fut fermée à jamais.

Les frais des funérailles de l'empereur Kouang-Siu s'étaient élevés, suivant le chiffre officiel, d'une si remarquable précision, à 459.940 taels, 2 maces, 3 candareens et 6 lis. Comme le coût des obsèques en Chine est proportionné à la situation du défunt et aux prétentions de son entourage, il était naturel que les dépenses causées par la mort de Tseu-Hi fussent bien supérieures : elles s'élevèrent à une somme d'environ un million et demi de taels. Le régent voulut, paraît-il, réduire ce chiffre énorme, mais il dut y renoncer au dernier moment devant les protestations du clan Ye-ho-na-la.

Le transport de la tablette ancestrale de Sa Majesté des tombeaux de l'Est au Temple des Ancêtres, dans la Ville Interdite, fut une cérémonie des plus impressionnantes et montra combien sont ancrés au cœur des Chinois les sentiments qui font du culte des ancêtres le facteur le plus important de leur vie. La tablette, simple morceau de bois sculpté et laqué, portant le nom de la défunte en ^{p.318} mandchou et en chinois, avait officiellement suivi les funérailles. Au moment où la grande porte de la tombe se ferme, l'âme est supposée venir habiter la tablette, et l'on rend à cette dernière les mêmes honneurs qu'au souverain de son vivant. Déposée dans un carrosse magnifique doublé de la soie jaune impériale, escortée de cavaliers, la tablette de Tseu-Hi fut transportée en trois jours des collines de l'Est à Péking. À chaque étape, on la déposait pour la nuit dans un pavillon construit spécialement. Le maître des cérémonies la priait à genoux de bien vouloir quitter le carrosse et prendre quelque repos. Lorsque l'escorte de la tablette sacrée arriva aux portes de la capitale, le prince régent et tous les hauts fonctionnaires de la Cour s'agenouillèrent pour la recevoir. Tout trafic fut arrêté, tout bruit cessa dans les rues, et le peuple à genoux rendit hommage à la mémoire de son impératrice. Au temple des Ancêtres de la dynastie, le sanctuaire le plus inviolable de l'Empire, la tablette fut « invitée » à prendre place parmi les neuf

Tseu-Hi, impératrice douairière

empereurs et les vingt-cinq impératrices consorts. Mais auparavant on dut retirer de cette auguste assemblée les tablettes de Toung-Tche et de sa femme : il fallait en effet que la tablette de Tseu-Hi vînt saluer celles de ses ancêtres, ce qui n'eût pas été convenable en présence de celles de son fils et de sa belle-fille. Les saluts de Tseu-Hi aux ancêtres furent exécutés, en vertu d'une double procuration, par le régent au nom du jeune empereur ; il dut se prosterner neuf fois devant chaque tablette, soit environ 400 fois en tout. Cela fait, les tablettes de Toung-Tche et de sa femme furent « invitées » à reprendre place dans le temple. Puis on se prosterna en leur nom devant la tablette de Tseu-Hi, qu'on avait placée à côté de celle de la corégente Tseu-Ngan. C'est ainsi que se termina cette curieuse cérémonie.

@



25. Le Fils du Ciel.

S. M. Siuen-T'oung, empereur de Chine (depuis fin 1908).

CHAPITRE XXVIII

CONCLUSION

@

Nécessité de placer Tseu-Hi dans son milieu pour la juger avec équité. Traits de son caractère : amour du pouvoir et des plaisirs, superstition, courage, orgueil, ironie ; mémoire des injures, souvenir des services rendus. Sa popularité. Sa vie privée : ses goûts artistiques et littéraires. Son avarice. Tseu-Hi et l'opium. Le secret de son succès.

« p.319 Tous les jugements absolus, dit Coleridge, sont injustes. »

« Comprendre, dit un philosophe français, c'est tout pardonner. »
Pour comprendre la vie et la personnalité de l'impératrice douairière, il est indispensable de se dégager des préjugés de race et d'apprécier exactement le milieu où elle est née et les traditions qui y dominaient.

« Tseu-Hi a vécu, travaillé et gouverné suivant des méthodes tout à fait différentes de celles des Occidentaux : le premier devoir de l'historien est donc de la juger suivant les idées de son pays et non suivant les nôtres ¹. »

Aux yeux de ses compatriotes, Tseu-Hi a eu le génie d'un homme d'État, d'un conducteur de peuples ;

« elle eut un courage viril et une intelligence bien supérieure à celle de la plupart des hommes,

comme disait King-Chan dans son journal.

Les documents impartiaux dont puisse se servir p.320 l'historien pour étudier Tseu-Hi sont rares. Sans doute, il existe une masse de renseignements dans les archives métropolitaines ; nombreux sont aussi les souvenirs de ceux qui l'ont approchée. Et pourtant aucun travail de valeur n'a encore été publié sur elle en Chine. Au point de vue orthodoxe

¹ Article publié dans le journal anglais le *Spectator*, 2 janvier 1909.

Tseu-Hi, impératrice douairière

officiel, ce serait en effet un sacrilège que d'écrire une biographie exacte de l'impératrice. Quant aux Chinois du Sud, ce qu'ils ont fait paraître est sujet aux plus expresses réserves, car ils ont tous été dominés par leur haine de Tseu-Hi, et les jugements qu'ils portent sur elle sont déplorablement partiels. Nous ne pouvons guère attacher plus de valeur aux témoignages des Européens — surtout des dames du corps diplomatique — qui ont vu l'impératrice à Péking, car ils ont été manifestement influencés par son charme et sa séduction personnels. Seul le journal de King-Chan nous donne sur le caractère de Tseu-Hi l'impression d'un homme qui a eu maintes occasions de l'étudier de près, impression qui correspond d'ailleurs à celle de l'opinion publique chinoise.

En dépit de son humeur changeante, de ses sentiments extrêmes, de son manque absolu de sens moral, de son amour du pouvoir qu'aucun scrupule ne modérait, de ses passions et de ses vengeances féroces, Tseu-Hi n'était pas plus le monstre barbare décrit par les écrivains cantonais que la miséricordieuse et bienveillante souveraine dont ont parlé les magazines américains. Elle fut simplement une femme d'un

« courage et d'une énergie extraordinaires, d'une volonté de fer, d'une ambition sans limite, femme orientale dirigeant sa vie suivant les traditions de sa race et de sa caste.

King-Chan dit dans son journal :

« L'impératrice aime la paix ; elle a vu beaucoup de printemps et d'automnes. Je sais ses goûts raffinés, son amour de la poésie, de la peinture, du théâtre. Quand elle est bien disposée, c'est la plus aimable des femmes ; mais parfois sa colère est terrible.

C'est là, tracé d'après nature, sans arrière-pensée, par ^{p.321} un observateur sans doute sympathique, mais juste, un portrait exact de cette impératrice qui sut gagner et s'assurer l'affectueux dévouement non seulement des plus grands hommes de son temps, mais de ses servantes et des gens de sa suite. Son intérêt pour tout ce qui l'entourait ne fut ni atténué par l'âge, ni émoussé par l'habitude. Tseu-

Tseu-Hi, impératrice douairière

Hi, souveraine de l'Empire dès l'âge de vingt-quatre ans, n'avait pas eu beaucoup l'occasion d'apprendre à dominer ses passions. Dès le début, elle prit les habitudes et le caractère des autocrates. Élevée suivant les traditions d'une cour où la vie humaine ne compte guère, où le pouvoir se maintient par des méthodes cruelles et brutales, où les conspirateurs et les traîtres sont toujours prêts à profiter d'un moment de faiblesse du souverain, comment aurait-elle pu avoir jamais l'idée de libérer la cité impériale des mœurs barbares qui y régnaient ?

Rappelons-nous son époque et sa situation. Considérons son milieu et son éducation, son mariage à un fantoche dissolu, sa vie dans cette prison dorée qu'est la Ville Interdite, avec son formalisme puéril et ses basses intrigues. Avant l'établissement des premières relations diplomatiques avec les nations européennes, la Cour de Péking ressemblait beaucoup à celles de l'Europe médiévale ; les révolutions et les invasions qui se sont produites depuis n'ont modifié aucune des traditions et des méthodes alors en faveur. Suivant les expressions récemment employées par un historien du Moyen Âge, on peut dire que la vie du Palais de Péking comprenait à la fois un « profond savoir et une ignorance crasse, une gaîté enfantine et de soudaines tragédies, d'éclatantes fortunes et de brusques disgrâces. Il y a une certaine innocence chez les forbans les plus qualifiés des XIII^e et XIV^e siècles. » Quelles que fussent les cruautés et les vengeances accomplies par ordre de Tseu-Hi — et elles furent nombreuses — il faut reconnaître à son crédit qu'elle eut en général le courage de ses actes et qu'elle les accomplit au grand jour. Derrière ^{p.322} la violence dont elle fit preuve et sans laquelle un souverain oriental ne peut maintenir son autorité, se dissimulait certainement un cœur qui aurait pu être généreux si les circonstances le lui avaient permis, et un sens un peu rude de l'humour qui est un des traits les plus agréables et les plus répandus du caractère mandchou.

Rappelons aussi qu'aujourd'hui en Extrême-Orient, — comme c'était le cas en Europe avant le développement d'un humanitarisme trop souvent exagéré — les peines corporelles, y compris la mort, font partie

Tseu-Hi, impératrice douairière

des risques quotidiens de la vie, risques auxquels s'exposent d'un cœur léger la plupart des Orientaux dans le grand jeu des ambitions, des haines et des dévouements qui se joue toujours autour du trône. Ce jeu, l'impératrice douairière y prit largement part, mais on n'a jamais dit qu'elle ait mis fin à une existence par pure cruauté ou par amour de tuer. Si elle envoyait un homme à la mort, c'est qu'il se trouvait placé entre elle et la satisfaction complète et sûre de son amour du pouvoir. Lorsque sa fureur se tourna contre l'insolence des étrangers, elle n'eut aucun scrupule à livrer aux bourreaux tous les Européens résidant en Chine ; lorsque la concubine favorite de l'empereur s'éleva contre son autorité impériale, elle n'eut pas un instant d'hésitation pour ordonner sa mort immédiate ; mais, dans tous les cas connus, sauf un, elle procéda rapidement, proprement, et au point de vue chinois non sans clémence. Elle n'aimait pas la torture ou la mort lente. Dans tous ses décrets de vengeance, nous trouvons la même résolution bien arrêtée de déblayer sa route des obstacles humains qui s'y trouvent, mais nous chercherions en vain cette inutile cruauté qui accompagne si souvent le despotisme. Ses méthodes rappellent en réalité beaucoup plus celles d'Élisabeth d'Angleterre que celles des tyrans de Florence.

Si Tseu-Hi dut de bonne heure ne compter que sur elle-même, c'est parce que tout son entourage de dignitaires et ^{p.323} de courtisans ne lui offrait qu'une aide insuffisante. Parmi les lettrés débiles, les Falstaff ventrus, les maniaques de l'opium, parmi les fatalistes tremblants et les parasites corrompus du clan impérial, elle apparaît, à vrai dire, comme un anachronisme, une réincarnation de la virilité et de l'énergie qui avaient permis à ses audacieux ancêtres d'établir leur domination sur la Chine. Et, si sa volonté devint la loi, ce fut en grande partie parce qu'il n'y avait autour d'elle que peu de personnalités capables de diriger et de commander.

Profondément pénétrée de ce sentiment bien féminin qu'est l'amour du luxe, très portée au plaisir et même, pendant une certaine période de sa vie, à la débauche, elle n'en fut pas moins animée d'un bon sens très pratique et du souci constant de s'enrichir. Comme elle aimait à le

Tseu-Hi, impératrice douairière

répéter, elle s'efforça en toute chose de garder un juste milieu et permit rarement à son amour du plaisir d'obscurcir sa nette vision des choses ou d'influer sur ses décisions dans les circonstances importantes.

Comme beaucoup de grands souverains, elle fut remarquablement superstitieuse, observa ponctuellement les rites prescrits pour détourner les mauvais présages et se concilier les innombrables dieux et démons des diverses religions de la Chine ; elle donna libéralement son appui aux prêtres et aux devins. Cependant, comme ce fut le cas chez Élisabeth d'Angleterre, son instinct politique fut au fond plus fort que ses superstitions. Son robuste bon sens, qui exerça un si réel empire sur les faiblesses et les passions de son entourage corrompu, ne permit jamais aux puissances occultes d'intervenir dans le règlement des affaires publiques. Conformément aux préceptes de Confucius, elle conserva toujours une attitude tolérante à l'égard de toutes les questions religieuses. Elle évitait les discussions sur le culte des dieux inconnus ; elle cherchait toujours à se les concilier et se laissait volontiers guider dans les petits détails de l'existence par les devins et les astrologues. ^{p.324} C'est ainsi, par exemple, qu'en 1861, lors de la première année de sa régence, elle promulgua au nom de l'empereur un décret qui commençait ainsi :

« Pendant la nuit du quinzième jour de la septième lune, de nombreuses étoiles filantes sont apparues dans l'hémisphère austral ; dix jours plus tard, on a vu à deux reprises une comète au nord-ouest. Ce n'est pas en vain que le ciel nous envoie de semblables avertissements. Le mois dernier, Péking a été visité par une redoutable épidémie dont la gravité prolongée nous remplit d'épouvante. Les impératrices douairières nous ont déclaré que ces tristes avertissements envoyés par le Ciel ont pour motifs les grands défauts de notre système de gouvernement, les erreurs que nous n'avons pas rectifiées, les torts que nous n'avons pas redressés.

Tseu-Hi fut aussi de tout temps désireuse de se concilier les esprits des ancêtres ; cependant, lorsque ses projets politiques se trouvaient

Tseu-Hi, impératrice douairière

en opposition directe avec les traditions sacrées, elle n'hésita jamais à faire passer sa volonté avant toute autre considération, quitte à apaiser après coup les mânes des morts par de nombreuses manifestations de respect et de regret. On se rappelle avec quelle désinvolture elle viola les lois dynastiques de succession et priva son fils, l'empereur Toung-Tche, du culte qui lui était dû après sa mort.

À propos de l'érection de son mausolée, dont elle s'occupa dès 1873, Tseu-Hi fit encore preuve d'une incroyable superstition. Pour que les mânes des ancêtres fussent complètement satisfaites, il fallut reporter de 15 pieds 2 pouces au nord et de 4 pieds 7 pouces et demi à l'ouest l'emplacement primitivement désigné pour le tombeau de Tseu-Ngan, et celui de Tseu-Hi de 7 pieds 4 pouces au nord et 8 pouces à l'est !

Parmi les qualités qui composèrent la remarquable personnalité de l'impératrice douairière et contribuèrent à sa popularité et à sa puissance, il faut d'abord placer son courage, puis une certaine rectitude de caractère — deux ^{p.325} qualités que mettaient en relief la veulerie et l'hypocrisie des Mandchous qui l'entouraient.

Son courage ne peut être mis en doute ; même au plus fort du mouvement boxer, il ne lui fit jamais défaut, et King-Chan est loin d'être le seul à témoigner de son sang-froid et de son indomptable volonté. Au milieu des scènes de désolation et de carnage qui auraient pu émouvoir les hommes les plus braves, nous la voyons tranquillement occupée à peindre des bambous sur de la soie ; ou bien elle ordonne de cesser le bombardement des légations pour pouvoir faire en paix une promenade en bateau sur le lac. Et n'est-elle pas puissamment dramatique, cette scène où elle tient tête aux intrépides chefs boxers, qui sont parvenus jusqu'à la porte même de son Palais ? Ou encore, le matin de la fuite, alors que seule elle conserve sa présence d'esprit et donne ses ordres aussi froidement que s'il s'agissait d'une partie de campagne ! A ces moments-là, tous les défauts de son éducation et de son tempérament disparaissent devant l'irrésistible séduction des plus nobles côtés de son caractère.

Tseu-Hi, impératrice douairière

De ces qualités, comme de son droit divin à gouverner, Tseu-Hi était pleinement convaincue. Cette croyance en son importance suprême ainsi que sa tournure d'esprit superstitieuse se manifestèrent assez plaisamment lorsqu'il fallut envoyer à l'exposition de Saint-Louis le [portrait qu'avait fait d'elle Miss Catherine A. Carl](#). Elle considéra cette effigie de son auguste personne comme ayant droit au même respect et au même cérémonial qu'elle-même et donna ordre que l'on construisît un chemin de fer en miniature dans les rues de Péking pour la transporter. C'est ainsi que « l'image sacrée » fut portée verticalement sous un dais de soie jaune et qu'on épargna à Sa Majesté l'idée d'avoir été portée même en effigie, sur les épaules d'un coolie, moyen de locomotion de trop mauvais augure pour qu'elle en pût même supporter la pensée. Avant que le portrait ne quittât le Palais, l'empereur se prosterna ^{p.326} devant lui et, pendant le trajet à travers les rues de la ville, le peuple s'agenouilla humblement comme si c'eût été Tseu-Hi elle-même qui passait. Ce sont des incidents de ce genre qui montrent à quel point il nous est impossible de juger l'impératrice d'après les idées et la moralité européennes.

Ayant elle-même l'habitude de parler net, elle n'était pas longue à découvrir la flatterie et à s'en irriter. Ceux qui s'élevèrent au plus haut degré de son affection et de son estime furent des hommes énergiques, au verbe rude, comme Jong-Lou, Tseng Kouo-fan et Tso Tsoung-t'ang. Pour ceux qui voulaient gagner sa faveur par l'hypocrisie, elle avait un profond mépris qu'elle ne se donnait pas la peine de dissimuler, bien que dans certains cas, pour Tchang Tchi-Toung, par exemple, elle oubliât l'offense en raison de la culture ou du courage de l'offenseur. Par contre, un étudiant de l'Université des Han-Lin, proposé pour la première place au concours annuel, fut sur ses ordres classé dernier pour avoir, dans sa composition, de style d'ailleurs excellent, déployé la plus grossière flatterie et écrit entre autres phrases extravagantes : « Nous avons maintenant sur le Trône une incarnation féminine de Yao et de Chouen » (deux patriarches de la Chine qui vivaient environ 200 ans avant Jésus-Christ, et dont la sage politique fut immortalisée par Confucius).

Tseu-Hi, impératrice douairière

Comme il était naturel, il arriva parfois à Tseu-Hi de favoriser les hommes de sa race, c'est-à-dire les Mandchous. En général — et c'est là un des secrets de sa puissance — elle sut rester impartiale et maintenir la balance égale entre Chinois et Mandchous. Elle avait compris que l'intelligence et l'énergie du pays résidaient dans la race chinoise et que, si les Mandchous voulaient conserver leur pouvoir et leurs sinécures, ils devaient s'assurer avant tout l'affection des Chinois et le loyalisme des mandarins provinciaux. Du commencement de son règne jusqu'au jour où elle livra à l'exécuteur des hautes œuvres ses proches ^{p.327} parents complices des Boxers, elle n'hésita jamais à punir les Mandchous lorsque l'opinion publique était contre eux.

Le plaisir qu'elle prenait à adresser des réprimandes aux plus hauts fonctionnaires se lit entre les lignes de ses décrets. Dès 1862, à peine âgée de vingt-sept ans, nous la voyons rappeler solennellement ses devoirs au Grand conseil, l'engager à adopter une ligne de conduite plus ferme et à réagir contre ses penchants corrupteurs. Ces exhortations, Tseu-Hi savait les rédiger en excellent style classique ; elle y glissait les citations appropriées qui lui valaient les applaudissements des lettrés. Mais il est difficile de ne pas démêler entre les lignes où se déroulent ces belles maximes une sorte d'ironie à froid qui n'est pas un des traits les moins curieux de son caractère.

Il n'est pas douteux que l'impératrice douairière ait été populaire, qu'elle ait joui d'un grand prestige dans toutes les classes de la société chinoise. À Péking en particulier et dans toute la province métropolitaine, elle était l'objet d'une affection générale et très sincère ; on n'y prononce encore son nom qu'avec admiration et respect. Bien que sa part de responsabilité dans le mouvement boxer et dans les malheurs qui s'ensuivirent ne fût un mystère pour personne, on ne songea que rarement à l'en blâmer. Ses sujets l'aimaient pour ses défauts mêmes, pour ce courage téméraire qui avait conduit l'Empire au bord de l'abîme. Dans les classes inférieures, on pensait généralement qu'elle avait fait de son mieux, avec les meilleures intentions du monde. Son projet était magnifique : jeter les étrangers à

Tseu-Hi, impératrice douairière

la mer ! Si elle avait échoué cette fois, c'était par la volonté du Ciel, et il n'était pas douteux qu'à une date prochaine le succès prouverait la sagesse de ses intentions. Si on la blâma jamais, ce fut d'avoir condescendu à entretenir des relations cordiales avec les étrangers maudits, après son retour à Péking ; mais, même sur ce point, elle avait la sympathie plutôt que la réprobation du peuple.

p.328 Pour la masse de ses sujets qui ne l'avaient jamais vue, mais qui la connaissaient par tout ce qu'ils avaient entendu dire d'elle, Tseu-Hi était l'incarnation du courage et de la bonté. On savait bien qu'elle était sujette à de violents accès de colère, mais cela ne diminuait nullement son prestige aux yeux de ses concitoyens, qui croient que la colère contenue est un violent poison pour tout l'organisme.

Un des auteurs de ce livre eut un jour la bonne fortune de voir l'impératrice alors qu'elle se rendait aux tombeaux de l'Est en chaise à porteurs. Elle avait déjeuné de bonne heure au temple Toung-Youé, venait de franchir la porte Ts'i-Houa et se dirigeait sur Toung-Tcheou. Son palanquin avançait au milieu des paysans agenouillés ; les rideaux en étaient ouverts, et l'on pu voir que Tseu-Hi était assoupie. Les braves paysans étaient ravis :

« Regardez, disaient-ils, le Vieux Buddha sommeille. Vraiment, elle a beaucoup trop à faire ! C'est une femme exceptionnelle ! Quel plaisir de la voir ainsi !

Il était admis que Tseu-Hi était au-dessus de toute critique, au-dessus même des lois qu'elle faisait rigoureusement observer par autrui. Par exemple, lorsque, peu de semaines après la promulgation du décret interdisant les peines corporelles et la torture dans les prisons, elle ordonna que le réformiste Chen-Tchin pérît sous les verges (juillet 1904), l'opinion publique ne vit à cela rien d'extraordinaire.

Quant à son esprit féroce et vindicatif, nul ne saurait le mettre en doute. Nous en avons vu plus d'un exemple, mais nous avons vu aussi qu'elle savait reconnaître les services rendus.

Tseu-Hi, impératrice douairière

Son impopularité dans la Chine du Centre et du Sud, qui s'accroît surtout après la guerre avec le Japon et à l'époque du coup d'État, avait des causes anti-dynastiques et politiques. Elle était particulièrement vivace dans le Kouang-toung, où Sa Majesté fut pendant des années dénoncée par des agitateurs comme un monstre d'une p.329 incomparable dépravation. Les opinions politiques des Cantonais, turbulents et primesautiers, ont été généralement exprimées sous une forme des plus vives et parfois même licencieuse. Mais, comme le peuple a une tendance — et non pas seulement en Extrême-Orient — à attribuer tous les vices aux têtes couronnées, nous ne pouvons attacher grande importance à ces violentes accusations. Elles prouvent simplement que le prestige de la domination mandchoue a particulièrement souffert dans ce pays, où l'instruction et l'activité politique ont créé des forces nouvelles qui se sont nettement affirmées contre elle.

Voici à ce sujet la traduction libre de quelques méchants vers qui circulaient en 1898 parmi le peuple cantonais :

« Il y a trois questions qu'il ne faut jamais poser à propos de la grande dynastie mandchoue :

Quel est l'ancêtre au tombeau duquel l'empereur rend ses devoirs filiaux ?

À quelle divinité l'impératrice douairière sacrifie-t-elle ?

À quels époux les princesses impériales sont-elles mariées ?

La première question fait allusion à la naissance soi-disant douteuse de l'empereur ; la seconde à un prétendu sacrifice de nouvel An, analogue à ceux de Moloch, qu'auraient accompli Tseu-Hi et les dames de la Cour. La dernière se rapporte à la coutume du clan mandchou de se marier entre parents, ce qui, aux yeux des Chinois du Sud — qui désapprouvent même les mariages entre personnes portant le même nom de famille — est illégal et immoral.

Pourtant ce ne sont là que des manifestations locales, des racontars de la petite presse indigène qui ne reflètent aucunement l'opinion des milieux cultivés. Les fonctionnaires et les lettrés étaient dans

Tseu-Hi, impératrice douairière

l'ensemble dévoués à l'impératrice et éprouvaient pour elle un profond respect. Ils n'ont jamais manqué d'exprimer leur admiration pour la sagesse de sa politique, qui réussit à sauvegarder l'unité de l'Empire p.330 dans des circonstances particulièrement difficiles. C'est, disent-ils, grâce à la confiance qu'elle eut en Tseng Kouo-fan que la Chine put venir à bout de la révolte des T'ai-P'ing, c'est grâce à sa sagacité qu'en 1898 le pays put échapper au danger d'une brusque révolution. Ils admettent même que son coup d'État contre T'sai-Youen en 1861 a sauvé la dynastie. Et maintenant que sa main puissante n'est plus au gouvernail, ils comprennent que le vaisseau de l'État risque de s'égarer dans des eaux dangereuses.

La vie intime de Tseu-Hi a été très exactement décrite dans le livre pittoresque où Miss Carl ¹ raconte les cérémonies et les amusements du Palais impérial. À côté de la passion qu'elle apporta de tout temps au gouvernement des affaires publiques, Tseu-Hi éprouva jusqu'à la fin de sa vie un vif intérêt pour la littérature et l'art en même temps qu'un amour très sain et très naturel pour les distractions et les amusements de toutes sortes. Elle avait pour le théâtre et les spectacles une prédilection qu'elle satisfit en toutes circonstances et en tous lieux, prenant un plaisir de professionnel à suivre le jeu des acteurs, donnant des conseils au sujet des représentations, qu'elle choisissait chaque jour sur une liste qu'on lui soumettait. Certains censeurs lui reprochèrent très aigrement d'avoir fait venir des acteurs pendant le séjour de la Cour à Si-Ngan, et d'y avoir assisté à des représentations théâtrales comme en temps normal.

Les détails de sa vie privée nous sont peu connus jusqu'au moment où le palais d'Été fut restauré vers 1890-1891. Dans son âge mûr, lorsqu'elle eut adopté la philosophie et la pratique du « juste milieu », ses goûts devinrent plus simples et ses habitudes plus régulières. Elle aimait passionnément le palais d'Été, ses jardins, son lac entouré de collines ; vers la fin de sa vie, elle se rendait en ville aussi rarement

¹ *With the Empress Dowager of China* (Avec l'impératrice douairière de Chine), Eveleigh Nash, 1906.

Tseu-Hi, impératrice douairière

que possible. Elle préférait la liberté qui régnait au p.331 I-ho-Youen et les relations familières qu'elle y avait avec ses favorites, loin de la stricte étiquette de la Cour. C'était surtout avec la femme de Jong-Lou et la princesse impériale qu'elle se plaisait à causer sans fin du temps passé et à faire des projets d'avenir.

Son amour de la littérature et sa profonde connaissance de l'histoire contribuèrent largement à lui gagner le respect de la classe des mandarins, pour qui l'éducation classique est une véritable religion. Elle se montrait pourtant des plus éclectiques dans ses lectures : elle consacrait chaque jour un certain temps à écouter des passages d'auteurs anciens et modernes que lui lisaient des eunuques spécialement éduqués à cet effet. Elle croyait aux bienfaits de l'instruction, mais savait aussi qu'il est dangereux de mettre du vin nouveau dans de vieilles outres.

Elle comprit même, vers la fin de sa vie, que l'évolution si rapide de l'Empire avait enlevé aux préceptes des Sages de la Chine presque toute valeur pratique comme base de l'administration. La sagacité dont elle fit preuve en cette circonstance contraste avec les décisions qu'elle prit en 1898 ; mais il ne faut pas perdre de vue que son opposition à la politique de l'empereur à cette époque fut en très grande partie déterminée par des considérations toutes personnelles d'orgueil froissé et de vanité outragée, et ces mêmes considérations expliquent d'ailleurs son attitude favorable aux Boxers en 1900. Mais, dès 1876, lors de la fondation du collège T'oung-Wen à Péking, pour l'enseignement des langues et des sciences, elle blâma un censeur qui avait déclaré que les mathématiques ne présentaient d'intérêt que pour le bureau des Astronomes.

« Le Trône a fondé ce collège, dit-elle, parce qu'il faut absolument que notre élite intellectuelle apprenne les rudiments des mathématiques et de l'astronomie. Que nos fonctionnaires s'y appliquent sérieusement, et ils feront de rapides progrès ; en même temps ils éviteront cette déplorable spécialisation qui résulte d'une étude exclusive des

Tseu-Hi, impératrice douairière

classiques. Nous empruntons aux pays étrangers ^{p.332} leurs méthodes d'enseignement dans l'espoir de rendre les nôtres moins étroites et plus précises, mais nous n'avons pas l'intention d'abandonner les enseignements des Sages.

Nous avons fait dans les chapitres précédents de fréquentes allusions à la vie extravagante et parfois licencieuse qui fut de règle à la cour de Tseu-Hi pendant sa première régence. Les critiques des censeurs à ce sujet furent si nombreuses et si précises qu'il paraît peu douteux que l'impératrice ait mérité leurs reproches indignés. Tous les mémoires de cette époque, surtout de 1862 à 1869, condamnent la désastreuse influence des eunuques, dont la corruption et la prodigalité se traduisaient par d'incessants appels aux contributions des provinces. Mais, même au point culminant de cette période de dérèglement, Tseu-Hi eut toujours l'habileté d'approuver publiquement les vertueuses propositions de ses critiques et de se concilier l'opinion publique en affirmant son profond désir d'économie. À l'époque du mariage de l'empereur Toug-Tche, en 1869, le Grand conseil avait solennellement prié l'impératrice de ne pas augmenter les dépenses du Palais en raison de la situation critique du pays au lendemain de la révolte des T'ai-P'ing. Tseu-Hi promulgua un décret disant que

« sa tristesse était si profonde devant les souffrances de son peuple qu'elle ne dépensait qu'à contre-cœur l'argent nécessaire pour payer les vêtements très ordinaires qu'elle portait et les modestes repas que l'on servait à la table impériale.

Elle était aussi prodigue de bonnes et vertueuses paroles que de l'argent du Trésor public.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'une forte proportion des sommes énormes dépensées dans son palais, ou pour la construction de son mausolée, ou pour les fêtes de la Cour, était détournée par les fonctionnaires et les eunuques. Ces abus sont, en Chine, inséparables du système de gouvernement : Tseu-Hi le savait et elle s'inclinait devant cette pratique si profondément ancrée dans les mœurs

Tseu-Hi, impératrice douairière

chinoises, p.333 quand elle n'en profitait pas elle-même, et très largement. Lorsqu'elle recevait les dames du corps diplomatique, elle s'enquérait souvent du prix des denrées et des objets domestiques pour pouvoir, expliquait-elle en riant, montrer au grand eunuque qu'elle savait parfaitement qu'il les majorait monstrueusement.

Tseu-Hi n'en avait pas moins un certain instinct d'économie qui, avec l'âge, devint presque de l'avarice. La cassette privée des monarques chinois n'est pas alimentée par une liste civile régulièrement fixée, mais par des ressources variables qui dépendent des moissons, du commerce, des tributs versés par les provinces. Le caractère aléatoire de ces revenus explique, dans une certaine mesure, le désir qu'eut l'impératrice douairière de thésauriser, d'accumuler dans la Ville Interdite de grosses sommes d'argent, de nombreuses pièces de soierie, des pendules, toute espèce d'objets précieux et même des médicaments. À l'époque de sa mort, sa fortune personnelle fut estimée par un haut dignitaire de la cour à environ 400 millions de francs. Cette estimation est nécessairement approximative, mais paraît vraisemblable : l'or enfoui au palais Ning-Cheou au moment de la fuite de la Cour en 1900 s'élevait en effet à 60 millions de taels (environ 200 millions de francs), et les tributs apportés par les provinces à Tai-Yuan et à Si-Ngan peuvent représenter à peu près la même valeur.

Tseu-Hi était fière de son aspect physique, et à juste titre, car elle conserva jusqu'à un âge avancé un teint clair et des traits jeunes. Elle pria même un artiste, qui fit son portrait peu avant sa mort, de bien vouloir ne pas reproduire ses rides. Elle consacrait chaque jour beaucoup de temps à sa toilette et surtout à sa coiffure. Au moment le plus critique de la fuite de la Cour en 1900, on l'entendit se plaindre amèrement d'être obligée de se coiffer à la chinoise.

Sa santé et sa vigueur furent toujours extraordinaires. Elle attribuait ces heureuses dispositions à son habitude de p.334 se lever de bonne heure et au lait caillé qu'elle consommait en grande quantité. Elle mangeait peu, mais bien, et adorait les menus délicats et recherchés. Elle n'usait de l'opium qu'avec modération, mais aimait en fumer

Tseu-Hi, impératrice douairière

quelques pipes après avoir terminé les affaires de la journée. Elle se reposait alors pendant une heure, tout en fumant par intervalles, et ce repos était, comme bien on pense, strictement respecté par la Cour. Elle savait tous les maux qu'engendre l'abus de la drogue et approuva les lois dues à l'initiative de T'ang-Kao-yi et autres hauts dignitaires pour l'interdire complètement. Mais sa sympathie pour ceux qui, comme elle-même, savaient fumer avec modération et son expérience des effets parfois bienfaisants de l'opium, la poussèrent à insister pour que le décret d'interdiction (22 novembre 1906) ne privât pas les personnes de soixante ans de leur stimulant coutumier. Elle voulait en effet prohiber l'opium parmi la masse, mais l'autoriser pour ceux qui, comme elle-même, avaient prouvé qu'ils savaient mettre en pratique la méthode « juste milieu ».

Telle fut Tseu-Hi, à qui sa personnalité et sa carrière remarquables assureront une place parmi les grands souverains. Le merveilleux succès de sa vie politique et le dévouement passionné de ses partisans ne peuvent s'expliquer uniquement par des raisons ordinaires ; ils furent dus principalement, sans aucun doute, à cette mystérieuse qualité que l'on appelle le charme, qualité indépendante de la moralité, de l'éducation, de la civilisation, et qui exerce une influence irrésistible sur la plupart des hommes. C'est ce charme qui lui gagna le respect et souvent l'affection de ceux mêmes qui avaient de bonnes raisons de critiquer ses méthodes et de condamner ses principes.

Les Européens qui ont étudié du point de vue de la morale occidentale les divers aspects de sa personnalité si complexe et parfois si surprenante ont d'ordinaire dénoncé sa froide férocité et sa rage homicide. Sans nier les faits ou atténuer ses fautes, on ne saurait, en toute justice, lui ^{p.335} reprocher de ne s'être pas conformée à une morale et à des principes qu'elle ignorait. Et si on la compare à ses prédécesseurs et à ses contemporains, si surtout l'on enregistre le verdict de ses sujets, c'est à peine si l'on ose lui reprocher sa cruauté.

Elle fit preuve d'activité jusqu'à sa mort et supporta impatiemment les entraves de la maladie qui l'empêchaient de se consacrer à ses

Tseu-Hi, impératrice douairière

travaux quotidiens. Ses dernières pensées furent pour l'Empire, pour ce nouveau plan de gouvernement constitutionnel qui devait, à ses yeux, marquer une ère nouvelle et glorieuse pour la Chine comme pour elle-même. Et, lorsque la mort arriva, elle l'accueillit le cœur ferme, par des paroles courageuses. Bien à regret, elle dit adieu au monde, à la vie qu'elle avait tant aimée ; mais elle s'inclina avec grâce devant l'inéluctable et quitta la scène où elle venait de jouer un si grand rôle avec une dignité tout impériale, confiante dans la haute renommée qui lui était réservée.

@